



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

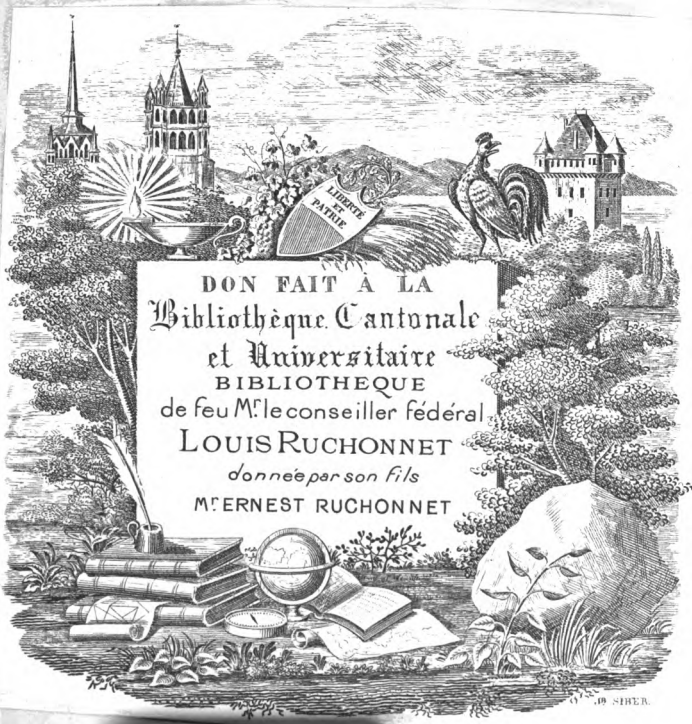
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

AS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



DON FAIT À LA  
Bibliothèque Cantonale  
et Universitaire  
BIBLIOTHEQUE  
de feu M. le conseiller fédéral  
LOUIS RUCHONNET  
*donnée par son fils*  
M. ERNEST RUCHONNET

19 SIBER.







**HISTOIRE**  
**DE FRANCE.**



**HISTOIRE**  
**DE FRANCE,**

**PAR M. MICHELET,**

**PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES, PROFESSEUR  
A L'ÉCOLE NORMALE, CHEF DE LA SECTION HISTORIQUE  
AUX ARCHIVES DU ROYAUME.**

**Tome Troisième.**

E  
404 a



**Bruxelles.**

**LOUIS HAUMAN ET COMP<sup>s</sup>, LIBRAIRES.**

**1835.**



# HISTOIRE DE FRANCE.

---

---

## CHAPITRE IV.

SUITE DE LA CROISADE. — LES COMBES. — ABAILLARD. —  
PREMIÈRE MOITIÉ DU <sup>XII</sup> XIÈME SIÈCLE.

---

Il appartient à Dieu de se réjouir sur son œuvre, et de dire : ceci est bon. Il n'en est pas ainsi de l'homme. Quand il a fait la sienne, quand il a bien travaillé, qu'il a bien couru et sué, quand il a vaincu, et qu'il le tient enfin, l'objet adoré, il ne le reconnaît plus, le laisse tomber des mains, le prend en dégoût, et soi-même. Alors ce n'est plus pour lui la peine de vivre ; il n'a réussi, avec tant d'efforts, qu'à s'ôter son Dieu. Ainsi Alexandre mourut de tristesse quand il eut conquis l'Asie, et Alaric, quand il eut pris Rome. Godefroid de Bouillon n'eut pas plutôt la terre sainte, qu'il s'assit découragé sur cette terre, et languit de reposer dans son sein. Petits et grands, nous sommes

tous en ceci Alexandre et Godefroid, l'historien comme le héros. Le sec et froid Gibbon lui-même exprime une émotion mélancolique, quand il a fini son grand ouvrage (1). Et moi, si j'ose aussi parler, j'entrevois avec autant de crainte que de désir, l'époque où j'aurai terminé la longue croisade à travers les siècles, que j'entreprends pour ma patrie.

La tristesse fut grande pour les hommes du moyen-âge, quand ils furent au but de cette aventureuse expédition, et jouirent de cette Jérusalem tant désirée. Six cent mille hommes s'étaient croisés. Ils n'étaient plus que vingt-cinq mille en sortant d'Antioche; et quand ils eurent pris la cité sainte, Godefroi resta pour la défendre avec trois cents chevaliers; quelques autres à Tripoli avec Raymond; à Edesse, avec Beudoïn; à Antioche, avec Bohémond. Dix mille hommes revirent l'Europe. Qu'était devenu tout le reste? Il était facile d'en trouver la trace; elle était marquée par la Hongrie, l'Empire grec et l'Asie, sur une route blanche d'ossements. Tant d'efforts et un tel résultat! Il ne faut pas s'étonner si le vainqueur lui-même prit la vie en dégoût. Godefroid n'accusa pas Dieu, mais il languit et mourut (2).

(1) « Je songeai que je venais de prendre congé de l'ancien et agréable compagnon de ma vie. » Mém. de Gibbon.

(2) Guibert, Nov., l. VII, c. 22 : « Un prince d'une tribu voisine de Gentils lui envoya des présents infectés d'un poison mortel. Godefroid s'en servit sans défiance, tomba tout à coup malade, s'a-

C'est qu'il ne se doutait pas du résultat véritable de la croisade. Ce résultat qu'on ne pouvait ni voir, ni toucher, n'en était pas moins réel. L'Europe et l'Asie s'étaient rapprochées, reconnues; les haines d'ignorance avaient déjà diminué. Comparons le langage des contemporains avant et après la croisade.

« C'était chose amusante, dit le farouche Raymond d'Agiles, de voir les Turcs, pressés de tous côtés par les nôtres, se rejeter en fuyant les uns sur les autres et se pousser mutuellement dans les précipices; c'était un spectacle assez amusant et délectable (1). »

Tout est changé après la croisade (2). Le frère et successeur de Godefroid, le roi Beaudoin épouse une femme issue d'une famille illustre « parmi les gentils du pays (3). » Lui-même adopte leurs usa-

lita, et mourut bientôt après: Selon d'autres, il mourut de mort naturelle. ».....

(1) Raym. d'Agiles, ap. Bongars. p. 149: *Jocundum spectaculum tandem post multa tempora nobis factum.... Accidit ibi quoddam satis nobis jocundum atque delectabile.* — Guibert de Nogent parle aussi, ce semble, avec légèreté du massacre d'Antioche (l. V). Il raconte que le comte de Toulouse fit un jour arracher les yeux, couper les pieds, les mains et le nez à ses prisonniers; il ajoute: « *Quantá ibi fortitudine et consilio comes claruerit, non facile referendum est.* »

(2) Guibert, l. VIII, c. 43. — Guibert reconnaît que les Sarrasins peuvent atteindre un certain degré de vertu. « *Hospitabatur (Robertus Senior), apud aliquem..... vitæ, quantum adeos, sanctioris Sarracenum.* » L. III, c. 24.

(3) Guibert, l. VII, c. 36: « Il vivait dans son duché avec le plus



ges, prend une robe longue, laisse croître sa barbe, et se fait adorer à l'orientale. Il commence à compter les Sarrasins pour des hommes. Blessé, il refuse à ses médecins la permission de blesser un prisonnier pour étudier son mal (1). Il a pitié d'une prisonnière musulmane qui accouche dans son armée; il arrête sa marche, plutôt que de l'abandonner dans le désert (2).

Que sera-ce des chrétiens eux-mêmes ? Quels sentimens d'humanité, de charité, d'égalité, n'ont-ils pas eu l'occasion d'acquérir dans cette communauté de périls et d'extrêmes misères ! La chrétienté, réunie un instant sous un même drapeau, a connu une sorte de patriotisme européen. (3).

grand éclat, tellement que toutes les fois qu'il se mettait en route, il faisait porter devant lui un bouclier d'or sur lequel était représenté un aigle, et qui avait la forme d'un bouclier grec. Adoptant les usages des Gentils, il marchait portant une robe longue; il avait laissé croître sa barbe, se laissait fléchir par ceux qui l'adoraient, mangeait par terre sur des tapis étendus, et s'il entraînait dans une ville qui lui appartenait, deux chevaliers en avant de son char faisaient retentir deux trompettes. »

(1) Guibert, l. VII, c. 13 : *Negat se cujuspiam hominum, etiam deterrimæ omnium conditionis causam mortis ullatenus, pro tantilla, cum etiam sit dubia, salute fururum.* — Albert d'Aix dit, en parlant des premiers croisés : « Dieu les punit pour avoir exercé d'affreuses violences contre les Juifs; car Dieu est juste, et ne veut pas qu'on emploie la force pour contraindre personne à venir à lui. »

(2) Il lui donna pour la couvrir son propre manteau, « *mantello tuo, quo erat indutus, eam involvens....* » Will. Tyr., l. X, c. 11.

(3) On a vu plus haut que les barons avaient tous renoncé à leurs cris d'armes pour adopter le cri de la Croisade; Dieu le veut ! — Fulcher. Carnot, p. 389 : « Qui jamais a entendu dire qu'autant

Quelques vues temporelles qui se soient mêlées à leur entreprise, la plupart ont goûté de la vertu, et rêvé la sainteté. Ils ont essayé de valoir mieux qu'eux-mêmes, et sont devenus chrétiens, au moins en haine des infidèles. (1).

Le jour où, sans distinction de libres et de serfs, les puissans désignèrent ainsi ceux qui les suivaient : NOS PAUVRES, fut l'ère de l'affranchissement (2). Le grand mouvement de la croisade ayant un instant tiré les hommes de la servitude locale, les ayant menés au grand air par l'Europe

de nations, de langues différentes, aient été réunies en une seule armée, Francs, Flamands, Frisons, Gaulois, Bretons, Allobroges, Lorrains, Allemands, Bavaurois, Normands, Ecossais, Anglais, Aquitains, Italiens, Apuliens, Ibères, Daces, Grecs, Arméniens? Si quelque Breton ou Teuton venait à me parler, il m'était impossible de lui répondre. Mais quoique divisés en tant de langues, nous semblions tous autant de frères et de proches parens unis dans un même esprit, par l'amour du Seigneur. Si l'un de nous perdait quelque chose de ce qui lui appartenait, celui qui l'avait trouvé le portait avec lui bien soigneusement, et pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'à force de recherches il eût découvert celui qui l'avait perdu, et le lui rendait de son plein gré, comme il convient à des hommes qui ont entrepris un saint pèlerinage. »

(1) Guib. Nov., l. IV, c. 15. Unde siebat, ut nec mentio scorti, nec nomen prostibuli toleraretur haberi : præsertim cum pro hoc ipso scelere, gladiis Deo iudice vererentur addici. Quod si gravidam inveniri constitisset aliquam carum mulierum quæ probabantur carere maritis, atrocibus tradebatur cum suo lenone supplicis.— Les mœurs sensuelles des Turcs contrastaient avec cette chasteté chrétienne. Après la grande bataille d'Antioche, on trouva dans les champs et les bois des enfans nouveau-nés dont les femmes turques étaient accouchées pendant le cours de l'expédition. Guibert, l. V.

(2) Raym. de Agiles, pet aliàs p. 163 : Pauperes nostri, ..

et l'Asie, ils cherchèrent Jérusalem, et rencontrèrent la liberté. Cette trompette libératrice de l'archange qu'on avait cru entendre en l'an mil, elle sonna un siècle plus tard dans la prédication de la croisade. Au pied de la tour féodale, qui l'opprimait de son ombre, le village s'éveilla. Cet homme impitoyable, qui ne descendait de son nid de vautour que pour dépouiller ses vassaux, les arma lui-même, les emmena, vécut avec eux, souffrit avec eux; la communauté de misères amollit son cœur. Plus d'un serf put dire au baron : « Monseigneur, je vous ai trouvé un verre d'eau dans le désert; je vous ai couvert de mon corps au siège d'Antioche, ou de Jérusalem. »

Il dut y avoir aussi des aventures bizarres, des fortunes étranges. Dans cette mortalité terrible, lorsque tant de nobles avaient péri, ce fut souvent un titre de noblesse d'avoir survécu. L'on sut alors ce que valait un homme. Les serfs eurent aussi leur histoire héroïque. Des parens de tant de morts se trouvèrent parens des martyrs. Ils appliquèrent à leurs pères, à leurs frères, les vieilles légendes de l'église. Ils surent que c'était un pauvre homme qui avait sauvé Antioche en trouvant la sainte lance, et que les fils et les frères des rois s'étaient sauvés d'Antioche. Ils surent que le pape n'était point allé à la croisade, et que la sainteté des moines et des prêtres avait été effacée par la sainteté d'un laïque, de Godefroid de Bouillon.

L'humanité recommença alors à s'honorer elle-

même dans les plus misérables conditions. Les premières révolutions communales précèdent ou suivent de près l'an 1100. Ils s'avisèrent que chacun devait disposer du fruit de son travail, et marier lui-même ses enfans ; ils s'enhardirent à croire qu'ils avaient droit d'aller et de venir, de vendre et d'acheter, et soupçonnèrent, dans leur outrecuidance, qu'il pouvait bien se faire que les hommes fussent égaux.

Jusque-là cette formidable pensée de l'égalité ne s'était pas nettement produite. On nous dit bien que dès avant l'an mil les paysans de la Normandie s'étaient ameutés ; mais cette tentative fut réprimée sans peine. Quelques cavaliers coururent les campagnes, dispersèrent les vilains, leur coupèrent les pieds et mains ; il n'en fut plus parlé (1). Les paysans, en général, étaient trop isolés. Leurs *jacqueries* devaient échouer dans tout le moyen-âge. Ils étaient aussi, malheureusement il faut le dire, trop dégradés par l'esclavage, trop brutes, trop effarouchés par l'excès de leurs maux : leur victoire eût été celle de la barbarie.

Mais c'était surtout dans les bourgs populeux,

(1) Will. Gemetic., l. V, ap. Scr. fr. X, 185 : *Rustici unanimis per diversos totius normannicæ patriæ plurima agentes conventicula, juxtâ suos libitus vivere decernebant; quatenus tamen siverum compendiis quàm in aquarum commerciis, nullo obsistente antè statuti juris obice, legibus uterentur suis.... Truncatis manibus ac pedibus, inutiles suis remisit... His rustici expertis, festinatò concionibus omissis, ad sua aratra sunt reversi.*

qui s'étaient formés au pied des châteaux et surtout autour des églises, que fermentaient les idées d'affranchissement. Les seigneurs laïques ou ecclésiastiques avaient encouragé la population de ces bourgades par des concessions de terre, désireux d'augmenter leur force et le nombre de leurs vassaux. Ce n'était pas de grandes et commerçantes cités, comme dans le midi de la France et dans l'Italie ; mais il y avait un peu d'industrie grossière, quelques forgerons, beaucoup de tisserands, des bouchers, des cabaretiers dans les villes de passage. Quelquefois les seigneurs attiraient des artisans habiles, au moins pour broder l'étole ou forger l'armure. Il fallait bien laisser un peu de liberté à ces hommes; ils portaient tout dans leurs bras, ils auraient quitté le pays.

C'était donc par les villes que devait commencer la liberté, par les villes du centre de la France, qu'elles s'appelassent villes privilégiées ou communes, qu'elles eussent obtenu ou arraché leurs franchises. L'occasion, en général, fut la défense des populations contre l'oppression et les brigandages des seigneurs féodaux; en particulier, la défense de l'Île-de-France contre le pays féodal par excellence, contre la Normandie. « A cette époque, dit Orderic Vital, la communauté populaire fut établie par les évêques, de sorte que les prêtres accompagnaient le roi aux sièges ou aux combats, avec les bannières de leurs paroisses et

tous les paroissiens (1). » Ce fut, selon le même historien, un Montfort (famille illustre qui devait, au siècle suivant, détruire les libertés du midi de la France et fonder celle d'Angleterre), ce fut Amaury de Montfort qui conseilla à Louis-le-Gros, après sa défaite de Brenneville, d'opposer aux Normands les hommes des communes marchant sous la bannière de leurs paroisses [1119] (2). Mais ces communes, rentrées dans leurs murailles, devinrent plus exigeantes. Ce fut pour leur humilité un coup mortel d'avoir vu une fois fuir devant leur bannière paroissiale les grands chevaux et les nobles chevaliers, d'avoir, avec Louis-le-Gros, mis fin aux brigandages des Rochefort, d'avoir forcé le repaire des Coucy. Ils se dirent avec le poète du douzième siècle : « Nous sommes hommes comme ils sont; tout aussi grand cœur nous avons; tout autant souffrir nous pouvons (3). » Ils voulu-

(1) Order. Vit., l. II : Tunc ergo communitas in Franciâ popularis statuta est à præsulibus, ut præsbyteri comitarentur regi ad obsidionem vel pugnam cum vexillis et parrochianis omnibus.

(2) Order. Vit., l. XII.

(3) Rob. Wace, Roman de Rou, vers 5979-6038.

Li paisan e li vilain  
Cil del boscaige e cil del plain,  
Ne sai par kel entichement,  
Ne ki les meu primierement ;  
Par vinz, par trentaines, par cenz  
Unt tenez plusurs parlemenz...  
Privèment ont porparlé  
E plusurs l'ont entre els juré

Ke jamez, par lur volenté,  
N'arunt seingnur ne avoé.  
Seingnur ne lur font se mal nun ;  
Ne poent veir od els raisun,  
Ne lur gasinz, ne lur laburs  
Chescun jur vunt a grant dolurs...  
Tute jur sunt lur bestes prises  
Par aies e pur servises...

rent tous quelques franchises, quelques privilèges; ils offrirent de l'argent; ils surent en trouver, indigens et misérables qu'ils étaient, pauvres artisans, forgerons ou tisserands, accueillis par grâce au pied d'un château, serfs réfugiés autour d'une église, tels ont été les fondateurs de nos libertés. Ils s'ôtèrent les morceaux de la bouche, aimant mieux se passer de pain. Les seigneurs, le roi, vendirent à l'envi ces diplômes si bien payés.

Cette révolution s'accomplit partout sous mille formes et à petit bruit. Elle n'a été remarquée que dans quelques villes de l'Oise et de la Somme, qui, placées dans des circonstances moins favorables, partagées entre deux seigneurs laïques et ecclésiastiques, s'adressèrent au roi pour faire garantir solennellement des concessions souvent violées, et maintinrent une liberté précaire au prix de plusieurs siècles de guerres civiles. C'est à ces villes qu'on a plus particulièrement donné le nom de *communes*. Ces guerres sont un petit, mais dramatique incident de la grande révolution qui s'accomplissait silencieusement et sous des formes diverses dans toutes les villes du nord de la France.

- |                                    |                                   |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| » Pur kei nus laissum damagier?    | » Nos avoir e nus defendum,       |
| » Metum nus fors de lor dangier;   | » E tuit ensemble nus tenum.      |
| » Nus sumes homes cum il sunt,     | » E s n is voilent guerrier,      |
| » Tcx membres avum cum il unt,     | » Bien avum, contre un chevalier, |
| » Et altresi grans cors avum,      | » Trente u quarante paisanz       |
| » Et altretant sofrir ponm.        | » Maniables e combatans. »        |
| » Ne nus faut fors a ner sulement; |                                   |
| » Alinm nus par serement,          |                                   |

C'est dans la vaillante et colérique Picardie, dont les communes avaient si bien battu les Normands, c'est dans le pays de Calvin et de tant d'autres esprits révolutionnaires, qu'eurent lieu ces explosions. Les premières communes furent Noyon, Beauvais, Laon, les trois pairies ecclésiastiques (1). Joignez-y Saint-Quentin. L'église avait jeté là les fondemens d'une forte démocratie. Que l'exemple ait été donné par Cambrai, par les villes de la Belgique, c'est ce que nous examinerons plus tard, quand nous rencontrerons les révolutions tout autrement importantes des communes de Flandre. Nous ne pourrions ici que montrer en petit ce que nous trouverons plus loin sous des proportions colossales. Qu'est-ce que la commune de Laon à côté de cette terrible et orageuse cité de Bruges, qui faisait sortir trente mille soldats de ses portes, battait le roi de France et emprisonnait l'Empereur (2) ? Toutefois, grandes ou petites, elles furent héroïques, nos communes picardes, et combattirent bravement. Elles eurent aussi leur beffroi, leur tour, non pas inclinée et vêtue de marbre, comme les *miranda* d'Italie (3),

(1) Voy. Thierry, lettres sur l'Histoire de France. — Je n'aurais pu que reproduire ici ses admirables récits qui sont maintenant dans toutes les mémoires. Toutefois sur la question des communes, de la bourgeoisie et de l'origine du tiers-état, les principes n'ont été posés que dans le cinquième volume du Cours de M. Guizot. Je reviens ailleurs sur ce grand sujet.

(2) Maximilien, en 1492.

(3) Voy. Thierry, lettres sur l'Histoire de France, p. 362, *Miranda*, c'est-à-dire la merveille.



mais parée d'une cloche sonore, qui n'appelait pas en vain les bourgeois à la bataille contre l'évêque ou le seigneur. Les femmes y allaient comme les hommes. Quatre-vingts femmes voulurent prendre part à l'attaque du château d'Amiens, et s'y firent toutes blesser (1); ainsi [plus tard Jeanne Hachette au siège de Beauvais. Gaillarde et riieuse population d'impétueux soldats et de joyeux conteurs, pays des mœurs légères, des fabliaux salés, des bonnes chansons et de Béranger. C'était leur joie au douzième siècle, de voir le comte d'Amiens sur son gros cheval se risquer hors du pont-levis et caracoler lourdement; alors les cabaretiers et les bouchers se mettaient hardiment sur leurs portes et effarouchaient de leurs risées la bête féodale (2).

On a dit que le roi avait fondé les communes. Le contraire est plutôt vrai (3). Ce sont les communes qui ont fondé le roi. Sans elles, il n'aurait

(1) Guibert. Nov., ap. Ser. fr. XII, 263.

(2) Ib. ibid., 261

(3) Louis VI s'était opposé à ce que les villes de la couronne se constituassent en communes. Louis VII suivit la même politique; à son passage à Orléans, il réprima des efforts qu'il regardait comme séditieux: « Là, appaisa l'orgueil et la forfennerie d'aucuns mursards de la cité, qui, pour raison de la commune, fairoient semblant de soi rebeller, et dresser contre la couronne, mais moult y en eut de ceux qui cher le comparèrent (payèrent); car il en fit plusieurs mourir et détruire de male mort, seign le fait qu'ils avaient desservi. Gr. Chron. de Saint-Denis. ap. Ser. fr. XII, 196. — Hist. Ludov. VII, p. 124; voy. aussi p. 126, etc. Il abolit la commune de Vézelay. Chron. de Saint-Denis, p. 206.

pas repoussé les Normands. Ces conquérans de l'Angleterre et des Deux-Siciles auraient probablement conquis la France. Ce sont les communes, ou pour employer un mot plus général et plus exact, ce sont les *bourgeoisies* (1), qui, sous la bannière du saint de la paroisse, conquièrent la paix publique entre l'Oise et la Loire; et le roi à cheval portait en tête la bannière de l'abbaye de Saint-Denis (2): Vassal comme comte de Vexin,

(1) « Nulle part, dit M. Guizot, la bourgeoisie, le Tiers-Etat, n'a reçu un aussi complet développement, n'a eu une destinée aussi vaste, aussi féconde qu'en France. Il y a eu des communes dans toute l'Europe, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, tout comme en France. Et non-seulement il y a eu partout des communes; mais les communes de France ne sont pas celles qui, en tant que communes, sous ce nom, et au moyen-âge, ont joué le plus grand rôle et tenu la plus grande place dans l'histoire. Les communes italiennes ont enfanté des républiques glorieuses; les communes allemandes sont devenues des villes libres, souveraines, qui ont eu leur histoire particulière, et ont exercé beaucoup d'influence dans l'histoire générale de l'Allemagne: les communes d'Angleterre se sont alliées à une portion de l'aristocratie féodale, ont formé avec elle l'une des chambres, la chambre prépondérante du parlement britannique, et ont ainsi joué de bonne heure un rôle puissant dans l'histoire de leur pays. Il s'en faut bien que les communes françaises, dans le moyen-âge et sous ce nom, se soient élevées à cette importance politique, à ce rang historique. Et pourtant c'est en France que la population des communes, la bourgeoisie, s'est développée le plus complètement et le plus efficacement, et a fini par acquérir dans la société la prépondérance la plus décidée. Il y a eu des communes dans toute l'Europe; il n'y a eu vraiment de Tiers-Etat qu'en France. Ce tiers-Etat qui est venu aboutir en 1789 à la révolution française, c'est là une destinée, une puissance qui appartient à notre histoire seule, et que vous cherchiez vainement ailleurs. » Leçon I, t. V, p. 128.

(2) C'est le fameux Oriflamme. Il devint l'étendard des rois de

abbé de Saint-Martin de Tours, chanoine de Saint-Quentin, défenseur des églises, il guerroyait saintement le brigandage des seigneurs de Montmorency et du Puiset, et l'exécrable férocité des Coucy.

Il avait pour lui la bourgeoisie naissante et l'église. La féodalité avait tout le reste, la force et la gloire. Il était perdu, ce pauvre petit roi, entre les vastes dominations de ses vassaux (1). Et plu-

France, lorsque Philippe 1<sup>er</sup> eut acquis le Vexin, qui relevait de l'abbaye de Saint-Denis, v. Scr. rer. fr. XI, 394, XII, 50.

(1) « La souveraineté propre du roi de France s'étendait sur l'île-de-France et une partie de l'Orléanais, ce qui répond aux cinq départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, de l'Oise et du Loiret; encore s'en fallait-il de beaucoup que ce petit pays, qui n'avait guère que trente lieues de l'est à l'ouest, et quarante du nord au sud, fût entièrement soumis à la couronne; nous verrons au contraire que la grande affaire de Louis-le-Gros, pendant tout son règne, fut de réduire à l'obéissance les comtes de Chaumont et de le Crmont, les seigneurs de Montlhéry, de Montfort l'Armaury, de Coucy, de Montmorency, du Puiset, et un grand nombre d'autres barons, qui, dans l'enceinte du duché de France et du domaine propre des rois, se refusaient à leur rendre aucune obéissance.

» Au nord de ce petit Etat, le comté de Vermandois, en Picardie, qui appartenait au frère de Philippe, ne répondait guère qu'à deux des départemens actuels, et le comté de Boulogne qu'à un seul. Mais le comté de Flandre en comprenait quatre; il égalait en étendue le royaume de Philippe, et le surpassait beaucoup en population et en richesse. La maison de Champagne, divisée entre ses deux branches, de Champagne et de Blois, couvrait seule six départemens, et resserrait le roi au midi et au levant; la maison de Bourgogne en occupait trois, le roi d'Angleterre, comme duc de Normandie, en possédait cinq, le duc de Bretagne cinq autres, le comte d'Anjou près de trois. Ainsi les plus proches voisins du roi, parmi les grands seigneurs, étaient ses égaux en puissance. Quant aux pays situés en-

sieurs de ceux-ci étaient de grands hommes, au moins des hommes puissans par la vaillance, l'énergie, la richesse. Qu'était-ce qu'un Philippe I<sup>er</sup>, ou même le brave Louis VI, le gros homme pâle (1), entre *les rouges* Guillaume d'Angleterre et de Normandie, les Robert de Flandre, conquérans et pirates (2), les opulens Raymond de Toulouse, les Guillaume de Poitiers et les Foulques d'Anjou, troubadours ou historiens, enfin les Godefroi de Lorraine, intrépides antagonistes des empereurs, sanctifiés devant toute la chrétienté par la vie et la mort de Godefroi de Bouillon ?

Le roi, qu'opposait-il à tant de gloire et de puissance ? pas grand'chose, à ce qui semble ; ce qu'on ne peut voir ni toucher... le droit. Un vieux droit, rafraîchi de Charlemagne, mais prêché par les prêtres, et renouvelé par les poèmes qui commencent alors. En face de ce droit royal, les droits féodaux semblaient usurpés. Tout fief sans héritier devait revenir au roi, comme à sa source. Cela lui donnait une grande position et beaucoup d'amis. Il y avait avantage à être bien avec celui

tre la Loire et les Pyrénées, et qui comprennent aujourd'hui trente-trois départemens, quoiqu'ils reconnussent la souveraineté du roi de France, ils lui étaient réellement aussi étrangers que les trois royaumes de Lorraine, de Bourgogne et de Provence, qui relevaient de l'Empereur ; ces derniers répondent aujourd'hui à vingt et un départemens. » Sismondi, Histoire des Français, t. V. p. 7.

(1) Il fut empoisonné dans sa jeunesse, et en resta pâle toute sa vie. Order, Vit., l. XI, ap. Scr. fr. XII, 693.

(2) Voy. l'histoire de Robert-le-Frison.

qui conférait les fiefs vacans. Cette qualité d'héritier universel était éminemment populaire. En attendant, l'église le soutenait, l'alimentait, elle avait trop besoin d'un chef militaire contre les barons pour abandonner jamais le roi. On le vit à l'époque où Philippe I<sup>er</sup> épousa scandaleusement Bertrade de Montfort, qu'il avait enlevée à son mari, Foulques d'Anjou. L'évêque de Chartres, le fameux Yves, fulmina contre lui, le pape lança l'interdit, le concile de Lyon condamna le roi ; mais toute l'église du nord lui resta favorable ; il eut pour lui les évêques de Reims, Sens, Paris, Meaux, Soissons, Noyon, Senlis, Arras, etc. (1).

Louis VI qui, dans sa vieillesse, fut appelé le Gros, avait été d'abord surnommé l'*Éveillé*. Son règne est en effet le réveil de la royauté. Plus vaillant que son père, plus docile à l'église, c'est pour elle qu'il fit ses premières armes, pour l'abbaye de Saint-Denis, pour les évêchés d'Orléans et de Reims (2). Si l'on songe que les terres d'église étaient alors les seuls asiles de l'ordre et de la paix, on sentira combien leur défenseur faisait œuvre charitable et humaine. Il est vrai qu'il y trouvait son compte ; les évêques, à leur tour, armaient leurs hommes pour lui. C'est lui qui protégeait leurs pélerins, leurs marchands, qui affluaient à leurs foires, à leurs fêtes ; il assurait la grande

(1) Voy. Sismondi, IV, 532.

(2) Sugerii vita Ludovici Grossi, c. 2, 3, 4, 5 et 6, sp. Scr. fr. XII, init.



route de Tours et d'Orléans à Paris, et de Paris à Reims. Le roi et le comte de Blois et de Champagne s'efforçaient de mettre un peu de sécurité entre la Loire, la Seine et la Marne, petit cercle resserré entre les grandes masses féodales de l'Anjou, de la Normandie, de la Flandre; celle-ci avançait jusqu'à la Somme. Le cercle compris entre ces grands fiefs fut la première arène de la royauté, le théâtre de son histoire héroïque. C'est là que le roi soutint d'immenses guerres, des luttes terribles contre ces lieux de plaisance qui sont aujourd'hui nos faubourgs. Nos champs prosaïques de Brie et de Hurepoix ont eu leurs Iliades. Les Montfort et les Garlande soutenaient souvent le roi; les Coucy, les seigneurs de Rochefort, du Puiset surtout, étaient contre lui; tous les environs étaient infestés de leur brigandage. On pouvait aller encore avec quelque sûreté de Paris à Saint-Denis; mais au-delà on ne chevauchait plus que la lance sur la cuisse; c'était la sombre et malencontreuse forêt de Montmorency. De l'autre côté, la tour de Montlhéry exigeait un péage. Le roi ne pouvait voyager qu'avec une armée, de sa ville d'Orléans à sa ville de Paris.

La croisade fit la fortune du roi. Ce terrible seigneur de Montlhéry prit la croix, mais il n'alla pas plus loin qu'Antioche. Quand les chrétiens y furent assiégés, il laissa là ses compagnons d'armes, ses frères de pèlerinage, se fit descendre des murs, avec une corde, à l'exemple de quelques

autres, et revint d'Asie en Hurepoix avec le surnom de *Danseur de corde*. Cela humanisa le fier baron; il donna à l'un des fils du roi sa fille et son château (1). C'était lui donner la route entre Paris et Orléans.

L'absence des grands barons ne fut pas moins utile au roi. Étienne de Blois, qui avait fait comme le seigneur de Montlhéry, voulut retourner en Asie. Le brillant comte de Poitiers, le roué et le troubadour, sentit qu'on n'était point un chevalier accompli sans avoir été à la Terre-Sainte. Il comptait bien trouver romanesques aventures et matière à quelques bons contes (2). De son duché d'Aquitaine, ne lui souciait guère. Il offrit au roi d'Angleterre de le lui céder pour quelque argent comptant. Il partit avec une grande armée, tous ses hommes, toutes ses maîtresses (3). Pour les Languedociens, c'était une croisade non interrompue entre Tripoli et Toulouse. Alphonse *Jourdain* était comte de Tripoli. Son père avait manqué la royauté de Jérusalem : elle fut offerte au comte d'Anjou, qui l'accepta et s'y ruina. Les Angevins n'avaient que faire de la Terre-Sainte. Pour les populations commerçantes, et industriel-

(1) Philippe I<sup>er</sup> disait à son fils, Louis-le-Gros : Age, fili, serva excubans turrim, cujus devexatione penè consenui, cujus dolo et fraudulentâ nequitiâ nunquàm pacem bonam et quietem habere potui. Sugerii vit. Lud. Grossi, c. 8, ap. Scr. fr. XII, 16.

(2) Il voyageait quelquefois dans ce seul but.

(3) Guibert. Nov., l. VII. Examina contraxerat puellarum.

les du Languedoc , à la honne heure , c'é-tait un excellent marché ; ils en tiraient les denrées du Levant , à l'envi des Pisans et des Vénitiens.

Ainsi la lourde féodalité s'était mobilisée, déracinée de la terre. Elle allait et venait , elle vivait sur les grandes routes de la croisade , entre la France et Jérusalem. Pour les Normands , ils n'avaient pas besoin d'autre croisade que l'Angleterre ; elle suffisait bien à les occuper. Le roi seul restait fidèle au sol de la France , plus grand chaque jour par l'absence et la préoccupation des barons. Il commença à devenir quelque chose dans l'Europe. Il reçut , lui , cet adversaire des petits seigneurs de la banlieue de Paris , une lettre de l'empereur Henri IV , qui se plaignait au *roi des Celtes* de la violence du pape (1). Son titre faisait une telle illusion sur ses forces , que , des Pyrénées , le comte de Barcelone lui demanda du secours contre la terrible invasion des Almoravides qui menaçaient l'Espagne et l'Europe. De même , quand le héros de la croisade , ce glorieux Bohémond , prince d'Antioche , vint implorer la compassion du peuple pour les chrétiens d'Asie , il crut faire une chose populaire en épousant la sœur de Louis-le-Gros (2). Bohémond n'avait garde

(1) Sigebert. Gemblac., ap. Struv. I, 856.

(2) Suger. vita Lud. Gr., c. 9, XII, p. 18 : *Tanta etenim et regni Francorum et domini Ludovici præconabatur strenuitas, ut ipsi etiam Sarraceni hujus terrore copulæ terrentur.*



de solliciter les secours des Normands, ses compatriotes : le comte de Barcelone se défiait de ses voisins de Toulouse. Personne ne se défiait du roi de France.

Ce qui faisait le danger de sa position, mais qui le rendait cher aux églises et aux bourgeoisies du centre de la France, c'était le voisinage des Normands. Ils avaient pris Gisors au mépris des conventions, et de là dominaient le Vexin presque jusqu'à Paris. Ces conquérans ne respectaient rien. La toute petite royauté de France ne leur aurait pas tenu tête sans la jalousie de la Flandre et de l'Anjou. Le comte d'Anjou demanda et obtint le titre de sénéchal du roi de France (1). C'était le droit de mettre les plats sur la table; mais la féodalité ennoblissait tous les offices domestiques; et le comte d'Anjou était trop puissant pour croire qu'on pût tirer jamais parti contre lui de cette domesticité volontaire, qui équivalait à une étroite ligue contre les Normands.

Les Normands n'eurent aucun avantage décisif; ils n'employaient contre le roi de France que la moindre partie de leurs forces. Dans la réalité, la Normandie n'était pas chez elle, mais en Angleterre. Leur victoire à Brenneville dans un combat de cavalerie où les deux rois se rencontrèrent et firent assez bien de leur personne, n'eut point

(1) Hugo de Cleeris, de Senescalciâ, ap. Scr. fr. X, 494.

de résultat. Dans cette célèbre bataille du douzième siècle, il y eut, dit Orderic Vital, trois hommes de tués (1). Qu'on dise encore que les temps chevaleresques sont les temps héroïques (1119).

Cette défaite fut cruellement vengée par les milices des communes qui pénétrèrent en Normandie et y commirent d'affreux ravages. Elles étaient conduites par les évêques eux-mêmes qui ne craignaient rien tant que de tomber sous la féodalité normande. Le roi espérait tirer un parti bien plus avantageux encore de la protection ecclésiastique, lorsque Calixte II excommunia l'Empereur Henri V au concile de Reims où siégeaient quinze archevêques et deux cents évêques. Louis s'y présenta, accusa humblement devant le pape le roi normand d'Angleterre, Henri Beauclerc, comme le violeur du droit des gens, et l'allié des seigneurs qui désolaient les campagnes. « Les évêques, dit-il, détestaient avec raison Thomas de Marne, brigand séditieux qui ravageait toute la province ; aussi m'ordonnèrent-ils d'attaquer cet ennemi des voyageurs et de tous les faibles : les loyaux barons de France se réunirent à moi pour réprimer les violeurs des lois, et ils combattirent pour l'amour de Dieu avec toute l'assemblée

(1) Order. Vit., l. XII, ap. Scr. fr. XII, 722 : *Tres solummodo interemptos fuisse comperi.*

de l'armée chrétienne. Le comte de Nevers revenant paisiblement, avec mon congé, de cette expédition, a été pris et retenu jusqu'à ce jour par le comte Thibaut, quoiqu'une foule de seigneurs ait supplié Thibaut de ma part de le remettre en liberté, et que les évêques aient mis toute sa terre sous l'anathème. Lorsque le roi eut parlé, les prélats français attestèrent qu'il avait dit la vérité. Mais le pape avait bien assez de sa lutte contre l'Empereur, sans se faire encore un ennemi du roi d'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, le roi de France était tellement l'homme de l'église, qu'elle lui laissait exercer paisiblement ce droit d'investiture pour lequel le pape excommuniait l'Empereur (1). Ce droit n'avait pas d'inconvénient dans la main du protégé des évêques. Louis d'ailleurs inspirait tant de confiance ! C'était un prince selon Dieu et selon le monde.

Henri Beauclerc avait supplanté son frère Robert. Louis-le-Gros prit sous sa protection Guillaume Cliton fils de Robert. Il essaya en vain de l'établir en Normandie, mais il l'aida à se faire comte de Flandre. Lorsque le comte de Flandre, Charles-le-bon, eut été massacré par les hommes

(1) Les moines de Saint-Denys élurent Suger pour abbé sans attendre la présentation royale. Louis s'en montra fort irrité, et mit en prison plusieurs moines. (Suger. Vita Ludov. Grossi, p. 48.) — Ainsi l'exception prouve ici la règle.

de-Bruges, Louis entreprit cette expédition lointaine, vengea le comte d'une manière éclatante, et décida les Flamands à prendre pour comte le normand Guillaume Cliton. On s'habitua ainsi à regarder le roi de France comme le ministre de la providence.

Plus lointaines encore, et non moins éclatantes, furent ses expéditions dans le midi. A l'époque de la croisade, le comte de Bourges avait vendu au roi son comté (1). Cette possession dont le roi était séparé par tant de terres plus ou moins ennemies, acquit de l'importance lorsqu'en 1115 le seigneur du Bourbonnais, voisin du Berry, appela le roi à son secours contre le frère de son prédécesseur, qui lui disputait cette seigneurie. Louis-le-Gros y passa avec une armée, et le protégea efficacement. Dès-lors, il eut pied dans le midi. Par deux fois, il y fit une espèce de croisade en faveur de l'évêque de Clermont, qui se disait opprimé par le comte d'Auvergne. Les grands vassaux du Nord, comtes de Flandre, d'Anjou, de Bretagne, et plusieurs barons normands, le suivirent volontiers. C'était un grand plaisir pour eux de faire une campagne dans le midi. Les réclamations du comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et suzerain du comte d'Auvergne, ne furent point écoutées. Quelques années après, l'évêque du Puy-en-Velay demanda

(1) *Chronica reg. Fr.*, ap. *Scr. fr.* XI, 394. Il le lui avait acheté 60,000 liv. Foulques-le-Réchin avait aussi cédé le Gâtinais, pour obtenir sa neutralité.

un privilège au roi de France, prétextant l'absence de son seigneur, le comte de Toulouse, qui était alors à la terre sainte [1134].

On vit dès l'an 1124 combien le roi de France était devenu puissant. L'empereur Henri V, excommunié au concile de Reims, gardait rancune aux évêques et aux rois. Son gendre Henri Beauclerc l'engageait d'ailleurs à envahir la France. L'Empereur en voulait, dit-on, à la ville de Reims. A l'instant toutes les milices s'armèrent (1). Les grands seigneurs envoyèrent leurs hommes. Le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, celui de Vermandois, le comte même de Champagne qui faisait alors la guerre à Louis-le-Gros en faveur du roi normand, les comtes de Flandre, de Bretagne, d'Aquitaine, d'Anjou, accoururent contre les Allemands, qui n'osèrent pas avancer. Cette unanimité de la France du nord sous Louis-le-Gros, contre l'Allemagne, semblait annoncer un siècle d'avance la victoire de Bouvines, comme son expédition en Auvergne fait déjà penser à la conquête du midi au treizième siècle.

Telle fut, après la première croisade, la résurrection du roi et du peuple. Peuple et roi se mirent en marche sous la bannière de Saint-Denis. *Mont-joie Saint-Denis* fut le cri de la France.

(1) Suger. Lud. Gr., ap. Scr. fr. XII, 50 : Rex ut cum tota Francie sequatur, potenter invitat. Indignata igitur hostium inusitatam audaciam usitata Francie animositas, circumquaque movens militarem delectum....

Saint-Denis et l'église, Paris et la royauté, en face l'un de l'autre. Il y eut un centre, et la vie s'y porta, un cœur de peuple y battit. Le premier signe, la première pulsation, c'est l'élan des écoles, et la voix d'Abailard. La liberté, qui sonnait si bas dans le beffroi des communes de Picardie, éclata dans l'Europe par la voix du logicien breton. Le disciple d'Abailard, Arnaldo de Brescia, fut l'écho qui réveilla l'Italie. Les petites communes de France eurent, sans s'en douter, des sœurs dans les cités lombardes, et dans Rome, cette grande commune du monde antique.

La chaîne des libres penseurs rompue, ce semble, après Jean le Scot (1), s'était renouée par notre grand Gerbert, qui fut pape en l'an mil. Élève à Cordoue et maître à Reims (2), Gerbert eut pour disciple Fulbert de Chartres, dont l'é-

(1) Il y a moins de lacunes dans la suite des historiens. Les plus distingués qui parurent, furent d'abord des Allemands, comme Othon de Freysingen, pour célébrer les grands empereurs de la maison de Saxe, puis les Normands d'Italie et de France, Guillaume Malaterra, Guillaume de Jumièges, et le chapelain du conquérant de l'Angleterre, Guillaume de Poitiers. La France proprement dite avait eu le spirituel Raoul Glaber, et un siècle après, entre une foule d'historiens de la croisade, l'éloquent Guibert de Nogent; Raymond d'Agiles appartient au midi.

(2) Depuis long-temps des écoles de théologie s'étaient formées aux grands foyers ecclésiastiques: d'abord à Poitiers, à Reims, puis au Bec, au Mans, à Auxerre, à Laon et à Liège. Orléans et Angers professaient spécialement le droit. Des écoles juives avaient osé s'ouvrir à Béziers, à Lunel, à Marseille. De savans rabbins enseignaient à Carcassonne; dans le nord même, sous le comte de Champagne, à Troyes et Vitry, et dans la ville royale d'Orléans.

lève, Bérenger de Tours, effraya l'église par le premier doute sur l'Eucharistie. Peu après, le chanoine Roscelin de Compiègne osa toucher à la Trinité. Il enseignait de plus que les idées générales n'étaient que des mots : « L'homme vertueux est une réalité ; la vertu n'est qu'un son (1). » Cette réforme hardie ébranlait toute poésie, toute religion ; elle habitua à ne voir que des personnifications dans les idées qu'on avait réalisées. Ce n'était pas moins que le passage de la poésie à la prose. Cette hérésie logique fit horreur aux contemporains de la première croisade ; le Nominalisme, comme on l'appelait, fut étouffé pour quelque temps.

Les champions ne manquèrent pas à l'église contre les novateurs. Les Lombards Lanfranc et Saint Anselme, tous deux archevêques de Kenterbury, combattirent Bérenger et Roscelin. Saint Anselme, esprit original, trouva déjà le fameux argument de Descartes pour l'existence de Dieu : Si Dieu n'existait pas, je ne pourrais le concevoir (2). Ce fut pour lui une grande joie d'avoir fait cette découverte après une longue insomnie. Il inscrivit sur son livre. L'insensé a dit : Il n'y a pas de Dieu. Un moine osa trouver la preuve fai-

(1) Saint Anselme parle « de ces hérétiques dialecticiens qui ne font consister les substances essentielles que dans la parole, qui ne conçoivent la couleur que dans un corps, la sagesse que dans une âme. » De fide Trinitatis, c. 2.

(2) Proslogium, c. 2.

ble, et intituler sa réponse : *Petit livre pour l'insensé* (1). Ces premiers combats n'étaient que des préludes. Grégoire VII défendit qu'on inquiétât Bérenger (2). C'était alors la querelle des investitures, la lutte matérielle, la guerre contre l'Empereur. Une autre lutte allait commencer, bien plus grave, dans la sphère de l'intelligence, lorsque la question descendrait de la politique à la théologie, à la morale, et que la moralité même du christianisme serait mise en question. Ainsi Pélage vint après Arius, Abailard après Bérenger.

L'église semblait paisible. L'école de Laon et celle de Paris étaient occupées par deux élèves de saint Anselme de Kenterbury, Anselme de Laon et Guillaume de Champeaux. Cependant, de grands signes apparaissaient : les Vaudois avaient traduit la Bible en langue vulgaire (3), les Institutes furent aussi traduites (4); le droit fut enseigné en face de la théologie, à Orléans et à An-

(1) *Libellus pro insipiente.*

(2) *Greg. epist. Spicileg. d'Achery, ed. 2, t. III, p. 413.* Les partisans de l'Empereur accusèrent Grégoire d'avoir ordonné un jeûne aux cardinaux, pour obtenir de Dieu qu'il montrât qui avait raison sur le corps du Christ, Bérenger, ou l'église romaine ? *Quis rectius sentiret de corpore Domini, romanave ecclesia, an Berengarius ? Ecardi corpus histor. medii ævi, t. II, p. 170.*

(3) *Voy. Histoire littéraire de France.*

(4) *Ibidem.*



gers (1). L'existence seule de l'école de Paris était une nouveauté et un danger immenses. Les idées, jusque-là dispersées, surveillées dans les diverses écoles ecclésiastiques, allaient converger vers un centre. Ce grand nom d'*Université* commençait dans la capitale de la France, au moment où l'universalité de la langue française semblait presque accomplie. Les conquêtes des Normands, la première croisade, l'avaient porté partout, ce puissant idiôme philosophique, en Angleterre, en Sicile, à Jérusalem. Cette circonstance seule donnait à la France, à la France centrale, à Paris, une force immense d'attraction. Le français de Paris devint peu à peu proverbial (2). La féodalité avait trouvé dans la ville royale son centre politique; cette ville allait devenir la capitale de la pensée humaine.

Celui qui commença cette révolution n'était pas un prêtre; c'était un beau jeune homme (3), brillant, aimable, de noble race (4). Personne ne

(1) *Ibidem*, et Savigny, *Geschichte des Roemischen Rechts im Mittelalter*, 1822, b. III p. 369.

(2) Chaucer dit d'une abbesse anglaise de haut parage : « Elle parlait français parfaitement, et gracieusement comme on l'enseigne à Stratford-Athbow, car pour le français de Paris, elle n'en savait rien. » For french of Paris, was to hir un-know.—Cité par Aug. Thierry, t. IV, p. 409.

(3) *Epistola I, Heloisæ ad Abel.* (Abel. et Hel. opera, edit. Duchesne) : Quod enim bonum animi vel corporis tuam non exornabat adolescentiam? — *Abelardi Liber Calamitatum mearum*, p. 10 et *Juventutis et formæ gratiâ.*

(4) Il était fils aîné, et renonça à son droit d'aînesse.

faisait comme lui des vers d'amour en langue vulgaire ; il les chantait lui-même (1). Avec cela , une érudition extraordinaire pour le temps : lui seul alors savait le grec et l'hébreu. Peut-être avait-il fréquenté les écoles juives (il y en avait plusieurs dans le midi), ou les rabbins de Troyes, de Vitry ou d'Orléans. Il y avait alors deux écoles principales à Paris , la vieille école épiscopale du parvis Notre-Dame, et celle de Sainte-Geneviève, sur la montagne , où brillait Guillaume de Champeaux. Abailard vint s'asseoir parmi ses élèves , lui soumit des doutes , l'embarrassa , se joua de lui , et le condamna au silence. Il en eût fait autant d'Anselme de Laon , si le professeur , qui était évêque , ne l'eût chassé de son diocèse. Ainsi allait ce chevalier errant de la dialectique, démon-

(1) Abel, liber calam. , p. 12. Jam (à l'époque de son amour) si qua invenire licebat carmina, erant amatoria, non philosophiæ secreta. Quorum etiam carminum pleraque adhuc in multis, sicut et ipse nosti, frequentantur et decantantur regionibus, ab his maxime quos vita simul oblectabat. — Heloisæ epist. Ia : Duo autem, factor, tibi specialiter inerant quibus feminarum quarumlibet animos statim allicere poteras; dictandi videlicet, et cantandi gratia. Quæ cæteros minimè philosophos assecutos esse novimus. Quibus quidem quasi ludo quodam laborem exercitii recreans philosophici, pleraque amatorio metro vel rhythmo composita reliquisti carmina, quæ præ nimia suavitate tam dictaminis quam cantûs sæpius frequentata, tuum in ore omnium nomen incessanter tenebant : ut etiam illiteratos melodiæ dulcedo tui non sineret immemores esse. Atque hinc maxime in amorem tuum femine suspirabant. Et cum horum pars maxima carminum nostros de cantaret amores, multis me regionibus brevi tempore nunciavit, et multarum in me feminarum accendit invidiam.

tant les plus fameux champions. Il dit lui-même qu'il n'avait renoncé à l'autre escrime, à celle des tournois, que par amour pour les combats de la parole (1). Vainqueur dès-lors et sans rival, il enseigna à Paris et à Melun, où résidait Louis-Je-Gros, et où les seigneurs commençaient à venir en foule. Ces chevaliers encourageaient (2) un homme de leur ordre qui avait battu les prêtres sur leur propre terrain, et qui réduisait au silence les plus suffisans des clercs.

Les prodigieux succès d'Abailard s'expliquent aisément. Il semblait que pour la première fois l'on entendait une voix libre, une voix humaine. Tout ce qui s'était produit dans la forme lourde et dogmatique de l'enseignement clérical, sous la rude enveloppe du latin du moyen-âge, apparut dans l'élégance antique, qu'Abailard avait retrouvée. Le hardi jeune homme simplifiait, expliquait, popularisait, humanisait. A peine laissait-il quelque chose d'obscur et de divin dans les plus formidables mystères. Il semblait que jusque-là l'église eût bégayé, et qu'Abailard parlait.

(1) Liber calam., p. 4. Et quoniam dialecticorum rationum armaturam omnibus philosophiis documentis prætulī, his armis alia commutavi et trophæis bellorum conflictus prætulī disputationum. Præindè diversas disputando perambulans provincias.... — On voit par une autre de ses lettres qu'il avait d'abord étudié les lois.

(2) Liber calam., p. 5. Quoniam de potentibus terræ nonnullos ibidem habebat (Guillelmus Campellensis) æmulos, fretus eorum auxillo, voti mei compos extiti.

Tout devenait doux et facile ; il traitait poliment la religion , la maniait doucement, mais elle lui fondait dans la main. Rien n'embarrassait ce beau diseur ; il ramenait la religion à la philosophie , la morale à l'humanité. *Le crime n'est pas dans l'acte, disait-il, mais dans l'intention* (1), dans la conscience. Ainsi plus de péché d'habitude ni d'ignorance. *Ceux-là même n'ont pas péché qui ont crucifié Jésus, sans savoir qu'il fût le Sauveur* (2). Qu'est-ce que le péché originel ? *Moins un péché qu'une peine* (3). Mais alors pourquoi la Rédemption, la Passion, s'il n'y a pas eu péché ? *C'est un acte de pur amour. Dieu a voulu substi-*

(1) P. Abelardi Ethica, seu liber dictus *Scito te ipsum* ( apud Bern. Pezii Thesaur. anecdotorum, pars 2a, p. 627 ) : ... Operationem peccati nihil addere ad reatum. — Nihil animam, nisi quod ipsius est, coinquinat : hoc est consensus, quem solummodo peccatum esse diximus. P. 638, — Voyez aussi p. 652. — Commentar. in Epist. ad Roman. ( ap. Abel. et Hel. opera, p. 522 ) : Opera indifferentia sunt in se, scilicet nec bona nec mala, sive remuneratione digna, videntur, nisi secundum radicem intentionis, quæ est arbor bonum vel malum proferens fructum.

(2) Ibid., p. 655 : Non possumus dicere martyrum vel Christi persecutores ( quum placere Deo crederent ), in hoc peccasse. — Il faut donc croire, ajoute-t-il, que Dieu ne les a punis que temporairement, et seulement pour l'exemple.

(3) Ibid., 654 : Cum parvulos originale peccatum dicimus habere, vel nos omnes in Adam peccasse, tale est, ac si diceretur à peccato illius originem nostræ pœnæ vel damnationis sententiam incurrisse. Voy. aussi Commentar. in Apistol. ad Roman. ( Abel. et Hel. opera, p. 598. ) « Mais Dieu punit donc des innocens ? Cela est juste et atroce. — Peut-être, répond-il, cela ne l'est-il pas en Dieu. » Ibid.

*tuer la loi de l'amour à celle de la crainte* (1).

Qu'est-ce que le péché ? ce n'est pas le plaisir, mais le mépris de Dieu (2). L'intention est tout, l'acte n'est rien. Doctrine glissante, qui demande des esprits éclairés et sincères. On sait comment les jésuites en ont abusé au dix-septième siècle ; combien était-elle plus dangereuse dans l'ignorance et la grossièreté du douzième ?

Cette philosophie circula rapidement : elle passa en un instant la mer et les Alpes (3) ; elle descendit dans tous les rangs. Les laïques se mirent à parler des choses saintes. Partout, non plus seulement dans les écoles, mais sur les places, dans les carrefours, grands et petits, hommes et

(1) Commentar. in Epist. ad Rom., p. 550-553 : *Redemptio itaque nostra est illa summa in nobis per passionem Christi dilectio... ut amore ejus potius quam timore cuncta impleamus.* — « En effet, qu'est-ce donc que Jésus-Christ serait venu racheter ? Ce ne peut être que les élus. — Et alors, à quoi bon ? » Ibid. — Saint Bernard lui adresse sur cette erreur une véhémence invective. ( S. Bernardi opera, ed. Mabillon, 1690, t. I, p. 650 et 655. )

(2) Ethica, ap. B. Peziith., t. III, p. 627 : *Peccatum contemptus Creatoris est.* — Voy. aussi p. 638. — Abailard, dans son Ethique (p. 632, etc.), emploie le mot *voluntas* dans le sens de *désir*. Il est vrai, la volonté (*consensus*) du désir ; mais la seule confusion des termes a dû souvent produire une dangereuse équivoque. Dans le Commentaire sur l'Épître aux Romains, il prend *voluntas* pour *volonté*.

(3) Guill. de S. Théodor. epist. ad S. Bern. ( ap. S. Bernardi opera, t. I, p. 302 ) : *Libri ejus transeunt maria, transvolant Alpes.* — Saint Bernard écrit en 1140, aux cardinaux de Rome : *Legite, si placet, librum Petri Abelardi, quem dicit Theologiæ ; ad manum enim est, cum, sicut gloriatur, à pluribus lectitetur in Curia.*

femmes, discouraient sur les plus graves mystères (1). Le tabernacle était comme forcé; le saint des saints traînait dans la rue. Les simples étaient ébranlés, les saints chancelaient, l'église se taisait.

Il y allait pourtant du christianisme tout entier : il était attaqué par la base. Si le péché originel n'était plus un péché, mais une peine, cette peine était injuste, et la rédemption inutile. Abailard se défendait d'une telle conclusion ; mais il justifiait le christianisme par de si faibles argumens, qu'il l'ébranlait plutôt davantage en déclarant qu'il ne savait pas de meilleures réponses. Il se laissait pousser à l'absurde, et puis il alléguait l'autorité et la foi.

Ainsi l'homme n'était plus coupable, la chair était justifiée, réhabilitée. Tant de souffrances, par lesquelles les hommes s'étaient immolés, elles étaient superflues. Que devenaient tant de martyrs volontaires, tant de jeûnes et de macérations, et les veilles des moines, et les tribulations des solitaires, tant de larmes versées devant Dieu ? Vanité, dérision. Ce Dieu, était un Dieu aimable et facile, qui n'avait que faire de tout cela.

(1) Les évêques de France écrivaient au pape, en 1140 : *Cùm per totam ferè Galliam, in civitatibus, vicis et castellis, à scholaribus, non solum inter scholas, sed etiam triviatim; nec à litteratis aut provecitis tantùm, sed à pueris et simplicibus, aut certe stultis, de S. Trinitate, quæ Deus es disputaretur.... S. Bernardi opera, I, 309. — S. Bern. epist. 88 ad Cardinales : Irridetur simplicium fides, eviscerantur arcana Dei, quæstiones de altissimis rebus temerariè ventilantur.*

L'église était alors sous la domination d'un moine, d'un simple abbé de Clairvaux, de saint Bernard. Il était noble, comme Abailard. Originaire de la haute Bourgogne (1), du pays de Bossuet et de Buffon, il avait été élevé dans cette puissante maison de Citeaux, sœur et rivale de Cluny, qui donna tant de prédicateurs illustres, et qui fit, un demi-siècle après, la croisade des Albigeois. Mais saint Bernard trouva Citeaux trop splendide et trop riche; il descendit dans la pauvre Champagne et fonda le monastère de Clairvaux dans la *vallée d'Absinthe* (2). Là, il put mener à son gré cette vie de douleurs, qu'il lui fallait. Rien ne l'en arracha; jamais il ne voulut entendre à être autre chose qu'un moine. Il eût pu devenir archevêque et pape. Forcé de répondre à tous les rois qui le consultaient, il se trouva tout puissant malgré lui, et condamné à gouverner l'Europe. Une lettre de saint Bernard fit sortir de la Champagne l'armée du roi de France (3). Lorsque le schisme éclata par l'élévation simultanée d'Innocent II et d'Anaclet, saint Bernard fut chargé par l'église de France de choisir, et

(1) Sa mère était de Montbar, du pays de Buffon. Montbar n'est pas loin de Dijon, la patrie de Bossuet.

(2) Neander, Heilige Bernhard und sein Zeitalter, p. 7.

(3) Arnald. de Bonneval, vita S. Bern., l. IV, c. 3. — Chronic. Turon., ap. Scr. Fr. XII, 473. — Voy. S. Bern., epist. 220, 221, 226. (S. Bernardi opera, edit. Mabillon, 1690, fol<sup>o</sup>, p. 203-210.)

et choisit Innocent (1). L'Angleterre et l'Italie résistaient : l'abbé de Clairvaux dit un mot au roi d'Angleterre ; puis, prenant le pape par la main , il le mena par toutes les villes d'Italie qui le reçurent à genoux. On s'étouffait pour toucher le saint, on s'arrachait un fil de sa robe ; toute sa route était tracée par des miracles.

Mais ce n'étaient pas là ses plus grandes affaires ; ses lettres nous l'apprennent. Il se prêtait au monde, et ne s'y donnait pas : son amour et son trésor étaient ailleurs. Il écrivait dix lignes au roi d'Angleterre, et dix pages à un pauvre moine. Homme de vie intérieure, d'oraison et de sacrifice, personne, au milieu du bruit, ne sut mieux s'isoler. Les sens ne lui disaient plus rien du monde. Il marcha, dit son biographe, tout un jour le long du lac de Lausanne, et le soir demanda où était le lac. Il buvait de l'huile pour de l'eau, prenait du sang cru pour du beurre (2). Il vomissait presque tout aliment. C'est de la Bible qu'il se nourrissait ; et il se désaltérait de l'Évangile. A peine pouvait-il se tenir debout, et il trouva des forces pour prêcher la croisade à cent mille hommes. C'était un esprit plutôt qu'un homme qu'on croyait voir, quand il paraissait ainsi devant la foule, avec sa barbe rousse et blan-

(1) Voy. sur cette affaire les lettres de saint Bernard aux villes d'Italie ( à Gènes, à Pise, à Milan, etc. ), à l'Impératrice, au Roi d'Angleterre et à l'Empereur, p. 138 sqq.

(2) Guillelm. de S. Theodorico, l. I, c. 7. l. III, c. 2.



che, ses blonds et blancs cheveux ; maigre et faible, à peine un peu de vie aux joues, et cette finesse, cette transparence singulière de teint que nous avons admirée dans Byron (1). Ses prédications étaient terribles ; les mères en éloignaient leurs fils, les femmes leurs maris (2) ; ils l'auraient tous suivi aux monastères. Pour lui, quand il avait jeté le souffle de vie sur cette multitude, il retournait vite à Clairvaux, rebâtissait près du couvent sa petite loge de ramée et de feuilles (3), et calmait un peu dans l'explication du Cantique des antiques qui l'occupa toute sa vie, son âme malade d'amour (4).

Qu'on songe avec quelle douleur un tel homme dut apprendre les progrès d'Abailard, les envahissemens de la logique sur la religion, la prosaïque victoire du raisonnement sur la foi, la flamme

(1) Ibid., l. III, c. 1.—Odo de Diogilo, ap. Scr. R. Fr. XII, 92 : —Gaufridus, c. I, in oper. S. Bern., t. II, p. 1117 : *Subtilissima cutis in genis modicè rubens.*

(2) Ibid., l. I, c. 3.

(3) Arnald. de Bonneval, l. II, c. 6. — Guill. de S. Theod., l. I, c. 4. « Jusqu'ici tout ce qu'il a lu dans les Saintes Ecritures, et ce qu'il y sent spirituellement, lui est venu en méditant et en priant dans les champs et dans les forêts, et il a coutume de dire en plaisantant à ses amis, qu'il n'a jamais eu en cela d'autres maîtres que les chênes et les hêtres. » — Saint Bernard écrit à un certain Murchach qu'il engage à se faire moine : « *Experto crede : aliquid amplius in silvis invenies quàm in libris. Ligna et lapides docebunt te quod à magistris audire non possis.... An non montes stillant dulcedinem, et colles fluunt lac et mel, et valles abundant frumento ?* » Opera, t. I, p. 110.

(4) Arnald. de Bon. Vall., l. II, c. 6.

du sacrifice s'éteignant dans le monde.... C'était lui arracher son Dieu !

Saint Bernard n'était pas un logicien comparable à son rival; mais celui-ci travaillait lui-même à sa propre ruine. Il se chargeait de tirer les conséquences de sa doctrine, et l'appliquait dans sa conduite. Il était parvenu à cet excès de prospérité où l'insatiation commune nous jette dans quelque grande faute. Tout lui réussissait. Les hommes s'étaient tu devant lui; les femmes regardaient toutes avec amour un jeune homme aimable et invincible, beau de figure et tout puissant d'esprit, trainant après soi tout le peuple. « J'en étais venu au point, dit-il, que quelque femme que j'honorasse de mon amour, je n'avais à craindre aucun refus. (1). » Rousseau dit précisément le même mot en racontant dans ses *Confessions* le succès de la *Nouvelle Héloïse*.

L'Héloïse du douzième siècle était nièce du chanoine Fulbert. Toute jeune, belle, savante, déjà célèbre (2), elle fut confiée par son oncle aux leçons d'Abailard qui la séduisit. Cette faute n'eut pas même l'amour pour excuse. Ce fut froi-

(1) Abel. liber. Calamit. mear. , p. 10 : « Tanti quippè tunc nominis eram, et juventutis et formæ gratiam præminebam, ut quamcumque feminarum nostro dignaror amore , nullam vererer repulsam. »

(2) Id. ibid. : « Quæ cum per faciem non esset infima, per abundantiam litterarum erat suprema. Nam quò bonum hoc, litteratorie scilicet scientiæ, in mulieribus est rarius, eò amplius puellam commendabat, et in toto regno nominatissimam fecerat. »

dement, de propos délibéré, par passe-temps, qu'Abailard trompa la confiance de Fulbert. (1). On sait qu'il en fut cruellement puni. Il renonça au monde, et se fit bénédictin à Saint-Denis [vers 1119]. Les persécutions ecclésiastiques vinrent l'y chercher. Mais il n'y trouva pas le repos. L'archevêque de Reims, ami de saint Bernard, assembla contre lui un concile à Soissons. Abailard faillit y être lapidé par le peuple; il eut peur, pleura beaucoup, brûla ses livres et dit ce qu'on voulut. Il fut condamné sans être examiné. Ses ennemis prétendirent qu'il suffisait qu'il eût enseigné sans l'autorisation de l'église (2).

Enfermé à Saint-Médard de Soissons, puis réfugié à Saint-Denis, il fut obligé de fuir cet asile. Il s'était avisé de douter que saint Denis l'aréopagite fût jamais venu en France. Toucher à cette légende, c'était s'attaquer à la religion de la monarchie (3). La cour qui le soutenait, l'abandonna dès lors. Il se sauva sur les terres du comte de Champagne, se cacha dans un lieu désert, sur l'Ardusson, à deux lieues de Nogent. Devenu pauvre alors, et n'ayant qu'un clerc avec lui, il se

(1) Héloïse lui écrit : *Concupiscentia te mihi potius quam amicitia sociavit, libidinis ardor potius quam amor.*

(2) *Voy. Liber Calamitatum*, p. 20, 21, Gaufred. Claravall., l. III, c. 5.

(3) Il voulut aussi réformer les mœurs du couvent. Cela déplut à la cour, dit-il lui-même. « *Sciebam in hoc regii consilli esse, ut quò minus regularis abbatia illa esset, magis regi esset subjecta et utilis, quantum videlicet ad lucra temporalia.* » *Liber calamit.*, p. 27.

bâtit de roseaux une cabane, et un oratoire en l'honneur de la Trinité, qu'on l'accusait de nier. Il nomma cet ermitage le Consolateur, le Paraclet. Mais ses disciples ayant appris où il était, affluèrent autour de lui ; ils construisirent des cabanes(1), une ville s'éleva dans le désert, à la science, à la liberté ; il fallut bien qu'il remontât en chaire et recommençât d'enseigner. Mais on le força encore de se taire, et d'accepter le prieuré de Saint-Gildas, dans la Bretagne bretonnante, dont il n'entendait pas la langue. C'était son sort de ne trouver aucun repos. Ses moines bretons, qu'il voulait reformer, essayèrent de l'empoisonner dans le calice. Dès-lors, l'infortuné mena une vie errante, et songea même, dit-on, à se réfugier en terre infidèle. Auparavant, il voulut pourtant se mesurer un fois avec le terrible adversaire qui le poursuivait partout de son zèle et de sa sainteté. A l'instigation d'Arnaldo de Brescia, il demanda à saint Bernard un duel logique par-devant le concile de Sens. Le roi, les comtes de Champagne et de Nevers, une foule d'évêques devaient assister et juger des coups. Saint Bernard y vint avec répugnance (2), sentant son infériorité. Mais les menaces du peuple et la pusillanimité

(1) Liber calamit., p. 28 : Cœperunt indique concurrere et relic-tis civitatibus et castellis solitudinem inhabitare, etc.

(2) S. Bern. epist. 189 : Abnui, tùm quia puer sum, et ille vir bel-lator ab adolescentiâ : tùm quia judicarem indignum rationem fidei humanis committi rationculis agendam. »

de son rival le tirèrent d'affaire. Abailard n'osa se défendre, et se contenta d'en appeler au pape. Innocent II devait tout à saint Bernard, et il haïssait Abailard dans son disciple Arnaldo de Brescio (1), qui courait alors l'Italie, et appelait les villes à la liberté. Il ordonna d'enfermer Abailard. Celui-ci l'avait prévenu en se réfugiant de lui-même au monastère de Cluny. L'abbé Pierre-le-Vénéérable répondit d'Abailard; il y mourut au bout de deux ans.

Telle fut la fin du restaurateur de la philosophie au moyen-âge, fils de Pélage, père de Descartes, et Breton comme eux. Sous un autre point de vue, il peut passer pour le précurseur de l'é-

(1) S. Bern. epist. ad Papam, p. 182 : *Procedit Goliath (Abælardus)..... antecedente quoque ipsum ejus armigero, Arnaldo de Brixia. Squama squamæ conjungitur, et nec spiraculum incedit per eas. Si quidem sibilavit apis, quæ erat in Francia, api de Italia, et venerunt in unum adversus Dominum. — Epist. ad episc. Constant., p. 187 : Utinam tam sanæ esset doctrine quàm dustrictæ est vitæ ! Et si vultis scire, homo est neque manducans, neque bibens, solo cum diabolo esuriens et sitiens sanguinem animarum. — Epist. ad Guid., p. 188 : Cui caput columbæ, cauda scorpionis est ; quem Brixia evomit, Roma exhorruit, Francia repulit, Germania abominatur, Italia non vult recipere.—Il avait eu aussi pour maître Pierre de Bruis. Buleus, *Mist. Universit. Paris.*, II, 155. Platina dit qu'on ne sait s'il fut prêtre, moine, ou ermite. — Trithemius rapporte qu'il disait en chaire, en s'adressant aux cardinaux : « Scio quòd me brevi clam occiditis?... Ego testem invoco cælum et terram quòd annuncia-verim vobis ea quæ mihi Dominus præcepit. Vos autem contemnitis me et creatorem vestrum. Nec mirum si hominem me peccatorem vobis veritatem annunciantem morti tradituri estis, cum etiam si S. Petrus hodiè resurgeret, et vitia vestra quæ nimis multiplicata sunt, reprehenderet, ei minimè parceretis. » *Ibid.* 106.*

cole *humaine et sentimentale*, qui s'est reproduite dans Fénelon et Rousseau. On sait que Bossuet, dans sa querelle avec Fénelon, lisait assidûment saint Bernard. Quant à Rousseau, pour le rapprocher d'Abailard, il faut considérer en celui-ci ses deux disciples, Arnaldo et Héloïse, le républicanisme classique et l'éloquence passionnée. Dans Arnaldo est le germe du *Contrat social*, et dans les lettres de l'ancienne *Héloïse*, on entrevoit la *Nouvelle*.

Il n'est pas de souvenir plus populaire en France que celui de l'amante d'Abailard. Ce peuple si oublieux, en qui la trace du moyen-âge se trouve si complètement effacée; ce peuple qui se souvient des dieux de la Grèce plus que de nos saints nationaux, il n'a pas oublié Héloïse. Il visite encore le gracieux monument qui réunit les deux époux (1), avec autant d'intérêt que si leur tombe eût été creusée d'hier. C'est la seule qui ait survécu de toutes nos légendes d'amour.

La chute de l'homme fit la grandeur de la femme : sans le malheur d'Abailard, Héloïse eût été ignorée; elle fût restée obscure et dans l'ombre ; elle n'eût voulu d'autre gloire que celle de son époux. A l'époque de leur séparation, il lui fit prendre le voile, et lui bâtit le Paraclet, dont elle devint abbesse. Elle y tint une grande école de théologie, de grec et d'hébreu. Plusieurs mo-

(1) A Paris, au cimetière de l'Est.

nastères semblables s'élevèrent autour , et quelques années après la mort d'Abailard, Héloïse fut déclarée chef d'ordre par le pape. Mais sa gloire est dans son amour si constant et si désintéressé , auquel la froideur et la dureté d'Abailard prêtent un nouvel éclat. Comparons le langage des deux amans.

« Fulbert, dit Abailard, la livra sans réserve à ma direction, afin qu'à mon retour des écoles je m'occupasse de l'instruire, et que si je la trouvais négligente , je la châtiasse sévèrement. N'était-ce pas donner pleine licence à mes désirs ? de sorte que si je ne réussissais pas par les caresses , j'en vinsse à bout par les menaces et les coups (1). »

Cette lâche brutalité d'un pédant du douzième siècle fait un étrange contraste avec l'exaltation et le désintéressement des sentimens exprimés par Héloïse : « Dieu le sait ! en toi, je ne cherchai que toi ! rien de toi , mais toi-même , tel fut l'unique objet de mon désir. Je n'ambitionnai nul avantage , pas même le lien de l'hyménée ; je ne songai, tu ne l'ignores pas, à satisfaire ni mes volontés, ni mes voluptés, mais les tiennes. Si le nom d'é-

(1) Abel. liber calamit.. p. 11 : Eam totam magisterio nostro commisit, ut quoties mihi à scholis reverso vacaret, ei docendæ operam darem, et eam , si negligentem sentirem, vehementer constringerem.—Qui cùm eam mihi non solùm docendam, verùm etiam vehementer constringendam traderet, quid aliud agebat, quam ut votis meis licentiam penitùs daret, et occasionem, etiam si nollemus offerret: ut quam videlicet blanditiis nun possem, minis et verberibus faciliùs flecterem.

pouse est plus saint, je trouvais plus doux celui de ta maîtresse, celui (ne te fâche point) de ta concubine (*concupinæ vel scorti*). Plus je m'humiliais pour toi, plus j'espérais gagner dans ton cœur (1). Oui! quand le maître du monde, quand l'Empereur eût voulu m'honorer du nom de son épouse, j'aurais mieux aimé être appelée ta maîtresse que sa femme et son impératrice (*tua dici meretrix, quàm illius imperatrix*) (2). » Elle explique d'une manière singulière pourquoi elle refusa long-temps d'être la femme d'Abailard : « N'eût-ce pas été chose messéante et déplorable, que celui que la nature avait créé pour tous, une femme se l'appropriât et le prit pour elle seule.... Quel esprit tendu aux méditations de la philosophie ou des choses sacrées, endurerait les cris des enfans, les bavardages des nourrices, le trouble et le tumulte des serviteurs et des servantes (3)? »

La forme seule des lettres d'Abailard et d'Héloïse indique combien la passion d'Héloïse obtenait peu de retour. Il divise et subdivise les lettres de son amante ; il y répond avec méthode et par chapitre. Il intitule les siennes : « A l'épouse de Christ, l'esclave de Christ. » Ou bien : « A sa chère sœur en Christ, Abailard, son frère en Christ (4). » Le ton d'Héloïse est tout au-

(1) *Heloissæ epist.* 1, p. 45.

(2) *Ibid.*

(3) C'est Abailard qui rapporte ces paroles, *Calamit.*, p. 15.

(4) *Heloissæ dilectissimæ sorori suæ in Christo, Abailardus frater ejus in ipso.*



tre : « A son maître, non, à son père; à son époux, non, à son frère, sa servante, son épouse, non, sa fille, sa sœur; à Abailard Héloïse (1)! » La passion lui arrache des mots qui sortent tout-à-fait de la réserve religieuse du douzième siècle. « Dans toute situation de ma vie, Dieu le sait, je crains de t'offenser plus que Dieu même; je désire te plaire plus qu'à lui. C'est ta volonté, et non l'amour divin, qui m'a conduite à revêtir l'habit religieux (2). » Elle répéta ces étranges paroles à l'autel même. Au moment de prendre le voile, elle prononça les vers de Cornélie dans Lucain : « O le plus grand des hommes, ô mon époux, si digne d'un plus noble hyménée ! Faut-il que l'insolente fortune ait pu quelque chose sur cette tête illustre ? C'est mon crime, je t'épousai pour ta ruine ! je l'expierai du moins ! accepte cette immolation volontaire (3) ! »

Cet idéal de l'amour pur et désintéressé, Abai-

(1) *Domino suo, imo patri; conjugii suo, imo fratri; ancilla sua, imo filia: ipsius uxor, imo soror; Abailardo Heloissa. Epist. 1.*

(2) *Heloiss. epist. 2, p. 60: In omni (Deus scit!) vitæ meæ statu, te magis adhuc offendere quam Deum vereor; tibi placere amplius quam ipsi appeto. Tua me ad religionis habitum jussio, non divina traxit dilectio.*

(3) *Lucan., l. VIII:*

. . . . . O maxime conjux!  
O thalamis indigne meis ! hoc juris habebat  
In tantum fortuna caput ! Cur impia nupsi,  
Si miserum factura sui ? Nunc accipe pœnas,  
Sed quas spontè luam.

lard, avant les mystiques, avant Fénelon, l'avait posé dans ses écrits comme la fin de l'âme religieuse (1). La femme s'y éleva pour la première fois dans les écrits d'Héloïse, en le rapportant encore, il est vrai, à l'homme, à son époux, à son dieu visible. Héloïse devait revivre sous une forme spiritualiste en sainte Catherine et sainte Thérèse, qui choisirent plus haut leur époux.

La restauration de la femme qui avait commencé avec le christianisme, eut lieu principalement au douzième siècle. Esclave dans l'Orient, enfermée encore dans le gynécée grec, émancipée par la jurisprudence impériale, elle fut reconnue par la nouvelle religion pour l'égale de l'homme. Toutefois le Christianisme, à peine affranchi de la sensualité payenne, craignait toujours la femme et s'en défiait. Il se connaissait faible et tendre. Il la repoussait d'autant plus qu'il sympathisait de cœur avec elle. De là, ces expressions dures, méprisantes même, par lesquelles il s'efforce de se prémunir. La femme est communément désignée dans les écrivains ecclésiastiques et dans les capitulaires par ce mot dégradant, mais profond : *Vas infirmius*. Quand Grégoire VII voulut affranchir le clergé de son double lien, la femme et la terre, il y eut un nouveau déchainement contre cette dangereuse Eve, dont la séduction a perdu Adam, et qui le poursuit toujours dans ses fils.

(1) Comment. in epist. ad Romanos, p. 623.

reposaient ensemble autour de lui (1). Les railleries amères de ses ennemis, les désordres même auxquels ces réunions donnaient lieu, rien ne rebutait le charitable et courageux Breton. Il couvrait tout du large manteau de la grâce.

La grâce prévalant sur la loi, il se fit insensiblement une grande révolution religieuse. Dieu changea de sexe, pour ainsi dire. La Vierge devint le dieu du monde; elle envahit presque tous les temples et tous les autels. La piété se tourna en enthousiasme de galanterie chevaleresque. La mère de Dieu fut proclamée pure et sans tache. L'église mystique de Lyon célébra la fête de l'immaculée conception [1134] (2), exaltant ainsi

(1) Lettre de Marbodius, évêque de Rennes, à Robert d'Arbrissel : « Mulierum cohabitationem, in quo genere quondam peccasti, dicaris plus amare... Has ergo non solum communi mansâ per diem, sed et communi occubitu per noctem digeris, ut referunt, accubante simul et discipulorum grege, ut inter utrosque medius jaceas, utriusque sexui vigiliarum et somni leges præfigas. » De Morice, I, 499. « Foeminarum quasdam, ut dicitur, nimis familiariter tecum habitare permittis et cum ipsis etiam et inter ipsas noctu frequenter eubare non erubescis. Hoc si modo agis, vel aliquando egisti. novum et inauditum, sed infructuosum martyrii genus invenisti.... Mulierum quibusdam, sicut famâ sparsit, et nos antè diximus, sæpe privatim loqueris et earum accubitu novo martyrii genere cruciaris. » Lettre de Geoffroi, abbé de Vendôme, à Robert d'Arbrissel, publiée par le P. Sirmond. (Daru, Histoire de Bretagne, I, 330) : « Taceo de juvenculis quas sine examine religionem professas, mutata veste, per diversas cellulas pristinâ inclusisti. Hujus igitur facti temeritatem miserabilis exitus probat; aliæ enim, urgente partu, fractis ergastulis, elapsæ sunt; aliæ in ipsis ergastulis pepererunt. » Clypeus nascentis ordinis Fontebaldensis, t. I, p. 69.

(2) Cette fête, selon quelques écrivains, aurait existé en Normandie

l'idéal de la pureté maternelle, précisément à l'époque où Héloïse exprimait dans ses fameuses lettres le pur désintéressement de l'amour.

La femme régna dans le ciel, elle régna sur la terre. Nous la voyons intervenir dans les choses de ce monde et les diriger. Bertrade de Montfort gouverne à la fois son premier époux Foulques d'Anjou, et le second Philippe I<sup>er</sup>, roi de France. Le premier, exclus de son lit, se trouve trop heureux, de s'asseoir sur l'escabeau de ses pieds (1). Louis VII date ses actes du couronnement de sa femme Adèle (2). Les femmes, juges naturels des combats de poésie et des cours d'amour, siègent aussi comme juges, à l'égal de leurs maris, dans les affaires sérieuses. Le roi de France reconnaît expressément ce droit (3). Nous verrons

dès l'an 1072, sous le nom de la Fête aux Normands. Gilbert, Description de la cathédrale de Rouen. Dom Pommeraye, Histoire de la cathédrale de Rouen.

(1) Vit. Lud. Gross., ap. Scr. fr. XII, 31 : *Licet thero tuncinò repudiatum, ità mollificaverat, ut..., scabello pedum ejus sapiùs residens, ac si præstigio fieret, voluntati ejus omninò obsequeretur.*

(2) Chart. ann. 1115, pro Bellov., ap. Guizot, V, 323 : « Si quelque plainte est portée devant lui ou devant son épouse... — La septième année de notre règne, et le premier de celui de la reine Adèle. » — Adèle prit la croix avec son mari. Odo de Diog., ap. Scr. fr. XII, 94. — Philippe-Auguste, à son départ pour la croisade, lui laissa la régence.

(3) En 1134, Ermengarde de Narbonne succédant à son frère, demande et obtient de Louis-le-Jeune l'autorisation de juger, chose interdite aux femmes par Constantin, lib. 21 de procur., et Justinien, lib. ult. de rec. et arbitr., ainsi que dans le Digeste, lib. XII,

Alix de Montmorency conduire une armée à son époux, le fameux Simon de Montfort.

Exclues jusque-là des successions par la barbarie féodale, les femmes y rentrent partout dans la première moitié du douzième siècle : en Angleterre, en Castille, en Aragon, à Jérusalem, en Bourgogne, en Flandre, Hainaut, Vermandois, en Aquitaine, Provence et bas Languedoc. La rapide extinction des mâles, l'adoucissement des mœurs et le progrès de l'équité, rouvrent les héritages aux femmes. Elles portent avec elles les souverainetés dans des maisons étrangères; elles mêlent le monde, elles accélèrent l'agglomération des états et préparent la centralisation des grandes monarchies.

Une seule, entre les maisons royales, celle des Capets, ne reconnut point le droit des femmes; elle resta à l'abri des mutations qui transféraient les autres états d'une dynastie à une autre. Elle reçut, et elle ne donna point. Des reines étrangères purent venir, l'élément féminin, l'élément mobile put s'y renouveler; l'élément mâle n'y vint point du dehors, il y resta le même, et avec lui l'identité d'esprit, la perpétuité des tradi-

§ 2 de Judic., l. II, de Regul. juris. Voy. dans Duchesne, t. IV, la réponse du roi..... « Apud vos deciduntur negotia legibus imperatorum; benignior longè est consuetudo regni nostri, ubi si melior sexus defuerit, mulieribus succedere et hæreditatem administrare conceditur. »

tions (1). Cette fixité de la dynastie est une des choses qui ont le plus contribué à garantir l'unité, la personnalité de notre mobile patrie.

Le caractère commun de la période qui suit la Croisade, et que nous venons de parcourir dans ce chapitre, c'est une tentative d'affranchissement. La Croisade, dans son mouvement immense, avait été une occasion, une impulsion. L'occasion venue, la tentative eut lieu : affranchissement du peuple dans les communes, affranchissement de la femme, affranchissement de

(1) « Les successions d'états ne peuvent avoir lieu que par l'admission des femmes à l'héritage des souverainetés. Qu'on suppose tous les fiefs masculins, ou le principe qui plus tard prit le nom de la loi Salique, adopté dans tous les états, il est évident que chaque souveraineté aura pour principe un chef national, les Français un Français, les Anglais un Anglais, les Espagnols un Espagnol. La souveraineté indivisible passant toujours à l'aîné, le chef de chaque famille ne pourra jamais avoir qu'un état à la fois ; les chefs des branches cadettes demeureront concitoyens et sujets. Si, à l'extinction de la branche aînée, ils viennent à hériter du trône, ils réuniront tout au plus à ce trône leur apanage qui en avait été détaché, et jamais un état indépendant. Si nous voyons aujourd'hui des membres de la même famille siéger en même temps sur plusieurs trônes, c'est que, tandis que l'un suit la loi Salique, tous les autres ont admis des femmes à la succession. Aucune circonstance n'aurait pu donner à un Français la couronne ou d'Espagne ou de Naples, si cette couronne n'avait pas été ôtée aux Espagnols et aux Napolitains par une femme. Ce n'est pas la loi Salique de France, mais la loi contraire adoptée à Madrid et à Naples, qui a fait naître le danger européen d'une réunion de trois couronnes, le danger pour l'Espagne ou pour Naples de perdre leur indépendance ; le danger pour la France de faire une conquête qui pourra lui coûter sa liberté. » Sismondi, Histoire des Français, V, 189.

la philosophie , de la pensée pure. Ce retentissement de la Croisade , comme la Croisade elle-même devait avoir toute sa puissance et son effet en France , chez le plus sociable des peuples.



## CHAPITRE V.

**LE ROI DE FRANCE ET LE ROI D'ANGLETERRE. — LOUIS-LE-JEUNE, HENRI II (PLANTAGENËT). — SECONDE CROISADE, HUMILIATION DE LOUIS. — THOMAS BECKET, HUMILIATION D'HENRI [ SECONDE MOITIÉ DU DOUZIÈME SIÈCLE ].**

L'OPPOSITION de la France et de l'Angleterre, commencée avec Guillaume-le-Conquérant au milieu du onzième siècle, n'atteignit toute sa violence qu'au douzième, sous les règnes de Louis-le-Jeune et d'Henri II, de Richard-Cœur-de-Lion et de Philippe-Auguste. Elle eut sa catastrophe vers 1200, à l'époque de l'humiliation de Jean et de la confiscation de la Normandie. La France garda l'ascendant pour un siècle et demi [1200-1346].



Si le sort des peuples tenait aux souverains, nul doute que les rois anglais n'eussent vaincu. Tous, de Guillaumé-le-Bâtard à Richard-Cœur-de-Lion, furent des héros, au moins selon le monde. Les héros furent battus; les pacifiques vainquirent. Pour s'expliquer ceci, il faut pénétrer le vrai caractère du roi de France et du roi d'Angleterre, tels qu'ils apparaissent dans l'ensemble du moyen-âge.

Le premier, suzerain du second, conserve généralement une certaine majesté immobile (1). Il est calme et insignifiant en comparaison de son rival. Si vous exceptez les petites guerres de Louis-le-Gros et la triste croisade de Louis VII que nous allons raconter, le roi de France semble enfoncé dans son hermine; il régenté le roi d'Angleterre, comme son vassal et son fils; méchant fils, qui bat son père. Le descendant de Guillaume-le-Conquérant (2), quel qu'il soit,

(1) Cela est très frappant dans leur sceaux. Le roi d'Angleterre est représenté sur une face assis, sur l'autre à cheval, et brandissant son épée. Le roi de France est toujours assis. Si Louis VII est quelquefois représenté à cheval (1137, 1138, Archives du Royaume, K. 40), c'est comme *Dux Aquitanorum*. L'exception confirme la règle.

(2) On sait l'énorme grosseur de Guillaume-le-Conquérant (Voy. plus haut). Quand donc accouchera ce gros homme? disait le roi de France. Lorsqu'il fallut l'enterrer, la fosse se trouva trop étroite et le corps creva. Il dépensait pour sa table des sommes énormes (*Gases ecclesiasticas conviviis profusioribus insuinebat. Guill. Malmab., l. III, ap. Scr. fr. XI, 188*). Les auteurs de l'Art de vérifier les Dates (XIII, 15), rapportent de lui, d'après une chronique ma-

c'est un homme rouge, cheveux blonds et plats, gros ventre, brave et avide, sensuel et féroce, glouton et ricaner, entouré de mauvaises gens, volant et violent, fort mal avec l'église. Il faut

nuscrite, un trait de violence singulière. Lorsque Beaudouin de Flandre lui refusa sa fille Mathilde, « il passa jusques en la chambre de la comtesse; il trouva la fille au comte; si la prist par les tréces, si la traïna parmi la chambre et défoula à ses piés. » — Son fils aîné Robert était surnommé *Courts-Heuse*, ou *Bas-Court* (Orderic Vit., ap. Scr. Fr. XII, 596 : .... *facie obes4, corpore pingui brevis-ocrea*); il se laissait ruiner par les histrions et les prostituées (ibid. p. 602 : *Histrionibus et parasitis ac meretricibus; Item p. 681*). — Le second fils du Conquérant, Guillaume-le-Goux, était de petite taille et fort replet; il avait les cheveux blonds et plats, et le visage couperosé (Lingard, t. II de la trad., p. 167). » Quand il mourut, dit Orderic Vitel, ce fut la ruine des routiers, des débauchés et des filles publiques, et bien des cloches ne sonnèrent pas pour lui, qui avaient retenti long-temps pour des indigens ou de pauvres femmes. » (Scr. rer. fr. XII, 679.) — Ibid. *Legitimam conjugem nunquam habuit; sed obscenis fornicationibus et frequentibus moschis inexplabiliter inhaesit. P. 635 : Protervus et lascivus. P. 624 : Erga Deum et ecclesiae frequentationem cultumque frigidus extitit. — Suger. ibid., p. 12 : Lascivie et animi desideria deditus... ecclesiarum crudelis exactor, etc. — Huntingd., p. 216 : Luxurie scelus tacendum exercebat, non occulte sed ex impudentia coram sole, etc. — Henri Beauclerc, son jeune frère, eut de ses nombreuses maîtresses plus de quinze bâtards. Suivant plusieurs écrivains, sa mort fut causée par sa voracité en mangeant un plat de lamproles (Lingard, II, 211). Ses fils, Guillaume et Richard, se souillaient des plus infâmes débauches. (Huntingd., p. 218 : *Sodomitic4 labe dicebantur, et erant irretiti, Gervas., p. 1339 : Luxurie et libidinis omni tabe maculati.*) Glaber (ap. Scr. fr. X, 51.) remarque que dès leur arrivée dans les Gaules, les Normands eurent presque toujours pour princes des bâtards). — Les Plantagenets semblèrent continuer cette race souillée. Henri II était roux, défiguré par la grosseur énorme de son ventre, mais toujours à cheval et à la chasse. (Petr. Btes., p. 98.) Il*

dire aussi qu'il n'a pas si bon temps que le roi de France. Il a bien plus d'affaires; il gouverne à coups de lance trois ou quatre peuples dont il n'entend pas la langue. Il faut qu'il contienne les Saxons par les Normands, les Normands par les Saxons, qu'il repousse aux montagnes Gallois et Écossais. Pendant ce temps-là le roi de France peut de son fauteuil lui jouer plus d'un tour. Il est son suzerain d'abord; il est fils aîné de l'église, fils légitime; l'autre est le bâtard, le fils de la violence. C'est Ismaël et Isaac. Le roi de France a la loi pour lui, *cette vieille mère, avec son frein rouillé, qu'on appelle la loi* (1). L'autre s'en moque; il est fort, il est chicaneur, en sa qualité de Normand. Dans ce grand mystère du douzième siècle, le roi de France joue le personnage du bon Dieu, l'autre celui du Diable. Sa légende généalogique le fait remonter d'un côté à Robert-le-

était, dit son secrétaire, plus violent qu'un lion (Leo et leone truculentior, dum vehementius exandescit, p. 75); ses yeux bleus se remplissaient alors de sang, son teint s'animait, sa voix tremblait d'émotion. (Girald. Cambr., ap. Camden, p. 783.) Dans un accès de rage, il mordit un page à l'épaule. Humet, son favori, l'ayant un jour contredit, il le poursuivit jusque sur l'escalier, et ne pouvant l'atteindre, il rongea de colère la paille qui couvrait le plancher. « Jamais, disait un cardinal après une longue conversation avec Henri, je n'ai vu d'homme mentir si hardiment (Ep. S. Thom., p. 566). Sur ses successeurs, Richard et Jean, voyez plus bas. — L'idéal, c'est Richard III, le Richard III de Shakespeare, comme celui de l'histoire

(1) The rusty curb of old father antic the law. Shak. I, part of King Henri IV, sc. 2.

Diable, de l'autre à la fée Mellusine. « C'est l'usage dans notre famille, disait Richard-Cœur-de-Lion, que les fils haïssent le père ; du diable nous venons, et nous retournons au diable (1). » Patience, le roi du bon Dieu aura son tour. Il souffrira beaucoup sans doute ; il est né endurant : le roi d'Angleterre peut lui voler sa femme et ses provinces (2) ; mais il recouvrera tout un matin. Les griffes lui poussent sous son hermine. Le *saint homme de roi* sera tout-à-l'heure Philippe-Auguste ou Philippe-le-Bel.

Il y a dans cette pâle et médiocre figure une force immense qui doit se développer. C'est le roi de l'église et de la bourgeoisie, le roi du peuple et de la loi. En ce sens, il a le droit divin. Sa force n'éclate pas par l'héroïsme, il grandit d'une végétation puissante, d'une progression continue, lente et fatale comme la nature. Expression générale d'une diversité immense, symbole d'une nation tout entière, plus il la représente, plus il semble insignifiant. La personnalité est faible en lui ; c'est moins un homme qu'une idée ; être impersonnel, il vit dans l'universalité, dans le peuple, dans l'église, fille du peuple ; c'est un personnage profondé-

(1) De Diabolo vénientes, et ad Diabolum transeuntes. J. Bromton, ap. Scr. fr. XIII, 215.

(2) Il enleva à Louis VII sa femme Eléonore, le Poitou, la Guyenne, etc.

ment *catholique* dans le sens étymologique du mot.

Le bon roi Dagobert, Louis-le-Débonnaire, Robert-le-Pieux, Louis-le-Jeune, saint Louis, sont les types de cet honnête roi. Tous vrais saints, quoique l'église n'ait canonisé que le dernier (1), celui qui fut puissant. Le scrupuleux Louis-le-Jeune est déjà saint Louis, mais moins heureux, et ridicule par ses infortunes politiques et conjugales. La femme tient grande place dans l'histoire de ces rois. Par ce côté, ils sont hommes; la nature est forte chez eux : c'est presque l'unique intérêt pour lequel ils se mettent quelquefois mal avec l'église; Louis-le-Débonnaire pour sa Judith, Lothaire II pour Valdrade, Robert pour la reine Berthe, Philippe I<sup>er</sup> pour Bertrade; Philippe-Auguste pour Agnès de Méranie. Dans saint Louis, forme épurée de la royauté du moyen-âge, la domination de la femme est celle d'une mère, de Blanche-de-Castille. On sait qu'il se cachait dans une armoire quand sa mère, l'altière Espagnole, le surprenait chez sa femme, la bonne Marguerite.

Louis-le-Gros, sur son lit de mort, reçut le prix de cette réputation d'honnêteté qu'il avait ac-

(1) Encore Louis VII est-il saint lui-même, suivant quelques auteurs. On lit dans une chronique française, insérée au douzième volume du Recueil des Historiens de France, p. 226 : « Il fu mors...., sains est, bien le savons » ; et dans une chronique latine (ibid) : « .... Et sanctus reputatur, prout aliàs in libro vitæ suæ legimus. »

quise à sa famille. Le plus riche souverain de la France, le comte de Poitiers et d'Aquitaine, qui se sentait aussi mourir, ne crut pouvoir mieux placer sa fille. Éléonore et ses vastes états, qu'en les donnant au jeune Louis VII, qui succéda bientôt à son père [ 1137 ]. Sans doute aussi, il n'était pas fâché de faire de sa fille une reine. Le jeune roi avait été élevé bien dévotement dans le cloître de Notre-Dame (1); c'était un enfant sans aucune méchanceté, et fort livré aux prêtres; le vrai roi fut son précepteur, Suger, abbé de Saint-Denis (2). Au commencement pourtant

(1) Voy. une charte de Louis VII, ap. Scr. fr. XII, 90 : ..... *Ecclesiam parisiensem, in cujus claustrò, quasi in quodam maternali gremio, incipientis vitæ et pueritiæ nostræ exegimus tempora.*

(2) Voy. sa vie par Guillaume, moine de Saint-Denis, l. I, c. 8, 9; ap. Scr. fr. XII, 195. — Un poète dit de lui :

Qui dum Francorum populos cum rege gubernas,  
Post regem quasi rex, scepra secunda tenes.

Voy. Caseneuve, *Traité du Franc-Aleu*, p. 178.

Suger était né, probablement aux environs de Saint-Omer, en 1081, d'un homme du peuple nommé Helinand. — Lorsque Philippe I<sup>er</sup> confia aux moines de Saint-Denis l'éducation de son fils Louis-le-Gros, ce fut Suger que l'abbé en chargea. — Sa conduite, comme celle de ses moines, excita d'abord les plaintes de saint Bernard (Ep. 78, ed. Mabillon); mais plus tard il mena, de l'aveu de saint Bernard lui-même (Ep. 309), une vie exemplaire. — Il écrivit lui-même un livre sur les constructions qu'il fit faire à Saint-Denis, etc. « L'abbé de Cluny ayant admiré quelque temps les ouvrages et les bâtimens que Suger avait fait construire, et s'étant re-

l'agrandissement de ses états qui se trouvaient presque triplés par son mariage, semble lui avoir enflé le cœur. Il essaya de faire valoir les droits de sa femme sur le comté de Toulouse. Mais ses meilleurs amis parmi les barons, le comte même de Champagne, refusèrent de le suivre à cette conquête du midi. En même temps, le pape Innocent II, croyant pouvoir tout oser sous ce pieux jeune roi, avait risqué de nommer son neveu à l'archevêché de Bourges, métropole des Aquitaines. Saint Bernard et Pierre le Vénérable réclamèrent en vain contre cette usurpation. Le neveu du pape se réfugia sur les terres du comte de Champagne, dont la sœur venait

tourné vers la très petite cellule que cet homme, éminemment ami de la sagesse, avait arrangée pour sa demeure, il gémit profondément, dit-on, et s'écria : « Cet homme nous condamne tous, il bâtit, non comme nous, pour lui-même, mais uniquement pour Dieu. » Tout le temps, en effet, que dura son administration, il ne fit pour son propre usage que cette humble cellule, d'à peine dix pieds en largeur et quinze en longueur, et la fit dix ans avant sa mort, afin d'y recueillir sa vie, qu'il avouait avoir dissipée trop longtemps dans les affaires du monde. C'était là que, dans les heures qu'il avait de libres, il s'adonnait à la lecture, aux larmes et à la contemplation ; là, il évitait le tumulte et fuyait la compagnie des hommes du siècle ; là, comme le dit un sage, il n'était jamais moins seul que quand il était seul ; là, en effet, il appliquait son esprit à la lecture des plus grands écrivains, à quelque siècle qu'ils appartenissent, s'entretenait avec eux, étudiait avec eux ; là, il n'avait pour se coucher, au lieu de plume, que de la paille sur laquelle était étendue, non pas une fine toile, mais une couverture assez grossière de simple laine, que recouvraient, pendant le jour, des tapis décens. » Vita Sugerii, l. II, c. 9, p. 103.

d'être répudiée par un cousin de Louis VII. Louis et son cousin, frappés d'anathème par le pape, se vengèrent sur le comte de Champagne, ravagèrent ses terres et brûlèrent le bourg de Vitry. Les flammes gagnèrent malheureusement la principale église, où la plupart des habitans s'étaient réfugiés. Ils y étaient au nombre de treize cents, hommes, femmes et enfans (1). On entendit bientôt leurs cris; le vainqueur lui-même ne pouvait plus les sauver, tous y périrent.

Cet horrible événement brisa le cœur du roi. Il devint tout à coup docile au pape, se réconcilia à tout prix avec lui. Mais sa conscience était partagée entre des scrupules divers. Il avait juré de ne jamais permettre au neveu d'Innocent d'occuper le siège de Bourges. Le pontife avait exigé qu'il renonçât à ce serment; et Louis se repentait et d'avoir fait un serment impie, et de ne l'avoir pas observé. L'absolution pontificale ne suffisait pas pour le tranquilliser. Il se croyait responsable de tous les sacrilèges commis pendant les trois ans qu'avait duré l'interdit. Au milieu de ces agitations d'une âme timorée, il apprit l'effroyable massacre de tout le peuple chrétien d'Edesse, égorgé en une nuit. Des plaintes lamentables arrivaient tous les jours des Français d'outre-mer. Ils déclaraient que s'ils n'é-

(1) Anonym. Hist. Franc., ap. Ser. Fr. XII, 116 : Et mille trecentæ animæ diversi sexûs et ætatis sunt igne consumptæ.



taient secourus, ils n'avaient à attendre que la mort. Louis VII fut ému ; il se crut d'autant plus obligé d'aller au secours de la terre sainte que son frère aîné, mort avant Louis-le-Gros, avait pris la croix, et qu'en lui laissant le trône, il semblait lui avoir transmis l'obligation d'accomplir son vœu [1147].

Combien cette croisade différa de la première, c'est chose évidente, quoique les contemporains semblent avoir pris à tâche de se le dissimuler à eux-mêmes. L'idée de la religion, du salut éternel, n'était plus attachée à une ville, à un lieu. On avait vu de près Jérusalem et le Saint-Sépulcre. On s'était douté que la religion et la sainteté n'étaient pas enfermées dans ce petit coin de terre qui s'étend entre le Liban, le désert et la mer Morte. Le point de vue matérialiste qui localisait la religion avait perdu son empire. Suger détourna en vain le roi de la croisade (1).

(1) « Il voulut plus tard la conduire lui-même. Persuadé qu'il fallait épargner de nouveaux dangers au roi des Français, et à l'armée revenue de la Terre-Sainte, que l'un et l'autre avaient à peine eu le temps de respirer de leurs fatigues, il engagea les évêques du royaume à se réunir pour délibérer sur cette affaire, les exhortant et les excitant à ambitionner pour eux-mêmes la gloire d'un succès refusé aux rois les plus puissans. Ayant échoué trois fois dans ses démarches auprès des évêques, et reconnaissant trop jusqu'où allaient leur faiblesse et leur lâcheté, il crut digne de lui de se charger seul, au défaut de toutes les autres, d'accomplir le noble vœu qu'il formait. Il aurait préféré certainement cacher, pour un temps du moins, tout ce qu'avait de magnifique le dévouement de sa piété, à cause de

Saint Bernard lui-même qui la prêcha à Vézelay et en Allemagne, n'était pas convaincu qu'elle fût nécessaire au salut. Il refusa d'y aller lui-même, et de guider l'armée, comme on l'en priait 1). Il n'y eut point cette fois l'immense

l'incertitude des événements, et pour éviter qu'on l'accusât de jactance, mais l'immensité des préparatifs trahit sa munificence. Il commença donc à s'occuper avec ardeur des moyens d'envoyer à Jérusalem, par les mains des chevaliers du saint Temple, tout l'argent nécessaire à la réussite d'un si grand projet, et à prendre ces fonds sur l'augmentation de revenus que ses secours et son habileté avaient procurée à son monastère, et, certes, nul ne sera fondé à s'en indigner, s'il réfléchit combien les soins de Suger élevèrent les produits de toutes les possessions de son église, et combien son monastère a, dans le temps de son administration, acquis de nouveaux domaines et accru le nombre de ses églises. Toutes ces dispositions, il les prenait en apparence, comme s'il pensait à faire partir à sa place des hommes à lui; mais la vérité est que, si la vie lui eût été prolongée, il serait allé de sa personne en Orient. » Vit. Sugerii, ap. Scr. fr. XII, 101.

(1) En 1128 il détourne un abbé du pèlerinage de Jérusalem. (Opusculum t. I, p. 85; voy. aussi p. 323.) — En 1129, il écrit à l'évêque de Lincoln, au sujet d'un Anglais nommé Philippe, qui, parti pour la Terre-Sainte, s'était arrêté à Clairveaux et y avait pris l'habit. « Philippus vester volens proficisci Jerosolymam compendium viæ invenit, et citò pervenit quò volebat.... Stantes sunt jam pedes ejus in atriis Jerusalem; et quem audierat in Euphrata inventum in campis silvæ libenter adorat in loco ubi steterunt pedes ejus. Ingressus est sanctam civitatem.... Factus est ergò non curiosus tantùm spectator, sed et devotus habitator, et civis conscriptus Jerusalem, non autem terrenus hujus, cui Arabiæ mons Sina conjunctus est, quæ servit cum filiis suis, sed liberæ illius, quæ est sursum mater nostra. Et si vultis scire, Claræ-Vallis est (p. 64). — Voici un passage d'un auteur arabe, qui offre, avec les idées exprimées par saint Bernard, une remarquable analogie : « Ceux qui volent à la recherche de la Caaba, quand ils ont enfin atteint le but de leurs fatigues, voient une

entraînement de la première croisade, Saint Bernard exagère visiblement quand il nous dit que pour sept femmes il restait un homme (1). Dans la réalité, on peut évaluer à deux cent mille hommes les deux corps d'armées qui descendirent le Danube sous l'empereur Conrad et le roi Louis VII (2). Les Allemands étaient en grand nombre cette fois. Mais une foule de princes qui relevaient de l'Empire, les évêques de Toul et de Metz, les comtes de Savoie et de Montferrat, tous les seigneurs du royaume d'Arles, se réunirent de préférence à l'armée de France. Dans celle-ci marchaient sous le roi les comtes de Toulouse, de Flandre, de Blois, de Nevers, de Dreux, les seigneurs de Bourbon, de Coucy, de Lusignan, de Courtenay, et une foule d'autres. On y voyait

maison de pierre, haute, révéree, au milieu d'une vallée sans culture ; ils y entrent, afin d'y voir Dieu ; ils le cherchent long-temps et ne le voient point. Quand avec tristesse ils ont parcouru la maison, ils entendent une voix au-dessus de leurs têtes : O adorateurs d'une maison ! pourquoi adorer de la pierre et de la boue ? Adorez l'autre maison, celle que cherchent les élus ! » (Ce beau fragment, dû à un jeuno orientaliste, M. Ernest Fouinet, a été inséré par M. Victor Hugo dans les notes de ses Orientales, p. 416 de la première édition.)

(1) S. Bern., ep. 246, ap. Baron. XII, 321.

(2) Sismondi, Histoire des Français, V, 326. Guillaume de Tyr (l. XVI), dit, d'après le témoignage de plusieurs croisés, qu'il pouvait y avoir dans chacune des deux armées environ soixante-dix mille hommes armés de cuirasses, sans compter les gens de pied et la cavalerie légère. — Odon de Deuil va plus loin : « J'ai entendu dire à des Grecs que les croisés avaient passé la mer au nombre de neuf cent mille cinq cent soixante-six. »

aussi la reine **Éléonore**, dont la présence était peut-être nécessaire pour assurer l'obéissance de ses Poitevins et de ses Gascons. C'est la première fois qu'une femme a cette importance dans l'histoire.

Le plus sage eût été de faire route par mer, comme le conseillait le roi de Sicile. Mais le chemin de terre était consacré par le souvenir de la première croisade et la trace de tant de martyrs. C'était le seul que pût prendre la multitude des pauvres, qui sous la protection de l'armée voulaient visiter les saints lieux. Le roi de France préféra cette route. Il s'était assuré du roi de Sicile, de l'empereur d'Allemagne, Conrad, du roi de Hongrie, et de l'empereur de Constantinople, Manuel Comnène. La parenté des deux empereurs, Manuel et Conrad, semblait promettre quelque succès à la croisade. Ainsi l'expédition ne fut point entreprise à l'aveugle. Louis s'efforça de conserver quelque discipline dans l'armée de France (1). Les Allemands sous l'empereur Conrad et son neveu, étaient déjà partis; rien n'égalait leur impatience et leur brutal emportement. L'empereur Manuel Comnène, dont les victoires avaient restauré l'empire grec, les servit à souhait; il se hâta d'expédier ces barbares au delà du Bosphore, et les lança dans l'Asie par la route la plus courte, mais la plus montagneuse,

(1) Voy. *Stam.*, V. 331.

celle de Phrygie et d'Iconium. Là ils eurent occasion d'user leur bouillante ardeur. Ces lourds soldats furent bientôt épuisés dans ces montagnes, sur ces pentes rapides où la cavalerie turque voltigeait, apparaissant tantôt à leur côté, et tantôt sur leurs têtes. Ils périrent, à la grande dérision des Grecs, des Français mêmes. *Pousse, pousse, Allemand*, criaient ceux-ci. C'est un historien grec qui nous a conservé ces deux mots sans les traduire.

Les Français eux-mêmes ne furent pas plus heureux. Ils prirent d'abord la longue et facile route des rivages de l'Asie-Mineure. Mais à force d'en suivre les sinuosités, ils perdirent patience; ils s'engagèrent eux aussi dans l'intérieur du pays, et y éprouvèrent les mêmes désastres. D'abord la tête de l'armée, ayant pris le devant, faillit périr. Chaque jour, le roi bien confessé et administré, se lançait à travers la cavalerie turque (1). Mais rien n'y faisait. L'armée aurait péri dans ces montagnes sans un chevalier nommé Gilbert, auquel le commandement fut remis comme au plus digne, et sur lequel nous ne savons malheureusement aucun détail (2). Les croisés accusaient de tous leurs maux la perfidie des Grecs, qui leur donnaient de mauvais guides,

(1) Odon de Deuil : « ... Et à son retour, il demandait toujours vêpres et complies, faisant toujours de Dieu l'Alpha et l'Oméga de toutes ses œuvres. »

(2) Odo de Diog., l. VI, p. 64, 69.

et leur vendaient au poids de l'or les vivres que Manuel s'était engagé à fournir. L'historien Nicétas avoue lui-même que l'empereur trahissait les croisés (1). La chose fut visible, lorsqu'ils arrivèrent à Antiochette. Les Grecs qui occupaient cette ville, y reçurent les fuyards des Turcs (2). Cependant Louis s'était conduit loyalement avec Manuel. A l'exemple de Godefroi-de-Bouillon, il avait refusé d'écouter ceux qui lui conseillaient à son passage de s'emparer de Constantinople (3).

Enfin ils arrivèrent à Satalie dans le golfe de Chypre. Il y avait encore quarante journées de marche pour aller par terre à Antioche en faisant le tour du golfe. Mais la patience et le zèle des barons étaient à bout. Il fut impossible au roi de les retenir. Ils déclarèrent qu'ils iraient par mer à Antioche. Les Grecs fournirent des vaisseaux à tous ceux qui pouvaient payer. Le reste fut abandonné sous la garde du comte de Flandre, du sire de Bourbon, et d'un corps de cavalerie grecque que le roi loua pour les protéger (4). Il donna ensuite tout ce qui lui restait à ces pauvres gens, et s'embarqua avec Eléonore. Mais les

(1) « L'Empereur, dit-il, invitait par des lettres pressantes le sultan des Turcs à marcher contre les Allemands. » Voy. *Biblioth. des rois*, III, 406. — Les Croisés l'appelaient l'Idole de Constantinople. Odon de Deuil.

(2) Odo de Dlog., l. VII.

(3) *Ibid.*, p. 48.

(4) Odo de Dlog., p. 71.

Greco qui devaient les défendre, les livrèrent eux-mêmes, ou les réduisirent en esclavage; ceux qui échappèrent le durent au prosélytisme des Turcs qui leur firent embrasser leur religion (1).

Telle fut la honteuse issue de cette grande expédition. Ceux qui s'étaient embarqués formaient pourtant la force réelle de l'armée. Ils pouvaient être de grande utilité aux chrétiens d'Antioche ou de la Terre-Sainte. Mais la honte pesait sur eux, et le souvenir des malheureux qu'ils avaient abandonnés en Cilicie. Louis VII ne voulut rien entreprendre pour le prince d'Antioche, Raymond de Poitiers, oncle de sa femme Éléonore. C'était le plus bel homme du temps, et sa nièce semblait trop bien avec lui. Louis craignit qu'il ne voulût l'y retenir, partit brusquement d'Antioche, et se rendit à la Terre-Sainte. Il n'y fit rien de grand. Conrad vint l'y retrouver. Leur rivalité leur fit manquer le siège de Damas qu'ils avaient entrepris. Ils retournèrent honteusement en Europe, et le bruit courut que Louis, pris un instant par les vaisseaux des Grecs, n'avait été délivré que par la rencontre d'une flotte des Normands de Sicile (2).

C'était une triste chose qu'un pareil retour et une grande dérision. Qu'étaient devenus ces milliers de chrétiens ? abandonnés, livrés aux infidè-

(1) *Ibid.*, 71-76.

(2) *Joann. Cinnam.*, l. II, c. 19. *Voy. Sism.*, p. 355, note.

les. Tant de légèreté et de dureté en même temps ! Tous les barons étaient coupables, mais la honte fut pour le roi. Il porta le péché à lui seul. Pendant la croisade, la fière et violente Eléonore avait montré le cas qu'elle faisait d'un tel époux. Elle avait déclaré dès Antioche qu'elle ne pouvait demeurer la femme d'un homme dont elle était parente (1), que d'ailleurs elle ne voulait pas d'un moine pour mari (2). Elle aimait, dit-on, Raymond d'Antioche ; selon d'autres, un bel esclave sarrasin. On disait qu'elle avait reçu des présents du chef des infidèles (3). Au retour, elle demanda le divorce au concile de Beaugency. Louis se soumit au jugement du concile, et perdit d'un coup les vastes provinces qu'Eléonore lui avait apportées. Voilà le midi de la France encore une fois isolé du nord. Une femme va porter à qui elle voudra la prépondérance de l'Occident.

Il paraît que la dame s'était assurée d'avance d'un autre époux. Le divorce fut prononcé le 18 mars ; dès la Pentecôte, Henri Plantagenêt, duc d'Anjou, petit-fils de Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, bientôt roi d'Angleterre, avait épousé Eléonore, et avec elle la France occidentale, de Nantes aux Pyrénées. Avant même qu'il fût roi d'Angleterre, ses états se trouvaient

(1) Guill. Nangii chron., ap. Scr. fr. XIII, 737.

(2) Guill. Neubrig., l. I, ap. Scr. fr. XIII, 102. *Se monacho, non regi nupsisse.*

(3) Vincent. Belvac. specul. hist., t. III, c. 128, ap. Sism., V, 351.



deux fois plus étendus que ceux du roi de France. En Angleterre, il ne tarda pas à prévaloir sur Etienne de Blois, dont le fils avait épousé une sœur de Louis VII (1). Ainsi tout tournait contre celui-ci, tout réussissait à son rival.

Il faut savoir un peu ce que c'était que cette royauté d'Angleterre dont la rivalité avec la France va nous occuper.

La spoliation de tout un peuple, voilà la base hideuse de la puissance anglo-normande. Cette vie de brigandage et de violence que chaque baron avait exercée en petit autour de son manoir, elle se reproduisit en grand de l'autre côté du détroit. Là le serf fut tout un peuple, et le servage approcha en horreur de l'esclavage antique, ou de celui de nos colonies. Nul lien entre les vaincus et les vainqueurs; autre langue, autre race; l'habitude de tout pouvoir, une exécration férocité, nul respect humain, nul frein légal; partout des seigneurs presque égaux du roi, comme compagnons de sa conquête; le seul comte de Moreton avait plus de six cents fiefs (2). Ces barons voulaient bien se dire hommes du roi. Mais réellement il n'était que le premier d'entre eux. Dans les grandes occasions ils devenaient les juges de ce roi. Cependant ils au-

(1) Chronic. Turon., ap. Scr. fr. XH, 468.

(2) Hallam, Europe au moyen-âge, II, 67. Il est vrai que ces possessions étaient dispersées : 248 manoirs dans le Corawall, 54 en Sussex, 196 en Yorkshire, 99 dans le comté de Northampton, etc.

raient trop risqué à être indépendans. Peu nombreux au milieu d'un peuple immense, qu'ils foulaient si brutalement, ils avaient besoin d'un centre où recourir en cas de révolte, d'un chef qui dût les rallier, qui représentât la patrie normande au milieu de la conquête. Voilà ce qui explique pourquoi l'ordre féodal fut si fort dans le pays même où les vassaux plus puissans devaient être plus tentés de le mépriser.

La position de ce roi de la conquête était extraordinairement critique et violente. Cette société nouvelle, bâtie de meurtres et de vols, elle se maintenait par lui, en lui elle avait son unité. C'est à lui que remontait ce sourd concert de malédictions, d'imprécations à voix basses. C'est pour lui que le banni saxon dans la *Forêt nouvelle* (1) où le poursuivait le shériff, gardait sa meilleure flèche; les forêts ne voulaient rien pour les rois normands. C'est contre lui, tout autant que contre les Saxons, que le baron se faisait bâtir ces gigantesques châteaux, dont l'insolente beauté atteste encore combien peu on y a plaint la sueur de l'homme. Ce roi si détesté ne pouvait manquer d'être un tyran. Aux Saxons, il lançait des lois terribles sans mesure et sans pitié (2). Contre les Normands, il y fallait

(1) *Nove forest*. C'était un espace de trente milles que le Conquérant avait fait mettre en bois, en détruisant trente-six paroisses et en chassant les habitans.

(2) Voy. Thierry, *Conq. de l'Anglet.*, III, p. 269, 337, 344.

plus de précautions; il appelait sans cesse des soldats du continent, des flamands, des Bretons; gens à lui, d'autant plus redoutables à l'aristocratie normande, qu'ils se rapprochaient par la langue, les Flamands des Saxons, les Bretons des Gallois. Plusieurs fois il n'hésita pas à se servir des Saxons eux-mêmes (1); mais il y renonçait bientôt. Il n'eût pu devenir le roi des Saxons qu'en renversant tout l'ouvrage de la conquête.

Voilà la situation où se trouva déjà le fils du Conquérant, Guillaume-le-Roux. Bouillant d'une tyrannie impatiente, qui rencontrait partout sa limite; terrible aux Saxons, terrible aux barons; passant et repassant la mer; courant, avec la roideur du sanglier, d'un bout à l'autre de ses états; furieux d'avidité, *merveilleux marchand de soldats* (2), dit le chroniqueur. Destructeur rapide de toute richesse; ennemi de l'humanité, de la loi, de la nature, l'outrageant à plaisir; sale dans les voluptés, meurtrier, ricaneur et terrible. Quand la colère montait sur son visage rouge et couperosé, sa parole se brouillait, il bredouillait des arrêts de mort (3). Malheur à qui se trouvait en face!

(1) Ainsi Guillaume-le-Roux et son successeur Henri Beauclerc appelèrent tous deux un instant les Anglais contre les partisans de leur frère aîné, Robert Courte-Heuse. Guill. Malmsb., p. 120, 156. Hoved., 461. Chron. Sax., 193. Math. Paris., 42.

(2) *Mirabilis militum mercator et solidator*. Suger. Vita Lud. Gross., ap. Ser., fr. XII, 12.

(3) Lingard, II, 168.

Les tonnes d'or passaient comme un shelling. Une pauvreté incurable le travaillait; il était pauvre de toute sa violence, de toute sa passion. Il fallait payer le plaisir, payer le meurtre. L'homme ingénieux et inventif qui savait trouver l'or, c'était un certain prêtre, qui s'était d'abord fait connaître comme délateur. Cet homme devint le bras droit de Guillaume, son pourvoyeur. Mais c'était un rude engagement que de remplir ce gouffre sans fond. Pour cela il fit deux choses : il refit le *Doomsday book*, revit et corrigea le livre de la conquête, s'assura si rien n'avait échappé (1). Il reprit la spoliation en sous-œuvre, se mit à ronger les os déjà rongés, et sut encore en tirer quelque chose. Mais après lui, rien n'y restait. On l'avait baptisé du nom de *Flambard* (2). Des vaincus, il passa aux vainqueurs, d'abord aux prêtres ; il mit la main sur les biens d'église. L'archevêque de Kenterbury serait mort de faim, sans la charité de l'abbé de Saint-Alban (3). Les scrupules n'arrêtaient point Flambard. Grand justicier, grand trésorier, chapelain du roi encore (c'était le chapelain qu'il

(1) *Order. Vit.*, ap. *Ser. fr.* XII, 635 : *Regem incitans ut totius Angliæ reviseret descriptionem, Angliæque telluris comprobans iteraret partitionem.*

(2) *Id. ibid.* Undè.... *Flambardus cognominatus est, quod vocabulum ei secundùm mores ejus et actus quasi propheticè collatum est.*

(3) *Brempt.*, p. 998. *Eadm.*, p. 20. *Lingard*, II, 158.

fallait à Guillaume), il suçait l'Angleterre par trois bouches. Il en alla ainsi, jusqu'à ce que Guillaume eût rencontré sa fin dans cette belle forêt que le Conquérant semblait avoir plantée pour la ruine des siens. « Tire donc, de par le diable. » dit le roi Roux à son bon ami qui chassait avec lui. Le diable le prit au mot, et emporta cette âme qui lui était si bien due (1).

Le successeur, ce ne fut pas le frère aîné, Robert. La royauté du bâtard Guillaume devait passer au plus habile, au plus hardi. Ce royaume volé appartenait à qui le volerait. Quand le Conquérant expirant donna la Normandie à Robert, l'Angleterre à Guillaume : « Et moi, dit Henri, le plus jeune, et moi donc, n'aurai-je rien? » — « Patiente, mon fils, dit le mourant, tout te reviendra tôt ou tard (2). » Le plus jeune était aussi le plus avisé. On l'appelait Beauclerc, comme on dirait l'habile, le suffisant, le scribe, le vrai Normand. Il commença par tout promettre aux Saxons, aux gens d'église; il donna par écrit des chartes, des libertés, tout autant qu'on voulut (3). Il battit

(1) Voy. le beau récit de Thierry, t. III, p. 338, sqq.

(2) Order. Vit., ap. Ser. fr. XII, 621 : « Æquanimus esto, fili, et confortare in Domino; ...: tempore tuo totum honorem quem ego nactus sum, habebis, et fratribus tuis divitiis et potestate præstabis. »

(3) « Je me propose, leur dit-il, de vous maintenir dans vos anciennes libertés; j'en ferai, si vous le demandez, un écrit signé de ma main, et je le confirmerai par serment. » — On dressa la charte, on en fit autant de copies qu'il y avait de comtés. Mais quand le roi

Robert avec des soldats mercenaires, l'attira, le garda, bien logé, bien nourri dans un château-fort, où il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Robert, qui n'aimait que la table, s'y serait consolé, n'eût été que son frère, lui fit crever les yeux (1). Au reste, le fratricide et le parricide étaient l'usage héréditaire de cette famille. Déjà les fils du Conquérant avaient combattu et blessé leur père (2). Sous prétexte de justice féodale, Beauclerc qui se piquait d'être bon et rude justicier, livra ses propres petites-filles, deux enfans, à un baron qui leur arracha les yeux et le nez. Leur mère, fille de Beauclerc, essaya de les venger en tirant elle-même une flèche contre la poitrine de son père (3). Les Plantagenêts qui ne descendaient de cette race diabolique que du côté maternel, n'en dégénérèrent pas.

Après Beauclerc (1125), la lutte fut entre son neveu, Etienne de Blois, et sa fille Mathilde,

se rétracta, il les reprit toutes; il n'en échappa que trois. Math., Paris, p. 42. Thierry, III, 344.

(1) Math. Paris, p. 50. Lingard en doute, parce qu'aucun contemporain n'en fait mention. Mais celui qui laissa crever les yeux à ses petites-filles (Ord. Vit. loc. cit., p. 717. Angl. Sacra, II, 699), et qui fit passer sa fille en hiver, demi-nue, dans un fossé glacé, mérite-il ce doute ?

(2) Huntingdon, ap. Scr. fr. XI, 910. Hoveden, ibid. 315. C'était Robert, révolté contre son père, et qui le combattit sans le connaître. On les réconcilia, ils se brouillèrent encore et Guillaume maudit son fils. Math. Paris, p. 10.

(3) Order. Vit., ap. Scr. fr. XII, 716 : .... Sagittam ad patrem traxit.

veuve de l'empereur Henri V et femme du comte d'Anjou. Etienne appartenait à cette excellente famille des comtes de Blois et de Champagne, qui à la même époque encourageait les communes commerçantes, divisait à Troyes la Seine en canaux, et protégeait également saint Bernard et Abailard. Libres penseurs et poètes, c'est d'eux que descendra le fameux Thibaut, le trouvère, celui qui fit peindre ses vers à la reine Blanche dans son palais de Provins, au milieu des roses transplantées de Jéricho. Etienne ne pouvait se soutenir en Angleterre qu'avec des étrangers, Flamands, Brabançons, Gallois même. Il n'avait pour lui que le clergé et Londres. Les autres communes d'Angleterre étaient encore à naître. Quant au clergé, Etienne ne resta pas long-temps bien avec lui. Il défendit d'enseigner le droit canon (1), et osa emprisonner des évêques. Alors Mathilde reparut. Elle débarqua presque seule, vraie fille du Conquérant, insolente, intrépide, elle choqua tout le monde, et brava tout le monde. Trois fois elle s'enfuit la nuit, à pied sur la neige et sans ressources. Etienne, qui la tint une fois assiégée, crut, comme chevalier, devoir ouvrir passage à son ennemie, et la laisser rejoindre les siens (2). Elle ne l'en traita pas mieux, quand elle le prit à son tour, abandonné de ses barons

(1) Joam. Saresberiens. Policratic., ap. Lingard, II, 341.

(2) Guill. Malmshur., ap. Lingard, II, 277.

(1153). Il fut contraint de reconnaître pour son successeur cet heureux Henri Plantagenêt, comte d'Anjou et fils de Mathilde, à qui nous avons vu tout à l'heure Eléonore de Guienne remettre sa main et ses états.

Telle était la grandeur croissante du jeune Henri, lorsque le roi de France, humilié par la croisade, perdit Eléonore et tant de provinces. Cet enfant gâté de la fortune fut en quelques années accablé de ses dons. Roi d'Angleterre, maître de tout le littoral de la France depuis la Flandre jusqu'aux Pyrénées, il exerça sur la Bretagne cette suzeraineté que les ducs de Normandie avaient toujours réclamée en vain. Il prit l'Anjou, le Maine et la Touraine à son frère, et le laissa en dédommagement se faire duc de Bretagne (1156). Il réduisit la Gascogne, il gouverna la Flandre, comme tuteur et gardien, en l'absence du comte. Il prit le Quercy au comte de Toulouse, et il aurait pris Toulouse elle-même, si le roi de France ne s'était jeté dans la ville pour la défendre (1159) (1). Le Toulousain fut du moins obligé de lui faire hommage. Allié du roi d'Aragon comte de Barcelone et de Provence, Henri voulait pour un de ses fils une princesse de Savoie, afin d'avoir un pied dans les Alpes, et de tourner la France par le midi. Au centre, il réduisit le Berri, le Limousin, l'Auvergne, il acheta la Marche (2). Il

(1) Hist. du Languedoc, l. XVIII, p. 484.

(2) Bened. Petroburg., p. 167. — Il eut la Marche pour quinze



eut même le secret de détacher les comtes de Champagne de l'alliance du roi. Enfin à sa mort il possédait les pays qui répondent à quarante-sept de nos départemens, et le roi de France n'en avait pas vingt.

Dès sa naissance, Henri II s'était trouvé environné d'une popularité singulière, sans avoir rien fait pour la mériter. Son grand-père, Henri Beauclerc, était Normand, sa grand'mère Saxonne, son père Angevin. Il réunissait en lui toutes les races occidentales. Il était le lien des vainqueurs et des vaincus, du midi et du nord. Les vaincus surtout avaient conçu un grand espoir, ils croyaient voir en lui l'accomplissement de la prophétie de Merlin, et la résurrection d'Arthur (1). Il se trouva, pour mieux appuyer la prophétie, qu'il obtint de gré ou de force l'hommage des princes d'Ecosse, d'Irlande, de Galles et de Bretagne, c'est-à-dire de tout le monde celtique. Il fit chercher et trouver le tombeau d'Arthur (2), ce mystérieux tombeau dont la découverte devait marquer la fin de l'indépendance celtique et la consommation des temps.

Tout annonçait que le nouveau prince remplirait les espérances des vaincus. Il avait été élevé à Angers, l'une des villes d'Europe où la juris-

mille marcs d'argent. Le comte partait pour Jérusalem et ne savait que faire de sa terre. Gaufrid. Voslens, ap. Scr. fr. XII, 447.

(1) Voy. Sismondi, VI, 4.

(2) Voy. le récit de Thierry, t. III, 86.

prudence avait été professée de meilleure heure. C'était l'époque de la résurrection du droit romain qui, sous tant de rapports, devait être celle du pouvoir monarchique et de l'égalité civile. L'égalité sous un maître, c'était le dernier mot que le monde antique nous avait légué. L'an 1111, la fameuse comtesse Mathilde, la cousine de Godefroi-de-Bouillon, l'amie de Grégoire VII, avait autorisé l'école de Bologne, fondée par le bolonais Irnerio (1). L'empereur Henri V avait confirmé cette autorisation, sentant tout le parti que le pouvoir impérial tirerait des traditions de l'ancien Empire. Le jeune duc d'Anjou, Henri Plantagenêt, fils de la normande Mathilde, veuve de ce même empereur Henri V, trouva à Angers, à Rouen, en Angleterre, les traditions de l'école de Bologne. Dès 1124, l'évêque d'Angers était un savant juriste (2). Le fameux italien Lanfranc, l'homme de Guillaume-le-Conquérant, le pîmat de la conquête, avait d'abord enseigné à Bologne, et concouru à la restauration du droit. « Ce fut,

(1) Abb. Urspergensis chron., ap. Savigny, Geschichte des Römischen rechts im Mittelalter, IV, 10 : Dominus Wernerius libros legum, qui dudum neglecti fuerant, ad petitionem Mathildæ comitissæ renovavit.

(2) Tout le clergé de cette ville était composé de légistes au treizième et au quatorzième siècles. Sous l'épiscopat de Guillaume Le Maire (1290-1314), presque tous les chanoines de son église étaient professeurs en droit. Bodin, Recherches sur l'Anjou, II, 232. Sur dix-neuf évêques qui formèrent l'assemblée du clergé en 1339, quatre avaient professé le droit à l'Université d'Angers. Ibid., 233.

dit un des continuateurs de Sigebert de Gemblours, ce fut Lanfranc de Pavie et son compagnon Garnerius, qui, ayant retrouvé à Bologne les lois de Justinien, se mirent à les lire et à les commenter. Garnerius persévéra, mais Lanfranc, enseignant en Gaule, à de nombreux disciples, les arts libéraux et les lettres divines, vint au Bec et s'y fit moine (1). »

Les principes de la nouvelle école furent proclamés précisément à l'époque de l'avènement de Henri II (1154). Les jurisconsultes appelés par l'empereur Frédéric Barberousse, à la diète de Roncaglia (1158), lui dirent, par la bouche de l'archevêque de Milan, ces paroles remarquables : « Sachez que tout le droit législatif du peuple vous a été accordé; votre volonté est le droit, car il est dit : *Ce qui a plu au prince a force de loi; le peuple a remis tout son empire et son pouvoir à lui et en lui* (2). »

L'empereur lui-même avait dit en ouvrant la

(1) Robert de Monte, ap. Savigny, *Römischen recht*, etc., IV, 10. — Order. Vit., ap. Scr. fr. XI, 242 : « La renommée de sa science se répandit dans toute l'Europe, et une foule de disciples accoururent pour l'entendre, de France, de Gascogne, de Bretagne et de Flandre. »

(2) Radevicut, II, c. 4, ap. Gieseler, *Kirchengeschichte*, II, P. 2, p. 72. *Scias itaque omne jus populi in condendis legibus tibi concessum, tua voluntas jus est, sicuti dicitur : « Quod Principi placuit, legis habet vigorem, cum populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem concesserit. »* — Le conseiller de Henri II, le célèbre Raoulfe de Glanville, répète cette maxime (de leg. et consuet. reg. anglie., in proem.).

diète : « Nous, qui sommes investis du nom royal, nous désirons plutôt exercer un empire légal pour la conservation du droit et de la liberté de chacun, que de tout faire impunément. Se donner toute licence, et changer l'office du commandement en domination superbe et violente, c'est la royauté, la tyrannie (1). » Ce républicanisme pédantesque, extrait mot à mot de Tite-Live, expliquait mal l'idéal de la nouvelle jurisprudence. Au fond, ce n'était pas la liberté qu'elle demandait, mais l'égalité sous un monarque, la suppression de la hiérarchie féodale qui pesait sur l'Europe.

Combien ces légistes devaient être chers aux princes, on le conçoit par leur doctrine. on l'apprend par l'histoire, qui partout, désormais, nous les montrera près d'eux et comme pendus à leur oreille, leur dictant tout bas ce qu'ils doivent répéter. Guillaume-le-Bâtard s'attacha Lanfranc, comme nous l'avons vu. Dans ses fréquentes absences, il lui confiait le gouvernement de l'Angleterre (2); plus d'une fois il lui donna raison contre son propre frère. L'angevin Henri, nouveau conquérant de l'Angleterre, prit pour son Lanfranc un élève de Bologne, qui avait aussi

(1) Radevicus, *ibid.*

(2) Acta SS. ord. S. Bened. Quando gloriosus rex Willelmus morabatur in Normanniâ, Lanfrancus erat princeps et custos Angliæ subjectis sibi omnibus principibus.

étudié le droit à Auxerre (1). Thomas Becket, c'était son nom, était alors au service de l'archevêque de Kenterbury. Il avait, par son influence, retenu ce prélat dans le parti de Mathilde et de son fils. Ayant reçu seulement les premiers ordres, n'étant ainsi ni prêtre, ni laïque, il se trouvait propre à tout et prêt à tout. Mais sa naissance était un grand obstacle; il était, dit-on, fils d'une femme sarrasine, qui avait suivi un Saxon revenu de la Terre-Sainte (2). Sa mère semblait lui fermer les dignités de l'église, et son père celles de l'état. Il ne pouvait rien attendre que du roi. Celui-ci avait besoin de pareils gens pour exécuter ses projets contre les barons. Dès son arrivée en Angleterre, Henri rasa, en un an, cent quarante châteaux. Rien ne lui résistait, il mariait les en-

(1) Lingard, II, 318. — Vita quadrip., p. 6 : Juri civili operam dedit. J. de Salisbury (Epist., p. 47, et ap. Scr. fr. XVI, 510) semble reprocher à Becket de porter dans sa querelle avec le roi l'esprit d'un légiste plutôt que d'un prêtre :.... Proinde consilium meum... et summa preceum est, ut vos totâ mente committatis ad Cominum et orationum suffragia ;.... differte interim omnes alias occupationes..... Prosunt quidem leges et canones : sep mihi credite quia nunc non erit his opus.... Quis à lectione legum aut etiam canonum compunctus surgit?... Mallem vos psalmos ruminare, et B. Gregorii morales libros resolvere, quàm scholastico more philosophari, etc....

(2) Elle ne savait que deux mots intelligibles pour les habitans de l'Occident, c'étaient *Londres*, et *Gilbert*, le nom de son amant. A l'aide du premier, elle s'embarqua pour l'Angleterre; arrivée à Londres, elle courait les rues en répétant : Gilbert ! Gilbert ! et elle retrouva celui qu'elle appelait. Brompton, p. 1054. Thierry, Conq. de l'Angleterre, III, 112.

sans des grandes maisons à ceux des familles médiocres (1), abaissant ceux-là, élevant ceux-ci, nivelant tout. L'aristocratie normande s'était épuisée dans les guerres d'Étienne. Le nouveau roi disposait contre elle des hommes d'Anjou, de Poitou et d'Aquitaine. Riche de ses états patrimoniaux et de ceux de sa femme, il pouvait encore acheter des soldats, en Flandre et en Bretagne. C'est le conseil que lui avait donné Becket (2). Celui-ci était devenu l'homme nécessaire dans les affaires et dans les plaisirs. Souple et hardi, homme de science, homme d'expédients, et avec cela bon compagnon (3), partageant ou imitant les goûts de son maître. Henri s'était donné sans réserve à cet homme, et non seulement lui, mais son fils, son héritier. Becket était le précepteur du fils, le chancelier du père (4). Comme tel, il soutenait âprement les droits du roi contre les barons, contre les évêques normands. Il força ceux-ci à payer l'*escuage*, malgré leurs réclamations et leurs cris. Puis, sentant que le roi, pour être maître en Angleterre, avait besoin d'une guerre brillante, il l'emmena dans le midi de la France, à la conquête de

(1) Radulph. Niger. ap. Lingard, II, 315: Servis generosas copulans, pedanem conditionis fecit universos.

(2) Lingard, II, 523.

(3) Brompton, Chron., p. 1058. J. Sareberiensis ep. (ap. Epist. S. Thomæ, edid. Lupus, 1684, p. 414).

(4) Scr. fr. XIV, 452: Filiis sui Henrici tutorem fecit et patrem.

Toulouse, sur laquelle Eléonore de Guyenne avait des prétentions. Becket conduisait en son propre nom, et comme à ses dépens, douze cents chevaliers et plus de quatre mille soldats, sans compter les gens de sa maison, assez nombreux pour former plusieurs garnisons dans le midi (1). Il est évident qu'un armement si disproportionné avec la fortune du plus riche particulier, était mis sous le nom d'un homme sans conséquence pour moins alarmer les barons.

(1) Newbridg., II, 10, Chron. Norm. Lingard, II, 325.—Lingard, p. 321 : « Le lecteur verra sans doute avec plaisir dans quel appareil le chancelier voyageait en France. Quand il entra dans une ville, le cortège s'ouvrait par deux cent cinquante jeunes gens chantant des airs nationaux ; ensuite venaient ses chiens, accouplés. Ils étaient suivis de huit chariots, trainés chacun par cinq chevaux, et menés par cinq cochers en habit neuf. Chaque chariot était couvert de peaux, et protégé par deux gardes et par un gros chien, tantôt enchaîné, tantôt en liberté. Deux de ces chariots étaient chargés de tonneaux d'ale pour distribuer à la populace ; un autre portait tous les objets nécessaires à la chapelle du chancelier, un autre encore le mobilier de sa chambre à coucher, un troisième celui de sa cuisine, un quatrième portait sa vaisselle d'argent et sa garde-robe : les deux autres étaient destinés à l'usage de ses suivants. Après eux venaient douze chevaux de somme, sur chacun desquels était un singe, avec un valet (grom) derrière, sur ses genoux ; paraissaient ensuite les écuyers portant les boucliers et conduisant les chevaux de bataille de leurs chevaliers ; puis encore d'autres écuyers, des enfans de gentils-hommes, des fauconniers, les officiers de la maison, les chevaliers et les ecclésiastiques, deux à deux et à cheval, et le dernier de tous enfin arrivait le chancelier lui-même, conversant avec quelques amis. Comme il passait, on entendait les habitans du pays s'écrier : « Quel homme doit donc être le roi d'Angleterre, quand son chancelier voyage en tel équipage ? » Steph., 20, 2.

Une vaste ligue s'était formée contre le comte de Toulouse, objet de la jalousie universelle. Le puissant comte de Barcelone, régent d'Aragon, les comtes de Narbonne, de Montpellier, de Béziers, de Carcassonne, étaient d'accord avec le roi d'Angleterre. Celui-ci semblait près de conquérir ce que Louis VIII et saint Louis recueillirent sans peine après la croisade des Albigeois. Il fallait donner l'assaut sur-le-champ à Toulouse sans lui laisser le temps de se reconnaître. Le roi de France s'y était jeté et défendait à Henri comme suzerain de rien entreprendre contre une ville qu'il protégeait. Ce scrupule n'arrêtait pas Becket (1); il conseillait de brusquer l'attaque. Mais Henri craignit d'être abandonné de ses vassaux, s'il risquait une violation si éclatante de la loi féodale. Le belliqueux chancelier n'eut pour dédommagement que la gloire d'avoir combattu et désarmé un chevalier ennemi (2).

L'entretien des troupes mercenaires que Becket avait conseillées à Henri, et qui lui étaient si nécessaires contre ses barons, exigeait des dépenses pour lesquelles toutes les ressources de la fiscalité normande eussent été insuffisantes. Le clergé seul pouvait payer; il avait été richement doté par la conquête. Henri voulut avoir l'église dans sa main. Il fallait d'abord s'assurer de la

(1) Lingard, II, 324. —

(2) Id., 325.



tête, je veux dire de l'archevêché de Kenterbury. C'était presque un patriarcat, une papauté anglicane, une royauté ecclésiastique, indispensable pour compléter l'autre. Henri résolut de la prendre pour lui, en la donnant à un second lui-même (1), à son bon ami Becket; réunissant alors les deux puissances, il eût élevé la royauté à ce point qu'elle atteignit au seizième siècle, entre les mains d'Henri VIII, de Marie et d'Élisabeth. Il lui était commode de mettre la primatie sous le nom de Becket, comme naguère il y avait mis une armée. C'était, il est vrai, un Saxon; mais le Saxon *Breakspear* (2), venait bien d'être élu pape précisément à l'époque de l'avènement d'Henri II (Adrien IV). Becket lui-même y répugnait : « Prenez garde, dit-il, je deviendrai votre plus grand ennemi (3). » Le roi ne l'écouta pas, et le fit primat, au grand scandale du clergé normand.

(1) Le prédécesseur de Becket, au siège de Kenterbury, lui écrivait : *In aure et in vulgus sonat vobis esse cor unum et animam unam* ( Bles. epist. 78 ). — *Petrus Cellensis : Secundum post regem in quatuor regnis quis te ignorat ?* ( Marten. Thes. anecd. III. ) — Le clergé anglais écrit à Thomas : *In familiarem gratiam tam latè vos mente suscepit, ut dominationis suæ loca quæ boreali Occano ad Pyrenæum usquè porrecta sunt, potestati-vestræ cuncta subjece-rit ut in his solùm hos beatos reputârit opinio, qui in vestris poterant oculis complacere.* Epist. S. Thom., p. 190.

(2) C'est le seul anglais qui ait été pape.

(3) Citissimè à me auferes animum; et gratia, quæ nunc inter nos tanta est, in atrocissimum odium convertetur. *Script. fr. XIV, p. 453.*

Depuis les italiens Lanfranc et Anselme, le siège de Kenterbury avait été occupé par des Normands. Les rois et les barons n'auraient pas osé confier à d'autres cette grande et dangereuse dignité. Les archevêques de Kenterbury n'étaient pas seulement primats d'Angleterre ; ils se trouvaient avoir en quelque sorte un caractère politique. Nous les trouvons presque toujours à la tête des résistances nationales, depuis le fameux Dunstan (1), qui abaissa si impitoyablement la royauté anglo-saxonne, jusqu'à Etienne Langton, qui fit signer la grande Charte au roi Jean. Ces archevêques se trouvaient être particulièrement les gardiens des libertés de Kent, le pays le plus libre de l'Angleterre. Arrêtons-nous un instant sur l'histoire de cette curieuse contrée.

Le pays de Kent, bien plus étendu que le comté qui porte ce nom, embrasse une grande partie de l'Angleterre méridionale. Il est placé en face de la France, à la pointe de la Grande-

(1) S. Dunstan, archev. de Kenterbury, fit des remontrances à Edgar, et lui fit faire pénitence. Il ajouta deux clauses à leur traité de réconciliation : 1<sup>o</sup> Qu'il publierait un code de lois qui apportât plus d'impartialité dans l'administration de la justice ; 2<sup>o</sup> qu'il ferait passer à ses propres frais dans les différentes provinces, des copies des saintes écritures pour l'instruction du peuple. — Et même, selon Lingard, le véritable texte d'Osbern doit être : ..... *Justas legum rationes sanciret, sancitas conscriberet, scriptas per omnes fines imperii sui populis custodiendas mandaret*, au lieu de *sanctas conscriberet scripturas*. — Lingard, Antiquités de l'Eglise anglo-saxonne, I, p. 439.

Bretagne. Il en forme l'avant-garde ; et c'était en effet le privilège des hommes de Kent de former l'avant - garde de l'armée anglaise. Leur pays a dans tous les temps livré la première bataille aux envahisseurs ; c'est le premier à la descente. Là débarquèrent César, puis Hèngist, puis Guillaume-le-Conquérant. Là aussi commença l'invasion chrétienne. Kent est une terre sacrée. L'apôtre de l'Angleterre, saint Augustin, y fonda son premier monastère. L'abbé de ce monastère et l'archevêque de Kenterbury, étaient seigneurs de ce pays et les gardiens de ses privilèges. Ils conduisirent les hommes de Kent contre Guillaume-le-Conquérant. Lorsque celui-ci, vainqueur à Hastings, marchait de Douvres à Londres, il aperçut selon la légende, une forêt mouvante. Cette forêt, c'étaient les hommes de Kent, portant devant eux un rempart mobile de branchages. Ils tombèrent sur les Normands, et arrachèrent à Guillaume la garantie de leurs libertés (1). Quoiqu'il en soit de cette douteuse victoire, ils restèrent libres, au milieu de la servitude universelle, et ne connurent guère d'autre domination que celle de l'église. C'est ainsi que nos Bretons de la Cornouaille, sous les évêques de Quimper, conservaient une liberté relative, et insultaient tous les ans la féodalité dans la statue du vieux roi Grallon.

(1) Thorn., p. 1786, ap. Lingard, II, 7.

La principale des coutumes de Kent, celle qui distingue encore aujourd'hui ce comté, c'est la loi de succession, le partage égal entre les enfans. Cette loi, appelée par les Saxons *gavel-kind*, par les Irlandais *gabhatl cine* (établissement de famille) est commune, avec certaines modifications, à toutes les populations celtiques, à l'Irlande et à l'Écosse, au pays de Galles, en partie même à notre Bretagne.

Les grands légistes italiens, qui occupèrent les premiers le siège de Kenterbury, furent d'autant plus favorables aux coutumes de Kent, qu'elles s'accordaient sous plusieurs rapports avec les principes du droit romain. Eudes, comte de Kent, frère de Guillaume-le-Conquérant, voulant traiter les hommes de Kent, comme l'étaient les habitans des autres provinces, « Lanfranc lui résista en face, et prouva devant tout le monde la liberté de sa terre par le témoignage de vieux Anglais qui étaient versés dans les usages de leur patrie; et il délivra ses hommes des mauvaises coutumes qu'Eudes voulait leur imposer (1). » Dans une autre occasion : « Le roi ordonna de convoquer sans délai tout le comté et de réunir tous les hommes du comté, Français et surtout Anglais, versés dans la connaissance des anciennes lois et coutumes. Arrivés à Penendin, ils s'as-

(1) Vita S. Lanfranci, ap. Acta SS. ord. S. Bened.

sirent tous; et tout le comté fut retenu là pendant trois jours; et par tous ces hommes sages et honnêtes, il fut décidé, accordé et jugé: que, tout aussi bien que le roi, l'archevêque de Kenterbury doit posséder ses terres avec pleine juridiction, en toute indépendance et sécurité (1). »

Le successeur de Lanfranc, saint Anselme, se montra encore plus favorable aux vaincus. Lanfranc lui parlait un jour du saxon Elfeg qui s'était dévoué pour défendre contre les Normands les libertés du pays: « Pour moi, dit Anselme, je crois que c'est un vrai martyr celui qui aime mieux mourir que de faire tort aux siens. Jean est mort pour la vérité, de même Elfeg pour la justice; tous deux pareillement pour Christ, qui est la justice et la vérité (2). » C'est Anselme qui contribua le plus au mariage d'Henri Beauclerc avec

(1) Spence, *Origin of the Laws of Europa*, 1826, p. 452. « Præcipit rex comitatam totum absque mora considerare, et homines comitatûs omnes Francigenos, et præcipue Anglos in antiquis legibus et consuetudinibus peritos, in unum convenire. Qui cùm convenerunt apud Penandinam, omnes consederunt, et totus comitatus per tres dies fuit ibi detentus — et ab omaibus illis probis et sapientibus hominibus qui affuerunt, fuit ibi diratiocinatum et etiam toto comitatu concordatum et judicatum: Quod sicut ipse rex tenet liberam et quietam in suo dominico, itâ archiepiscopus Cantuarberix tenet suas. Huic placito interfuerunt Gorsfridus episcopus Constansiensis, qui in loco regis fuit, et justitiam illam tenuit comes Cantix, etc. Ricardus de Tunebrigge, etc.

(2) *Anglia sacra*, t. II. p. 162. Martyr mihi videtur egregius qui mori maluit.... sic ergò Johannes pro veritate, sic et Elphegus pro justitiâ.

la nièce d'Edgar, dernier héritier de la royauté saronne; cette union de deux races dut préparer, quoi qu'on ait dit, la réhabilitation des vaincus. Le même archevêque de Kenterbury reçut, comme représentant de la nation, les sermens de Beauclerc, lorsqu'il jura pour la seconde fois sa charte des privilèges féodaux et ecclésiastiques (1).

Ce fut une grande surprise pour le roi d'Angleterre d'apprendre que Thomas Becket, sa créature, son joyeux compagnon, prenait au sérieux sa nouvelle dignité. Le chancelier, le mondain, le courtisan, se ressouvint tout à coup qu'il était peuple. Le fils du Saxon redevint Saxon, et fit oublier sa mère sarrasine par sa sainteté. Il s'entoura des Saxons, des pauvres, des mendiants, revêtit leur habit grossier, mangea avec eux et comme eux (2). Désormais il s'éloigna du roi, et résigna le sceau. Il y eut alors comme deux rois, et le roi des pauvres qui siégeait à Kenterbury, ne fut pas le moins puissant (3).

Henri, profondément blessé, obtint du pape

(1) Lingard, II, 181.

(2) Vita S. Thomæ quadripartita, p. 19, 24, ed. Lupus, 1682.

(3) Lingard, II, 355. Les conseillers du roi attribuèrent à Becket le projet de se rendre indépendant. On rapporta qu'il avait dit à ses confidens que la jeunesse de Henri demandait un maître, et qu'il savait combien il était lui-même nécessaire à un roi incapable de tenir son assistance les rênes du gouvernement.

une bulle qui rendait indépendant de l'archevêque l'abbé du monastère de saint Augustin. Il l'était effectivement sous les rois saxons. Thomas par représailles somma plusieurs des barons de restituer au siège de Kenterbury une terre que leurs aïeux avaient reçue des rois en fief, déclarant qu'il ne connaissait point de loi pour l'injustice, et que ce qui avait été pris sans bon titre devait être rendu (1). Il s'agissait dès-lors de savoir si l'ouvrage de la conquête serait détruit, si l'archevêque saxon prendrait sur les descendants des vainqueurs la revanche de la bataille d'Hastings. L'épiscopat que Guillaume-le-Bâtard avait rendu si fort dans l'intérêt de la conquête, tournait contre elle aujourd'hui. Heureusement pour Henri, les évêques étaient plus barons qu'évêques; l'intérêt temporel touchait ces Normands tout autrement que celui de l'église. La plupart se déclarèrent pour le roi, et se tinrent prêts à jurer ce qui lui plairait. Ainsi l'alarme donnée par Becket à cette église toute féodale, mettait le roi à même de se faire accorder par elle une toute puissance qu'autrement il n'eût jamais osé demander.

Voici les principaux points que stipulaient les coutumes de Clarendon : « La garde de tout archevêché et évêché vacant sera donnée au roi, et les revenus lui en seront payés. L'élection sera

(1) Gervas. Cantuar., ap. Thierry, III, 129.

faite d'après l'ordre du roi, avec son assentiment, par le haut clergé de l'église, sur l'avis des prélats que le roi y fera assister.— Lorsque dans un procès, l'une des deux, ou les deux parties seront ecclésiastiques, le roi décidera si la cause sera jugée par la cour séculière ou épiscopale. Dans le dernier cas le rapport sera fait par un officier civil. Et si le défendeur est convaincu d'action criminelle, il perdra son bénéfice de clergie. — Aucun tenancier du roi ne sera excommunié sans que l'on se soit adressé au roi, ou, en son absence, au grand justicier.— Aucun ecclésiastique en dignité ne passera la mer sans la permission du roi.— Les ecclésiastiques tenanciers du roi tiennent leurs terres par baronnie, et sont obligés aux mêmes services que les laïques. »

Ce n'était pas moins que la confiscation de l'église au profit d'Henri. Le roi percevant les fruits de la vacance, on pouvait être sûr que les sièges vaqueraient long-temps, comme sous Guillaume-le-Roux, qui avait affermé un archevêché, quatre évêchés, onze abbayes (1). Les évêchés allaient être la récompense, non plus des barons peut-être, mais des agens du fisc des scribes, des juges complaisans. L'église, soumise au service militaire, devenait toute féodale. Les institutions d'aumônes et d'écoles, d'offices religieux devaient nourrir les Brabançons et les Cotereaux, et les fondations

(1) Petr. Bles., ap. Lingard, II, 154.



pieuses payer le meurtre. L'église anglicane, perdant avec l'excommunication l'arme unique qui lui restât enfermée dans l'île sans relation avec Rome, avec la communauté du monde chrétien, allait perdre tout esprit d'universalité, de *catholicité*. Ce qu'il y avait de plus grave, c'était l'anéantissement des tribunaux ecclésiastiques et la suppression du *bénéfice de clergie*. Ces droits donnaient lieu à de grands abus sans doute; bien des crimes étaient impunément commis par des prêtres; mais quand on songe à l'épouvantable barbarie, à la fiscalité exécrationnelle des tribunaux laïques au douzième siècle, on est obligé d'avouer que la juridiction ecclésiastique était alors une ancre de salut. Elle pouvait épargner des coupables; mais combien elle sauvait d'innocents! L'église était presque la seule voie par où les races méprisées pussent reprendre quelque ascendant. On le voit par l'exemple des deux saxons Breakspear (Adrien IV) et Becket. Les libertés de l'église étaient alors celles du monde.

Aussi toutes les races vaincues soutinrent l'évêque de Kent avec courage et fidélité. Sa lutte pour la liberté fut imitée avec plus de timidité et de modération en Aquitaine par l'évêque de Poitiers (1), et plus tard dans le pays de Galles,

(1) Henri II lui avait adressé par deux de ses justiciers des instructions plus dures encore que les coutumes de Clarendon. Voy. la lettre de l'Evêque, ap. Scr. fr. XVI, 216. — Voy aussi (ibid. 572,

par le fameux Giraud le Cambrien, auquel nous devons, entre autres ouvrages, une si curieuse description de l'Irlande (1). Les Bas-Bretons étaient pour Becket. Un Gallois le suivit dans l'exil au péril de ses jours (2), ainsi que le fameux Jean de Salisbury (3). Il semblerait que les

575, etc.) les lettres que Jean de Salisbury lui écrit pour le tenir au courant de l'état des affaires de Thomas Becket. — En 1166, l'évêque de Poitiers céda, et fit sa paix avec Henri II. Joann. Saresber. epist., *ibid.* 523.

(1) Elu évêque en 1176 par les moines de saint David, dans le comté de Pembroke (pays de Galles), et chassé par Henri II, qui mit à sa place un Normand; réélu en 1198 par les mêmes moines, et chassé de nouveau par Jean-sans-Terre. Trop faiblement soutenu, il échoua dans sa lutte courageuse pour l'indépendance de l'église galloise; mais sa patrie lui en garda une profonde reconnaissance. « Tant que durera notre pays, dit un poète gallois, ceux qui écrivent et ceux qui chantent se souviendront de ta noble audace. »

(2) *Scr. fr.* XVI, 295. Thierry, III, 160.

(3) Salisbury fait partie du pays de Kent, mais non du comté de ce nom. Du temps de l'archevêque Thibaut, ce fut Jean de Salisbury qu'on accusa de toutes les tentatives de l'église de Kenterbury pour reconquérir ses privilèges. Il écrit, en 1159: *Regis tota in me incanduit indignatio... Quòd quis nomen romanum apud nos invocat, mihi imponunt; quòd in electionibus celebrandis, in causis ecclesiasticis examinandis, vel umbram libertatis audet sibi Anglorum ecclesia vindicare, mihi imputatur, ac si dominum Cantuariensem et alios Episcopos quid facere oporteat solus instruam....* J. Saresber. epist., *ap. Scr. fr.* XVI, 496. — Dans son *Policratibus* (Leyde, 1639, p. 206), il avance qu'il est bon et juste de flatter le tyran pour le tromper, et de le tuer (*Aures tyranni mulcere... tyrannum occidere... æquum et justum*). — Dans l'affaire de Thomas Becket, sa correspondance trahit un caractère intéressé (il s'inquiète toujours de la confiscation de ses propriétés, *Scr. fr.* XVI, 508, 512, etc.), irrésolu et craintif, p. 509; il fait souvent intercéder pour lui auprès de Henri II, p. 514, etc., et donne à Becket de timides conseils, p.

étudiants gallois aient porté les messages de Becket ; car Henri II leur fit fermer les écoles , et défendre d'entrer nulle part en Angleterre sans son consentement.

Ce serait pourtant retrécir ce grand sujet , que de n'y voir autre chose que l'opposition des races , de ne chercher qu'un Saxon dans Thomas Becket. L'archevêque de Kenterbury ne fut pas seulement le saint de l'Angleterre , le saint des vaincus , Saxons et Gallois , mais tout autant celui de la France et de la chrétienté. Son souvenir ne resta pas moins vivant chez nous que dans sa patrie. On montre encore la maison qui le reçut à Auxerre , et en Dauphiné , une église qu'il y bâtit dans son exil. Aucun tombeau ne fut plus visité , aucun pèlerinage plus en vogue au moyen âge que celui de saint Thomas de Kenterbury. On dit qu'en une seule année , il y vint plus de cent mille pèlerins. Selon une tradition , on aurait , en un an , offert jusqu'à 950 livres sterlings à la chapelle de saint Thomas , tandis que l'autel de la Vierge ne reçut que quatre livres ; Dieu lui-même n'eut pas une offrande.

Thomas fut cher au peuple entre tous les saints du moyen-âge , parce qu'il était peuple lui-même

510, 527, etc. Il ne semble guère se piquer de conséquence. Ce défenseur de la liberté n'accorde au libre arbitre de pouvoir que pour le mal (Policrat., p. 97). Il ne faut pas se hâter de rien conclure de ce qu'il reçut les leçons d'Abailard ; il vante saint Bernard et son disciple Eugène III. (Ibid., p. 311.)

par sa naissance basse et obscure, par sa mère sarrasine et son père saxon. La vie mondaine qu'il avait menée d'abord, son amour des chiens, des chevaux, des faucons (1), ces goûts de jeunesse dont il ne guérit jamais bien, tout cela leur plaisait encore. Il conserva, sous l'habit de prêtre, une âme de chevalier, loyale et courageuse, et il n'en réprimait qu'avec peine les élans. Dans une des plus périlleuses circonstances de sa vie, lorsque les barons et les évêques d'Henri semblaient prêts à le mettre en pièces, un d'eux osa l'appeler traître; il se retourna vivement et répliqua : « Si le caractère de mon ordre ne me le défendait, le lâche se repentirait de son insolence. »

Ce qu'il y eut de grand, de magnifique et de terrible dans la destinée de cet homme, c'est qu'il se trouva chargé, lui faible individu et sans secours, des intérêts de l'Eglise universelle, qui étaient ceux du genre humain. Ce rôle, qui semblait appartenir au pape, et que Grégoire VII avait soutenu, Alexandre III n'osa le reprendre; il en avait bien assez de la lutte contre l'anti-pape, contre Frédéric Barberousse, le conquérant de l'Italie. Ce pape était le chef de la ligue lombarde, un politique, un patriote italien, il négociait,

(1) Lorsque dans la suite il débarqua en France, il aperçut des jeunes gens dont l'un tenait un faucon, et ne put s'empêcher d'aller voir l'oiseau; cela faillit le trahir. Peut-être, dit l'auteur, la crainte qu'il en eut ensuite, aura lavé le péché de sa vanité. *Vita quadriparita*, p. 65.

combattait, fuyait et revenait; il animait les partis, provoquait des désertions, faisait des traités, fondait des villes. Il se serait bien gardé d'indisposer le plus grand roi de la chrétienté, je parle d'Henri II, lorsqu'il avait déjà contre lui l'Empereur. Toute sa conduite avec Henri fut pleine de timides et honteux ménagemens; il ne cherchait qu'à gagner du temps par de misérables équivoques, par des lettres et des contre-lettres, vivant au jour le jour, ménageant l'Angleterre et la France, agissant en diplomate, en prince séculier, tandis que le roi de France acceptait le patronage de l'Eglise, tandis que Becket souffrait et mourait pour elle. Etrange politique, qui devait apprendre au peuple à chercher partout ailleurs qu'à Rome, le représentant de la religion et l'idéal de la sainteté.

Dans cette grande et dramatique lutte, Becket eut à soutenir toutes les tentations, la terreur, la séduction, ses propres scrupules. De là, une hésitation dans les commencemens, qui ressembla à la crainte. Il succomba d'abord dans l'assemblée de Clarendon, soit qu'il eût cru qu'on en voulait à sa vie, soit qu'il fût retenu encore par ses obligations envers le roi. Cette faiblesse est digne de pitié dans un homme qui pouvait être combattu entre deux devoirs. D'une part, il devait beaucoup à Henri, de l'autre, encore plus à son église de Kent, à celle d'Angleterre, à l'Eglise universelle, dont il défendait seul les droits.

Cette incurable dualité du moyen-âge, déchiré entre l'Etat et la religion, a fait le tourment et la tristesse des plus grandes âmes, de Godefroi-de-Bouillon, de saint Louis, de Dante.

« Malheureux! disait Thomas, en revenant de Clarendon, je vois l'église anglicane, en punition de mes péchés, devenue servante à jamais! Cela devait arriver; je suis sorti de la cour, et non de l'église; j'ai été chasseur de bêtes, avant d'être pasteur d'hommes. L'amateur des mimes et des chiens est devenu le conducteur des âmes... Me voilà donc abandonné de Dieu (1)! »

Une autre fois, Henri essaya la séduction, au défaut de la violence. Becket n'avait qu'à dire un mot; il lui offrait tout, il mettait tout à ses pieds; c'était la scène de Satan, transportant Jésus sur la montagne, lui montrant le monde et disant : « Je te donnerai tout cela, si tu veux tomber à genoux, et m'adorer (2) » Tous les contemporains reconnaissent ainsi, dans la lutte de Thomas contre Henri, une image des tentations du Christ, et dans sa mort un reflet de la Passion. Les hommes

(1) Vita quadrip., p. 41 : « .... De pastore avium factus sum pastor ovium. Dudum fautor histrionum et canum sectator, tot animarum pastor... Unde et plane video me jam à Deo derelictum. « Dum digitus dolor eum sic urgeret, exitus aquarum deduxerunt oculi ejus, inter continuas lacrymas singultibus, crebro erumpentibus.

(2) Ibid., p. 109 : « ... Et certe omnia traderem in manus tuas. » — Et post dies Archiepiscopus hoc regis verbum Heriberto de Rosaham retulit, adjiciens : « Et cum rex mihi dixisset sic, recordatus sum verbi illius in evangelio : *Hæc omnia, etc.* »

du moyen-âge aimaient à saisir de telles analogies. Le dernier livre en ce genre, et le plus hardi, est celui des *Conformités du Christ et de saint François*.

L'extension même du pouvoir royal, qui faisait le fond de la question, devint de bonne heure un objet secondaire pour Henri. L'essentiel fut pour lui la ruine, la mort de Thomas; il eut soif de son sang. Que toute cette puissance qui s'étendait sur tant de peuples, se brisât contre la volonté d'un homme; qu'après tant de succès faciles, il se présentât un obstacle, c'était aussi trop fort à supporter pour cet enfant gâté de la fortune. Il se désolait, il pleurait (1).

Les gens zélés ne manquaient pas pourtant pour consoler le roi, et tâcher de satisfaire son envie. On essaya dès 1163. L'archevêque fut contraint, malade et faible encore, de se présenter devant la cour des barons et des évêques. Le matin, il célébra l'office de saint Étienne, premier martyr, qui commence par ces mots : « Les princes se sont assis en conseil pour délibérer contre moi. » Puis il marcha courageusement, et se présenta revêtu de ses habits pontificaux et portant sa grande croix d'argent (2). Cela embarrassa ses

(1) Joann. Saresber., ap. epist. S. Thomæ, p. 233: .... De Cantuariensi archiepiscopo gravissimè conquerens, non sine gemitibus et suspiriis multis. Et lacrymatus est, dicens quod idem Cantuariensis et corpus et animam pariter auferret.

(2) Roger. de Hoveden. p. 494. Vita quadrip., p. 58.

ennemis. Ils essayèrent en vain de lui arracher sa croix. Revenant aux formes juridiques, ils l'accusèrent d'avoir détourné les deniers publics, puis d'avoir célébré la messe sous l'invocation du diable, et ils voulaient le déposer. On l'aurait tué alors en sûreté de conscience. Le roi attendait impatiemment. Les voies de fait commençaient déjà, quelques-uns rompaient des pailles, et les lui jetaient. L'archevêque en appela au pape, se retira lentement, et les laissa interdits. Ce fut là la première tentation, la comparution devant Hérode et Caïphe. Tout le peuple attendait dans les larmes. Lui, il fit dresser des tables, appela tout ce qu'on put trouver de pauvres dans la ville, et fit comme la cène avec eux (1). La nuit même il partit, et parvint avec peine sur le continent.

Ce fut une grande douleur pour Henri que sa proie eût échappé. Il mit au moins la main sur ses biens, il partagea sa dépouille, il bannit tous ses parens en ligne ascendante et descendante, les chassa tous, vieillards, femmes enceintes et petits enfans. Encore exigeait-on d'eux au départ le serment d'aller se montrer dans leur exil à celui qui en était la cause. L'exilé les vit en effet, au nombre de quatre cents, arriver les uns

(1) Vita quadrip., p. 58. Dixit : « Sinite pauperes Christi... omnes intrare nobiscum, ut epulemur in Domino ad invicem. » Et impleta sunt domus et atria circumquaque discumbentium.



après les autres, pauvres et affamés, le saluer de leur misère et de leurs haillons; il fallut qu'il endurât cette procession d'exilés. Par-dessus tout cela, lui arrivaient les lettres des évêques d'Angleterre, pleines d'amertume et d'ironie. Ils le félicitaient de la pauvreté apostolique où il était réduit; ils espéraient que ses abstinences profiteraient à son salut (1). Ce sont les consolations des amis de Job.

L'archevêque accepta son malheur, et l'embrassa comme pénitence. Réfugié à Saint-Omer, puis à Pontigny, couvent de l'ordre de Cîteaux, il s'essaya aux austérités de ces moines (2). De là il écrivit au pape, s'accusant d'avoir été intrus dans son siège épiscopal, et déclarant qu'il déposait sa dignité. Alexandre III, réfugié alors à Sens, avait peur de prendre parti, et de se mettre un nouvel ennemi sur les bras. Il condamna plusieurs articles des constitutions de Clarendon, mais refusa de voir Thomas, et se contenta de lui écrire qu'il le rétablissait dans sa dignité épiscopale. « Allez, écrivait-il froidement à l'exilé, allez apprendre dans la pauvreté à être le consolateur des pauvres. »

(1) Epist. S. Thomæ, p. 189 : *Erat quidem nobis solatio, quod... fama divulgante pervenit, vos in transmarinis agentem nihil altum sapere, vos in dominum nostrum Regem nullâ machinatione insurgere, etc.*

(2) « Il portait le cilice et se flagellait. Il obtint d'un frère, qu'outre le repas délicat qu'on lui servait, il lui apportât secrètement la pitance ordinaire des moines, et il s'en contenta à l'avenir. Mais ce régime, si contraire à ses habitudes, le rendit bientôt assez grièvement malade. » *Vita quadrip.*, p. 83.

Le seul soutien de Thomas, c'était le roi de France. Louis VII était trop heureux de l'embaras où cette affaire mettait son rival. C'était d'ailleurs, comme on a vu, un prince singulièrement doux et pieux. L'évêque, persécuté pour la défense de l'église, était pour lui un martyr. Aussi l'accueillit-il avec faveur, ajoutant que la protection des exilés était un des anciens fleurons de la couronne de France (1). Il accorda à Thomas et à ses compagnons d'infortune un secours journalier en pain et autres vivres, et quand le roi d'Angleterre lui envoya demander vengeance contre l'ancien archevêque : « Et qui donc l'a déposé ? dit Louis. Moi, je suis roi aussi, et je ne puis déposer dans ma terre le moindre des clercs (2). »

Abandonné du pape et nourri par la charité du roi de France, Thomas ne recula point. Henri ayant passé en Normandie, l'archevêque se rendit à Vézelay, au lieu même où vingt ans auparavant saint Bernard avait prêché la seconde croisade, et le jour de l'ascension, au milieu du plus solennel appareil, au son des cloches, à la lueur des cierges, il excommunia les défenseurs des constitutions de Clarendon, les déten-

● (1) Gervas. Cantuar., ap. Scr. fr. XIII, 138 : Rex Franciæ dixit : Ite, dicite domino vestro (Henrico), quia, si ipse consuetudines quas vocat avitas non vult dimittere, nec ego veteranam regum Franciæ libertatem volo propellere, quæ eunctis exulantibus, et præcipuè personis ecclesiasticis.

(2) Id. ibid., p. 128 : Dicente lectore : « Quondam episcopum », quæ-sivit quis eum deposuisset, et ait : « Ego quidem rex sum, sicut et ipse nec tamen possum terre meæ minimum quemdam clericum deponeret. »

teurs des biens de l'église de Kenterbury, et ceux qui avaient communiqué avec l'anti-pape que soutenait l'Empereur. Il désignait nominativement six des favoris du roi, il ne le nommait pas lui-même, et tenait encore le glaive suspendu sur lui.

Cette démarche audacieuse jeta Henri dans le plus violent accès de fureur. Il se roulait par terre, il jetait son chaperon, ses habits, arrachait la soie qui couvrait son lit, et rongait comme une bête enragée la laine et la paille (1). Revenu un peu à lui, il écrivit et fit écrire au pape par le clergé de Kent, se montrant prêt à recourir aux dernières extrémités, priant et menaçant tour à tour. D'une part il envoyait à l'Empereur des ambassadeurs pour jurer de reconnaître l'anti-pape (2), et menaçait même de se faire musulman (3); puis il s'excusait auprès d'Alexandre III, assurait que ses envoyés avaient

(1) Scr. fr. XVI, 215 : *Pileum de capite projecit, balteum discinxit, vestes longius abjecit, stratum sericum quod erat supra lectum inanu propria removit, et cepit stramineas masticare festucas.*

(2) Friderici ep., ap. Epist. S. Thom., p. 108, 110 : *Legati regis anglici... ex parte regis et baronum ejus apud Witzzeburgh juraverunt quod... papam Paschalem, quem nos tenemus, et ipse tenebit....* — Voy. aussi la lettre de Henri, *ibid.* p. 106, et celle de Jean de Salis-bury, p. 341.

(3) J. Saresber., ap. Scr. fr. XVI, 584 : *Cum Papam blanditiis et promissis dejicere non prevalerent, ad minas conversi sunt, mentientes quod rex eorum Noradini citius sequeretur errores et profane religionis iniret consortium quam in ecclesia Cantuariensi Thomam pateretur diutius episcopali.*

parlé sans mission, puis il affirmait qu'ils n'avaient rien dit. En même temps il achetait les cardinaux, il envoyait de l'argent aux Lombards, alliés d'Alexandre. Il sollicitait les jurisconsultes de Bologne de lui donner une réponse contre l'archevêque (1). Il allait jusqu'à offrir au pape de tout abandonner, de lui sacrifier les constitutions de Clarendon. Tant il languissait de perdre son ennemi !

Tout cela finit par agir. Il obtint des lettres pontificales d'après lesquelles Thomas serait suspendu de toute autorité épiscopale jusqu'à ce qu'il fût rentré en grâce avec le roi. Henri montra publiquement ces lettres, se vanta d'avoir désarmé Becket, et de tenir désormais le pape dans sa bourse (2). Les moines de Citeaux menacés par lui pour les possessions qu'ils avaient dans ses états, firent entendre doucement à Becket qu'ils n'osaient plus le garder chez eux. Le roi de France, scandalisé de la lâcheté de ces moines, ne put s'empêcher de s'écrier : « O religion, religion, où es-tu donc ? Voilà que ceux que nous avons crus morts au siècle, bannissent en vue des choses du siècle l'exilé pour la cause de Dieu (3) ! »

(1) J. Saresber., ap. Ser. fr. XVI, 60s. Epist. S. Thom., p. 602. — Becket s'en plaignait près de l'évêque d'Ostie : « Quid civitatibus Italie nocuimus unquam ? In quo læsimus sapientes Bononiæ ! Qui verò, sollicitati precibus et promissis.... noluerunt dare consensum.

(2) Ser. fr. XVI, 312 : Ovans quod Herculi clavam detraxisset. — Ibid. 593 : Quia nunc D. Papam et omnes cardinales habet in bursa suâ.

(3) Vita quadrip., p. 85 : « O religio, ò religio, ubi es ? Ecce enim

Le roi de France lui-même finit par céder. Henri, dans la rage de sa passion contre Becket, s'était humilié devant le faible Louis, s'était reconnu son vassal, avait demandé sa fille pour son fils, et promis de partager ses états entre ses enfans (1). Louis se porta donc pour médiateur; il amena Becket à Montmirail en Perche, où se rendit le roi d'Angleterre. Des paroles vagues furent échangées, Henri réservant l'honneur du royaume, et l'archevêque, l'honneur de Dieu (2). « Qu'attendez-vous donc? dit le roi de France; voilà la paix entre vos mains (3). » L'archevêque persistant dans ses réserves, tous les assistans des deux nations l'accusaient d'obstination. Un des barons français s'écria que celui qui résistait au conseil et à la volonté unanime des seigneurs des deux royaumes ne méritait plus d'asile. Les deux

*quos credebamus seculo mortuos, etc.* — Voy. aussi Gervais de Kentenbury, ap. Ser. fr. XIII, 130; Louis envoya au-devant de l'archevêque une escorte de trois cents hommes.

(1) Ep. S. Thom., p. 424. — A Montmirail, Henri se remit, lui, ses enfans, ses terres, ses hommes, ses trésors, à la discrétion de Louis. J. Saresber., ap. Ser. fr. XVI, 595.

(2) *Persecutor noster... adjecit: Salvis dignitatibus suis.* Ep. S. Thom., p. 504. — *Salvo in omnibus ordine suo et honore Dei et sanctæ Ecclesiæ.* Roger. de Hoveden, p. 492. Ep. S. Thom., p. 562 sqq. *Vita quadrip.*, p. 95. — Nos pères, dit-il, ont souffert parce qu'ils ne voulaient pas taire le nom du Christ, et moi, pour recouvrer la faveur d'un homme, je supprimerais l'honneur de Dieu! Jamais! Gervas. Cant., ap. Ser. fr. XIII, 132.

(3) Gervas. Cant., ap. Ser. fr. XIV, 460.

rois remontèrent à cheval sans saluer Becket , qui se retira fort abattu (1).

Ainsi furent complétés l'abandon et la misère de l'archevêque. Il n'eut plus ni pain, ni gîte, et fut réduit à vivre des aumônes du peuple. C'est peut-être alors qu'il bâtit l'église dont on lui attribue la construction. L'architecture était un des arts dont la tradition se perpétuait parmi les chefs de l'ordre ecclésiastique. Nous voyons un peu après, dans la croisade des Albigeois, maître Théodise, archidiacre de Notre-Dame de Paris, réunir, comme Becket, les titres de légiste et d'architecte (2).

Cependant le roi d'Angleterre, pour porter le dernier coup au primat, essaya de transporter à l'archevêque d'Yorck les droits de Kenterbury, et lui fit sacrer son fils. Au banquet du couron-

(1) Mais Louis se repentit d'avoir abandonné Becket ; peu de jours après, il le fit appeler. Becket vint avec quelques-uns des siens, pensant qu'on allait lui intimer l'ordre de quitter la France.— *Invenerunt regem tristi vultu sedentem, nec, ut solebat; Archiepiscopo assurgentem. Considerantibus autem illis, et diutius facto silentio, Rex tandem, quasi invitus abeundi daret licentiam, subito mirantibus cunctis prosiliens, obortis lacrymis projecit se ad pedes archiepiscopi, cum singultu dicens: « Domine mi pater, tu solus vidisti. Et congemmans cum suspirio »: Verè, ait, tu solus vidisti. Nos omnes cæci sumus..... Pœniteo, pater, ignosce, rogo, et ab hac culpâ me miserum absolve: regnum meum et meipsum ex hac horâ tibi offero. Gervas. Cantuar., ap. Scr. fr. XIII, 33. Vit. quadrip., p. 96.*

(2) Ce fut Lanfranc qui bâtit, sur l'ordre de Guillaume-le-Conquérant, l'église de Saint-Étienne de Caen, dernier et magnifique produit de l'architecture romaine.

nement, il voulut, dans l'ivresse de sa joie, servir lui-même à table le jeune roi, et ne sachant plus ce qu'il faisait, il lui échappa de s'écrier que « depuis ce jour il n'était plus roi (1), » parole fatale, qui ne tomba pas en vain dans l'oreille du jeune roi et des assistans.

Thomas, frappé par Henri de ce nouveau coup, abandonné et vendu par la cour de Rome, écrivait au pape, aux cardinaux, des lettres terribles, des paroles de condamnation : « Pourquoi mettez-vous dans ma route la pierre du scandale ? pourquoi fermez-vous ma voie d'épines ?... Comment dissimulez-vous l'injure que le Christ endure en moi, en vous-mêmes, qui devez tenir ici bas la place de Christ ? Le roi d'Angleterre a envahi les biens ecclésiastiques, renversé les libertés de l'église, porté la main sur les oints du Seigneur, les emprisonnant, les mutilant, leur arrachant les yeux ; d'autres, il les a forcés de se justifier par le duel, ou par les épreuves de l'eau et du feu. Et l'on veut, au milieu de tels outrages, que nous nous taisions ?... Ils se taisent, ils se tairont les mercenaires ; mais quiconque est un vrai pasteur de l'église, se joindra à nous.... »

« Je pouvais fleurir en puissance, abonder en richesses et en délices, être craint et honoré de tous. Mais puisqu'enfin le Seigneur m'a appelé,

(1) Vita quadrip., p. 102-103. Pater filio dignatus est ministrare, et se regem non esse protestari. Epist. S. Thom., p. 676, 790.

moi indigne et pauvre pécheur, au gouvernement des âmes, j'ai choisi par l'inspiration de la grâce, d'être abaissé dans sa maison, d'endurer jusqu'à la mort, la proscription, l'exil, les plus extrêmes misères, plutôt que de faire bon marché de la liberté de l'église. Qu'ils agissent ainsi ceux qui se promettent de longs jours, et qui trouvent dans leurs mérites l'espérance d'un temps meilleur. Moi, je sais que le mien sera court, et que si je tais à l'impie son iniquité, je rendrai compte de son sang. Alors, l'or et l'argent ne serviront de rien, ni les présens, qui aveuglent même les sages... Nous serons bientôt vous et moi, très saint père, devant le tribunal du Christ. C'est au nom de sa majesté, et de son jugement formidable, que je vous demande justice contre ceux qui veulent le tuer une seconde fois. »

Il écrivait encore : « Nous sommes à peine soutenus de l'aumône étrangère. Ceux qui nous secouraient sont épuisés ; ceux qui avaient pitié de notre exil, désespèrent, en voyant comment agit le seigneur pape... Ecrasés par l'église romaine, nous qui, seuls dans le monde occidental, combattons pour elle, nous serions forcés de délaisser la cause de Christ, si la grâce ne nous soutenait... Le Seigneur verra cela du haut de la montagne ; elle jugera les extrémités de la terre, cette Majesté terrible, qui éteint le souffle des rois. Pour nous morts ou vivans, nous sommes, nous serons à lui, prêts à tout souffrir pour l'Église.



Plaise à Dieu qu'il nous trouve dignes d'endurer la persécution pour sa justice (1) !

... Je ne sais comment il se fait que devant cette cour, ce soit toujours le parti de Dieu qu'on immole, de sorte que Barabas se sauve, et que Christ soit mis à mort. Voilà tout à l'heure six ans révolus, que, par l'autorité de la cour pontificale, se prolongent ma proscription et la calamité de l'Église. Chez vous les malheureux exilés, les innocens, sont condamnés pour cela seul qu'ils sont les faibles, les pauvres de Christ, et qu'ils n'ont pas voulu dévier de la justice de Dieu. Au contraire, sont absous les sacrilèges, les homicides, les ravisseurs impénitens, des hommes dont j'ose dire librement que, s'ils comparaissaient devant saint Pierre même, le monde aurait beau les défendre, Dieu ne pourrait les absoudre... Les envoyés du roi promettent nos dépouilles aux cardinaux, aux courtisans. Eh bien ! que Dieu voie et juge. Je suis prêt à mourir. Qu'ils arment pour ma perte le roi d'Angleterre, et s'ils veulent, tous les rois du monde : moi, Dieu aidant, je ne m'écarterais de ma fidélité à l'Église, ni en la vie, ni en la mort. Pour le reste, je remets à Dieu sa propre cause ; c'est pour lui que je suis proscrit ; qu'il remédie et pourvoie. J'ai désormais le ferme propos de ne plus importuner la cour de Rome. Qu'ils s'adressent à elle, ceux qui se prévalent de

(1) Epist. S. Thom., p. 774. et Scr. fr. XVI, 418, 420.

leur iniquité, et qui, dans leur triomphe sur la justice et l'innocence, reviennent glorieux à la contrition de l'Eglise. Plût à Dieu que la voie de Rome (1) n'eût déjà perdu tant de malheureux et d'innocens (2)!... »

Ces paroles terribles retentirent si haut, que la cour de Rome trouva plus de danger à abandonner Thomas qu'à le soutenir. Le roi de France avait écrit au pape : « Il faut que vous renonciez enfin à vos démarches trompeuses et dilatoires (3), » et il n'était, en cela, que l'organe de toute la chrétienté. Le pape se décida à suspendre l'archevêque d'Yorck pour usurpation des droits de Kenterbury, et il menaçait le roi, s'il ne restituait les biens usurpés. Henri s'effraya; une entrevue eut lieu à Chinon entre l'archevêque et les deux rois. Henri promit satisfaction, montra beaucoup de courtoisie envers Thomas, jusqu'à vouloir lui tenir l'étrier au départ (4). Cependant, l'archevêque et le roi, avant de se quitter, se chargèrent de propos amers, se reprochant ce

(1) *Via romana*; M. Thierry n'a pas pris ce mot au sens mystique. Il traduit : « le voyage de Rome. »

(2) *Epist. S. Thom.*, p. 772-773, et *Scr. fr. XVI*, 417. *Nescio quo pacto pars Domini semper mactatur in Curia, ut Barrabbas evadat et Christus occidatur.... Jam in finem sexti anni proscriptio nostra.... Utinam via Romana non gratis peremisset tot miseros innocentes !*

(3) *Scr. fr. XVI*, 563 : *Ne ulterius dilaciones suas frustratorias prorogaret. Voy. aussi Epist. S. Thom.*, p. 597.

(4) *Gervas. Cant.*, ap. *Scr. fr. XIV*, 134. *Vit. quadrip.*, p. 107, *Epist. S. Thom.*, p. 804.

qu'ils avaient fait l'un pour l'autre. Au moment de la séparation, Thomas fixa les yeux sur Henri d'une manière expressive, et lui dit avec une sorte de solennité : « Je crois bien que je ne vous reverrai plus. » — « Me prenez-vous donc pour un traître ? » répliqua vivement le roi. L'archevêque s'inclina et partit (1).

Ce dernier mot de Henri ne rassura personne. Il refusa à Thomas le baiser de paix, et pour messe de réconciliation, il fit dire une messe des morts (2). Cette messe fut dite dans une chapelle dédiée aux martyrs. Un clerc de l'archevêque en fit la remarque, et dit : « Je crois bien, en effet, que l'Église ne recouvrera la paix que par un martyr, » à quoi Thomas répondit : « Plaise à Dieu qu'elle soit délivrée, même au prix de mon sang (3) ! » — Le roi de France avait dit aussi : « Pour moi, je ne voudrais pas, pour mon pesant d'or, vous conseiller de retourner en Angleterre, s'il vous refuse le baiser de paix. » Et le comte Thibaut de Champagne ajouta : « Ce n'est pas même assez du baiser (4). »

Depuis longtemps Thomas prévoyait son sort, et s'y résignait. A son départ du couvent de Pon-

(1) Will. Stephanides, p. 71, ap. Thierry, III, 200.

(2) On avait choisi cette messe, parce qu'on ne s'y donnait pas de baiser de paix à l'Évangile, comme aux autres offices. Vit. quadrip., p. 109.

(3) Vit. quadrip., p. 102 : *Accessit ad eum unus de clericis suis, dicens... Cui archiepiscopus sic respondit : « Utinam vel meo sanguine liberetur ! »*

(4) Epist. s. Thom., ap. Scr. fr. XVI, 400.

tigny, dit l'historien contemporain, l'abbé lui vit pendant le souper verser des larmes. Il s'étonna, lui demanda s'il lui manquait quelque chose, et lui offrit tout ce qui était en son pouvoir. « Je n'ai besoin de rien, dit l'archevêque, tout est fini pour moi. Le Seigneur a daigné la nuit dernière apprendre à son serviteur la fin qui l'attend. — Quoi de commun, dit l'abbé en badinant, entre un bon vivant et un martyr, entre le calice du martyr et celui que vous venez de boire ? » L'archevêque répondit : « Il est vrai, j'accorde quelque chose aux plaisirs du corps (1), mais le Seigneur est bon, il justifie l'indigne et l'impie (2). »

Après avoir remercié le roi de France, Thomas et les siens s'acheminèrent vers Rouen. Ils n'y trouvèrent rien de ce qu'Henri avait promis, ni argent, ni escorte. Loin de là, il apprenait que les détenteurs des biens de Kenterbury le menaçaient de le tuer, s'il passait en Angleterre. Renouf de Broc, qui occupait pour le roi tous

(1) Voyez cependant dans Hoveden (apud Scr. Anglicos post Bedam, 1601, Francofurti, p. 520), la vie austère et mortifiée que menait le saint. Sa table était splendide, et cependant il ne prenait que du pain et de l'eau. Il priait la nuit, et le matin réveillait tous les siens. Il se faisait donner la nuit trois ou cinq coups de discipline, autant le jour, etc.

(2) Vit. quadrip., p. 86 : Subridens abbas inquit : ..... Quid esculento, temulento, et martyri ! .... Archiepiscopus inquit : Fateor, corporeis voluptatibus indulgeo ; bonus tamen Dominus, qui justificat impium, indigno dignatus est revelare mysterium.

les biens de l'archevêché, avait dit : « Qu'il débarque, il n'aura pas le temps de manger ici un pain entier (1). » L'archevêque inébranlable écrivit à Henri qu'il connaissait son danger, mais qu'il ne pouvait voir plus long-temps l'église de Kenterbury, la mère de la Bretagne chrétienne, périr pour la haine qu'on portait à son évêque. « La nécessité me ramène, infortuné pasteur, à mon église infortunée. J'y retourne par votre permission ; j'y périrai pour la sauver, si votre piété ne se hâte d'y pourvoir. Mais que je vive, ou que je meure, je suis et serai toujours à vous dans le Seigneur. Quoi qu'il m'arrive à moi ou aux miens, Dieu vous bénisse, vous et vos enfans (2) ! »

Cependant il s'était rendu sur la côte voisine de Boulogne. On était au mois de novembre dans la saison des mauvais temps de mer ; le primat et ses compagnons furent contraints d'attendre quelques jours au port de Wissant, près de Calais. Une fois qu'ils se promenaient sur le rivage, ils virent un homme accourir vers eux, et le prirent d'abord pour le patron de leur vaisseau venant les avertir de se préparer au passage ; mais cet homme leur dit qu'il était clerc et doyen de l'é-

(1) Scr. fr. XVI, 460.

(2) Epist. S. Thom., p. 822 : Sed sive vivimus, sive morimur, vestri sumus et erimus semper in Domino : et quidquid nobis contingat et nostris, beneficiat vobis Deus et liberis vestris.

glise de Boulogne, et que le comte, son seigneur, l'envoyait les prévenir de ne point s'embarquer, parce que des troupes de gens armés se tenaient en observation sur la côte d'Angleterre, pour saisir ou tuer l'archevêque. « Mon fils, répondit Thomas, quand j'aurais la certitude d'être démembré et coupé en morceaux sur l'autre bord, je ne m'arrêtera point dans ma route. C'est assez de sept ans d'absence pour le pasteur et pour le troupeau (1). » « Je vois l'Angleterre, dit-il encore, et j'irai, Dieu aidant. Je sais pourtant certainement que j'y trouverai ma Passion (2). » La fête de Noël approchait, et il voulait, à tout prix, célébrer dans son église la naissance du Sauveur.

Quand il approcha du rivage, et qu'on vit sur sa barque la croix de Kenterbury qu'on portait toujours devant le primat, la foule du peuple se précipita, pour se disputer sa bénédiction. Quelques-uns se prosternaient, et poussaient des cris. D'autres jetaient leurs vêtemens sous ses pas, et criaient : Béni, celui qui vient au nom du Seigneur ! Les prêtres se présentaient à lui à la tête de leurs paroisses. Tous disaient que le Christ arrivait pour être crucifié encore une fois, qu'il allait souffrir pour Kent, comme à Jérusalem il avait souffert

(1) Scr. fr. XVI, 613, ap. Thierry, III, 201.

(2) Vit. Quadrip., p. 111 : « Terram Angliæ video, et favente Domino terram intrabo, sciens tamen certissimè, quod mihi imminuet passio.

pour le monde (1). Cette foule intimida les Normands qui étaient venus avec de grandes menaces, et qui avaient tiré leurs épées (2). Pour lui, il parvint à Kenterbury au son des hymnes et des cloches, et montant en chaire, il prêcha sur ce texte : Je suis venu pour mourir au milieu de vous (3). Déjà il avait écrit au pape pour lui demander de dire à son intention les prières des agonisants (4).

Le roi était alors en Normandie. Il fut bien étonné, bien effrayé quand on lui dit que le primat avait osé passer en Angleterre. On racontait qu'il marchait environné d'une foule de pauvres, de serfs, d'hommes armés ; ce roi des pauvres s'était rétabli dans son trône de Kenterbury, et avait poussé jusqu'à Londres. Il apportait des bulles du pape pour mettre de nouveau le royaume en interdit. Telle était en effet la dupli-

(1) Vit. quadrip., p. 112 : In navi vexillo Crucis, quod archiepiscopi Cantuarienses coràm se semper bajulare consueverunt, erecto, ... videres turbam pauperum, ... alios se humi prosternentes, ejulentes hos plorantes, illos præ gaudio, et omnes conclamantes : *Benedictus qui venit*, etc. — P. 113 : Diceres Dominum secundò ad Passionem appropinquare... et venire iterùm moriturum in Christo Domini pro anglicanâ ecclesiâ Cantuariæ, qui Hierosolymis pro totius mundi salute in se ipso semel mortuus est. — J. Saresber., ap. Scr. fr. XVI, 614 : Plebs... sic de recepto pastore gavisâ est, ac se de cælo inter homines Christus ipse descenderet.

(2) Scr. fr. XVI, 613.

(3) Vit. quadrip., p. 117. —

(4) Roger de Hoveden. p. 521.

cité d'Alexandre III. Il avait envoyé l'absolution à Henri, et à l'archevêque la permission d'excommunier. Le roi, ne se connaissant plus, s'écria : « Quoi ! un homme qui a mangé mon pain, un misérable qui est venu à ma cour sur un cheval boiteux, foulera aux pieds la royauté ! le voilà qui triomphe, et qui s'assoit sur mon trône ! et pas un des lâches que je nourris n'aura le cœur de me débarrasser de ce prêtre (1) ! » C'était la seconde fois que ces paroles homicides sortaient de sa bouche, mais alors, elles n'en tombèrent pas en vain. Quatre des chevaliers de Henri se crurent déshonorés s'ils laissaient impuni l'outrage fait à leur seigneur. Telle était la force du lien féodal, telle la vertu du serment réciproque que se prêtaient l'un à l'autre le seigneur et le vassal. Les quatre n'attendirent pas la décision des juges que le roi avait commis pour faire le procès à Becket. Leur honneur était compromis, s'il mourait autrement que de leur main.

Partis à différentes heures et de portes différentes, ils arrivèrent tous en même temps à Saltwerde (2). Renouf de Broc leur amena un grand

(1) Vit. quadrip., p. 119 : « Unus homo, qui manducavit panem meum, levavit contra me calcaneum suum ? Unus homo, qui manticato jumento et claudio, primò prorripit in curiam, depulso regum stemmate, videntibus vobis fortunæ comitibus, triumphans exultat in solio ! » — Omnes quos nutritiverat... maledixit, quod de sacerdote uno non vindicarent.... Ibid., et J. Saresber. epist., ap. scr. fr. XVI, 519.

(2) Vit. quadrip., p. 120.



nombre de soldats. « Voilà donc le cinquième jour après Noël, comme l'archevêque était vers onze heures dans sa chambre et que quelques clercs et moines y traitaient d'affaires avec lui, entrèrent les quatre satellites. Salués par ceux qui étaient assis près de la porte, ils leur rendent le salut, mais à voix basse, et parviennent jusqu'à l'archevêque; ils s'asseoient à terre devant ses pieds, sans le saluer ni en leur nom, ni au nom du roi. Ils se tenaient en silence; le Christ du Seigneur se taisait aussi (1). »

Enfin Renaud-fils-d'Ours prit la parole : « Nous t'apportons d'outre-mer des ordres du roi. Nous voulons savoir si tu aimes mieux les entendre en public ou en particulier. » Le saint fit sortir les siens; mais celui qui gardait la porte, la laissa ouverte, pour que du dehors on pût tout voir. Quand Renaud lui eut communiqué les ordres, et qu'il vit bien qu'il n'avait rien de pacifique à attendre, il fit rentrer tout le monde, et leur dit : « Seigneurs, vous pouvez parler devant ceux-ci (2). »

Les Normands prétendirent alors que le roi Henri lui envoyait l'ordre de faire serment au

(1) Vit. quadrip., p. 121 .... Salutati, ut moris erat, à nonnullis in introitu consistentibus, resalutatis eis, sed voce submissâ..... et consistentes antè pedes ejus in terrâ.... per moram aliquantulam comprasserunt silentio, innocentissimo Christo Domini nihilominus tacente.

(2) Ibid., 122.

jeune roi, et lui reprochèrent d'être coupable de lèse-majesté. Ils auraient voulu le prendre subtilement par ses paroles, et à chaque instant, ils s'embarrassaient dans les leurs. Ils l'accusaient encore de vouloir se faire roi d'Angleterre; puis, saisissant à tout hasard un mot de l'archevêque, ils s'écrièrent : « Comment, vous accusez le roi de perfidie? Vous nous menacez, vous voulez encore nous excommunier tous? » Et l'un d'eux ajouta : « Dieu me garde! il ne le fera jamais! voilà déjà trop de gens qu'il a jetés dans les liens de l'anathème. » Ils se levèrent alors en furieux, agitant leurs bras, et tordant leurs gants (1). Puis s'adressant aux assistans, ils leur dirent : « Au nom du roi, vous nous répondez de cet homme, pour le représenter en temps et lieu. » — « Eh! quoi! dit l'archevêque, croiriez-vous que je veux m'échapper? je ne fuirais, ni pour le roi, ni pour aucun homme vivant. » — « Tu as raison, dit l'un des Normands, Dieu aidant, tu n'échapperas pas (2). » L'archevêque rappela en vain Hugues de Morville, le plus noble d'entre

(1) Vit. quadrip., 126.... Ad hanc vocem unus illorum : « *Minae*, *Minae*. Etiam si totam terram interdicto subijcies, et nos omnes excommunicabis... » *Hillis igitur exilientibus, et iræ et conviciis frena laxantibus, chirotecas contorquentibus, brachia furiosè jactantibus, et tam gestibus corporum quam vehementiâ clamorum manifesta insanis indicia dantibus, archiepiscopus etiam surrexit.*

(2) *Ibid.*.... « Cuid est hoc? Numquid me fugâ labi velle putatis?... — *Satellitites inquitant* : « Verè, verè, volente Deo, non effugies. »

eux , et celui qui semblait devoir être le plus raisonnable (1). Mais ils ne l'écouterent pas , et partirent en tumulte , avec de grandes menaces.

La porte fut fermée aussitôt derrière les conjurés ; Renaud s'arma dans l'avant-cour , et prenant une hache des mains d'un charpentier qui travaillait , il frappa contre la porte pour l'ouvrir ou la briser. Les gens de la maison , entendant les coups de hache , supplièrent le primat de se réfugier dans l'église , qui communiquait à son appartement par un cloître ou une galerie ; il ne voulut point , et on allait l'y entraîner de force , quand un des assistans fit remarquer que l'heure de vêpres avait sonné. « Puisque c'est l'heure de mon devoir , j'irai à l'église , » dit l'archevêque , et faisant porter sa croix devant lui , il traversa le cloître à pas lents , puis marcha vers le grand autel , séparé de la nef par une grille entr'ouverte.

Quand il entra dans l'église , il vit les clercs en rumeur qui fermaient les verroux des portes : « Au nom de votre vœu d'obéissance , s'écria-t-il , nous vous défendons de fermer la porte. Il ne convient pas de faire de l'église une bastille. » Puis il fit entrer ceux des siens qui étaient restés dehors.

(1) Ibid.... *Secutus est eos usque ad ostium thalami, Hugonem de More Villá , qui cæteris , sicut nobilitate generis , ita et virtute rationis debebat præminere , ut secum reversus loqueretur, inclamans.*

A peine il avait le pied sur les marches de l'autel que Renaud-fils-d'Ours parut à l'autre bout de l'église revêtu de sa cotte de mailles, tenant à la main sa large épée à deux tranchans et criant : « A moi, à moi, loyaux servans du roi ! » Les autres conjurés le suivirent de près, armés comme lui de la tête aux pieds et brandissant leurs épées. Les gens qui étaient avec le primat voulurent alors fermer la grille du chœur, lui-même le leur défendit et quitta l'autel pour les en empêcher ; ils le conjurèrent avec de grandes instances de se mettre en sûreté dans l'église souterraine ou de monter l'escalier par lequel, à travers beaucoup de détours, on arrivait au faite de l'édifice. Ces deux conseils furent repoussés aussi positivement que les premiers. Pendant ce temps, les hommes armés s'avançaient. Une voix cria : « Où est le traître ? » Becket ne répondit rien. « Où est l'archevêque ? » — « Le voici, répondit Becket, mais il n'y a pas de traître ici ; que venez-vous faire dans la maison de Dieu avec un pareil vêtement ? Quel est votre dessein ? » — « Que tu meures. » — « Je m'y résigne ; vous ne me verrez point fuir devant vos épées ; mais au nom de Dieu tout-puissant, je vous défends de toucher à aucun de mes compagnons, clerc ou laïque, grand ou petit. » Dans ce moment il reçut par derrière un coup de plat d'épée entre les épaules, et celui qui le lui porta lui dit : « Fuis, ou tu es mort. » Il ne fit pas un mouvement ; les hom-

mes d'armes entreprirent de le tirer hors de l'église, se faisant scrupule de l'y tuer. Il se débattit contre eux, et déclara fermement qu'il ne sortirait point, et les contraindrait à exécuter sur la place même leurs intentions ou leurs ordres (1). Et se tournant vers un autre (2)-qu'il voyait arriver l'épée nue, il lui dit : « Qu'est-ce donc, Renaud ? je t'ai comblé de bienfaits, et tu approches de moi tout armé dans l'église ? » Le meurtrier répondit : « Tu es mort. » — Puis il leva son épée, et d'un même coup de revers trancha la main d'un moine saxon appelé Edward Cryn, et blessa Becket à la tête. Un second coup, porté par un autre Normand, le renversa la face contre terre, et fut asséné avec une telle violence que l'épée se brisa sur le pavé. Un homme d'armes, appelé Guillaume Mautrait, poussa du pied le cadavre immobile, en disant : « Qu'ainsi meure le traître qui a troublé le royaume et fait insurger les Anglais. »

Ils disaient en s'en allant : « Il a voulu être roi, et plus que roi ; eh ! bien, qu'il soit roi maintenant (3) ! » Et au milieu de ces bravades, ils n'étaient pas rassurés. L'un d'eux rentra dans l'é-

(1) Thierry, III, 213.

(2) Vit. quadrip., p. 130. — A l'exception de ce passage, tout l'alinéa est emprunté littéralement à M. Thierry, t. III, p. 211—214.

(3) Vit. quadrip., p. 133.... « Modò sit rex, modò sit rex. » Et in hoc similes illis qui Domino in cruce pendent: insultabant.

glise, pour voir s'il était bien mort ; il lui plongea encore son épée dans la tête, et fit jaillir la cervelle (1). Il ne pouvait le tuer assez à son gré.

C'est en effet une chose vivace que l'homme ; il n'est pas facile de le détruire. Le délivrer du corps, le guérir de cette vie terrestre, c'est le purifier, l'orner et l'achever. Aucune parure ne lui va mieux que la mort. Un moment avant que les meurtriers n'eussent frappé, les partisans de Thomas étaient las et refroidis, le peuple doutait, Rome hésitait. Dès qu'il eut été touché du fer, inauguré de son sang, couronné de son martyre, il se trouva d'un coup grandi de Kenterbury jusqu'au ciel. « Il fut roi, » comme avaient dit les meurtriers, répétant, sans le savoir, le mot de la Passion. Tout le monde fut d'accord sur lui, le peuple, les rois, le pape. Rome qui l'avait délaissé, le proclama saint et martyr. Les Normands qui l'avaient tué, reçurent à Westminster les bulles de canonisation, pleins d'une componction hypocrite, et pleurant à chaudes larmes.

Au moment même du meurtre, lorsque les assassins pillèrent la maison épiscopale, et qu'ils trouvèrent dans les habits de l'archevêque les rudés cilices dont il mortifiait sa chair, ils furent consternés ; ils se disaient tout bas, comme le cen-

(1) *Ibid.*... Ille quippè ethnicus latus Domini aperuit, iste verò christianus Christi Domini capite gladium infixit.

turion de l'évangile : « Véritablement, cet homme était un juste (1). » Dans les récits de sa mort tout le peuple s'accordait à dire que jamais martyr n'avait reproduit plus complètement la Passion du Sauveur. S'il y avait des différences, on les mettait à l'avantage de Thomas. « Le Christ, dit un contemporain, a été mis à mort hors de la ville dans un lieu profane et dans un jour que les Juifs ne tenaient pas pour sacré; Thomas a péri dans l'église même, et dans la semaine de Noël, le jour des Saints-Innocens (2). »

Le roi Henri se trouvait dans un grand danger, tout le monde lui attribuait le meurtre. Le roi de France, le comte de Champagne, l'avaient solennellement accusé par-devant le pape. L'archevêque de Sens, primate des Gaules, avait lancé l'excommunication. Ceux même qui lui devaient le plus, s'éloignaient de lui avec horreur. Il apaisa la clameur publique à force d'hypocrisie. Ses évêques normands écrivirent à Rome que pendant trois jours il n'avait voulu ni manger, ni boire : « Nous qui pleurons le primate, disaient-ils, nous avons cru que nous aurions encore le roi à pleurer (3). » La cour de Rome, qui

(1) Vit. quadrip., p. 137.

(2) Ibid., 135.

(3) Ep. S. Thom., p. 857 : Tribus ferè diebus conclusus in cubiculo, nec cibum capere, nec consolatores admittere sustinuit.... Qui Sacerdotem lamentabamur primitus, de Regis salute cœpimus desperare. Vit. quadrip., p. 146.

d'abord avait affecté une grande colère, finit pourtant par s'attendrir. Le roi jura qu'il n'avait nulle part à la mort de Thomas; il offrit aux légats de se soumettre à la flagellation; il mit aux pieds du pape la conquête de l'Irlande, qu'il venait de faire; il imposa, dans cette île, le denier de saint Pierre sur chaque maison, il sacrifia les constitutions de Clarendon, s'engagea à payer pour la croisade, à y aller lui-même quand le pape l'exigerait (1), et déclara l'Angleterre fief du Saint-Siège (2).

Ce n'était pas assez d'avoir apaisé Rome; il eût été quitte à trop bon marché. Voilà bientôt après que son fils aîné, le jeune roi Henri, réclame sa part du royaume, et déclare qu'il veut venger la mort de celui qui l'a élevé, du saint martyr, Thomas de Kenterbury. Les motifs qu'alléguait le jeune prince, pour revendiquer la couronne, paraissaient alors fort graves, quelque faibles qu'ils puissent sembler aujourd'hui. D'abord, le roi lui-même, en le servant à table au

(1) Vit. quadrip., p. 148. Ep. S. Thom., p. 873... Quod inveniet ducentos milites per annum in egrum sumptibus suis.... in terrâ Hierosolymitanâ.... Quod prava statuta de Clarenduna, etc.... dimitteret.... Quod si necesse fuerit, ibit in Hispaniam, ad liberandam terram illam à paganis.

(2) « Præterea ego et major filius meus rex, juramus quod a domino Alexandro papâ et catholicis ejus successoribus recipiemus et tenebimus, regnum Angliæ. » Baron. anual., XII, 657. — À la fin de la même année il écrivait encore au Pape. « Vestræ jurisdictionis est regnum Angliæ, et quantum ad feudatarii juris obligationem, vobis duntaxat teneor et astringor. » Petr. Ele. epist., ap. Scr. f. XVI, 650.



jour de son couronnement , avait dit imprudemment qu'il abdiquait. Le moyen-âge prenait toute parole au sérieux. Celle d'Henri II suffisait pour rendre la plupart des sujets incertains entre les deux rois. La lettre est toute puissante aux temps barbares. Tel est alors le principe de toute jurisprudence : *Qui virgulâ cadit, causâ cadit.*

D'autre part, Henri n'avait fait pour la mort de saint Thomas qu'une satisfaction incomplète. Aux uns, il paraissait encore souillé du sang d'un martyr. Les autres, se souvenant qu'il avait offert de se soumettre à la flagellation, le voyant payer annuellement pour la croisade un tribut expiatoire, le croyaient encore en état de pénitence. Un tel état semblait inconciliable avec la royauté. Louis-le-Débonnaire en avait paru dégradé, avili pour toujours.

Les fils d'Henri avaient encore une excuse spacieuse. Ils étaient encouragés, soutenus par le roi de France, seigneur suzerain de leur père. Le lien féodal passait alors pour supérieur à tous ceux de la nature. Nous avons vu qu'Henri I<sup>er</sup> crut devoir sacrifier ses propres enfans à son vassal. Les fils d'Henri II prétendaient devoir sacrifier leur père même à leur seigneur. Dans la réalité, Henri lui-même regardait apparemment le serment féodal comme le lien le plus puissant, puisqu'il ne se crut sûr de ses fils que quand il les eut forcés de lui faire hommage.

Dans un voyage qu'il faisait dans le Midi, il vit

tous les siens, ses fils, sa femme Eléonore, s'échapper un à un, et disparaître. Le jeune Henri se rendit auprès de son beau-père, le roi de France, et quand les envoyés d'Henri II vinrent le réclamer au nom du roi d'Angleterre, ils le trouvèrent siégeant près de Louis VII, dans la pompe des habillemens royaux. « De quel roi d'Angleterre me parlez-vous? dit Louis : le voici le roi d'Angleterre; mais si c'est le père de celui-ci, le ci-devant roi d'Angleterre, à qui vous donnez ce titre, sachez qu'il est mort depuis le jour où son fils porte la couronne, et s'il se prétend encore roi, après avoir, à la face du monde, résigné le royaume entre les mains de son fils, c'est à quoi l'on portera remède avant qu'il soit peu (1). »

Deux autres des fils d'Henri, Richard de Poitiers, et Geoffroi, comte de Bretagne, vinrent joindre leur aîné et firent hommage au roi de France. Le danger devenait grand. Henri avait, il est vrai, pourvu, avec une activité remarquable, à la défense des états continentaux. Mais il entendait dire que son fils aîné allait passer le détroit avec une flotte et une armée du comte de Flandre, auquel il avait promis le comté de Kent. D'autre part, le roi d'Ecosse devait envahir l'Angleterre. Il se hâta d'engager des mercenaires, des routiers brabançons et gallois. Il acheta à tout prix la faveur de Rome. Il se déclara vassal du Saint-Siège pour

(1) Guill. Neubrig., *sp. Scr. fr.* XIII, 115 : Scitote quia ille rex mortuus est... porrò quòd adhuc pro rege se regit... maturè emendabitur.

l'Angleterre comme pour l'Irlande, ajoutant cette clause remarquable : « Nous et nos successeurs, nous ne nous croirons véritables rois d'Angleterre, qu'autant que les seigneurs papes nous tiendront pour rois catholiques (1). » Dans une autre lettre, il prie Alexdre III de défendre son royaume, comme fief de l'église romaine (2).

Il ne crut pas encore en avoir fait assez : il se rendit à Kenterbury. Du plus loin qu'il vit l'église, il descendit de cheval, et s'achemina en habit de laine, nu-pieds par la boue et les cailloux (3). Parvenu au tombeau, il s'y jeta à genoux, pleurant et sanglotant : « C'était un spectacle à tirer les larmes des yeux de tous les assistans (4). » Puis il se dépouilla de ses vêtemens, et tout le monde, évêques, abbés, simples moines, fut invité à donner successivement au roi quelques coups de discipline. « Ce fut comme la flagellation du Christ, dit le chroniqueur ; la différence, toutefois, c'est que l'un fut fouetté pour nos péchés, l'autre pour les siens (5). » « Tout le jour et toute la nuit il resta en oraison auprès du saint martyr, sans prendre

(1) Baron., XII, 637. Muratori, III, 463 : « Nos et successores nostri in perpetuum non reputabimus nos Angliæ veros reges, donec ipsinos catholicos reges tenerint. »

(2) Patrimonium B. Petri spiritali gladio tueatur. Scr. fr. XVI, 650.

(3) Vit. quadrip., p. 150 : Per vicos et plateas civitatis luteas... Robert de Monte, ap. Scr. fr. XIII, 5 8 : Per paludes et acuta saxa.

(4) Robert de Monte, *ibid.* : Et videntes ad lacrimas cogeret.

(5) *Id.* *ibid.* Imitatus Redemptorem ; sed ille fecit propter peccata nostra iste propter propria.

d'aliment, sans sortir pour aucun besoin. Il resta tel qu'il était venu; il ne permit pas même qu'on mit sous lui un tapis. Après matines, il fit le tour des autels et des corps saints; puis, de l'église supérieure, il redescendit encore dans la crypte, au tombeau de saint Thomas. Quand le jour vint, il demanda à entendre la messe; il but de l'eau bénite du martyr, en remplit un flacon, et s'éloigna joyeux de Kenterbury (1). »

Il avait raison, ce semble, d'être joyeux : pour le moment, la partie était gagnée. On lui apprit ce jour même que le roi d'Écosse était devenu son prisonnier. Le comte de Flandre n'osa tenter l'invasion. Tous les partisans du jeune roi en Angleterre furent forcés dans leurs châteaux. En Aquitaine, la guerre eut des chances plus variées. Les jeunes princes y étaient soutenus par le roi de France, et surtout par la haine du joug étranger. Au douzième siècle, comme au neuvième, les guerres des fils contre le père ne firent que couvrir celles des races diverses qui voulaient s'affranchir d'une union contraire à leurs intérêts et à leur génie. La Guyenne, le Poitou, faisaient effort pour se détacher de l'empire anglais, comme la France de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve avait brisé l'unité de l'empire carlovingien.

(1) *Ictabundus à Cantuariâ recessit. Gervas. Cant., ap. Scr. fr. XIII, 138.*

La mobilité des méridionaux, leurs révolutions capricieuses, leurs découragemens faciles, donnaient beau jeu au roi Henri. Ils n'étaient point d'ailleurs soutenus par Toulouse, qui seule peut former le centre d'une grande guerre dans l'Aquitaine. La prudence leur défendait de renouveler des tentatives d'affranchissement qui tournaient à leur ruine. Mais c'était moins le patriotisme que l'inquiétude d'esprit, le vain plaisir de briller dans les guerres qui armait les nobles du midi. On peut en juger par ce qui nous reste du plus célèbre d'entre eux, le troubadour Bertrand de Born. Son unique jouissance était de jouer quelque bon tour à son seigneur, le roi Henri II, d'armer contre lui quelqu'un de ses fils, Henri, Geoffroi ou Richard; puis, quand tout était en feu, d'en faire un beau sirvente dans son château de Hautefort, comme ce Romain qui, du haut d'une tour, chantait l'incendie au milieu de Rome embrasée. S'il y avait chance d'un peu de repos, vite ce démon du trouble lançait aux rois une satire qui les faisait rougir du repos, et les rejetait dans la guerre.

Ce n'était dans cette famille que guerres acharnées et traités perfides. Une fois, le roi Henri venant à une conférence avec ses fils, leurs soldats tirèrent l'épée contre lui (1). C'était la tradition des deux familles d'Anjou et de Normandie. Les

(1) Roger. de Hoveden, p. 536 ; ap. Thierry, III, 312.

enfants de Guillaume-le-Conquérant et d'Henri VI avaient plus d'une fois dirigé l'épée contre la poitrine de leur père. Foulques avait mis le pied sur le cou de son fils vaincu. La jalouse Éléonore, passionnée et vindicative comme une femme du Midi, cultiva l'indocilité et l'impatience de ses fils, les dressa au parricide. Ces enfans, en qui se trouvait le sang de tant de races diverses, normande, aquitaine et saxonne, semblaient avoir en eux, par-dessus l'orgueil et la violence des Foulques d'Anjou et des Guillaume d'Angleterre, toutes les oppositions, toutes les haines et les discordes de ces races d'où ils sortaient. Ils ne surent jamais s'ils étaient du midi ou du nord. Ce qu'ils savaient, c'est qu'ils se haïssaient les uns les autres, et leur père encore plus. Ils ne remontaient guère dans leur généalogie sans trouver à quelque degré le rapt, l'inceste ou le parricide. Leur grand-père, comte de Poitou, avait eu Éléonore d'une femme enlevée à son mari, et un saint homme leur avait dit : « De vous, il ne naîtra rien de bon (1). » Éléonore elle-même eut pour amant le père même d'Henri II (2), et les fils qu'elle avait d'Henri, risquaient fort d'être les frères de leur père. On citait sur

(1) « Nusquam proles de vobis veniens fructum faciat felicem. »  
J. Brompton. ap. Scr. fr. XIII, 215.

(2) Id. ibid.

celui-ci le mot de saint Bernard (1) : « Il vient du Diable, au Diable il retournera. » Richard, l'un d'eux, en disait autant que saint Bernard (2). Cette origine diabolique était pour eux un titre de famille, et ils la justifiaient par leurs œuvres. Lorsqu'un clerc vint, la croix en main, supplier l'autre fils, Geoffroi, de se réconcilier avec son père, et de ne pas imiter Absalon : « Quoi, tu voudrais, répondit le jeune homme, que je me dessaisisse de mon droit de naissance? — À Dieu ne plaise, mon seigneur ! répliqua le prêtre, je ne veux rien à votre détriment. — Tu ne comprends pas mes paroles, dit alors le comte de Bretagne. Il est dans la destinée de notre famille que nous ne nous aimions pas entre nous. C'est là notre héritage, et aucun de nous n'y renoncera jamais (3).

Il y avait une tradition populaire sur une ancienne comtesse d'Anjou, aïeule des Plantagenêts. Son mari, disait-on, avait remarqué qu'elle n'allait guère à la messe, et sortait toujours à la secrète. Il s'avisa de la faire tenir à ce moment par quatre écuyers ; mais elle leur laissa son manteau dans les mains, ainsi que deux de ses enfans

(1) Id. ibid. : B. Bernardus abbas, rege Franciæ præsentis, sic prophetavit : « De diabolo venit, et ad Diabolum ibit. »

(2) Id. ibid. Richardus.... asserens non esse mirandum, si de tali genere procedentes mutuò sese infestent, tanquàm de Diabolo revertentes et ad Diabolum transeuntes.

(3) Id. ibid.

qu'elle avait à sa droite; elle enleva les deux autres qu'elle tenait à gauche, sous un pli du manteau, s'envola par une fenêtre et ne reparut jamais (1). C'est à peu près l'histoire de la Mellusine de Poitou et de Dauphiné. Obligée de redevenir tous les samedis moitié femme et moitié serpent, Mellusine avait bien soin de se tenir cachée ce jour-là. Son mari l'ayant surprise, elle disparut. Ce mari, c'était Geoffroi à la Grand'Dent, dont on voyait encore l'image à Lusignan, sur la porte du fameux château. Toutes les fois qu'il devait mourir quelqu'un de la famille, Mellusine paraissait la nuit sur les tours, et poussait des cris.

La véritable Mellusine, mêlée de natures contradictoires, mère et fille d'une génération diabolique, c'est Eléonore de Guyenne. Son mari la punit des rébellions de ses fils, en la tenant prisonnière dans un château fort, elle qui lui avait donné tant d'états. Cette dureté d'Henri II est une des causes de la haine que lui portèrent les hommes du midi. L'un d'eux, dans une chronique barbare et poétique, exprime l'espérance qu'Eléonore sera bientôt délivrée par ses fils. Selon l'usage de l'époque, il applique à toute cette famille la prophétie de Merlin (2).

(1) J. Brompton, ap. Scr. fr. XIII, 215... *Rejecto pallio per quod tenebatur, .... cum reliquis duobus filiis, per fenestram Ecclesiæ.... evolavit.*

(2) La prophétie était : « *Aquila ruptifœderis tertiâ nidificatione gaudebit.* » Raoul de Diceto et Mathieu Paris (ann. 1189) l'appli-



« Tous ces maux-là sont arrivés depuis que le roi de l'Aquilon a frappé le vénérable Thomas de Kenterbury. C'est la reine Aliénor que Merlin désigne comme « l'Aigle du traité rompu.... » Réjouis-toi donc, Aquitaine, réjouis-toi, terre de Poitou ! le sceptre du roi de l'Aquilon va s'éloigner. Malheur à lui ! Il a osé lever la lance contre son seigneur, le roi du Sud....

« Dis-moi, aigle double (1), dis-moi, où donc étais-tu, quand tes aiglons, s'envolant du nid paternel, osèrent dresser leurs serres contre le roi de l'Aquilon.... Voilà pourquoi tu as été enlevée de ton pays et amenée dans la terre étrangère. Les chants se sont changés en pleurs, la cithare a fait place au deuil. Nourrie dans la liberté royale aux temps de ta molle jeunesse, tes compagnes chantaient, tu dansais au son de leur guitare... Aujourd'hui, je t'en conjure, reine double, modère du moins un peu tes pleurs. Reviens, si tu peux, reviens à tes villes, pauvre prisonnière.

« Où est ta cour ? où sont tes jeunes compagnes ? où sont tes conseillers ? Les uns, entraînés loin de leur patrie, ont subi une mort ignominieuse ; d'autres ont été privés de la vue ; d'au-

quent à Eléonore. — Joann. Saresber., ap. Scr. fr. XVI, 534 : « Instat tempus, ut aiunt, quo *Aquila rupti fœderis*, juxta Merlini vaticinium, frenum deus ratura est quod *apro* ejus datur aut modò fabricatur in sinu Armorico. » Par ce sanglier, il entend Henri II.

(1) *Aquila bispertita*. Il désigne ainsi Eléonore. « Dic, aquila bispertita, dic ubi, etc.

tres, bannis, errent en différens lieux. Toi, tu cries, et personne ne t'écoute; car le roi du Nord te tient resserrée comme une ville qu'on assiège. Crie donc, ne te lasse point de crier; élève ta voix comme la trompette, pour que tes fils l'entendent, car le jour approche où tes fils te délivreront, où tu reverras ton pays natal (1). »

Ce fut le sort du roi Henri, dans ses dernières années, d'être le persécuteur de sa femme et l'exécution de ses fils. Il se plongeait dans les plaisirs en désespéré. Tout vieilli qu'il était, grisonnant, chargé d'un ventre énorme, il variait tous les jours l'adultère et le viol. Il ne lui suffisait pas de sa belle Rosamonde, dont il avait toujours les bâtards autour de lui. Il viola sa cousine Alix (2), héritière de Bretagne, qui lui avait été confiée comme otage, et lorsqu'il eut obtenu pour son fils une fille du roi de France, qui n'était pas encore nubile, il souilla encore cette enfant (3).

Cependant, la fortune ne se lassait pas de le frapper. Il avait reposé son cœur dans le plaisir, dans la sensualité, dans la nature. C'est comme amant et comme père qu'il fut frappé. Une tradition veut qu'Eléonore ait pénétré le labyrinthe

(1) Richardus Pictaviensis, ap. Scr. fr. XII, 420-21. Je suis, dans les dernières lignes, la traduction de M. Thierry.

(2) Jo. Saresber., ap. Scr. fr. XVI, 591 : Impregnavit, ut proditor, ut adulter, ut incestus.

(3) Bromton, ap. Scr. fr. XIII, 214 : Quam post mortem Rosamundæ defloravit.

où le vieux roi avait cru cacher Rosamonde (1), et qu'elle l'ait tuée de sa main. Son indigne conduite à l'égard des princesses de Bretagne et de France soulevèrent des haines qui ne s'éteignirent jamais. Il aimait surtout deux de ses fils, Henri et Geoffroy; ils moururent. L'aîné avait souhaité du moins voir son père et lui demander pardon, mais la trahison était si ordinaire chez ces princes, que le vieux roi hésita pour venir, et il apprit bientôt qu'il n'était plus temps (2).

(1) Id. *ibid.* Huic puellæ fecerat rex apud Wodestoke mirabilis architecturæ cameram, operi Dedalino similem, ne forsan à reginâ faciliè deprehenderetur.

(2) Peu de temps après la mort de son fils, il fit prisonnier Bertrand de Born. « Avant de prononcer l'arrêt du vainqueur contre le vaincu, Henri voulut goûter quelque temps le plaisir de la vengeance, en traitant avec dérision l'homme qui s'était fait craindre de lui, et s'était vanté de ne pas le craindre. « Bertrand, vous qui prétendiez n'avoir en aucun temps besion de la moitié de votre sens, sachez que voici une occasion où le tout ne vous ferait pas faute. — Seigneur, répondit l'homme du midi, avec l'assurance habituelle que lui donnait le sentiment de sa supériorité d'esprit, il est vrai que j'ai dit cela, et j'ai dit la vérité. — Et moi, je crois, dit le roi, que votre sens vous a failli. — Oui, seigneur, répliqua Bertrand d'un ton grave, il m'a failli le jour où le vaillant jeune roi, votre fils, est mort; ce jour-là j'ai perdu le sens, l'esprit et la connaissance. — Au nom de son fils, qu'il ne s'attendait nullement à entendre prononcer, le roi d'Angleterre fondit en larmes et s'évanouit. Quand il revint à lui, il était tout changé; ses projets de vengeance avaient disparu, et il ne voyait plus dans l'homme qui était en son pouvoir, que l'ancien ami du fils qu'il regrettait. Au lieu de reproches amers, et de l'arrêt de mort ou de déposition auquel Bertrand eût pu s'attendre : « Sire Bertrand, sire Bertrand, lui dit-il, c'est à raison et de bon droit que vous avez perdu le sens pour mon fils; car il vous voulait du bien plus qu'à homme qui fût au monde; et moi, pour l'amour de lui, je vous donne la vie, votre avoir, et votre château. Je vous rends mon amitié et mes bonnes grâces, et vous octroie cinq cents marcs d'argent pour les dommages que vous avez reçus. » Thierry, III, 356.

Il lui restait deux fils. Le féroce Richard, le lâche et perfide Jean. Richard trouvait que son père vivait long-temps; il voulait régner. Le vieux Henri refusant de se dépouiller, Richard, en sa présence même, abjura son hommage, et se déclara vassal du nouveau roi de France, Philippe-Auguste. Celui-ci affectait, en haine du roi d'Angleterre, une intimité fraternelle avec son fils révolté. Ils mangeaient au même plat et couchaient dans le même lit. La prédication de la croisade suspendit à peine les hostilités entre le père et le fils. Le vieux roi se trouva attaqué de toutes parts à la fois, au nord de l'Anjou, par le roi de France, à l'ouest, par les Bretons, au sud, par les Poitevins. Malgré l'intercession de l'Eglise, il fut obligé d'accepter la paix que lui dictèrent Philippe et Richard; il fallut qu'il s'avouât expressément vassal du roi de France, et se remit à sa miséricorde. Il aurait consenti à déclarer Jean son héritier pour toutes ses provinces du continent; c'était le plus jeune de ses fils, et, à ce qui semblait, le plus dévoué. Quand les envoyés du roi de France vinrent le trouver, malade, et alité qu'il était, il demanda les noms des partisans de Richard dont l'amnésie était une condition du traité. Le premier qu'on lui nomma fut Jean, son fils. En entendant prononcer ce nom, saisi d'un mouvement presque convulsif, il se leva sur son séant, et promenant autour de lui des yeux pénétrants et hagards : « Est-ce bien vrai, dit-il, que

Jean, mon cœur, mon fils de prédilection, celui que j'ai chéri plus que tous les autres, et pour l'amour duquel je me suis attiré tous mes malheurs, s'est aussi séparé de moi ?—On lui répondit qu'il en était ainsi, qu'il n'y avait rien de plus vrai.—« Eh ! bien, dit-il, en retombant sur son lit et tournant son visage contre le mur, que tout aille dorénavant comme il pourra, je n'ai plus de souci ni de moi ni du monde (1). »

La chute d'Henri II fut un grand coup pour la puissance anglaise. Elle ne se releva qu'imparfaitement sous Richard, et ce fut pour tomber sous Jean. La cour de Rome profita de leurs revers, pour faire reconnaître deux fois sa souveraineté sur l'Angleterre. Henri II et Jean s'avouèrent expressément vassaux et tributaires du pape.

La puissance temporelle du Saint-Siège s'accrut; mais en peut-on dire autant de son autorité spirituelle ? Ne perdit-il pas quelque chose dans le respect des peuples ? Cette diplomatie rusée, patiente, qui savait si bien amuser, ajourner, saisir l'occasion, et paraître au moment pour escamoter un royaume, elle devait inspirer à coup sûr une haute idée du savoir-faire des papes, mais en même temps quelque doute sur leur sainteté. Alexandre III avait défendu l'Italie contre l'Allemagne. Il s'était fort habilement défendu lui-même contre l'Empereur et l'anti-pape. Mais qui avait, pendant

(1) Thierry, III, 381.

ce temps, combattu pour les libertés de l'Eglise? Qui avait parlé, souffert pour la cause chrétienne? Un prêtre, tantôt délaissé par le pape et tantôt trahi. Le pape avait accepté l'hommage d'un roi en échange du sang d'un martyr. Et maintenant, ce martyr, il était devenu le grand saint de l'Occident. Rome avait été obligée de lui rendre hommage et de le proclamer elle-même. Au temps de Grégoire VII, la sainteté s'était trouvée dans le pape, et le sentiment religieux avait été d'accord avec la hiérarchie. Puis l'humanité, émancipée matériellement par la croisade que les papes ne dirigèrent pas, par le premier mouvement communal qu'ils frappèrent dans Arnaldo de Brixia, avait été remuée par la voix d'Abailard dans ce qu'elle a de plus profond. Pour continuer son émancipation religieuse, Thomas de Kenterbury venait de lui apprendre à chercher ailleurs qu'à Rome l'héroïsme sacerdotal et le zèle des libertés de l'église.

Ce ne fut point au pape que profita réellement la mort de saint Thomas, et l'abaissement de Henri, mais bien plutôt au roi de France. C'est lui qui avait donné asile au saint persécuté; il ne l'avait abandonné qu'un instant. Thomas, partant pour le martyre, lui avait fait porter ses adieux par les siens, le déclarant son seul protecteur. Le roi de France avait le premier dénoncé à Rome le meurtre de l'archevêque; il avait immédiatement commencé la guerre, et quoiqu'il eût en cela

suivi son intérêt, les peuples lui en savaient gré. Le pape lui-même, lorsque l'empereur l'avait chassé de l'Italie, c'est en France qu'il était venu chercher un asile. Aussi, quoique plus d'une fois il protégeât l'Angleterre quand la France la menaçait, c'est avec celle-ci qu'étaient ses relations les plus intimes, les moins interrompues. Le seul prince sur qui l'église pût compter, c'était le roi de France, ennemi de l'Anglais, ennemi de l'Allemand. « Ton royaume, écrivait Innocent III à Philippe-Auguste, est si uni avec l'église, que l'un ne peut souffrir, sans que l'autre souffre également. » Dans les temps même où l'église châtiait le roi de France, elle lui conservait une affection maternelle. Au temps de Philippe 1<sup>er</sup>, pendant que le roi et le royaume étaient frappés de l'interdit pour l'enlèvement de Bertrade, tous les évêques du nord restèrent dans son parti, et le pape Pascal II lui-même ne se fit pas scrupule de le visiter (1).

En toute occasion, grande et petite, les évêques lui prêtaient leurs milices. Sur les terres même du duc de Bourgogne, Louis VII se vit appuyé des milices de neuf diocèses contre Frédéric-Barberousse, dont on craignait une invasion (2). Louis VI fut de même soutenu à l'approche de l'empereur Henri V (3), et Philippe-Au-

(1) Voy. plus haut.

(2) Radevic. Frising., ad ann. 1157.

(3) Suger. vita Lud. Grossi, ap. Scr. fr. XII, 51.

guste à Bouvines. Comment le clergé n'eût-il pas défendu ces rois, élevés par ses mains, et recevant de lui une éducation toute cléricale ? Philippe 1<sup>er</sup>, couronné à sept ans, lut lui-même le serment qu'il devait prêter (1). Louis VI fut élevé à l'abbaye de Saint-Denis; et Louis VII dans le cloître de Notre-Dame (2). Trois de ses frères furent moines. Personne plus que lui ne regarda avec respect et terreur les privilèges de l'église (3). Il révérait les prêtres, et faisait passer devant lui le moindre clerc. Il faisait trois carêmes, égalant ou surpassant les austérités des moines. Protecteur de Thomas de Kenterbury, il risqua un voyage périlleux en Angleterre pour visiter le tombeau du saint (4). Que dis-je ? le roi de France n'était-il pas saint lui-même ? Philippe 1<sup>er</sup>, Louis-le-Gros,

(1) Coronatio Phil. I, ap. Scr. fr. XI, 32: Ipse legit, dum adhuc septennis esset; « Ego... defensionem exhibebo, sicut rex in suo regno unicuique episcopo et ecclesie sibi commissæ.... debet. »

(2) Suger. vit. Lud. Grossi, ap. Scr. fr. XII, 11. — Fragm. de Lud. VII, ibid. 90.

(3) Comme il revenait d'un voyage (1154), la nuit le surprind à Créteil. Il s'y arrête, et se fait défrayer par les habitans, serfs de l'église de Paris. La nouvelle en étant venue aux chanoines, ils cessent aussitôt le service divin, résolus de ne le reprendre qu'après que le monarque aura restitué à leurs serfs de corps, dit Etienne de Paris, la dépense qu'il leur a occasionnée. Louis fit réparation, et l'acte en fut gravé sur une verge que l'Eglise de Paris a long-temps conservée en mémoire de ses libertés. Art de vérifier les Dates, V, 522.

(4) Chronic. Normanniæ, ap. Scr. fr. XII, 789: Transfretavit in Angliam, pergens ad S. Thomam Cantuariensem. — Roger de Hoveden remarque que c'est la première fois qu'on vit un roi de France en Angleterre.



Louis VII, touchaient les écrouelles, et ne pouvaient suffire à l'empressement du simple peuple. Le roi d'Angleterre ne se serait pas avisé de revendiquer ainsi le don des miracles (1).

Aussi grandissait-il, ce bon roi de France, et se lou Dieu, et selon le monde. Vassal de Saint-Denis, depuis qu'il avait acquis le Vexin, il plaçait le drapeau de l'abbaye, l'oriflamme à son avant-garde (2). Il avait mis dans ses armes la mystique fleur-de-lis, où le moyen-âge croyait voir la pureté de sa foi. Comme protecteur des églises, il touchait la régale pendant les vacances, et s'essayait à imposer quelques sommes au clergé (3), sous prétexte de croisade.

Philippe-Auguste ne dégénéra pas : sauf les deux époques de son divorce, et de l'invasion d'Angleterre, aucun roi ne fut davantage selon le cœur des prêtres. C'était un prince cauteleux, plus pacifique que guerrier, quelles qu'aient été sous lui les acquisitions de la monarchie. La *Philippide* de Guillaume-le-Breton, imitation classique de l'*Enéide* par un chapelain du roi, nous a trompés sur le véritable caractère de Philippe II.

(1) Guilbert. *Novid.*, l. I, c. 1. Les rois d'Angleterre ne s'attribuèrent ce pouvoir qu'après avoir pris le titre et les armes des rois de France. *Art de vérifier les Dates*, V, 519.

(2) Voy. le diplôme de Louis-le-Gros, au tome XII du *Recueil des Historiens de France*, et la note des éditeurs.

(3) *Frægm. histor.*, ap. *Scr. fr.* XII, 95.

Les romans ont achevé de le transfigurer en héros de chevalerie. Dans le fait les grands succès de son règne, et la victoire de Bouvines elle-même furent des fruits de sa politique, et de la protection de l'église.

Appelé Auguste pour être né dans le mois d'août, nous le voyons d'abord à quatorze ans malade de peur, pour s'être égaré la nuit dans une forêt (1). Le premier acte de son règne est éminemment populaire et agréable à l'église. D'après le conseil d'un ermite alors en grande réputation dans les environs de Paris, il chasse et dépouille les Juifs (2). C'était dans l'opinion du temps une profession de piété, un soulagement pour les chrétiens. Ceux que les Juifs ruinaient, enfermaient dans leurs prisons, ne manquaient pas d'applaudir (3).

Les blasphémateurs, les hérétiques furent impitoyablement livrés à l'église, et religieusement

(1) *Chronica reg. franc.*, *ibid.* 214 : .... Remansit in silva sine societate Philippus : undè stupefactus concepit timorem, et tandem per carbonarium fuit reductus Compendium ; et ex hoc timore sibi contigit infirmitas, quæ distulit coronationem.

(2) *Ibid.*..... Fecit spoliari omnes una die..... Recesserunt omnes qui baptizari noluerunt. Ils donnèrent pour se racheter 15,000 marcs. Rad. de Diceto, ap. *Scr. fr.* XIII, 204.—Rigordus, *vita Phil. Aug.*, ap. *Scr. fr.* XVII. Philippe remit aux débiteurs des Juifs toutes leurs dettes, à l'exception d'un cinquième qu'il se réserva. Voy. aussi la *Chronique de Mailros*, ap. *Scr. fr.* XIX, 250.

(3) Le Shylock de Shakespeare n'est pas une vaine peinture de la dureté des Juifs, et de la haine qu'on leur portait.

brûlés (1). Les soldats mercenaires que les rois anglais avaient répandus dans le midi, et qui pillaient pour leur compte, furent poursuivis par Philippe. Il encouragea contre eux l'association populaire des *capuchons* (2). Les seigneurs qui vexaient les églises, eurent le roi pour ennemi. Il attaqua le duc de Bourgogne son cousin pour l'obliger à ménager les prélats de cette province. Il défendit l'église de Reims contre une semblable oppression. Il écrivit au comte de Toulouse pour l'engager à respecter les saintes églises de Dieu. Enfin sa victoire de Bouvines passa pour le salut du clergé de France. On publiait que les barons d'Othon IV voulaient partager les biens ecclésiastiques.

(1) Guillelmi Brittonis Philippidos, l. I. « Dans tout son royaume il ne permit pas de vivre à une seule personne qui contredit les lois de l'Eglise, qui s'écartât d'un seul des points de la foi catholique, ou qui niât les sacrements. »

(2) Les membres de cette association n'étaient liés par aucun vœu ; ils se promettaient seulement de travailler en commun au maintien de la paix. Tous portaient un capuchon de toile, et une petite image de la Vierge qui leur pendait sur la poitrine. En 1183, ils enveloppèrent sept mille *routiers* ou *cotereaux*, parmi lesquels se trouvaient quinze cents femmes de mauvaise vie. « Les coteriaux ardoient les mostiers et les églises, et traînoient après eux les prêtres et les gens de religion, et les appeloient *cantadors* par dérision ; quand ils les battoient et tormentoient, lors disoient-ils : *cantadors, cantets.* » Chroniq. de saint Denys, ap. Scr. fr. XVII, 354. Rigordus, ibid. 11, 12.—Leurs concubines se faisaient des coiffes avec les nappes de la communication et brisaient les calices à coups de pierres. Guil. Nang, ad ann. 1183.—Voy. aussi D. Vaissète, Hist. génér. du Languedoc, t. III, ann. 1183.

tiques et spolier l'église (1), comme faisaient les alliés d'Othon, le roi Jean et les mécréans du Languedoc.

(1) Ibid. Voy. le chapitre suivant.





## CHAPITRE VI.

**1200. INNOCENT III. — LE PAPE PRÉVAUT PAR LES ARMES  
DES FRANÇAIS DU NORD, SUR LE ROI D'ANGLETERRE ET  
L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, SUR L'EMPIRE GREC, ET SUR  
LES ALBIGEOIS. — GRANDEUR DU ROI DE FRANCE.**

La face du monde était sombre à la fin du douzième siècle. L'ordre ancien était en péril, et le nouveau n'avait pas commencé. Ce n'était plus la lutte matérielle du pape et de l'Empereur, se chassant alternativement de Rome, comme au temps d'Henri IV et de Grégoire VII. Au onzième siècle, le mal était à la superficie; en 1200 au cœur. Un mal profond, terrible, travaillait le christianisme. Qu'il eût voulu revenir à la querelle des investitures, et n'avoir à combattre que sur

la question du bâton droit ou courbé ! Au temps de Grégoire VII , l'église c'était la liberté ; elle avait soutenu ce caractère jusqu'au temps d'Alexandre III , le chef de la ligue lombarde. Mais Alexandre lui même n'avait osé appuyer Thomas Becket ; il avait défendu les libertés italiennes, et trahi celles d'Angleterre. Ainsi l'église allait s'isoler du grand mouvement du monde. Au lieu de le guider et le devancer , comme elle avait fait jusqu'alors , elle s'efforçait de l'immobiliser , ce mouvement , d'arrêter le temps au passage, de fixer la terre qui tournait sous elle et qui l'emportait. Innocent III parut y réussir ; Boniface VIII périt dans l'effort.

Moment solennel , et d'une tristesse infinie. L'espoir de la Croisade avait manqué au monde. L'autorité ne semblait plus inattaquable ; elle avait promis , elle avait trompé. La liberté commençait à poindre , mais sous vingt aspects fantastiques et choquans , confuse et convulsive , multiforme , difforme. La volonté humaine enfantait chaque jour , et reculait devant ses enfans. C'était comme dans les jours séculaires de la grande semaine de la création : la nature s'essayant , jeta d'abord des produits bizarres , gigantesques , éphémères , monstrueux avortons dont les restes inspèrent l'horreur.

Une chose perçait dans cette mystérieuse anarchie du douzième siècle , qui se produisait sous la main de l'église irritée et tremblante , c'était

un sentiment prodigieusement audacieux de la puissance morale et de la grandeur de l'homme. Ce mot hardi des Pélagiens : *Christ n'a rien eu de plus que moi, je puis me diviniser par la vertu* ; il est reproduit au douzième siècle sous forme barbare et mystique. L'homme déclare que la fin est venue, qu'en lui-même est cette fin ; il croit à soi, et se sent Dieu ; partout surgissent des Messies. Et ce n'est pas seulement dans l'enceinte du christianisme, mais dans le mahométisme même, ennemi de l'incarnation, que l'homme se divinise et s'adore. Déjà les fatemites d'Egypte en ont donné l'exemple. Le chef des Assassins déclare aussi qu'il est l'imam si long-temps attendu, l'esprit incarné d'Ali. Le méhédi des Almohades d'Afrique et d'Espagne est reconnu pour tel par les siens. En Europe, un messie paraît dans Anvers, et toute la populace le suit (1). Un autre, en Bretagne, semble ressusciter le vieux gnosticisme d'Irlande (2). Amaury de Chartres, et son disci-

(1) Il proclamait l'inutilité des sacremens, de la messe, et de la hiérarchie, la communauté des femmes, etc. Il marchait couvert d'habits dorés, les cheveux tressés avec des bandelettes, accompagné de trois mille disciples, et leurs donnait de splendides festins. *Bulæus, historia Universit. Parisiensis, II, 98. — Per matronas et mulierculas..... errores suos spargere. — Veluti Rex, stipatus satellitibus, vexillum et gladium præferentibus..... declamabat. Epistol. Trajectens, eccles. ap. Gieseler, II, 2<sup>e</sup> partie, p. 479.*

(2) Il se nommait Eon de l'Etoile. Ce nom d'Eon rappelle les doctrines gnostiques. — C'était un gentilhomme de Loudéac ; d'abord ermite dans la forêt de Broceliande, il y reçut de Merlin le conseil d'écouter les premières paroles de l'Evangile, à la messe. Il se



ple, le breton David de Dinan, enseignent que tout chrétien est matériellement un membre du Christ (1), autrement dit, que Dieu est perpétuellement incarné dans le genre humain. Le fils a régné assez, disent-ils; règne maintenant le Saint-Esprit. C'est sous quelque rapport l'idée de Lessing sur l'éducation du genre humain.

Rien n'égale l'audace de ces docteurs, qui pour la plupart professent à l'université de Paris (autorisée par Philippe-Auguste en 1200). On a cru étouffer Abailard, mais il vit et parle dans son disciple Pierre-le-Lombard, qui de Paris régenta toute la philosophie européenne; on compte près de cinq cents commentateurs de ce scholastique. L'esprit d'innovation a reçu deux auxiliaires. La jurisprudence grandit à côté de la théologie qu'elle ébranle; les papes défendent aux prêtres

crut désigné par ces mots : « Per Eum qui venturus est iudicare, etc. », et se donna dès-lors pour fils de Dieu. Il s'attira de nombreux disciples, qu'il appelait *Sapience, Jugement, Science, etc.* Guill. Neubrig., l. I : Eudo, natione Brito, agnomen habens de Stel lā, illiteratus et idlota.... sermone gallico Eon..... eratque per diabolicas præstigias potens ad capiendas simplicitum animas.... ecclesiarum maximè ac monasteriorum infestator. Voyez aussi Othon de Freysingen, c. 54, 55, Robert du Mont, Guibert de Nogent; Buloëus, II, 241, D. Morice, p. 100. Roujoux, histoire des ducs de Bretagne, t. II.

(1) Rigord., ibid. p. 375 : .... Quod quilibet Christianus tenèatur credere se esse membrum Christi. — Concil. Paris, ibid. : Omnia unum, quia quidquid est, est Deus, Deus visibilibus indutus instrumentis. — Filius incarnatus, i. e. visibili formæ subjectus. — Filius usque nunc operatus est, sed Spiritus sanctus ex hoc nunc usque ad mundi consummationem inchoat operari.

de professer le droit, et ne font qu'ouvrir l'enseignement aux laïques. La métaphysique d'Aristote arrive de Constantinople, tandis que ses commentateurs, apportés d'Espagne, vont être traduits de l'arabe par ordre des rois de Castille et des princes italiens de la maison de Souabe (Frédéric II et Manfred). Ce n'est pas moins que l'invasion de la Grèce et de l'Orient dans la philosophie chrétienne. Aristote prend place presque au niveau de Jésus-Christ (1). Défendu d'abord par les papes, puis toléré, il règne dans les chaires. Aristote tout haut, tout bas les Arabes et les Juifs, avec le panthéisme d'Averrhoès et les subtilités de la Cabale. La dialectique entre en possession de tous les sujets, et se pose toutes les questions hardies. Simon de Tournai enseigne à volonté le pour et le contre. Un jour qu'il avait ravi l'École de Paris et prouvé merveilleusement la vérité de la religion chrétienne, il s'écria tout à coup : « O petit Jésus, petit Jésus, comme j'ai élevé ta loi ! Si je voulais, je pourrais encore mieux la rabaisser (2). »

Telle est l'ivresse et l'orgueil du moi à son pre-

(1) Averrhoès, ap. Gieseler, II, 2<sup>e</sup> partie, p. 378 : Aristoteles est exemplar, quod natura invenit ad demonstrandam ultimam perfectionem humanam. — Corneille Agrippa disait au quatorzième siècle : Aristoteles fuit præcursor. Christi in naturalibus ; sicut Joannes Baptista... in gratuitis. Ibid.

(2) Math. Paris, ap. Scr. fr., XVII, 681. Dieu le punit ; il devint idiot, que son fils eut peine à lui faire reprendre le Pater.

mier réveil. Par le philosophisme, par le républicanisme, par l'industrialisme, il attaque le non-moi sous trois formes. Il brise l'autorité, il dompte la nature. L'école de Paris s'élève entre les jeunes communes de Flandre et les vieux municipes du midi, la logique entre l'industrie et le commerce.

Cependant un immense mouvement religieux éclatait dans le peuple sur deux points à la fois : le rationalisme vaudois dans les Alpes, le mysticisme allemand sur le Rhin et aux Pays-Bas.

C'est qu'en effet le Rhin est un fleuve sacré, plein d'histoires et de mystères. Et je ne parle pas seulement de son passage héroïque entre Mayence et Cologne, où il perce sa route à travers le basalte et le granit. Au midi et au nord de ce passage féodal, à l'approche des villes saintes, de Cologne, de Mayence et de Strasbourg, il s'adoucit, il devient populaire, ses rives ondulent doucement en belles plaines ; il coule silencieux, sous les barques qui filent et les rets étendus des pêcheurs. Mais une immense poésie dort sur le fleuve. Cela n'est pas facile à définir ; c'est l'impression vague d'une vaste, calme et douce nature, peut-être une voix maternelle qui rappelle l'homme aux élémens, et, comme dans la ballade, l'attire altéré au fond des fraîches ondes : peut-être l'attrait poétique de la Vierge, dont les églises s'élèvent tout le long du Rhin jusqu'à sa ville de Cologne, la ville des onze mille vierges. Elle n'existait pas au douzième siècle,

cette merveille de Cologne, avec ses flamboyantes roses, et ses rampes aériennes dont les degrés vont au ciel ; l'église de la Vierge n'existait pas, mais la Vierge existait. Elle était partout sur le Rhin, simple femme allemande, belle ou laide, je n'en sais rien, mais si pure, si touchante et si résignée. Tout cela se voit dans le tableau de l'Annonciation à Cologne. L'ange y présente à la vierge, non un beau lis, comme dans les tableaux italiens, mais un livre, une dure sentence, la passion du Christ avant sa naissance, avant la conception toutes les douleurs du cœur maternel. La Vierge aussi a eu sa Passion ; c'est elle, c'est la femme qui a restauré le génie allemand. Le mysticisme s'est réveillé par les béguines d'Allemagne et des Pays-Bas (1). Les chevaliers, les nobles mianesinger chantaient la femme réelle, la gracieuse épouse du landgrave de Thuringe, tant célébrée aux combats poétiques de la Wartbourg. Le peuple adorait la femme idéale ; il fallait un Dieu-femme à cette douce Allemagne. Chez ce peuple, le symbole du mystère est la rose ; simplicité et profondeur, rêveuse enfance d'un peuple à qui est donné de ne pas vieillir, parce qu'il vit dans l'infini, dans l'éternel.

(1) Math. Paris, ann. 1150, sp. Gieseler, II, 2<sup>e</sup> part., p. 339. In *Alemanniâ mulierum, continentium, que se Beguinas voluit appellari, multitudo surrexit innumerabilis, adeo ut solam Coloniam mille vel plures inhabitarent.* — *Beghin*, de saxon *beggen*, dans *Ulphilas bedgan* (en allem. *bezen*), prier, Mosheim, de *Beghardis et Beguinabus*, p. 98 sqq.

Ce génie mystique devait s'éteindre, ce semble, en descendant l'Escaut et le Rhin, en tombant dans la sensualité flamande et l'industrialisme des Pays-Bas. Mais l'industrie elle-même avait créé là un monde d'hommes misérables et sevrés de la nature, que le besoin de chaque jour renfermait dans les ténèbres d'un atelier humide; laborieux et pauvres, méritans et déshérités, n'ayant pas même en ce monde cette place au soleil que le bon Dieu semble promettre à tous ses enfans; ils apprenaient par ouï dire ce que c'était que la verdure des campagnes, le chant des oiseaux et le parfum des fleurs; race de prisonniers, moines de l'industrie, célibataires par pauvreté, ou plus malheureux encore par le mariage, et souffrant des souffrances de leurs enfans. Ces pauvres gens, tisserands la plupart, avaient bien besoin de Dieu; Dieu les visita au douzième siècle, illumina leurs sombres demeures, et les berça du moins d'apparitions et de songes. Solitaires et presque sauvages, au milieu des cités les plus populeuses du monde, ils embrassèrent le Dieu de leur âme, leur unique bien. Le Dieu des cathédrales, le Dieu riche des riches et des prêtres, leur devint peu à peu étranger. Qui voulait leur ôter leur foi, ils se laissaient brûler, pleins d'espoir, et jouissant de l'avenir. Quelquefois aussi, poussés à bout, ils sortaient de leurs caves, éblouis du jour, farouches, avec ce gros et dur œil bleu, si commun en Belgique, mal armés de

leurs outils , mais terribles de leur aveuglement et de leur nombre. A Gand , les tisserands occupaient vingt-sept carrefours , et formaient à eux seuls un des trois membres de la cité (1). Autour d'Ypres, aux treizième et quatorzième siècles , ils étaient plus de deux cent mille.

Rarement l'étincelle fanatique tombait en vain sur ces grandes multitudes. Les autres métiers prenaient parti, moins nombreux, mais gens forts, mieux nourris, rouges, robustes et hardis, de rudes hommes, qui avaient foi dans la grosseur de leurs bras et la pesanteur de leurs mains, des forgerons qui, dans une révolte., continuaient de battre l'enclume sur la cuirasse des chevaliers, des foulons, des boulangers, qui pétrissaient l'émeute comme le pain; des bouchers, qui pratiquaient sans scrupule leur métier sur des hommes. Dans la boue de ces rues, dans la fumée, dans la foule serrée des grandes villes, dans ce triste et confus murmure, il y a, nous l'avons éprouvé, quelque chose qui porte à la tête : une sombre poésie de révolte. Les gens de Gand, de Bruges, d'Ypres, armés, enrégimentés d'avance, se trouvaient au premier coup de cloche sous la bannière du burgmeister; pourquoi? ils ne le savaient pas toujours, mais ils ne s'en battaient que mieux. C'était le comte, c'était l'évêque, ou

(1) Oudeghers, chroniques de Flandre, folo 295.

leurs gens qui en étaient la cause. Ces Flamands n'aimaient pas trop les prêtres ; ils avaient stipulé, en 1193, dans les privilèges de Gand, qu'ils destitueraient leurs curés et chapelains à volonté (1).

Bien loin de là, au fond des Alpes, un principe différent amenait des révolutions analogues. De bonne heure, les montagnards piémontais, dauphinois, gens raisonneurs et froids, sous le vent des glaciers, avaient commencé à repousser les symboles, les images, les croix, les mystères, toute la poésie chrétienne. Là, point de panthéisme comme en Allemagne, point d'illuminisme comme aux Pays-Bas ; pur bon sens, raison aride et prosaïque, esprit critique, sous forme grossière et populaire. Dès le temps de Charlemagne, Claude de Turin entreprit cette réforme sur le versant italien ; elle fut reprise, au douzième siècle, sur le versant français par un homme de Gap ou d'Embrun (2), de ce pays qui fournit de maîtres d'écoles nos provinces du Sud-Est. Cet homme, appelé Pierre de Bruys, descendit dans le Midi, passa le Rhône, parcourut l'Aquitaine, toujours prêchant le peuple avec un succès immense. Henri, son disciple, en eut encore plus ; il pénétra au nord jusque dans le Maine ; partout

(1) Et de plus : « que nul bourgeois de Gand ne serait atteyable pour matière ecclésiastique hors la ville. » Oudeghers, fol<sup>o</sup> 149.

(2) Petri Venerabilis epis. ad Arelat., Ebredun., Diens., Wapic. episcopos, ap. Gieseler, II, P. 22, p. 481.

la foule les suivait, laissant là le clergé, brisant les croix, ne voulant plus de culte que la parole. Ces sectaires, réprimés un instant, reparaissent à Lyon sous le marchand *Vaud* ou *Valdus*; en Italie, à la suite d'Arnaldo de Brixia. Aucune hérésie, dit un dominicain, n'est plus dangereuse que celle-ci, *parce qu'aucune n'est plus durable* (1). Il a raison, ce n'est pas autre chose que la révolte du raisonnement contre l'autorité, de la prose contre la poésie. Les partisans de *Valdus*, les *Vaudois*, s'annonçaient d'abord comme voulant seulement reproduire l'Eglise des premiers temps dans la pureté, dans la pauvreté apostolique; on les appelait les *pauvres de Lyon*. L'église de Lyon, comme nous l'avons dit ailleurs, avait toujours eu la prétention d'être restée fidèle aux traditions du christianisme primitif. Ces *Vaudois* eurent la simplicité de demander autorisation au pape (2); c'était demander la permission de se séparer de l'Eglise. Repoussés, poursuivis, proscrits, ils n'en subsistèrent pas moins dans les montagnes, dans les froides vallées des Alpes, premier berceau de leur croyance, jusqu'aux massacres de *Mérindol* et de *Cabrières*, sous *François 1<sup>er</sup>*, jusqu'à la naissance du *Zuin-*

(1) *Belnerus contra Waldenses*, c. 4, ap. *Gieseler*, II, P. 22, p. 607. *Inter omnes sectas quæ sunt vel fuerunt... est diuturnior.*

(2) *Stedb. de Borbone*, *ibid.* p. 510: *Hi multà petebant instantiâ, prædicationis auctoritatem sibi confirmari.* Voy. aussi *Chronic. Usperg.* *ibid.* p. 511.



glianisme et du Calvinisme, qui les adoptèrent comme précurseurs, et tâchèrent de créer par eux, à leur église récente, je ne sais quelle perpétuité secrète pendant le moyen-âge, à l'envi de la perpétuité catholique.

Le caractère de la réforme au douzième siècle fut donc le rationalisme dans les Alpes et sur le Rhône, le mysticisme sur le Rhin. En Flandre, elle fut mixte, et plus encore en Languedoc.

Ce Languedoc était le vrai mélange des peuples, la vraie Babel. Placé au coude de la grande route de France, d'Espagne et d'Italie, il présentait une singulière fusion de sang ibérien, gallique et romain, sarrasin et gothique. Ces élémens divers y formaient de dures oppositions. Là devait avoir lieu le grand combat des croyances et des races. Quelles croyances? Je dirais volontiers toutes. Ceux mêmes qui les combattirent, n'y surent rien distinguer, et ne trouvèrent d'autre moyen de désigner ces fils de la confusion, que par le nom d'une ville : *Albigéois*.

L'élément sémitique, juif et arabe, était fort en Languedoc. Narbonne avait été long-temps la capitale des Sarrasins en France. Les Juifs étaient innombrables. Maltraités, mais pourtant soufferts, ils fleurissaient à Carcassonne, à Montpellier, à Nîmes; leurs rabbins y tenaient des écoles publiques. Ils formaient le lien entre les chrétiens et les mahométans, entre la France et l'Espagne. Les sciences, applicables aux besoins matériels,

médecine et mathématiques, étaient l'étude commune aux hommes des trois religions. Montpellier était plus lié avec Salerne et Cordoue qu'avec Rome. Un commerce actif associait tous ces peuples, rapprochés plus que séparés par la mer. Depuis les croisades surtout, le Haut-Languedoc s'était comme incliné à la Méditerranée, et tourné vers l'Orient, les comtes de Toulouse étaient comtes de Tripoli. Les mœurs et la foi équivoque des chrétiens de la Terre-Sainte avaient reflué dans nos provinces du midi. Les belles monnaies, les belles étoffes d'Asie (1) avaient fort réconcilié nos croisés avec le monde mahométan. Les marchands du Languedoc s'en allaient toujours en Asie la croix sur l'épaule, mais c'était plus pour visiter le marché d'Acree que le Saint-Sépulcre de Jérusalem. L'esprit mercantile avait tellement dominé les répugnances religieuses, que les évêques de Maguelone et de Montpellier faisaient frapper des monnaies sarrasines, gagnaient sur les espèces, et escomptaient sans scrupule l'empreinte du croissant (2).

(1) Richard portait à Chypre un manteau de soie brodé de croissans d'argent.

(2) Epistola papæ Clementis IV, epist. Magalonensi, 1266; in *Thes. novo anecd.*, t. II, p. 403: *Sanè de monetâ Miliariensi quam in tuâ diocesi facis cudi, miramur plurimum cujus hoc agis consilio.... Quis enim catholicus monetam debet cudere cum titulo Machometi?... Si consuetudinem forsan allegas, in adulterino negotio te et prædecessores tuos accusas.*—En 1268, saint Louis écrit à son frère, Alfonse, comte de Toulouse, pour lui faire reproche de ce que dans son Comtat Venaisin, on bat monnaie avec une inscription mahométane : *In cujus (monetæ) superscriptione*

La noblesse eût du, ce semble, tenir mieux contre les nouveautés. Mais ici ce n'était point cette chevalerie du nord, ignorante et pieuse, qui pouvait encore prendre la croix en 1200. Ces nobles du midi étaient des gens d'esprit qui savaient bien la plupart que penser de leur noblesse. Il n'y en avait guère qui, en remontant un peu, ne rencontrassent dans leur généalogie quelque grand'mère sarrasine ou juive. Nous avons vu déjà qu'Éudes, l'ancien duc d'Aquitaine, l'adversaire de Charles-Martel, avait donné sa fille à un émir sarrasin (1). Dans les romans carlovingiens, les chevaliers chrétiens épousent sans scrupule leur belle libératrice, la fille du Sultan. A vrai dire, dans ce pays de droit romain, au milieu des vieux municipes de l'Empire, il n'y avait pas précisément de nobles, ou plutôt tous l'étaient; les habitans des villes, s'entend. Les villes constituaient une sorte de noblesse à l'égard des campagnes. Le Bourgeois avait, tout comme le chevalier, sa maison fortifiée et couronnée de tours (2). Il paraissait dans les tournois (3), et

sit mentio de nomine perfidi Mahometi, et dicatur ibi esse propheta Dei; quod est ad laudem et exaltationem ipsius, et detestationem et contemptum fidei et nominis christiani; rogamus vos quatenus ad huiusmodi opere faciatis cudentes cessare. — Cette lettre, selon Bonamy (ac. des Inscr. XXX, 725), se trouverait dans un registre long-tems perdu, et restitué au Trésor des Chartes, en 1748. Cependant, ce registre n'y existe point aujourd'hui, comme je m'en suis assuré.

(1) Voy. plus haut, l. II.

(2) Aug. Thierry. Lettres.

(3) Dans les Preuves de l'Histoire générale du Languedoc, t. III,

souvent désarçonnait le noble, qui n'en faisait que rire. A en juger par les injures qu'ils se disent dans les poésies des troubadours, il y avait plus d'esprit que de dignité dans la noblesse du midi. Ils se renvoient froidement de l'un à l'autre des reproches pour lesquels les chevaliers du nord se seraient cent fois coupé la gorge. Ainsi Rambaud de Vaqueiras et le marquis Albert de Malespina s'accusent mutuellement dans un tenson d'avoir trahi, volé... (1).

Si l'on veut connaître ces nobles, qu'on lise ce qui reste de Bertrand-de-Born, cet ennemi juré de la paix, ce Gascon qui passa sa vie à souffler la guerre et à la chanter. Bertrand donne au fils d'Éléonore de Guienne, au bouillant Richard, un sobriquet : *Oui et non* (2). Mais ce nom lui va

p. 607, on trouve une attestation de plusieurs *Damoisels* (Domcellii), chevaliers, juristes, etc. Quòd usus et consuetudo sunt et fuerunt longissimis temporibus observati, et tanto tempore quod in contrarium memoria non exstitit in senescalliâ Belliquadri et in Provincia, quòd Burgenses consueverunt à nobilibus et baronibus et etiam ab archiepiscopis et episcopis, sine principis auctoritate et licentiâ; impunè cingulum militare assumere, et signa militaria habere et portare, et gaudere privilegio militari. — Chron. Languedoc. ap. D. Vaissète, Preuves de l'Histoire du Languedoc : « Ensuite parla un autre baron appelé, Valats, et il dit au comte : « Seigneur, ton frère te donne un bon conseil (le conseil d'épargner les Toulousains), et si tu me veux croire, tu feras ainsi qu'il t'a dit et montré ; car, seigneur, tu sais bien que la plupart sont gentilshommes, et par honneur et noblesse, tu ne dois pas faire ce que tu as délié. »

(1) Raynouard, Choix de poésies, I, Troubadours, IV, 135.

(2) *Oc et non*. Ibid., V, 77-97.

fort bien à lui-même et à tous ces mobiles esprits du Midi.

Gracieuse, légère, immorale littérature, qui n'a pas connu d'autre idéal que l'amour, l'amour de la femme, qui ne s'est jamais élevée à la beauté éternelle. Parfum stérile, fleur éphémère qui avait crû sur le roc, et qui se fanait d'elle-même quand la lourde main des hommes du Nord vint se poser dessus et l'écraser. Le premier signe de décadence avait paru de bonne heure; la poésie tournait à la subtilité, l'inspiration au dogmatisme académique, quand vint la croisade des Albigeois. L'esprit scolastique et légiste envahit dès leur naissance les fameuses cours d'amour. On y passait de loin la subtilité de Scot, et la pédanterie de Barthole. Les formes juridiques y étaient rigoureusement observées dans la discussion des questions légères de la galanterie (1). Pour être pédantesques, les décisions n'en étaient pas moins immorales. La belle comtesse de Narbonne, Ermengarde [ 1143-1197 ], l'amour des poètes et des rois, décide dans un arrêt conservé religieusement, que l'époux divorcé peut fort bien redevenir l'amant de sa femme mariée à un

(1) Raynouard, *poésies des Troubadours*, II, p. 122. La cour d'Amour était organisée sur le modèle des tribunaux du temps. Il en existait encore une sous Charles VI, à la cour de France : on y distinguait des auditeurs, des maîtres des requêtes, des conseillers, des substituts du procureur général, etc., etc., mais les femmes n'y siégeaient pas.

autre. **Éléonore de Guienne** prononce que le véritable amour ne peut exister entre époux ; elle permet de prendre pour quelque temps une autre amante afin d'éprouver la première (1). La comtesse de Flandre, princesse de la maison d'Anjou [vers 1134], la comtesse de Champagne, fille d'Éléonore, avaient institué de pareils tribunaux dans le nord de la France ; et probablement ces contrées qui prirent part à la croisade des Albigeois, avaient été médiocrement édifiées de la jurisprudence des dames du Midi.

Les gens du Nord devaient prendre encore plus au sérieux tant d'impiétés amoureuses que nous rencontrons dans les poésies des troubadours. » Ce cœur si tendre, dit l'un d'eux, Dieu seul le partage avec elle, et pour ce qu'il en possède, il le tiendrait d'elle en fief, si Dieu pouvait être vassal (2). »

Un mot sur la situation politique du Midi. Nous en comprendrons d'autant mieux sa révolution religieuse.

Au centre, il y avait la grande cité de Toulouse, république sous un comte. Les domaines de celui-ci s'étendaient chaque jour. Dès la première croisade, c'était le plus riche prince de la chrétienté. Il avait manqué la royauté de Jérusalem, mais pris Tripoli. Cette grande puissance

(1) Raynouard, II, 109.

(2) Sismondi, histoire des Littératures du midi, I, 165.

était, il est vrai, fort inquiétée. Au nord les comtes de Poitiers, devenus rois d'Angleterre, au midi la grande maison de Barcelone, maîtresse de la Basse-Provence et de l'Aragon, traitaient le comte de Toulouse d'usurpateur, malgré une possession de plusieurs siècles. Ces deux maisons de Poitiers et de Barcelone avaient la prétention de descendre de saint Guilhem, le tuteur de Louis-le-Débonnaire, le vainqueur des Maures, celui dont le fils Bernard avait été proscrit par Charles-le-Chauve. Les comtes de Roussillon, de Cerdagne, de Conflant, de Bézak, réclamaient la même origine. Tous étaient ennemis du comte de Toulouse. Il n'était guère mieux avec les maisons de Béziers, Carcassonne, Albi et Nîmes. Aux Pyrénées, c'étaient des seigneurs pauvres et braves, singulièrement entrepreneurs, gens à vendre, espèces de condottieri, que la fortune destinait aux plus grandes choses; je parle des maisons de Foix, d'Albret et d'Armagnac. Les Armagnac prétendaient aussi au comté de Toulouse et l'attaquaient souvent. On sait le rôle qu'ils ont joué aux quatorze et quinzième siècles; histoire tragique, incestueuse, impie. Le Rouergue et l'Armagnac, placés en face l'un de l'autre aux deux coins de l'Aquitaine, sont, comme on sait, avec Nîmes, la partie énergique, souvent atroce, du midi. Armagnac, Comminges, Béziers, Toulouse, n'étaient jamais d'accord que pour faire la guerre aux églises. Les interdits ne

les troublaient guère. Le comte de Comminges gardait paisiblement trois épouses à la fois. Le comte de Toulouse, Raimond VI, avait un harem ; dès son enfance , il recherchait de préférence les concubines de son père. Cette Judée de la France , comme on a appelé le Languedoc , ne rappelait pas l'autre seulement par ses bitumes et ses oliviers ; elle avait aussi Sodome et Gomorrhe, et il était à craindre que la vengeance de l'église ne lui donnât sa mer morte.

Que les croyances orientales aient pénétré dans ce pays, c'est ce qui ne surprendra pas. Toute doctrine y avait pris ; mais le manichéisme , la plus odieuse de toutes dans le monde chrétien , a fait oublier les autres. Il avait éclaté de bonne heure au moyen-âge en Espagne. Rapporté , ce semble, en Languedoc de la Bulgarie et de Constantinople , il y prit pied aisément. Le dualisme persan leur sembla expliquer la contradiction que présentent également l'univers et l'homme. Race hétérogène , ils admettaient volontiers un monde hétérogène ; il leur fallait à côté du bon Dieu , un dieu mauvais à qui ils pussent imputer tout ce que l'Ancien-Testament présente de contraire au Nouveau (1) ; à ce dieu , revenait en-

(1) Petrus Vall. Sarn., c. 1, ap. Scr. fr. XIX, 5. Duos creatores , invisibilium scilicet... benignum Deum , et visibilium , malignum deum. — Novum Testamentum benigno Deo , vetus verò maligno attribuebant. — Alii dicebant quòd unus est creator , sed habuit filios Christum et Diabolum. (C'est ainsi que dans le Magisme, Or-



core la dégradation du christianisme et l'avilissement de l'église. En eux-mêmes, et dans leur propre corruption, ils reconnaissaient la main d'un créateur malfaisant, et qui s'était joué du monde. Au bon Dieu l'esprit, au mauvais la chair. Celle-ci, il fallait l'immoler. C'est là le grand mystère du manichéisme. Ici se présentait un double chemin. Fallait-il la dompter, cette chair, par l'abstinence, jeûner, fuir le mariage, restreindre la vie, prévenir la naissance, et dérober au démon créateur tout ce que lui peut ravir la volonté. Dans ce système, l'idéal de la vie, c'est la mort, et la perfection serait le suicide. Ou bien faut-il dompter la chair, en l'assouvissant, faire taire le monstre, en emplissant sa gueule aboyante, y jeter quelque chose de soi pour sauver le reste..... au risque d'y jeter tout et d'y tomber soi-même tout entier ?

Nous savons mal quelles étaient les doctrines précises des manichéens du Languedoc. Dans les récits de leurs ennemis, nous voyons qu'on leur impute à la fois des choses contradictoires, qui sans doute s'appliquent à des sectes différentes. Selon les uns, Dieu a créé; selon d'autres, c'est le diable (1). Les uns veulent qu'on soit sauvé par

muz et Ahrimanes sont subordonnés à un Dieu suprême, l'Eternel, Zervane Akerene. (Voy. Creuzer et Guigniaut, Religions de l'Antiquité, t. I.) — Quidam dicebant quòd nullus poterat peccare ab umbilico et inferius.

(1) Mausi, I. 251, ap. Gieseler, II, p. 504. Omnia quæ facta sunt, facta esse à Diabolo.

les œuvres, et les autres par la foi (1). Ceux-là prêchent un Dieu matériel; ceux-ci pensent que Jésus-Christ n'est pas mort en effet, et qu'on n'a crucifié qu'une ombre (2). D'autre part, ces novateurs disent prêcher pour tous, et plusieurs d'entre eux excluent les femmes de la béatitude éternelle (3). Ils prétendent simplifier la loi, et prescrivent cent genuflexions par jour (4). La chose dans laquelle ils semblent s'accorder, c'est la haine du Dieu de l'Ancien-Testament. « Ce Dieu qui promet et ne tient pas, disent-ils, c'est un jongleur. Moïse et Josué étaient des routiers à son service (5). »

« D'abord il faut savoir que les hérétiques reconnaissaient deux créateurs : l'un des choses invisibles, qu'ils appelaient le bon Dieu ; l'autre, du monde visible, qu'ils nommaient le dieu méchant. Ils attribuaient au premier le Nouveau-Testament, et au second l'Ancien, qu'ils rejetaient absolu-

(1) Ebrardi liber antihæresis, ibid. p. 501 : In operibus solummodo confidentes, fidem prætermittunt. — Petrus Vallis-Sarnaji, c. 2, ap. Scr. fr. XIX, 6? Si morienti cuilibet quantumcumque flagitioso manus imposuissent, dummodo *Pater noster* dicere posset, ita salvatum.

(2) Id. ibid. — Ces derniers sont sans doute moins manichéens que gnostiques ; leur hérésie est celle des Docètes.

(3) Ebrardus, ibid., 501 : Fœmineo sexui cœlorum beatitudinem nituntur surripere.

(4) Heriberti mon. epist., ibid. 487 : Centies in die genua flectunt.

(5) Ebrardus, ibid., 500 : Eum jaculatorem esse, etc. Petrus Vall. Sarnaji, c. 4.

ment, hors quelques passages transportés de l'Ancien dans le Nouveau, et que leur respect pour ce dernier leur faisait admettre.

• Ils disaient que l'auteur de l'Ancien-Testament était un menteur, parce qu'il est dit dans la Genèse : « En quelque jour que vous mangiez de l'arbre de la science du bien et du mal, vous mourrez de mort » ; et pourtant, disaient-ils, après en avoir mangé, ils ne sont pas morts. Ils le traitaient aussi d'homicide pour avoir réduit en cendres ceux de Sodome et de Gomorrhe, et détruit le monde par les eaux du déluge, pour avoir enseveli sous la mer Pharaon et les Égyptiens. Ils croyaient damnés tous les pères de l'Ancien-Testament, et mettaient saint Jean-Baptiste au nombre des grands démons. Ils disaient même entre eux que ce Christ qui naquit dans la Bethléem terrestre et visible et fut crucifié à Jérusalem, n'était qu'un faux Christ ; que Marie Madeleine avait été sa concubine, et que c'était là cette femme surprise en adultère dont il est parlé dans l'Évangile. Pour le Christ, disaient-ils, jamais il ne mangea ni ne but, ni ne revêtit de corps réel, et ne fut jamais en ce monde que spirituellement, au corps de Saint Paul. Nous avons dit *la Bethléem terrestre et visible*, parce que les hérétiques imaginaient une autre terre invisible, où le bon Christ aurait été mis au monde et crucifié.

• Ils disaient encore que le bon Dieu eut deux

épouses, Colla et Coliba, et qu'il engendra fils et filles.

• D'autres hérétiques disaient qu'il n'y a qu'un créateur, mais qu'il eut deux fils : le Christ et le Diable. Ceux-ci disaient que toutes les créatures avaient été bonnes, mais que ces filles dont il est parlé dans l'Apocalypse les avaient toutes corrompues.

• Tous ces infidèles, membres de l'Antechrist, premiers nés de Satan, semence de péché, enfans de crime, à la langue hypocrite, séduisant par des mensonges le cœur des simples, avaient infecté du venin de leur perfidie toute la province de Narbonne. Ils disaient que l'église romaine n'était guère qu'une caverne de voleurs, et cette prostituée dont parle l'Apocalypse. Ils annulaient les sacremens de l'église à ce point qu'ils enseignaient publiquement que l'onde du sacré baptême ne diffère point de l'eau des fleuves, et que l'hostie du très saint corps du Christ n'est rien de plus que le pain laïque; insinuant aux oreilles des simples ce blasphème horrible, que le corps du Christ, fût-il aussi grand que les Alpes, il serait depuis long-temps consommé et réduit à rien par tous ceux qui en ont mangé. La confirmation, la confession étaient choses vaines et frivoles; le saint mariage une prostitution, et nul ne pouvait être sauvé dans cet état en engendrant fils et filles. Niant aussi la résurrection de la chair, ils forgeaient je ne sais quelles fables inouïes,

disant que nos âmes sont ces esprits angéliques qui , précipités du ciel pour leur présomptueuse apostasie, laissèrent dans l'air leurs corps glorieux, et que ces âmes après avoir passé successivement sur la terre par sept corps quelconques , retournent , l'expiation ainsi terminée , reprendre leurs premiers corps.

• Il faut savoir en outre que quelques-uns de ces hérétiques s'appelaient *Parfaits* ou *Bons hommes* ; les autres s'appelaient les *Croyans*. Les Parfaits portaient un habillement noir, feignaient de garder la chasteté, repoussaient avec horreur l'usage des viandes, des œufs, du fromage; ils voulaient passer pour ne jamais mentir, tandis qu'ils débitaient, sur Dieu principalement, un mensonge perpétuel; ils disaient encore que pour aucune raison on ne devait jurer. On appelait Croyans ceux qui, vivant dans le siècle, et sans chercher à imiter la vie des Parfaits, espéraient pourtant être sauvés dans la foi de ceux-ci; ils étaient divisés par le genre de vie, mais unis dans la foi et l'infidélité. Les Croyans étaient livrés à l'usure, au brigandage, aux homicides et aux plaisirs de la chair, aux parjures et à tous les vices. En effet ils péchaient avec toute sécurité et toute licence, parce qu'ils croyaient que sans restitution du bien mal acquis, sans confession ni pénitence, ils pouvaient se sauver, pourvu qu'à l'article de la mort ils pussent dire un *pater*, et recevoir de leurs maîtres l'imposition des mains.

Les hérétiques prenaient parmi les Parfaits des magistrats qu'ils appelaient diacres et évêques ; les Croyans pensaient ne pouvoir se sauver s'ils ne recevaient d'eux en mourant l'imposition des mains. S'ils imposaient les mains à un mourant, quelque criminel qu'il fût, pourvu qu'il pût dire un *pater*, ils le croyaient sauvé, et selon leur expression, consolé ; sans faire aucune satisfaction et sans autre remède, il devait s'envoler tout droit au ciel.

• ..... Certains hérétiques disaient que nul ne pouvait pécher depuis le nombril et plus bas. Ils traitaient d'idolâtrie les images qui sont dans les églises, et appelaient les cloches les trompettes du démon. Ils disaient encore que ce n'était pas un plus grand péché de dormir avec sa mère ou sa sœur qu'avec toute autre. Une de leurs plus grandes folies, c'était de croire que si quelqu'un des Parfaits péchait mortellement, en mangeant, par exemple, tant soit peu de viande ou de fromage ou d'œufs, ou de tout autre chose défendue, tous ceux qu'il avait consolés perdaient l'Esprit-Saint, et il fallait les reconsole ; et ceux mêmes qui étaient sauvés, le péché du consolateur les faisait tomber du ciel.

• Il y avait encore d'autres hérétiques appelés Vandois, du nom d'un certain Valdus, de Lyon. Ceux-ci étaient mauvais, mais bien moins mauvais que les autres ; car ils s'accordaient avec nous en beaucoup de choses, et ne différaient

que sur quelques-unes. Pour ne rien dire de la plus grande partie de leurs infidélités, leur erreur consistait principalement en quatre points : en ce qu'ils portaient des sandales à la manière des Apôtres ; qu'ils disaient qu'il n'était permis en aucune façon de jurer ou de tuer ; et en cela surtout que le premier venu d'entre eux pouvait au besoin, pourvu qu'il portât des sandales, et sans avoir reçu les ordres de la main de l'évêque, consacrer le corps de Jésus-Christ.

« Qu'il suffise de ce peu de mots sur les sectes des hérétiques. — Lorsque quelqu'un se rend aux hérétiques, celui qui le reçoit lui dit : Ami, si tu veux être des nôtres, il faut que tu renonces à toute la foi que tient l'église de Rome. » Il répond : « J'y renonce. » — Reçois donc des Bons hommes le Saint-Esprit », et alors, il lui souffle sept fois dans la bouche. Il lui dit encore : « Renonces-tu à cette croix que le prêtre t'a faite, au baptême, sur la poitrine, les épaules et la tête, avec l'huile et le chrême ? — « J'y renonce. » — « Crois-tu que cette eau opère ton salut ? » — Je ne le crois pas. » — « Renonces-tu à ce voile qu'à ton baptême le prêtre t'a mis sur la tête ? » — « J'y renonce. » — C'est ainsi qu'il reçoit le baptême des hérétiques et renie celui de l'Eglise. Alors tous lui imposent les mains sur la tête, et lui donnent un baiser, le revêtent d'un vêtement noir, et dès lors il est comme un d'entre eux (1). »

(1) Petrus Vall. Sarnaii, c. 1, ap. Scr. fr. XIX, 5-7. Extrait d'un an-

Ainsi à côté de l'église, s'élevait une autre église dont la Rome était Toulouse. Un Nicétas de Constantinople avait présidé près de Toulouse, en 1167 comme pape, le concile des évêques manichéens (1). La Lombardie, la France du

cien registre de l'Inquisition de Carcassonne. (Preuves de l'Histoire du Languedoc, III, 371) : Isti sunt articuli in quibus errant moderni hæretici : 1<sup>o</sup> dicunt quòd corpus Christi, in sacramento altaris, non est nisi parum panis. 2<sup>o</sup> Dicunt quòd sacerdos existens in mortali peccato non potest conficere corpus Christi. 3<sup>o</sup> Quòd anima hominis non est nisi purus sanguis. 4<sup>o</sup> Quòd simplex fornicatio non est peccatum aliquod. 5<sup>o</sup> Quòd omnes homines de mundo salvabuntur. 6<sup>o</sup> Quòd nulla anima intrabit Paradisum usque ad diem judicii. 7<sup>o</sup> Quòd tradere ad usuram, ratione termini, non est peccatum aliquod. 8<sup>o</sup> Quòd sententia excommunicationis non est timenda, nec postest nocere. 9<sup>o</sup> Quòd tantum prodest confiteri deoico laico, quantum sacerdoti seu presbytero. 10<sup>o</sup> Quòd lex Judæorum melior est quam lex Christianorum. 11<sup>o</sup> Quòd Deus non fecit terre nascentiam, sed naturam. 12<sup>o</sup> Quòd Dei filius non assumpsit in beatâ et de beatâ Virgine carnem veram, sed fantasticam. 13<sup>o</sup> Quòd Pascha, pœnitentiæ et confessiones non sunt inventa ab Ecclesiâ, nisi ad habendum pecunias à laicis. 14<sup>o</sup> Quòd existens in peccato mortali non potest ligare vel absolvere. 15<sup>o</sup> Quòd nullus Prælati potest indulgentias dare. 16<sup>o</sup> Quòd omnis qui est à legitimo matrimonio natus, potest sine baptismo salvari.—Le Manichéisme occidental, quoiqu'il ait pu dériver du Paulicianisme de l'empire Grec, a eu sa formation originale, et s'est plus rapproché de l'ancien Manichéisme, par le rejet du mariage, la distinction des *electi*, *credentes*, et *auditores* et leur hiérarchie. Manès était mandit des Pauliciens, et fort honoré des Occidentaux.—Le Manichéisme occidental se reproduisit en Orient au commencement du douzième siècle, dans l'hérésie des Bogomiles. Ann. Commen. (ed. Par.), I. XV, p. 486 sqq.

(1) Voy. Gieselcr, II, P. 2, p. 495 : Anno MCLXVII incarnationis Dominicæ, in mense Madii, in diebus illis ecclesia Tolosana adduxit Papa Niquinta in castro S. Felicij, et magna multitudo hominum et mulierum eccl. Tolosanæ, aliarumque ecclesiarum vicinæ congregaverunt se ibi, ut acciperent consolamentum, quod dominus Papa Niquinta cœpit consolare. Postea verò Robertus de Sperrone Ep. eccl. Francigenarum venit cum consilio suo similiter, et Sicardus Cellareus Eccl. Albiensis ep. venit cum consilio suo, et Bernardus Catalani venit cum Consilio suo eccl. Carcassensis, et consilium eccl. Aranensis fuit ibi. . . . Post hæc verò Papa Niquinta dixit eccl. Tolosanæ : « Vos dixistis mihi ut ego dicam vobis consuetudines pri-



nord, Albi, Carcassonne, Aran, avaient été représentées par leurs pasteurs. Nicéas y avait exposé la pratique des manichéens d'Asie, dont le peuple s'informait avec empressement. L'Orient, la Grèce byzantine envahissaient définitivement l'église occidentale. Les Vaudois eux-mêmes dont le rationalisme semble un fruit spontané de l'esprit humain, avaient fait écrire leurs premiers livres par un certain Ydros, qui, à en juger par son nom, doit aussi être un Grec (1). Aristote et les Arabes entraient en même temps dans la science. Les antipathies de langues, de races, de peuples, disparaissaient. L'empereur d'Allemagne, Conrad, était parent de Manuel Comnène. Le roi de France avait donné sa fille à un César byzantin. Le roi de Navarre, Sanche l'Enfermé, avait demandé la main d'une fille du chef des Almohades. Richard-Cœur-de-Lion se déclara frère d'armes du sultan Malek-Adhel, et lui offrit sa sœur. Déjà Henri II avait menacé le pape de se faire mahométan. On assure que Jean offrit réellement aux Almohades d'apostasier pour obtenir leurs secours. Ces rois d'Angleterre étaient étroi-

*mitavarum ecclesiarum; sint leves aut graves: et ego dicam vobis septem eccl. Asiæ fuerunt divisas et terminatas inter illas, et nulla illarum faciebat ad aliam aliquam rem ad suam contradicionem. Et eccl. Romanæ, et Drogometiæ, et Melenguie, et Bulgarie, et Dalmatiæ sunt divisas et terminatas, et una ad altera non fecit aliquam rem ad contradicionem, et in pacem habent inter se. Similiter et vos facite. — Sandii nucleus hist. eccl. , IV, 404: Veniens papa Nicetas nomine à Constantinopoli...*

(1) Steph. de Borb. ap. Gieseler, II, P. 2, p. 508.

tement unis avec le Languedoc et l'Espagne, Richard donna une de ses sœurs au roi de Castille, l'autre à Raymond VI. Il céda même à celui-ci l'Agénois, et renonça à toutes les prétentions de la maison de Poitiers sur Toulouse. Ainsi les hérétiques, les mécréans s'unissaient, se rapprochaient de toutes parts. Des coïncidences fortuites y contribuaient ; par exemple, le mariage de l'empereur Henri VI avec l'héritière de Sicile établit des communications continuelles entre l'Allemagne, l'Italie et cette île toute arabe. Il semblait que les deux familles humaines, l'euro péenne et l'asiatique, allassent à la rencontre l'une de l'autre ; chacune d'elles se modifiait, comme pour différer moins de sa sœur. Tandis que les Languedociens adoptaient la civilisation moresque et les croyances de l'Asie, le mahométisme s'était comme christianisé dans l'Égypte, dans une grande partie de la Perse et de la Syrie, en adoptant sous diverses formes le dogme de l'incarnation (1).

Quels devaient être dans ce danger de l'église le trouble et l'inquiétude de son chef visible. Le pape avait, depuis Grégoire VII, réclamé la domination du monde et la responsabilité de son avenir. Enivré à une hauteur immense, il n'en

(1) Le mahométisme se réconcilie en ce moment dans l'Inde avec les religions du pays, comme avec le christianisme au temps de Frédéric II. L'épouse musulmane d'un Anglais, venue à Paris il y a quelques années, a publié sur ce sujet un ouvrage important.

voyait que mieux les périls qui l'entouraient. Ce prodigieux édifice du christianisme au moyen-âge, cette cathédrale du genre humain, il en occupait la flèche, il y siégeait dans la nue à la pointe de la croix, comme quand de celle de Strasbourg, vous embrassez quarante villes et villages sur les deux rives du Rhin. Position glissante, et d'un vertige effroyable !... Il voyait de là je ne sais combien d'armées qui venaient marteler en main à la destruction du grand édifice, tribus par tribus, génération par génération. La masse était ferme, il est vrai ; l'édifice vivant, bâti d'apôtres, de saints, de docteurs, plongeait bien loin son pied dans la terre. Mais tous les vents battaient contre, de l'orient et de l'occident, de l'Asie et de l'Europe, du passé et de l'avenir. Pas la moindre nuée à l'horizon qui ne promît un orage.

Le pape était alors un Romain, Innocent III (1). Tel péril, tel homme. Grand légiste (2), habitué à consulter le droit sur toute question, il s'examina lui-même et crut à son droit. Dans la réalité, l'église avait certainement alors pour elle l'immense ma-

(1) On le nomma pape à trente-sept ans... *Propter honestatem morum et scientiam litterarum, fidentem, ejulantem et renitentem.* — Fuit... *matre Clariciá, de nobilibus urbis, exercitatus in cantilená et psalmodiá, staturá mediocris et decorus aspectu.* *Gesta Innoc. III.* (Baluze. folo), I. p. 1, 2.

(2) Erfurt chronic. S. Petrij. (1115) : *Nec similem sui scientiá, facundiá, decretorum et legum peritiá, strenuitate judiciorum, nec adhuc visus est habere sequentem.*

justice, la voix du peuple, qui est celle de Dieu. Elle avait partout, en tout, *la possession actuelle*; possession ancienne, si ancienne qu'on pouvait croire à la prescription. L'église dans ce grand procès, était le défendeur, propriétaire reconnu, établi sur le fond disputé; elle en avait les titres: le droit écrit semblait pour elle. Le demandeur, c'était l'esprit humain, il venait un peu tard. Puis il semblait s'y prendre mal, dans son inexpérience, chicanant sur des textes, au lieu d'invoquer l'équité. Qui lui eût demandé ce qu'il voulait, il était impossible de l'entendre; des voix confuses s'élevaient pour répondre. Tous demandaient choses différentes, la plupart voulaient moins avancer que rétrograder. En politique, ils attestaient la république antique, c'est-à-dire les libertés urbaines, à l'exclusion des campagnes. En religion, les uns voulaient supprimer le culte, et revenir, disaient-ils, aux apôtres. Les autres remontaient plus haut, et rentraient dans l'esprit de l'Asie; ils voulaient deux dieux; ou bien préféraient la stricte unité de l'islamisme. L'islamisme avançait vers l'Europe; en même temps que Saladin reprenait Jérusalem, les Almohades d'Afrique envahissaient l'Espagne, non avec des armées, comme les anciens Arabes, mais avec le nombre et l'aspect effroyable d'une migration de peuple. Ils étaient trois à quatre cent mille à la bataille de Tolosa (1). Que serait-il

(1) Conde, Hist. de la Domination des Arabes en Espagne, II, 461.

advenu du monde, si le mahométisme eût vaincu ? On tremble d'y penser. Il venait de porter son dernier fruit en Asie : l'ordre des Assassins. Déjà tous les princes chrétiens et musulmans craignaient pour leur vie. Plusieurs d'entre eux communiquaient, dit-on, avec l'ordre, et l'animaient au meurtre de leurs ennemis. Les rois anglais étaient suspects de liaison avec les Assassins. L'ennemi de Richard, Conrad de Tyr et de Montferrat, prétendant au trône de Jérusalem, tomba sous leurs poignards, au milieu de sa capitale. Philippe-Auguste affecta de se croire menacé, et prit des gardes, les premiers qu'aient eus nos rois. Ainsi la crainte et l'horreur animaient l'église et le peuple; des récits effrayans circulaient. Les Juifs, vivante image de l'Orient au milieu du christianisme, semblaient là pour entretenir la haine des religions. Aux époques de fléaux naturels, de catastrophes politiques, ils correspondaient, disait-on, avec les infidèles, et les appelaient. Riches sous leurs haillons, retirés, sombres et mystérieux, ils prêtaient aux accusations de toute espèce. Dans ces maisons toujours fermées, l'imagination du peuple soupçonnait quelque chose d'extraordinaire. On croyait qu'ils attireraient des enfans chrétiens pour les crucifier à l'image de Jésus-Christ (1). Des hommes en butte

(1) Voy. les Ballades publiées par M. Michel. — On sait l'histoire du soufflet qu'un Juif recevait chaque année à Toulouse, le jour de la Passion. — Au Puy, toutes les fois qu'il s'élevait un débat entre

à tant d'outrages pouvaient en effet être tentés de justifier la persécution par le crime.

Tels apparaissaient alors les ennemis de l'église ; et l'église était peuple. Les préjugés du peuple, l'ivresse sanguinaire des haines et des terreurs, tout cela remontait par tous les rangs du clergé jusqu'au pape. Ce serait aussi faire trop grande injure à la nature humaine que de croire que l'égoïsme ou l'intérêt des corps anima seul les chefs de l'église. Non, tout indique qu'au treizième siècle ils étaient encore convaincus de leur droit. Ce droit admis, tous les moyens leur furent bons pour le défendre. Ce n'était pas pour un intérêt humain que saint Dominique parcourait les campagnes du midi, seul et sans arme, au milieu des sectaires qu'il envoyait à la mort, cherchant et donnant le martyre, avec la même avidité (1). Et quelle

deux Juifs, c'étaient les enfans de chœur qui décidaient : « *afin que la grande innocence des juges corrigeât la grande malice des plaigneurs.* » Dans la Provence, dans la Bourgogne, on leur interdisait l'entrée des bains publics, excepté le vendredi, le jour de Vénus, où les bains étaient ouverts aux baladins et aux prostituées. Michaud, *histoire des Croisades*, II, 598.

(1) . . . Locum pertansiens, in quo positas sibi fortè suspicabatur insidias, cantans et alacer incedebat. Quod cùm insinuatum fuisset hæreticis, mirantes tam inconcussam, ejus constantiam, dixerunt ei : Numquid non horres mortem ? Quid acturus fuisses si comprehendissemus te ? — At ille : Rogassem vos, inquit, ne repentinis me subito perimeretis vulneribus ; sed successivâ mutilatione membrorum protraheretis martyrimum ; dehinc autem ostensis antè oculos meos detruncatis membrorum particulis, et erutis postmodùm oculis, truncum reliquum relinqueretis in hunc modum suo sanguine volu-

qu'ait été dans ce grand et terrible Innocent III la tentation de l'orgueil et de la vengeance, d'autres motifs encore l'animèrent dans la croisade des Albigeois et la fondation de l'inquisition dominicaine. Il avait vu, dit-on, en songe l'ordre des dominicains comme un grand arbre sur lequel penchait et s'appuyait l'église de Latran, prête à tomber.

Plus elle penchait cette église, plus son chef porta haut l'orgueil. Plus on niait, plus il affirma. A mesure que ses ennemis croissaient de nombre, il croissait d'audace, et se roidissait d'autant plus. Ses prétentions montèrent avec son péril, au-dessus de Grégoire VII, au-dessus d'Alexandre III. Aucun pape ne brisa comme lui les rois. Ceux de France et de Léon, il leur ôta leurs femmes; ceux de Portugal, d'Aragon, d'Angleterre, il les traita en vassaux, et leur fit payer tribut (1). Grégoire VII en était venu à dire, ou faire dire par ses canonistes, que l'empire avait été fondé par le diable, et le sacerdoce par Dieu (2). Le sacerdoce, Alexandre III et Innocent III le concentrèrent dans leurs mains. Les évêques, à les entendre, devaient être nommés, déposés par le pape, assemblés à son plai-

tatum, et exstingueretis omnino, quo majorem coronam martyrii protractione mereretur. » Acta SS. Dominici, p. 549.

(1) Gieseler. II, P. 2, p. 106.

(2) Id. ibid., p. 95.

si, et leurs jugemens réformés à Rome (1). Là résidait l'Église elle-même, le trésor des miséricordes et des vengeances ; le pape, seul juge du juste et du vrai, disposait souverainement du crime et de l'innocence, défaisait les rois, et faisait les saints (2).

Le monde civil se débattait alors entre l'Empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France ; les deux premiers, ennemis du pape. L'Empereur était le plus près. C'était l'habitude de l'Allemagne d'inonder périodiquement l'Italie (3), puis de refluer, sans laisser grande trace. L'Em-

(1) *Decretal. Greg.*, l. II, tit. 28, c. 11 (Alex. III) : *De appellationibus pro causis minimis interpositis volumus te tenere, quod eis, pro quacunque levi causâ fiant, non minus est, quam si pro majoribus fierent, deferendum.* — Déjà Grégoire VII avait exigé des métropolitains un serment d'hommage et de fidélité. *Acta Roman. Synod.*, ann. 1079, *ibid.* 217. *Ab hac hora et in antea fidelis ero B. Petro et papæ Gregorio.* etc.

(2) *Decr. Greg.*, l. III, tit. 45, c. 1 (Alex. III) : *... Etiam si per eum miracula plurima fierent, non liceret vobis ipsum pro Sancto, absque auctoritate romanæ ecclesiæ publicè venerari.* — *Conc. Later. IV*, c. 62 : *Reliquias inventas de novo nemo publicè venerari præsumat, nisi priùs auctoritate romani pontificis fuerint approbatæ.* — Innocent III en vint à dire (l. II, ep. 209) : *Dominus Petro non solum universam ecclesiam, sed totum reliquit seculum gubernandum.*

(3) « L'Allemagne, du sein de ses nuages, lançait une pluie de fer sur l'Italie. » *Cornel. Zanfriet*, ap. *Marten. collect.* (*Biblioth. des Croisades*, VI, 201). Rome se défendait par son climat :

*Roma, ferax februum, necis est uberrima frugum ;  
Romanæ febres stabili sunt jure fideles.*

*Petr. Damiani*, ap. *Alberic.*, in *Leibnitz access.*, l. 1, 133.



pereur s'en venait, la lance sur la cuisse, par les défilés du Tyrol, à la tête d'une grosse et lourde cavalerie, jusqu'en Lombardie, à la plaine de Roncaglia. Là paraissaient les juristes de Ravenne et Bologne, pour donner leur consultation sur les droits impériaux (1). Quand ils avaient prouvé en latin aux Allemands que leur roi de Germanie, leur César, avait tous les droits de l'ancien Empire romain, il allait à Monza près Milan, au grand dépit des villes, prendre la couronne de fer. Mais la campagne n'était pas belle, s'il ne poussait jusqu'à Rome, et ne se faisait couronner de la main du pape. Les choses en venaient rarement jusque-là. Les barons allemands étaient bientôt fatigués du soleil italien; ils avaient fait leur temps loyalement, ils s'écoulaient peu à peu; l'Empereur presque seul repassait, comme il pouvait, les monts (2). Il emportait du moins une magnifique idée de ses droits. Le difficile était de la réaliser. Les seigneurs allemands, qui avaient écouté patiemment les docteurs de Bologne, ne permettaient guère à leur chef de pratiquer ces leçons. Il en prit mal de l'essayer aux plus grands empereurs, même à Frédéric Barberousse. Cette idée d'un droit immense, d'une immense impuissance, toutes les rancunes

(1) Voy. Sismondi, *Républiques italiennes*, t. II.

(2) *Ibid.*, p. 72, 168. Otto Frising., l. II, c. 25. *Baron. annal.*, S 75-78.

de cette vieille guerre , Henri VI les apporta en naissant. C'est peut-être le seul Empereur en qui on ne retrouve rien de la débonnaireté germanique. Il fut pour Naples et la Sicile , héritage de sa femme , un conquérant sanguinaire , un furieux tyran (1). Il mourut jeune , empoisonné par sa femme , ou consumé de ses propres violences. Son fils , pupille du pape Innocent III , fut un empereur tout italien , un Sicilien , ami des Arabes , le plus terrible ennemi de l'Église.

Le roi d'Angleterre n'était guère moins hostile au pape ; son ennemi et son vassal alternativement, comme un lion qui brise et subit sa chaîne. C'était justement alors le *Cœur-de-Lion* , l'aquitain Richard , le vrai fils de sa mère Eléonore , celui dont les révoltes la vengeaient des infidélités d'Henri II. Richard et Jean son frère aimaient le midi , le pays de leur mère : ils s'entendaient avec Toulouse , avec les ennemis de l'Église. Tout en promettant ou faisant la croisade , ils étaient liés avec les musulmans.

Le jeune Philippe , roi à quinze ans sous la tutelle du comte de Flandre [1180] , et dirigé par un Clément de Metz , son gouverneur , et maréchal du palais (2) , épousa la fille du comte de Flandre , malgré sa mère et ses oncles , les princes de Champagne. Ce mariage rattachait les Ca-

(1) Voy. Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*, III. J. 6.

(2) C'était alors un petit emploi.

pétiens à la race de Charlemagne, dont les comtes de Flandre étaient descendus (1). Le comte de Flandre rendait au roi Amiens, c'est-à-dire la barrière de la Somme, et lui promettait l'Artois, le Valois et le Vermandois. Tant que le roi n'avait point l'Oise et la Somme, on pouvait à peine dire que la monarchie fût fondée. Mais une fois maître de la Picardie, il avait peu à craindre la Flandre, et pouvait prendre la Normandie à revers. Le comte de Flandre essaya en vain de ressaisir Amiens, en se confédérant avec les oncles du roi (2). Celui-ci employa l'intervention du vieil Henri II qui craignait en Philippe l'ami de son fils Richard, et il obtint encore que le comte de Flandre rendrait une partie du Vermandois (Oise). Puis, quand le Flamand fut près de partir pour la croisade, Philippe, soutenant la révolte de Richard contre son père, s'empara des deux places si importantes du Mans et de Tours (3); par l'une il inquiétait la Normandie et la Bre-

(1) Baudoin Bras-de-Fer avait enlevé, puis épousé Judith, fille de Charles-le-Chauve. Epist. Nicolai I, ap. Scr. fr. VII 391-97. Hincmar. epist.: ibid. 214.

(2) Lorsque Philippe apprit les premiers mouvemens des grands vassaux, il dit sans s'étonner en présence de sa cour, au rapport d'une ancienne chronique manuscrite: « Jaçoit ce chose que il faceit orendoit ( dorénavant ) lor forces; et lor graug outrages et graug viloniers, si me les convient à souffrir; se à Dieu plect, ils affoibleront et envieilliront, et je croistray, se Dieu plect, en force et en pouvoir: si en seray en tores ( à mon tour ) vengié à mon talent. » Art de vérifier les Dates, V, 528.

(3) Rigordus, ap. Scr. fr. XVII, 28.

tagne ; par l'autre , il dominait la Loire. Il avait dès-lors dans ses domaines les trois grands archevêchés du royaume , Reims , Tours et Bourges , les métropoles de Belgique , de Bretagne et d'Aquitaine.

La mort d'Henri II fut un malheur pour Philippe ; elle plaçait sur le trône son grand ami Richard , avec qui il mangeait et couchait (1) , et qui lui était si utile pour tourmenter le vieux roi. Richard devenait lui-même le rival de Philippe , rival brillant qui avait tous les défauts des hommes du moyen-âge , et qui ne leur plaisait que mieux. Le fils d'Éléonore était surtout célébré pour cette valeur emportée , qui s'est rencontrée souvent chez les méridionaux (2). A peine l'enfant prodigue eut-il en main l'héritage paternel , qu'il donna , vendit , gâta. Il voulait à tout prix faire de l'argent comptant , et partir pour la croisade. Il trouva pourtant à Salisbury un trésor de cent mille marcs (3) , tout un siècle de rapines et de tyrannie. Ce n'était pas assez : il vendit à l'évêque de Durham le Northumberland pour sa vie (4). Il vendit au roi d'Ecosse Berwick , Roxburgh , et cette glorieuse suzeraineté qui avait tant coûté à

(1) Roger. de Hoveden, p. 635 : *Situgulis diebus in unâ mensâ ad unam catinam manducabant , et in noctibus non separabat eos lectus.*

(2) Par exemple , chez le roi Murat et le maréchal Lannes.

(3) Lingard, Histoire d'Angleterre, II, 500.

(4) Hoveden, *ibid.* 501. —

ses pères (1). Il donna à son frère Jean, croyant se l'attacher, un comté en Normandie, et sept en Angleterre (2); c'était près d'un tiers du royaume. Il espérait regagner en Asie bien plus qu'il ne sacrifiait en Europe.

La croisade devenait de plus en plus nécessaire. Louis VII et Henri II avaient pris la croix, et étaient restés. Leur retard avait entraîné la ruine de Jérusalem [1187]. Ce malheur était pour les rois défunts un péché énorme qui pesait sur leur âme, une tache à leur mémoire que leurs fils semblaient tenus de laver. Quelque peu impatient que pût être Philippe-Auguste d'entreprendre cette expédition ruineuse, il lui devenait impossible de s'y soustraire. Si la prise d'Edesse avait décidé cinquante ans auparavant la seconde croisade, que devait-il être de celle de Jérusalem? Les chrétiens ne tenaient plus la Terre-Sainte, pour ainsi dire que par le bord. Ils assiégeaient Acre, le seul port qui pût recevoir les flottes des pèlerins, et assurer les communications avec l'Occident.

Le marquis de Montferrat, prince de Tyr, et prétendant au royaume de Jérusalem, faisait promener par l'Europe une représentation de la malheureuse ville. Au milieu s'élevait le Saint-Sépulcre, et par dessus un cavalier sarrasin dont

(1) *Ibid.*

(2) Hoveden, p. 373, *ibid.*, 500.

le cheval salissait le tombeau de notre seigneur. Cette image d'opprobre et d'amer reproche perçait l'âme des Chrétiens occidentaux; on ne voyait que gens qui se battaient la poitrine, et criaient : Malheur à moi (1)!

Le mahométisme éprouvait depuis un demi-siècle une sorte de réforme et de restauration, qui avait entraîné la ruine du petit royaume de Jérusalem. Les Atabeks de Syrie, Zenghi et son fils Nuhreddin, deux saints de l'islamisme (2), ori-

(1) Baha-Eddin. (Biblioth. des Croisades. III, 242.)

(2) Extraits des histor. arabes, par M. Reinaud (Bibl. des Croisades, III, 242). « Lorsque Noureddin priait dans le temple, ses sujets croyaient voir un sanctuaire dans un autre sanctuaire. » — Il consacrait à la première un temps considérable, il se levait au milieu de la nuit, faisait son ablution, et priait jusqu'au jour. » — Dans une bataille, voyant les siens plier, il se découvrit la tête, se prosterna et dit tout haut : Mon Seigneur et mon Dieu, mon souverain maître, je suis Mahmoud, ton serviteur; ne l'abandonne pas. En prenant sa défense, c'est ta religion que tu défends ! Il ne cessa de s'humilier, de pleurer, de se rouler à terre, jusqu'à ce que Dieu lui eût accordé la victoire. » Il faisait pénitence pour les désordres auxquels on se livrait dans son camp, se revêtant d'un habit grossier, couchant sur la dure, s'abstenant de tout plaisir, et écrivant de tous côtés aux gens pieux pour réclamer leurs prières. Il bâtit beaucoup de mosquées, de khans, d'hôpitaux, etc. Jamais il ne voulut lever de contributions sur les maisons des sophis, des gens de loi, des lecteurs de l'Alcoran. « Son plaisir était de causer avec les chefs des moines, les docteurs de la loi, les Oulamas; il les embrassait, les faisait asseoir à ses côtés sur son sofa, et l'entretien roulait sur quelque matière de religion. Aussi les dévots accouraient auprès de lui des pays les plus éloignés. Ce fut au point que les Emirs en devinrent jaloux. » — Les historiens arabes, ainsi que Guillaume de Tyr, le peignent comme très rusé.

ginaires de l'Irak (Babylonie), avaient fondé entre l'Euphrate et le Taurus une puissance militaire, rivale et ennemie des Fatemites d'Egypte et des Assassins. Les Atabeks s'attachaient à la loi stricte du Koran, et détestaient l'interprétation, dont on avait tant abusé. Ils se rattachaient au calife de Bagdad; cette vieille idole, depuis long-temps esclave des chefs militaires qui se succédaient, vit ceux-ci se soumettre à lui volontairement et lui faire hommage de leurs conquêtes. Les Alides, les Assassins, les esprits forts, les *phelassefé* ou philosophes (1), furent poursuivis avec acharnement et impitoyablement mis à mort, tout comme les novateurs en Europe. Spectacle bizarre: deux religions ennemies, étrangères l'une à l'autre, s'accordaient à leur insu pour proscrire à la même époque la liberté de la pensée. Nuhreddin était un légiste (2); comme Innocent III; et

(1) Bibliothèque des Croisades, III<sup>e</sup> vol. (Extraits des Historiens arabes, par M. Reinaud), p. 570. — On accusait Kilig Arslan d'avoir embrassé cette secte. Noureddin lui fit renouveler sa profession de foi à l'Islamisme. « Qu'à cela ne tienne, dit Kilig Arslan; je vois bien que Noureddin en veut surtout aux mécréans ».

(2) Hist. des Atabeks, *ibid.* Il avait étudié le Droit, suivant la doctrine d'Anbou-Hanifa, un des plus célèbres jurisconsultes musulmans; il disait toujours: nous sommes les ministres de la loi, votre devoir est d'en maintenir l'exécution; et quand il avait quelque affaire, il plaidait lui-même devant le Cadi. — Le premier il institua une cour de justice, défendit la tortu re, et y substitua la preuve testimoniale. — Saladin se plaignait dans une lettre à Noureddin de la douceur de ses lois. Cependant il dit ailleurs: « Tout ce que nous avons appris en fait de justice, c'est de lui que nous le tenons. » — Saladin lui-même employait son loisir à rendre la justice; on le surnomma le *Restaurateur de la justice sur la terre.*

son général, Salaheddin (Saladin) renversa les schismatiques musulmans d'Égypte, pendant que Simon de Montfort exterminait les schismatiques chrétiens du Languedoc.

Toutefois la pente à l'innovation était si rapide, et si fatale, que les enfans de Nuhreddin se rapprochèrent déjà des Alides et des Assassins, et que Salaheddin fut obligé de les renverser. Ce Kurde (1), ce barbare, le Godefroi ou le saint Louis du mahométisme, grande âme au service d'une toute petite dévotion (2), nature humaine et généreuse qui s'imposait l'intolérance, apprit aux Chrétiens une dangereuse vérité, c'est qu'un circoncis pouvait être un saint, qu'un mahométan pouvait naître chevalier par la pureté du cœur et la magnanimité (3).

Saladin avait frappé deux coups sur les ennemis de l'islamisme. D'une part, il envahit l'Égypte, détrôna les Fatemites, détruisit le foyer des croyances hardies qui avaient pénétré toute l'A-

(1) D'Herbelot, Bibliothèque orientale.

(2) Boha-Eddin (Bibl. des Crois., III, 362 sqq.) le peint comme livré aux pratiques les plus minutieuses. — Il jeûnait toutes les fois que sa santé le lui permettait, et faisait lire l'Alcoran à tous ses serviteurs. Ayant vu un jour un petit enfant qui le lisait à son père, il en fut touché jusqu'aux larmes.

(3) La générosité de Saladin, à l'égard des Chrétiens, est célébrée avec plus d'éclat par les historiens latins, et principalement par le continuateur de G. de Tyr que par les historiens arabes : on trouve même dans ceux-ci quelques passages, obscurs à la vérité, mais qui indiquent que les Musulmans avaient vu avec peine les sentimens généreux du Sultan. Michaud, Hist. des Croisades, II, 346.



sie. De l'autre, il renversa le petit royaume chrétien de Jérusalem, défit et prit le roi Lusignan à la bataille de Tibériade (1), et s'empara de la ville sainte. Son humanité pour ses captifs contrastait, d'une manière frappante, avec la dureté des chrétiens d'Asie pour leurs frères. Tandis que ceux de Tripoli fermaient leurs portes aux fugitifs de Jérusalem, Saladin employait l'argent qui restait des dépenses du siège à la délivrance des pauvres et des orphelins qui se trouvaient entre les mains de ses soldats; son frère, Malek-Adhel, en délivra pour sa part deux mille (2).

La France avait, presque seule, accompli la première croisade. L'Allemagne avait puissamment contribué à la seconde. La troisième fut populaire surtout en Angleterre. Mais le roi Richard n'emmena que des chevaliers et des soldats, point d'hommes inutiles, comme dans les premières croisades. Le roi de France en fit autant, et tous deux passèrent sur des vaisseaux génois et marseillais. Cependant, l'empereur Frédéric Barberousse était déjà parti par le chemin de terre avec une grande et formidable armée. Il voulait relever sa réputation militaire et religieu-

(1) Avec Lusignan furent faits prisonniers, le prince d'Antioche, le marquis de Montferrat, le comte d'Edesse, le connétable du royaume, les grands-maîtres du temple et de Jérusalem, et presque toute la noblesse de la Terre-Sainte. Jac. de Vitriaco, c. 94. *Histor. Hieros.*, p. 1153. *Bern. Thesaurarii*, c. 155, 156.

(2) Michaud, *Hist. des Croisades*, II, 346, 350.

se, compromise par ses guerres d'Italie. Les difficultés auxquelles avaient succombé Conrad et Louis VII, dans l'Asie-Mineure, Frédéric les surmonta. Ce héros, déjà vieux et fatigué de tant de malheurs, triompha encore et de la nature et de la perfidie des Grecs, et des embûches du sultan d'Iconium, sur lequel il remporta une mémorable victoire (1); mais ce fut pour périr sans gloire dans les eaux d'une méchante petite rivière d'Asie. Son fils, Frédéric de Souabe, lui survécut à peine un an; languissant et malade, il refusa d'écouter les médecins qui lui prescrivaient l'inc continence; et se laissa mourir, emportant la gloire de la virginité (2), comme Godefroi de Bouillon.

Cependant, les rois de France et d'Angleterre, suivaient ensemble la route] de mer, avec des vues bien différentes. Dès la Sicile, les deux amis étaient brouillés. C'était, nous l'avons vu par l'exemple de Bohémond et de Raymond de Saint-Gilles, c'était la tentation des Normands et des Aquitains, de s'arrêter volontiers sur la route de la croisade. A la première, ils voulaient s'arrêter à Constantinople, puis à Antioche. Le gas-

(1) Hist. Hierosolym. ; ap. Bongar, p. 1161. L'historien prétend que les Turcs étaient plus de trois cent mille.

(2) Godofr. monach. ap. Raumer, Gesch. der Hohenst. Cùm à physicis esse suggestum posse curari eum si rebus veneris uti vellet, respondit : malle se mori, quàm in peregrinatione didinâ corpus suum per libidinem maculare.

con-normand, Richard, eut de même envie de faire halte dans cette belle Sicile. Tancrède, qui s'en était fait roi, n'avait pour lui que la voix du peuple et la haine des Allemands, qui réclamaient, au nom de Constance, fille du dernier roi et femme de l'empereur. Tancrède avait fait mettre en prison la veuve de son prédécesseur, qui était sœur du roi d'Angleterre. Richard n'eût pas mieux demandé que de venger cet outrage. Déjà, sous un prétexte, il avait planté son drapeau sur Messine (1). Tancrède n'eut d'autre ressource que de gagner à tout prix Philippe-Auguste, qui, comme suzerain de Richard, le força d'ôter son drapeau. La jalousie en était venue au point, qu'à entendre les Siciliens, le roi de France les eût sollicités de l'aider à exterminer les Anglais. Il fallut que Richard se contentât de vingt mille onces d'or, que Tancrède lui offrit comme douaire de sa sœur; il devait lui en donner encore vingt mille pour dot d'une de ses filles qui épouserait le neveu de Richard. Le roi de France ne lui laissa pas prendre tout seul cette somme énorme. Il cria bien haut contre la perfidie de Richard, qui avait promis d'épouser sa sœur, et qui avait amené en Sicile, comme fiancée, une princesse de Navarre. Il

(1) Roger de Hoved., p. 674. Et signa regis Angliæ in multionibus per circuitum posuerunt... Voy. Thierry. Couq. de l'Anglet., IV, 37.

savait fort bien que cette sœur avait été séduite par le vieil Henri II ; Richard demanda de prouver la chose, et lui offrit dix mille marcs d'argent. Philippe prit sans scrupule l'argent et la honte (1).

Le roi d'Angleterre fut plus heureux en Chypre. Le petit roi grec de l'île, ayant mis la main sur un des vaisseaux de Richard, où se trouvaient sa mère et sa sœur, et qui avait été jeté à la côte, Richard ne manqua pas une si belle occasion. Il conquit l'île sans difficulté, et chargea le roi de chaînes d'argent (2). Philippe-Auguste l'attendait déjà devant Acre, refusant de donner l'assaut avant l'arrivée de son frère d'armes.

Un auteur estime à six cent mille le nombre de ceux des chrétiens qui vinrent successivement combattre dans cette arène du siège d'Acre (3). Cent vingt mille y périrent (4), et ce n'était pas, comme à la première croisade, une foule d'hommes de toutes sortes, libres ou serfs, mélange de toute race, de toute condition, tourbe aveugle, qui s'en allaient à l'aventure où les menait la

(1) Roger de Hoveden: p. 688 : Sub hac conventiono dedit ei licentiam ducendi uxorem quamcumque vellet.

(2) Bened. Petrob., p. 517. Joh. Bromton, p. 1197.

(3) Boha-Eddin. (Bibliot. des Croisades, IV, 359.)

(4) Le catalogue des morts contient les noms de six archevêques, douze évêques, quarante-cinq comtes et cinq cents barons. Hoveden, p. 390. Galter. de Vinis., ap. Lingard, II, 517.—Suivant Aboulfaraige, il périt cent quatre-vingt mille Musulmans. (Bibliothèque des Croisades, IV, p. 359.)

furéur divine, l'œstre de la croisade. Ceux-ci étaient des chevaliers, des soldats, la fleur de l'Europe. Toute l'Europe y fut représentée par nation. Une flotte sicilienne était venue d'abord, puis les Belges, Frisons et Danois ; puis, sous le comte de Champagne, une armée de Français, Anglais et Italiens ; puis les Allemands, conduits par le duc de Souabe, après la mort de Frédéric Barberousse. Alors arrivèrent avec les flottes de Gênes, de Pise, de Marseille, les Français de Philippe-Auguste, et les Anglais, Normands, Bretons, Aquitains de Richard-Cœur-de-Lion. Même avant l'arrivée des deux rois, l'armée était déjà si formidable, qu'un chevalier s'écriait : Que Dieu reste neutre, et nous avons la victoire (1) !

D'autre part, Saladin avait écrit au calife de Bagdad et à tous les princes musulmans pour en obtenir des secours. C'était la lutte de l'Europe et de l'Asie. Il s'agissait de bien autre chose que de la ville d'Acre. Des esprits aussi ardents que Richard et Saladin devaient nourrir d'autres pensées. Celui-ci ne se proposait pas moins qu'une anti-croisade, une grande expédition, où il eût percé à travers toute l'Europe jusqu'au cœur du pays des Francs (2). Ce projet téméraire eût

(1) Galter. de Vinis., ap. Michaud, II, 399.

(2) Boha-Eddin, qui rapporte ce propos, le tenait de la bouche même de Saladin. Voy. les Extraits de M. Reinaud. (Bibl. des Crois., III, 374.)

peùtant effrayé l'Europe , si Saladin , renversant le faible empire grec , eût apparu dans la Hongrie et l'Allemagne, au moment même où quatre cent mille Almohades essayaient de forcer la barrière de l'Espagne et des Pyrénées.

Les efforts furent proportionnés à la grandeur du prix. Tout ce qu'on savait d'art militaire fut mis en jeu , la tactique ancienne et la féodale , l'eùropéenne et l'asiatique , les tours mobiles , le feu grégeois , toutes les machines connues alors. Les chrétiens, disent les historiens arabes, avaient apporté des laves de l'Etna et les lançaient dans les villes , *comme les foudres dardées contre les anges rebelles*. Mais la plus terrible machine de guerre , c'était le roi Richard lui-même. Ce mauvais fils d'Henri II, le fils de la colère, dont toute la vie fut comme un accès de violence furieuse, s'acquit parmi les Sarrasins un renom impérissable de vaillance et de cruauté. Lorsque la garnison d'Acre eut été forcée de capituler, Saladin refusant de racheter les prisonniers , Richard les fit tous égorger entre les deux camps. Cet homme terrible n'épargnait ni l'ennemi , ni les siens , ni lui-même. Il revint de la mêlée , dit un historien , tout hérissé de flèches, semblable à une pelote couverte d'aiguilles (1). Long-temps encore après, les mères arabes faisaient taire leurs petits enfans en leur nommant le roi Ri-

(1) Gant. de Visisauif, ap. Michaud, II, 509.

chard; et quand le cheval d'un Sarrasin bronchait, le cavalier lui disait : Crois-tu donc avoir vu Richard d'Angleterre (1).

Cette valeur et tous ces efforts produisirent peu de résultat. Toutes les nations de l'Europe étaient, nous l'avons dit, représentées au siège d'Acre, mais aussi toutes les haines nationales. Chacun combattait comme pour son compte, et tâchait de nuire aux autres, bien loin de les secourir, les Génois, les Pisans, les Vénitiens, rivaux de guerre et de commerce, se regardaient d'un œil hostile. Les templiers et les hospitaliers avaient peine à ne pas en venir aux mains. Il y avait dans le camp deux rois de Jérusalem, Gui de Lusignan, soutenu par Philippe-Auguste, Conrad de Tyr et Montferrat, appuyé par Richard. La jalousie de Philippe augmentait avec la gloire de son rival. Étant tombé malade, il l'accusait de l'avoir empoisonné. Il réclamait moitié de l'île de Chypre et de l'argent de Tancrede. Enfin il quitta la croisade et s'embarqua presque seul, laissant là les Français honteux de son départ (2). Richard resté seul, ne

(1) Joinville (édit. 1761, fol<sup>o</sup>), p. 116 : « Le roi Richart fit tant d'armes outremer à celle foys que il y fu, que quant les chevas aus Sarrazins avaient pouour d'aucun bisson, leurs mestres leur disoient: Cuides tu, fesoient ils à leur chevas, que ce soit le roy Richart d'Angleterre? Et quand les enfans aus Sarrazines bréoiert, elles leur disoient: Tai-toy, tai-toy, ou je irai querre le roy Richart qui te tuera. »

(2) Devant Ptolémaïs, plusieurs barons français passèrent sous les

réussit pas mieux : il choquait tout le monde par son insolence et son orgueil. Les Allemands ayant arboré leurs drapeaux sur une partie des murs , il les fit jeter dans le fossé (1). Sa victoire d'Assur resta inutile ; il manqua le moment de prendre Jérusalem , en refusant de promettre la vie à la garnison. Au moment où il approchait de la ville, le duc de Bourgogne l'abandonna avec ce qui restait de Français. Dès-lors tout était perdu ; un chevalier lui montrant de loin la ville sainte , il se mit à pleurer, et ramena sa cotte d'armes devant ses yeux, en disant : « Seigneur, ne permettez pas que je voie votre ville , puisque je n'ai pas su la délivrer (2). »

Cette croisade fut effectivement la dernière. L'Asie et l'Europe s'étaient approchées et s'étaient trouvées invincibles. Désormais , c'est vers d'autres contrées, vers l'Egypte , vers Constantinople, partout ailleurs qu'à la Terre-Sainte, que se dirigeront , sous des prétextes plus ou moins spé-

drapeaux d'Angleterre : la Chronique de saint Denis n'appelle plus, depuis cette époque, le roi d'Angleterre du nom de *Richard* , mais de *Trichard*.

(1) In cloacam dejicere.... Scr. fr. XVIII, 27.

(2) Joinville (édit. 1761) , p. 116 : « Tandis qu'ils estoient en ces paroles, un sien chevalier lui escria : Sire , Sire, venez jusques ci, et je vous mousterrai Jérusalem. » Et quant il oy ce , il geta sa cote à armer devant ses yex tout en plorant , et dit à Notre-Seigneur : « Biau Sire Diex, je te pri que tu ne seuffres que je voie ta » sainte cité, puisque je ne la puis délivrer des mains de tes ennemis. »



cieux, les grandes expéditions des chrétiens. L'enthousiasme religieux a d'ailleurs considérablement diminué; les miracles, les révélations qui ont signalé la première croisade, disparaissent à la troisième. C'est une grande expédition militaire, une lutte de races autant que de religion; ce long siège est pour le moyen-âge comme un siège de Troie. La plaine d'Acre est devenue à la longue une patrie commune pour les deux partis. On s'est mesuré, on s'est vu tous les jours, on s'est connu, les haines se sont effacées. Le camp des chrétiens est devenu une grande ville fréquentée par les marchands des deux religions (1). Ils se voient volontiers, ils dansent ensemble, et les ménestrels chrétiens associent leurs voix au son des instrumens arabes (2). Les mineurs des deux partis; qui se rencontrent dans leur travail souterrain, conviennent de ne pas se nuire. Bien plus, chaque parti en vient à se haïr lui-même plus que l'ennemi. Richard est moins ennemi de Saladin que de Philippe-Auguste, et celui-ci déteste les Assassins et les Alides plus que les chrétiens (3).

(1) Par exemple le camp de Ptolémaïs, en 1191. Michaud, II, 451.

(2) Michaud, II, 450. Les croisés furent souvent admis à la table de Saladin, et les émirs à celle de Richard. Ibid., 522.

(3) Saladin envoya aux rois Chrétiens, à leur arrivée, des prunes de Damas et d'autres fruits; ils lui envoyèrent des bijoux. Michaud, II, 436 (d'après Brompton). Philippe et Richard s'accusèrent l'un l'autre de correspondance avec les Musulmans. Richard portait à Chy-

Pendant tout ce grand mouvement du monde, le roi de France faisait ses affaires à petit bruit. L'honneur à Richard, à lui le profit; il semblait résigné au partage. Richard reste chargé de la cause de la chrétienté, s'amuse aux aventures, aux grands coups d'épée, s'immortalise et s'appauvrit. Philippe qui est parti en jurant de ne point nuire à son rival, ne perd point de temps; il passe à Rome pour demander au pape d'être délié de son serment (1). Il entre en France à temps pour partager la Flandre, à la mort de Philippe d'Alsace; il oblige sa fille et son gendre, le comte de Hainaut, d'en laisser une partie comme douaire à sa veuve; mais il garde pour lui-même l'Artois et Saint-Omer, en mémoire de sa femme Isabelle de Flandre (2). Cependant il excite les Aquitains à la révolte, il encourage le frère de Richard à se saisir du trône. Les renards font leur main, dans l'absence du lion. Qui sait s'il reviendra?

pre un manteau parsemé de croissans d'argent. Bibl. des Crois., II, 635.—Richard fit proposer en mariage à Malek-Adhel, sa sœur, veuve de Guillaume de Sicile; sous les auspices de Saladin et de Richard, les deux époux devaient régner ensemble sur les Musulmans et les Chrétiens, et gouverner le royaume de Jérusalem. Saladin parut accepter cette proposition sans répugnance; les Imans et les Docteurs de la loi en furent fort surpris; les évêques chrétiens menacèrent Jeanne et Richard de l'excommunication. Michaud, II, 477. Saladin voulut connaître les statuts de la Chevalerie, et Malek-Adhel envoya son fils à Richard, pour que le jeune musulman fût fait chevalier dans l'assemblée des Barons chrétiens. Id., p. 522.

(1) Bened. Petroburg., p. 541. Le Pape refusa.

(2) Ibid., p. 542. Oudegherst, c. 88.

il se fera probablement tuer ou prendre. Il fut pris en effet, pris par des chrétiens, en trahison. Ce même duc d'Autriche qu'il avait outragé, dont il avait jeté la bannière dans les fossés de Saint-Jean d'Acre, le surprit passant incognito sur ses terres, et le livra à l'empereur Henri VI (1). C'était le droit du moyen-âge. L'étranger qui passait sur les terres du seigneur sans son consentement, lui appartenait. L'Empereur ne s'inquiéta pas du privilège de la croisade. Il avait détruit les Normands de Sicile, il trouva bon d'humilier ceux d'Angleterre. D'ailleurs Jean et Philippe-Auguste lui offraient autant d'argent que Richard en eût donné pour sa rançon (2). Il l'eût gardé sans doute, mais la vieille Éléonore, le pape, les seigneurs allemands eux-mêmes, lui firent honte de retenir prisonnier le héros de la croisade (3). Il ne le lâcha toutefois qu'après avoir exigé de lui une énorme rançon

(1) Comme Richard venait d'arriver à Vienne, après trois jours de marche, épuisé de fatigue et de faim, son valet, qui parlait le saxon, alla changer des besans d'or et acheter des provisions au marché. Il fit beaucoup d'étalage de son or, tranchant de l'homme de cour, et affectant de belles manières ; on aperçut à sa ceinture des gants richement brodés, tels qu'en portaient les grands seigneurs de l'époque ; cela le rendit suspect, le bruit du débarquement de Richard s'était répanda en Autriche : on l'arrêta, et la torture lui fit tout avouer. Radulph. de Coggeshale, ap. Scr. fr. XVIII, 72. Voy Thierry, Conquête de l'Anglet., IV, 70.

(2) Scr. fr. XVIII, 38.

(3) Petri Blesensis ad Papam, epist., ad Gieseler, II, 2<sup>e</sup> partie, p. 91 : Regem.... in sanctâ peregrinatione in protectione Dei cæli, captum; et vinculis carceralibus coarctatum tenet....

de cent cinquante mille marcs d'argent ; de plus il fallut qu'ôtant son chapeau de sa tête (1), Richard lui fit hommage, dans une diète de l'Empire. Henri lui concéda en retour le titre dérisoire du royaume d'Arles. Le héros revint chez lui [1194], après une captivité de treize mois, roi d'Arles vassal de l'empire et ruiné. Il lui suffit de paraître pour réduire Jean et repousser Philippe. Ses dernières années s'écoulèrent sans gloire dans une alternative de trêves et de petites guerres. Cependant les comtes de Bretagne, de Flandre, de Boulogne, de Champagne et de Blois, étaient pour lui contre Philippe. Il périt au siège de Chaluz dont il voulait forcer le seigneur à lui livrer un trésor [1199] (2). Jean lui succéda, quoiqu'il eût désigné pour son héritier le jeune Arthur, son neveu, duc de Bretagne.

Cette période ne fut pas plus glorieuse pour Philippe. Les grands vassaux étaient jaloux de son agrandissement ; et il s'était imprudemment

(1) Rog. de Hoved., p. 724 : Deposuit se de regno Angliæ, et tradidit illud imperatori sicut universorum domino, et investitit eum indè per pileum suum.

(2)

TELUM LIMOGIÆ  
OCCIDIT LEONEM ANGLIÆ.

Une religieuse de Kenterbury fit à Richard cette épitaphe :

« L'avarice, l'adultère, le désir aveugle ont régné dix ans sur le trône d'Angleterre ; une arbalète les a détrônés. » Rog. de Hoveden.

brouillé avec le pape, dont l'amitié avait élevé si haut sa maison. Philippe, qui avait épousé une princesse danoise dans l'unique espoir d'obtenir contre Richard une diversion des Danois, prit en dégoût la jeune barbare dès le jour des noces (1); n'ayant plus besoin du secours de son père, il la répudia pour épouser Agnès de Méranie de la maison de Franche-Comté. Ce malheureux divorce, qui le brouilla pour plusieurs années avec l'église, le condamna à l'inaction, et le rendit spectateur immobile et impuissant des grands événemens qui se passèrent alors, de la mort de Richard, et de la quatrième croisade.

Les Occidentaux avaient peu d'espoir de réussir dans une entreprise où avait échoué leur héros, Richard-Cœur-de-Lion. Cependant, l'impulsion donnée depuis un siècle continuait de soi-même. Les politiques essayèrent de la mettre à profit. L'empereur Henri VI prêcha lui-même l'assemblée de Worms, déclarant qu'il voulait expier la captivité de Richard. L'enthousiasme fut au comble; tous les princes allemands prirent la Croix. Un grand nombre s'achemina par Constantinople, d'autres se laissèrent aller à suivre l'Empereur, qui leur persuadait que la Sicile était le véritable chemin de la Terre-Sainte. Il en tira un puissant secours pour conquérir ce

(1) Rigord., ap. Scr. fr. XVII, 38, Gesta Innoc. III, ap. Scr. fr. XIX, 343.

royaume dont sa femme était héritière, mais dont tout le peuple, normand, italien, arabe, était d'accord pour repousser les Allemands. Il ne s'en rendit maître qu'en faisant couler des torrens de sang. On dit que sa femme elle-même l'empoisonna, vengeant sa patrie sur son époux. Henri, nourri par les juristes de Bologne dans l'idée du droit illimité des Césars, comptait se faire de la Sicile un point de départ pour envahir l'empire grec, comme avait fait Robert Guiscard, puis revenir en Italie, et réduire le pape au niveau du patriarche de Constantinople.

Cette conquête de l'empire grec, qu'il ne put accomplir, fut la suite, l'effet imprévu de la quatrième croisade. La mort de Saladin, l'avènement d'un jeune pape, plein d'ardeur et de génie (Innocent III), semblait ranimer la chrétienté. La mort d'Henri VI rassurait l'Europe alarmée de sa puissance. La croisade prêchée par Foulques de Neuilly fut surtout populaire dans le nord de la France. Un comte de Champagne venait d'être roi de Jérusalem; son frère, qui lui succédait en France, prit la croix, et avec lui la plupart de ses vassaux; ce puissant seigneur était à lui seul suzerain de dix-huit cents fiefs (1). Nommons en tête de ses vassaux son maréchal de Champagne, Geoffroi de Villehardouin, l'historien de cette grande expédition, le premier prosateur, le

(1) Gibbon, XII, 24. Ducange, observ., p. 254.

premier historien de la France en langue vulgaire ; c'est encore un Champenois , le sire de Joinville, qui devait raconter l'histoire de saint Louis et la fin des croisades. Les seigneurs du nord de la France prirent la croix en foule, les comtes de Brienne , de Saint-Paul , de Boulogne , d'Amiens, les Dampierre, les Montmorency, le fameux Simon de Montfort, qui revenait de la Terre-Sainte, où il avait conclu une trêve avec les Sarrasins au nom des chrétiens de la Palestine. Le mouvement se communiqua au Hainaut, à la Flandre; le comte de Flandre, beau-frère du comte de Champagne, se trouva, par la mort prématurée de celui-ci, le chef principal de la croisade. Les rois de France et d'Angleterre avaient trop d'affaires; l'Empire était divisé entre deux empereurs.

On ne songeait plus à prendre la route de terre. On connaissait trop bien les Grecs. Tout récemment, ils avaient massacré les Latins qui se trouvaient à Constantinople (1), et essayé de faire périr à son passage l'empereur Frédéric Barberousse. Pour faire le trajet par mer, il fallait des vaisseaux; on s'adressa aux Vénitiens (2). Ces mar-

(1) Wilelm. Tyr., l. XXII, c. 11, 12, 13. Un légat fut massacré, et sa tête traînée à la queue d'un chien par les rues de la ville. On passa au fil de l'épée jusqu'aux malades de l'hôpital Saint-Jean ( ad Xenodochium.... quotquot in eo reperuerunt languidos, gladio peremerunt ). On n'épargna que quatre mille des Latins, qui furent vendus aux Turcs. Voy. aussi la lettre encyclique de Baudouin, 1204. ( Ap. Scr. fr. XVIII, 524. )

(2) Ce fut Villehardouin qui porta la parole ; quand il eut fini,

chands profitèrent du besoin des croisés, et n'accordèrent pas à moins de quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent. De plus, ils voulurent être associés à la croisade, en fournissant cinquante galères. Avec cette petite mise, ils stipulaient la moitié des conquêtes. Le vieux doge Dandolo, octogénaire et presque aveugle (1), ne voulut remettre à personne la direction d'une entreprise qui pouvait être si profitable à la république, et déclara qu'il monterait lui-même sur la flotte.

dit-il lui-même : « Maintenant li six messages s'agenoillent à lor pies mult plorant; et li Dux et tuit li autre s'escrièrent tuit à une voix, et tendent lor mains en halt, et distrent : nos l'otrions, nos l'otrions. Iaki ot si grant bruit et si grant noise que il sembla gue terre fondit. » — Le Doge parla alors au peuple, et l'on rédigea les chartes du traité. « Et quant li Duc lor livra les soes chartres, si s'agenouilla mult plurant, et jura sor sains à bone foy, à bien tenir les convenus qui érent es chartres, et tox ses conseils ausi, qui ére de xlvi. Et li messages rejurèrent les lor chartres à tenir, et les sermens à lor seignour, et les lor que il les tenroient à bonne foy. Sachiez que la ot maint lerne plorée de pitié. » Villehardouin (édit. Petitot), c. 17.

(1) « Lors furent assemblé à un dimanche à l'église Saint-Marc. Si ére une mult feste, et i fu li pueple de la terre, et li plus des barons et des pelerins. Devant ce que la grant messe commençast, et li dux de Venise qui avait nom Henris Dandole monta el leteril, et parla al pueple, et lor dist: Seignour acompagnié estes al le millor gent dou monde, et por le plus halt affaire que onques genz entrepissent : et je sui vialx hom et febles, et auroie mestier de repos, et maigniez sui de mon cors. Més je voi que nus ne vos sauroit si gouverner et si maistrer com ge que vostre sire sui. Se vos volies otroier que je presse le signe de la croix por vos garder, et por vos enseingnier, et mes fils remansist en mon leu, et gardast la terre, je iroie vivre ou morir avec vos, et avec les pelerins. Et quant cil oirent, si s'escrièrent tuit à une voix : Nos vos proions por Dieu que vos l'otroiez, et que vos le façois, et que vos en viegnez avec nos. » *Ibid.*, c. 30.

« Mult ot illuec grant pitié el pueple de la terre et des pelerins, et



La marquis de Montferrat, Boniface, brave et pauvre prince, qui avait fait les guerres saintes, et dont le frère Conrad s'était illustré par la défense de Tyr, fut chargé du commandement en chef, et promit d'amener les Piémontais et les Savoyards.

Lorsque les croisés furent rassemblés à Venise, les Vénitiens leur déclarèrent, au milieu des fêtes du départ, qu'ils n'appareilleraient pas avant d'être payés (1). Chacun se saigna et donna ce qu'il avait emporté; avec tout cela, il s'en fallait de trente-quatre mille marcs que la somme ne fût complète (2). Alors l'excellent doge intercé-

mainte l'arme plorie porce que cil prodomanst si grant ochoison (motif de remanoir, car viels hom ère, et si avoit les yeulx en la teste biaux, et si n'en veoit gote, que perdue avoit la vene per une plaie qu'il ot el chief: mult parere de grant cuer. Ha! com mal le sembloient cil qui à autres por estoient allé por eschiver le peril. Ensi avala (descendit) li litteril, et alla devant l'autel, et se mist à genoilz mult plorant, et il li cousièrent la croix en un grant chapel de coton, porce que il voloit que la gent la veissent. Et Venisien si commençent à croiser à mult grant foison, et à grant plenté en icel jor, encor en i ot mult poi de croisiez. Nostre pelerin orent mult grant joie et mult grant pitié de celle croiz, por le sens et por la proesce que il avoit en lui. Ensi fu croisiez li Dux, com vos avez oi. Lors commença en aliner les nés, et les galies et les vissiers à barons por mover, et del termine ot jà tant allé, que li septembre aproça. » Ibid., c. 34.

(1) Villehardouin, c. 30, 31.

(2) Un grand nombre de croisés avaient craint les difficultés du passage par Venise, et s'étaient allés embarquer à d'autres ports: ceux qui étaient restés réduits à un plus petit nombre qu'ils n'avaient pensé, se trouvèrent fort embarrassés de payer la somme convenue. « Et de ce furent mult lie (joyeux) cil qui lor avoir avoient mi arrière, ne ni voldrent rien mettre, que lors cuidèrent il bien que li ost (l'armée) fust faillie, et despesçat. » Ces divisions faillirent plusieurs fois faire avorter toute l'entreprise. (Voy. plus bas.)

da, et remontra au peuple qu'il ne serait pas honorable d'agir à la rigueur dans une si sainte entreprise. Il proposa que les croisés s'acquittassent, en assiégeant préalablement, pour les Vénitiens, la ville de Zara, en Dalmatie, qui s'était soustraite au joug des Vénitiens pour reconnaître le roi de Hongrie. Le roi de Hongrie avait lui-même pris la croix; c'était mal commencer la croisade, que d'attaquer une de ses villes. Le légat du pape eut beau réclamer, le doge lui déclara que l'armée pouvait se passer de ses directions, prit la croix sur son bonnet ducal, et entraîna les croisés devant Zara (1), puis devant Trieste. Ils conquirent, pour leurs bons amis de Venise, presque toutes les villes de l'Istrie.

Pendant que ces braves et honnêtes chevaliers gagnent leur passage à cette guerre: « Voici venir, dit Villehardouin, une grande merveille, une aventure inespérée et la plus étrange du monde. » Un jeune prince grec, fils de l'empereur Isaac, alors dépossédé par son frère, vient embrasser les

(1) Le pape menaça les croisés de l'excommunication, parce que le roi de Hongrie, ayant pris la croix, était sous la protection de l'église (Epist. Innoc. III, ap. Scr. fr. XIX, 420, 421. Petr. Vall. Sarn., c. 19). La ville prise, les croisés envoyèrent au pape des députés pour s'en excuser: « Li Baron vos merci erient de la prise de Jadres, que il le fistrent com cil qui miels ne pooient faire por le defaute de cels qui estoient allé aus autres porz, et que autrement ne pooient tenir ensemble, et sor ce mandent à vos, comes à lor bon père, que vos alor commandoit vostre commandement que il sont prest de faire. » Villehardouin, p. 169. — Epist. Innoc. III, apud. Scr. fr. XIX, 43s.

genoux des croisés, et leur promettre des avantages immenses, s'ils veulent rétablir son père sur le trône. Ils seront tous riches à jamais, l'église grecque se soumettra au pape, et l'empereur rétabli, les aidera de tout son pouvoir à reconquérir Jérusalem. Dandolo est le premier touché de l'infortune du prince (1). Il décida les croisés à *commencer la croisade par Constantinople*. En vain le pape lança l'interdit; en vain Simon de Montfort et plusieurs autres (2) se séparèrent d'eux et cinglèrent vers Jérusalem. La majorité suivit les chefs, Baudouin et Boniface, qui se rangeaient à l'avis des Vénitiens.

(1) Guy de Montfort son frère, Simon de Neufve, l'abbé de Vaux-Sarnay, etc. Villehardouin, p. 171.—A Corfou, un grand nombre de croisés résolurent de rester dans cette île « riche et plenteuroise » Quand les chefs de l'armée en eurent avis, ils résolurent de les en détourner. « Alons à els et lor crions merci, que il aient por Dieu pitié d'els et de nos, et que ils ne se honissent, et que il ne toillent la rescousse d'oltremer. Ensi fu li conseils accordez, et allèrent toz ensemble en une vallée où cil tenoient lor parlemenz, et menèrent avec als le fils de l'empereur de Constantinople, et toz les evesques et toz les abbez de l'ost. Et cum il vindrent là, si descendirent à pié. Et cil cum il les virent, si descendirent de lor chevaus, et allèrent encontre, et li baron lor cheirent as piez, mult plorant, et distrent que il ne se moveroient tresque cil aroient creancé que il ne se mouroient d'els (avant qu'ils n'eussent promis de ne pas les abandonner). Et quant cil virent ce, si orent mult grant pitié, et plorèrent mult durement. » Ibid., p. 173-177. Lorsque ceux de Zara vinrent proposer à Dandolo de rendre la place, « Endementières (tandis) que il alla parler as contes et as barons, icéle partie dont vos avez oi arrières, qui voloit l'ost depecier, parlèrent as messages, et distrent lor : Pourquoi volez vos rendre vostre cité, etc. » Ces manœuvres firent rompre la capitulation. — Dans Zara, il y eut un combat entre les Venitiens et les Français.

(2) Ibid., p. 151, 157.

Quelque opposition que mit le pape à l'entreprise, les croisés croyaient faire œuvre sainte en lui soumettant l'église grecque malgré lui. L'opposition et la haine mutuelle des Latins et des Grecs ne pouvaient plus croître. La vieille guerre religieuse, commencée par Photius au neuvième siècle (1), avait repris au onzième [ vers l'an 1053 ] (2). Cependant l'opposition commune contre les Mahométans, qui menaçaient Constantinople, semblait devoir amener une réunion. L'empereur Constantin Monomaque fit de grands efforts ; il appela les légats du pape ; les deux clergés se virent, s'examinèrent ; mais dans le langage de leurs adversaires, ils crurent n'entendre que des blasphèmes, et, des deux côtés, l'horreur augmenta. Ils se quittèrent en consacrant la rupture des deux églises par une excommunication mutuelle [ 1054 ].

Avant la fin du siècle, la croisade de Jérusalem, sollicitée par les Commène eux-mêmes, amena les Latins à Constantinople. Alors les haines nationales s'ajoutèrent aux haines religieuses ; les Grecs détestèrent la brutale insolence des Occidentaux ; ceux-ci accusèrent la trahison des Grecs. A cha-

(1) En 858, le laïque Photius fut mis à la place du patriarche Ignace par l'empereur Michel III. Nicolas I prit le parti d'Ignace. (Nicol. I, ep. 2, 9, ad Michael., 10 ad cler. Const., 3 ad Phot., etc.) Photius anathématisa le pape en 867.

(2) Par une lettre du patriarche Michel à l'évêque de Trani, sur les azymes et le sabbat, et les observances de l'église romaine. Baron annal., ad ann. 1053.

que croisade, les Francs qui passaient par Constantinople, délibéraient s'ils ne s'en rendraient pas maîtres, et ils l'auraient fait sans la loyauté de Godefroi-de-Bouillon et de Louis-le-Jeune. Lorsque la nationalité grecque eut un réveil si terrible sous le tyran Andronic, les Latins établis à Constantinople furent enveloppés dans un même massacre [avril 1182] (1). L'intérêt du commerce en ramena un grand nombre sous les successeurs d'Andronic, malgré le péril continu. C'était au sein même de Constantinople, une colonie ennemie, qui appelait les Occidentaux et devait les seconder, si jamais ils tentaient un coup de main sur la capitale de l'empire grec. Entre tous les Latins, les seuls Vénitiens pouvaient et souhaitaient cette grande chose. Concurrents des Génois pour le commerce du Levant, ils craignaient d'être prévenus par eux. Sans parler de ce grand nom de Constantinople et des prodigieuses riches-

(1) Nicetas in Alex. Comm., c. 10. Willelm. Tyr., l. XXII, c. 10-13. — Dans une lettre encyclique, où il raconte la prise de Constantinople, l'évêque d'Andrinople accuse les Grecs d'avoir souvent contracté des alliances avec les infidèles; de renouveler le baptême, de n'honorer le Christ que par des peintures (*Christum solis honorare picturis*); d'appeler les Latins du nom de *chiens*, de ne pas se croire coupables en versant leur sang. — Il rappelle la mort cruelle du légat envoyé à Constantinople en 1185. — *Hæc et ejusmodi deliramenta.... impletis iniquitatibus eorum quæ ipsum Dominum ad nauseam provocabant, divina justitia nostro ministerio dignâ ultione percussit, et.... terram nobis dedit omnium honorum copias affluente, frumento, vino et oleo stabilitam, fructibus opulentam, nemoribus, aquis et pascuis speciosam, spatiosissimam ad manendum, et cui similis non continet orbis, ære temperatam.* » Scr. fr. XVIII, 524. Voy. aussi Baronius, ann. 1054.

ses enfermées dans ses murs où l'empire romain s'était réfugié; sa position dominante entre l'Europe et l'Asie promettait, à qui pourrait la prendre, le monopole du commerce et la domination des mers. Le vieux doge Dandolo, que les Grecs avaient autrefois privé de la vue, poursuivait ce projet avec toute l'ardeur du patriotisme et de la vengeance. On assure enfin que le sultan Malek-Adhel, menacé par la croisade, avait fait contribuer toute la Syrie pour acheter l'amitié des Vénitiens, et détourner sur Constantinople le danger qui menaçait la Judée et l'Égypte. Nicé-  
tas, bien plus instruit que Villehardouin des précédens de la croisade, assure que tout était préparé, et que l'arrivée du jeune Alexis ne fit qu'augmenter une impulsion déjà donnée: « Ce fut, dit-il, un flot sur un flot. »

Les croisés furent, dans la main de Venise, une force aveugle et brutale qu'elle lança contre l'empire byzantin. Ils ignoraient et les motifs des Vénitiens, et leurs intelligences, et l'état de l'empire qu'ils attaquaient. Aussi quand ils se virent en face de cette prodigieuse Constantinople, qu'ils aperçurent ces palais, ces églises innombrables, qui étincelaient au soleil avec leurs dômes dorés (1),

(1) « Or poez savoir que mult esgardèrent Constantinople cil qui onques mais ne l'avoient veüe, que ils ne pooient mie cuidier que si riche vile peust être en tot le monde. Càm il virent ces halz murs, et ces riches tours dont ère close tot entor à la ronde, et ces riches paiais, et ces haltes yglises dont il i avoit tant que nuls ne poist croire

lorsqu'ils virent ces myriades d'hommes sur les remparts, ils ne purent se défendre de quelque émotion : « Et sachez, dit Villehardouin, que il ne ot si hardi cui le cuer ne frémit.... Chacun regardoit ses armes.... que par tems en aront mestier. »

La population était grande, il est vrai, mais la ville était désarmée. Il était convenu, entre les Grecs, depuis qu'ils avaient repoussé les Arabes, que Constantinople était imprenable, et cette opinion faisait négliger tous les moyens de la rendre telle. Elle avait seize cents bateaux pêcheurs et seulement vingt vaisseaux. Elle n'en envoya aucun contre la flotte latine, aucun n'essaya de descendre le courant pour y jeter le feu grégeois. Soixante mille hommes apparurent sur le rivage, magnifiquement armés ; mais au premier signe des croisés, ils s'évanouirent (1). Dans la réalité, cette cavalerie légère n'eût pu soutenir le choc de la lourde gendarmerie des Latins. La ville n'avait que ses fortes murailles et quelques corps d'excel-

se il ne le veist à l'oïl, et le lonc et le lé ( le long et le large ) de la ville que de totes les autres ère souveraine. Et sachiez que il n'i ot si hardi, cui le cuer ne fremist ; et ce ne fut mie merveille, que onques si grant affaires ne fu empris de tant de gent puis que ( depuis que ) li monz fu estoré ( le monde fut créé ). » Villehardouin, p. 183. Voy. aussi *ibid.*, p. 231 ; Foulcher de Chartres, c. 41, ap. Bongars, p. 386 ; Guillaume de Tyr, l. II, c. 3, l. XX, c. 26.

(1) Dans un autre engagement : « Li Griens lor tornèrent les dos, si furent desconfiz à la première assemblée ( au premier choc ). » Villehard., p. 191.

lentes troupes, je parle de la garde varangienne, composée de Danois et de Saxons (1), réfugiés d'Angleterre. Ajoutez-y quelques auxiliaires de Pise. La rivalité commerciale et politique armait partout les Pisans contre les Vénitiens (2).

Ceux-ci avaient probablement des amis dans la ville. Dès qu'ils eurent forcé le port, dès qu'ils se présentèrent au pied des murs, l'étendard de saint Marc y apparut, planté par une main invisible, et le doge s'empara rapidement de vingt-cinq tours. Mais il lui fallut perdre cet avantage pour aller au secours des Francs, enveloppés par cette cavalerie grecque qu'ils avaient tant méprisée. La nuit même, l'empereur désespéra et s'enfuit ; on tira de prison son prédécesseur, le vieil Isaac Comnène, et les croisés n'eurent plus qu'à entrer triomphants dans Constantinople.

Il était impossible que la croisade se terminât ainsi. Le nouvel empereur ne pouvait satisfaire l'exigence de ses libérateurs qu'en ruinant ses sujets. Les Grecs murmuraient, les Latins pressaient, menaçaient. En attendant, ils insultaient le peuple de mille manières, et l'empereur lui-même qui était leur ouvrage. Un jour, en jouant aux dés avec le prince Alexis, ils le coiffèrent d'un bonnet de laine ou de poil (3). Ils choquaient à plaisir

(1) Villehardouin, p. 213.

(2) Nicetas, l. III, p. 288.

(3) Nicetas, p. 358.



tous les usages des Grecs , et se scandalisaient de tout ce qui leur était nouveau. Ayant vu une mosquée ou une synagogue, ils fondirent sur les infidèles ; ceux-ci se défendirent. Le feu fut mis à quelques maisons : l'incendie gagna , il embrassa la partie la plus peuplée de Constantinople, dura huit jours , et s'étendit sur une surface d'une lieue (1).

Cet événement mit le comble à l'exaspération du peuple. Il se souleva contre l'empereur dont la restauration avait entraîné tant de calamités. La pourpre fut offerte pendant trois jours à tous les sénateurs. Il fallait un grand courage pour l'accepter. Les Vénitiens qui , ce semble , eussent pu essayer d'intervenir , restaient hors des murs , et attendaient. Peut-être craignaient-ils de s'engager dans cette ville immense où ils auraient pu être écrasés. Peut-être leur convenait-il de laisser accabler l'empereur qu'ils avaient fait, pour rentrer en ennemis dans Constantinople. Le vieil Isaac fut en effet mis à mort , et remplacé par un prince de la maison royale, Alexis Murzuphle, qui se montra digne des circonstances critiques où il acceptait l'empire. Il commença par repousser les propositions captieuses des Vénitiens , qui offraient encore de se contenter d'une somme d'argent (2). Ils l'auraient ainsi ruiné et rendu

(1) *Idem*, p. 355.

(2) *Nicetas*, p. 365.

odieux au peuple, comme son prédécesseur. Murzuphle leva de l'argent, mais pour faire la guerre, il arma des vaisseaux, et par deux fois, essaya de brûler la flotte ennemie. Le péril était grand pour les Latins. Cependant, il était impossible que Murzuphle improvisât une armée. Les croisés étaient bien autrement aguerris; les Grecs ne purent soutenir l'assaut; Nicétas avoue naïvement que dans ce moment terrible, un chevalier latin, qui renversait tout devant lui, leur parut haut de cinquante pieds.

Les chefs s'efforcèrent de limiter les abus de la victoire; ils défendirent, sous peine de mort, le viol des femmes mariées, des vierges et des religieuses. Mais la ville fut cruellement pillée. Telle fut l'énormité du butin, que cinquante mille marcs ayant été ajoutés à la part des Vénitiens, pour dernier paiement de la dette, il resta aux Francs cinq cent mille marcs (1). Un nombre innombrable

(1) Villehardouin, p. 281 : « Fut si grant la gaiez fait, que nus ne vos en sauroit dire la fin d'or et d'argent, et de vassalement et de pierres, et de pierres précieuses, et de samiz et de dras de soie, et de robes vaires, et grises et hermines, et toz les chiers avoirs qui onques furent trové en terre. Et bien tesmoigne Joffroi de Villehardouin, li mareschais de Champaigne à son escient por verté, que puis que li sièles fu estores, ne fu tant gaaignié en une ville..... Et fu granz la joie de l'onor et de la victoire que Diex lor ot donnée, que cil qui avoient esté en poverté estoient en richèce et en délit..... Bien poez savoir que granz fu li avoirs, que sanz celui qui fu emblez (caché), et sans la partie des Vénitiens, en vint bien avant cinq cens mil mars d'argent, et bien dix mille chevaucheurs (montures), que unes que autres. »

ble de monumens précieux , entassés dans Constantinople , depuis que l'Empire avait perdu tant de provinces , périrent sous les mains de ceux qui se les disputaient, qui voulaient les partager, ou qui détruisaient pour détruire. Les églises, les tombeaux, ne furent point respectés. Une prostituée chanta et dansa dans la chaire du patriarche (1). Les Barbares dispersèrent les ossemens des empereurs ; quand ils en virent au tombeau de Justinien , ils s'aperçurent avec surprise que le législateur était encore tout entier dans son tombeau.

A qui devait revenir l'honneur de s'asseoir dans le trône de Justinien , et de fonder le nouvel empire ? Le plus digne était le vieux Dandolo. Mais les Vénitiens eux-mêmes s'y opposèrent (2) ; il ne leur convenait pas de donner à une famille ce qui était à la république. Pour la gloire de restaurer l'Empire, elle les touchait peu ; ce qu'ils voulaient , ces marchands , c'étaient des

(1) Nicetas, p. 382 : « Les croisés se revêtaient , non par besoin , mais pour en faire sentir le ridicule, de robes peintes, vêtement ordinaire des Grecs : ils mettaient nos coiffures de toile sur la tête de leurs chevaux, et leur attachaient au cou les cordons qui, d'après notre coutume, doivent pendre par derrière; quelques-uns tenaient dans leurs mains du papier, de l'encre et des écritaires pour nous railler, comme si nous n'étions que de mauvais scribes ou de simples copistes. Ils passaient des jours entiers à table : les uns savouraient des mets délicats ; les autres ne mangeaient, suivant la coutume de leur pays, que du bœuf bouilli et du lard salé, de l'ail, de la farine, des fèves, et une sauce très forte. »

(2) Ramnusius, l. III, c. 36 : ap. Sismondi, Rép. ital. II, 406.

ports, des entrepôts, une longue chaîne de comptoirs, qui leur assurât toute la route de l'Orient. Ils prirent pour eux les rivages et les îles; de plus, trois des huit quartiers de Constantinople, avec le titre bizarre de *seigneurs d'un quart et demi de l'empire grec* (1).

L'Empire, réduit à un quart, fut déferé à Baudouin, comte de Flandre, descendant de Charlemagne et parent du roi de France. Le marquis de Montferrat se contenta du royaume de Macédoine. La plus grande partie de l'Empire, celle même qui était échue aux Vénitiens, fut démembrée en fiefs.

Le premier soin du nouvel empereur fut de s'excuser auprès du pape. Celui-ci se trouva embarrassé de son triomphe involontaire. C'était un grand coup porté à l'infaillibilité pontificale, que Dieu eût justifié par le succès une guerre condamnée du Saint-Siège. L'union des deux églises, le rapprochement des deux moitiés de la chrétienté, avait été consommé par des hommes frappés de l'interdit. Il ne restait au pape qu'à réformer sa sentence et pardonner à ces conquérans qui voulaient bien demander pardon. La tristesse d'Innocent III est visible dans sa réponse à l'empereur Baudouin. Il se compare au pêcheur de l'Évangile, qui s'effraie de la pêche miraculeuse; puis il prétend audacieusement qu'il est

(1) Sanuto, ap. Gibbon, XII, 91.

pour quelque chose dans le succès ; qu'il a, lui aussi, *tendu le filet* : « Hoc unum audacter affirmo, quia laxavi retia in capturam (1). » Mais il était au-dessus de sa toute-puissance de persuader une telle chose, de faire que ce qu'il avait dit n'eût pas été dit, qu'il eût approuvé ce qu'il avait désapprouvé. La conquête de l'empire grec ébranlait son autorité dans l'Occident plus qu'elle ne l'étendait dans l'Orient.

Les résultats de ce mémorable événement ne furent pas aussi grands qu'on eût pu le penser. L'empire latin de Constantinople dura moins encore que le royaume latin de Jérusalem [ 1204-1261 ]. Venise seule en tira d'immenses avantages matériels. La France n'y gagna qu'en influence ; ses mœurs et sa langue, déjà portées si loin par la première croisade, se répandirent dans l'Orient. Baudouin et Boniface, l'Empereur et le roi de Macédoine, étaient cousins du roi de France. Le comte de Blois eut le duché de Nicée ; le comte de Saint-Paul, celui de Demotica, près d'Andrinople. Notre historien, Geoffroi-de-Villehardouin réunit les offices de maréchal de Champagne et de Romanie. Long-temps encore après la chute de l'empire latin de Constantinople, vers 1300, le catalan Montaner nous assure

(1) Innoc. III, epist. t. II, l. VII, p. 619-622. — Il écrit au clergé et à l'université de France, qu'on envoyât aussitôt des clercs et des livres pour instruire les habitans de Constantinople. Epist. l. VIII, p. 712, 713.

— —

que dans la principauté de Morée et le duché  
d'Athènes, « on parlait français aussi bien qu'à  
Paris (1). »

(1) E parlavan axi bell frances, com dins en Paris. Raim. Mon-  
tauer., ap. Ducange, Præf. ad glossar.





## **SUITE DU CHAPITRE VII.**

**RUINE DE JEAN.— DÉFAITE DE L'EMPEREUR.— GUERRE DES ALBIGEOIS.—GRANDEUR DU ROI DE FRANCE. 1204-1222.**

**VOILA le pape vainqueur des Grecs malgré lui. La réunion des deux églises et opérée. Innocent est le seul chef spirituel du monde. L'Allemagne, la vieille ennemie des papes, est mise hors de combat ; elle est déchirée entre deux empereurs, qui prennent le pape pour arbitre. Philippe-Auguste vient de se soumettre à ses ordres, et de reprendre une épouse qu'il haït. L'occident et le midi de la France ne sont pas si dociles. Les Vaudois résistent sur le Rhône, les Manichéens en Languedoc et aux Pyrénées. Tout le littoral de la Fran-**



ce, sur les deux mers, semble prêt à se détacher de l'Église. Le rivage de la Méditerranée et celui de l'Océan obéissent à deux princes d'une foi douteuse, les rois d'Aragon et d'Angleterre, et entre eux se trouvent les foyers de l'hérésie, Béziers, Carcassonne, Toulouse, où le grand concile des Manichéens s'est assemblé.

Le premier frappé, fut le roi d'Angleterre, duc de Guyenne, voisin, et aussi parent du comte de Toulouse, dont il élevait le fils (1). Le pape et le roi de France profitèrent de sa ruine. Mais cet événement était préparé de longue date. La puissance des rois anglo-normands ne s'appuyait, nous l'avons vu, que sur les troupes mercenaires qu'ils achetaient ; ils ne pouvaient prendre confiance ni dans les Saxons, ni dans les Normands. L'entretien de ces troupes supposait des ressources et un ordre administratif, étranger aux habitudes de cet âge. Ces rois n'y suppléaient que par les exactions d'une fiscalité violente, qui augmentaient encore les haines, rendaient leur position plus périlleuse et les obligeaient d'autant plus à s'entourer de ces troupes qui ruinaient et soulevaient le peuple. Dilemme terrible, dans la solution duquel ils devaient succomber. Renoncer à l'emploi des mercenaires, c'était se mettre entre les mains de l'aristocratie normande ; con-

(1) Chron. Languedoc., ap. Scr. fr. XIX, 156. Loqual lo Rey d'Anglaterra avia norrit un temps et de sa joynessa.

linuer à s'en servir, c'était marcher dans une route de perdition certaine. Le roi devait trouver sa ruine dans la réconciliation des deux races qui divisaient l'île; Normands et Saxons devaient finir par s'entendre pour l'abaissement de la royauté; la perte des provinces françaises devait être le premier résultat de cette révolution.

Au moins Henri II avait amassé un trésor. Mais Richard ruina l'Angleterre dès son départ pour la croisade. « Je vendrais Londres, disait-il, si je pouvais trouver un acheteur (1). D'une mer à l'autre, dit un contemporain, l'Angleterre se trouva pauvre (2). Il fallut pourtant trouver de l'argent pour payer l'énorme rançon exigée par l'Empereur. Il en fallut encore lorsque Richard de retour voulut guerroyer le roi de France. Tout ce qu'il avait vendu à son départ, il le reprit sans rembourser les acheteurs (3). Après avoir ruiné le présent, il ruinait l'avenir. Dès lors il ne devait plus se trouver un homme qui voulût rien prêter ou acheter au roi d'Angleterre. Son successeur, bon ou mauvais, habile ou inhabile, se trouvait d'avance condamné à une pauvreté irrémédiable, à une incurable impuissance.

Cependant le progrès des choses aurait au con-

(1) Guill. Neubrig., p. 396. *Laudonias quoque venderem si emptorem idoneum invenirem.*

(2) Rog. de Hov., p. 544. *Tota Anglia, à mari usque ad mare, redacta est ad inopiam.*

(3) Scr. rer. fr. XVII, 43, Thierry, *Conq. de l'Angl.*, IV, 103.

traire exigé de nouvelles ressources. La désharmonie de l'empire anglais n'avait jamais été plus loin. Cet empire se composait de populations qui toutes s'étaient fait la guerre avant d'être réunies sous un même joug. La Normandie ennemie de l'Angleterre avant Guillaume, la Bretagne ennemie de la Normandie, et l'Anjou ennemi du Poitou, le Poitou qui réclamait sur tout le midi les droits de duché d'Aquitaine, tous maintenant se trouvaient ensemble, bon gré malgré. Sous les règnes précédens, le roi d'Angleterre avait toujours pour lui quelque-une de ces provinces continentales. Le normand Guillaume et ses deux premiers successeurs purent compter sur la Normandie, Henri II sur les Angevins ses compatriotes; Richard-Cœur-de-Lion plus généralement aux Poitevins, aux Aquitains, compatriotes de sa mère Eléonore de Guienne. Il releva la gloire des méridionaux qui le regardaient comme un des leurs; il faisait des vers en leur langue, il les avait en foule autour de lui: son principal lieutenant était le basque Marcader. Mais peu à peu ces diverses populations s'éloignèrent des rois d'Angleterre; elles s'apercevaient qu'en réalité, Normand, Angevin, ou Poitevin, ce roi, séparé d'elles par tant d'intérêts différens, était en réalité un prince étranger. La fin du règne de Richard acheva de désabuser les sujets continentaux de l'Angleterre.

Ces circonstances expliqueraient la violence,

les emportemens, les revers de Jean, quand même il eût été meilleur et plus habile. Il lui fallut recourir à des expédiens inouis pour tirer de l'argent d'un pays tant de fois ruiné. Que restait-il après l'avidé et prodigue Richard ? Jean essaya d'arracher de l'argent aux barons, et ils lui firent signer la grande charte ; il se rejeta sur l'église ; elle le déposa. Le pape et son protégé, le roi de France, profitèrent de sa ruine. Le roi d'Angleterre, sentant son navire enfoncer, jeta à la mer la Normandie, la Bretagne. Le roi de France n'eut qu'à ramasser.

Ce déchirement infaillible et nécessaire de l'empire anglais se trouva provoqué d'abord par la rivalité de Jean et d'Arthur son neveu. Celui-ci, fils de l'héritière de Bretagne et d'un frère de Jean, avait été dès sa naissance accepté par les Bretons, comme un libérateur et un vengeur. Ils l'avaient, malgré Henri II, baptisé du nom national d'Arthur (1). Les Aquitains favorisaient sa cause. La vieille Éléonore seule tenait contre son petit-fils pour Jean son fils, pour l'unité de l'empire anglais que l'élévation d'Arthur aurait divisé (2). Arthur en effet faisait bon marché de cette unité : il offrait au roi de France de lui céder la Normandie, pourvu qu'il eût la Bretagne,

(1) Chron. Walteri Hemengf., p. 507. Thierry, IV, 145.

(2) Au fait, l'Aquitaine était son héritage, et elle avait transféré ses droits à Jean. Rymer, I, 110-112, Lingard, III, 3.

le Maine, la Touraine, l'Anjou, le Poitou et l'Aquitaine (1). Jean eût été réduit à l'Angleterre. Philippe acceptait volontiers, mettait ses garnisons dans les meilleures places d'Arthur, et n'espérant pas s'y maintenir, il les démolissait. Le neveu de Jean trahi ainsi par son allié, se tourna de nouveau vers son oncle, puis revint au parti de la France, envahit le Poitou, et assiégea sa grand'-mère Éléonore dans Mirebeau (2). Ce n'était pas chose nouvelle dans cette race de voir les fils armés contre leurs parens. Cependant Jean vint au secours, délivra sa mère, défit Arthur, et le prit avec la plupart des grands seigneurs de son parti. Que devint le prisonnier? c'est ce qu'on n'a bien su jamais. Mathieu Paris prétend que Jean, qui l'avait bien traité d'abord, fut alarmé des menaces et de l'obstination du jeune Breton: « Arthur disparut, dit-il, et Dieu veuille qu'il en ait été autrement que ne le rapporte la malveillante renommée (3)! » Mais Arthur avait excité trop d'espérances pour que l'imagination des peuples se soit résignée à cette incertitude. On assura que Jean l'avait fait périr. On ajouta bientôt qu'il l'avait tué de sa propre main (4). Le chapelain de

(1) Hoveden, p. 598. M. Paris, p. 166.

(2) Rad. Coggeshale, p. 95.

(3) M. Paris, p. 174. *Subitò evanuit, modo ferè omnibus ignorato. utinam non ut fama refert invida.*

(4) Ann. de Margan, ap. Ser. fr. XIX, 247.... *Proprià manu interfecit, et grandi lapide ad collum ejus alligato, projecit in Sequanam.*

Philippe-Auguste raconte, comme s'il l'eût vu, que Jean prit Arthur dans un bateau, qu'il lui donna lui-même deux coups de poignard, et le jeta dans la rivière, à trois milles du château de Rouen (1). Les Bretons rapprochaient de leur pays le lieu de la scène; ils la plaçaient près de Cherbourg, au pied de ces falaises sinistres qui présentent un précipice tout le long de l'Océan (2). Ainsi allait la tradition grandissant de détail et d'intérêt dramatique. Enfin dans la pièce de Shakespeare, Arthur est un tout jeune enfant sans défense, dont les douces et innocentes paroles désarment le plus farouche assassin.

Cet événement plaçait Philippe-Auguste dans la meilleure position. Il avait déjà nourri contre Richard le bruit de ses liaisons avec les infidèles, avec le Vieux de la Montagne, il avait pris des gardes pour se préserver de ses émissaires (3). Il exploita contre Jean le bruit de la mort d'Arthur. Il se porta pour vengeur et pour juge du crime. Il assigna Jean à comparaître devant la cour des hauts barons de France, la cour des pairs, comme on disait alors d'après les romans de Charlemagne, Déjà il l'y avait appelé pour se justifier d'avoir enlevé au comte de la Marche,

(1) Will. Brito, VI, p. 167.

(2) Dumoulin, Hist. de Normandie, p. 514. Thierry, IV, 151.

(3) Mais il eut peine à persuader. Il suffit, pour détruire l'accusation, d'une fausse lettre du Vieux de la Montagne, que Richard fit circuler.

Isabelle de Lusignan. Jean demanda au moins un sauf-conduit. Il lui fut refusé. Condamné sans être entendu, il leva une armée en Angleterre et en Irlande, employant les dernières violences pour forcer les barons de le suivre, jusqu'à saisir les biens de ceux qui refusaient à d'autres, le septième de leur revenu. Tout cela ne servit de rien. Ils s'assemblèrent, mais une fois réunis à Portsmouth, ils lui firent déclarer par l'archevêque Hubert qu'ils étaient décidés à ne point s'embarquer. Au fait, que leur importait cette guerre? La plupart, quoique Normands d'origine, étaient devenus étrangers à la Normandie. Ils ne se souciaient pas de se battre pour fortifier leur roi contre eux, et le mettre à même de réduire ses sujets insulaires avec ceux du continent.

Jean s'était aussi adressé au pape, accusant Philippe d'avoir rompu la paix et violé ses sermens. Innocent se porta pour juge, *non du fief, mais du péché* (1). Ses légats ne décidèrent rien. Philippe s'empara de la Normandie [1204]. Jean lui-même avait déclaré aux Normands qu'ils n'avaient aucun secours à attendre. Il s'était plongé en désespéré dans les plaisirs. Les envoyés de Rouen le trouvèrent jouant aux échecs, et avant de répondre, il voulut achever la partie. « Il dînait tous les jours splendidement avec sa belle reine, et prolongeait le sommeil du matin jusqu'à

(1) Innocent III epist., ap. Lingard, III, 18.

l'heure du repas (1). » Cependant, s'il n'agissait point lui-même, il négociait avec les ennemis de l'église et du roi de France. Il payait des subsides à l'empereur Othon IV, son neveu ; il s'entendait d'une part avec les Flamands, de l'autre avec les seigneurs du midi de la France, et élevait à sa cour son autre neveu, fils du comte de Toulouse.

Ce comte, le roi d'Aragon et le roi d'Angleterre, suzerains de tout le Midi, semblaient réconciliés aux dépens de l'église, ils gardaient à peine quelques ménagemens extérieurs. Le danger était immense de ce côté pour l'autorité ecclésiastique. Ce n'étaient point des sectaires isolés, mais une église tout entière qui s'était formée contre l'église. Les biens du clergé étaient partout envahis. Le nom même de prêtre était une injure. Les ecclésiastiques n'osaient laisser voir leur tonsure en public (2). Ceux qui se résignaient à porter la robe cléricale, c'étaient quelques serviteurs des nobles, auxquels ceux-ci la faisaient prendre, pour envahir sous leur nom quelque bénéfice. Dès qu'un missionnaire catholique se hasardait à prêcher, il s'élevait des cris

(1) Math. Paris, ap. Scr. R. Fr., t. XVII : Cum reginâ epulabatur quotidie spendidè, somnosque matutinales usque ad prædendi horam protraxit. Thierry, IV, 154. — Id. (ed. 1644), p. 148 : Omnimodis cum reginâ suâ vivebat deliciis.

(2) Guillelm. de Podio Laur. in prologo ap., Scr. fr. XIX, 194 : Sicut dicitur *malle* esse *Judeus*, sic dicebatur *malle* esse *Ca-*



de dérision. La sainteté, l'éloquence ne leur imposaient point. Ils avaient hué saint Bernard (1).

*pellanus quam hoc vel illud facere: Clerici quoque si prodirent in publicum, coronas medias propè frontem pilis occipitis occultabant.*

(1) « Le saint abbé de Clairvaux, embrasé du zèle de la foi, visita cette terre affligée d'une incurable hérésie, et crut devoir se rendre tout d'abord à Vertfeuil, où fleurissait alors une multitude de chevaliers et de peuple, pensant que s'il pouvait y détruire l'hérésie, il en triompherait facilement partout ailleurs. Lorsqu'il eut commencé à parler dans l'église contre les plus considérables du lieu, ils sortirent, le peuple les suivit, et le saint homme les suivant à son tour, se mit à prêcher sur la place la parole de Dieu. Ils allèrent se tacher de tous côtés dans les maisons, et pour lui il n'en prêchait pas moins la populace qui l'entourait. Mais les autres se mirent à faire grand bruit et à frapper sur les portes, empêchant ainsi le peuple d'entendre sa voix, et arrêtant au passage la parole divine; alors secouant contre eux la poussière de ses pieds, pour leur faire entendre qu'ils n'étaient que poussière, il partit, et reportant ses regards vers la ville, il la maudit, en disant : Vertfeuil, que Dieu te dessèche ! — Il annonçait cela sur de manifestes indices, car en ce temps (ainsi que le rapporte un vieux récit), il y avait dans ce château cent chevaliers à demeure, ayant armes, bannières et chevaux, et ils s'entretenaient à leurs propres frais, non aux frais d'autrui; lesquels, dès ce moment, furent affaiblis chaque année par la misère comme par les gens de guerre, si bien que la grêle fréquente, la stérilité, la guerre ou la sédition ne leur laissèrent plus un moment de repos. Moi-même, en mon enfance, j'ai vu le noble homme Isarn Nebulat, anciennement principal seigneur de Vertfeuil, et qu'on disait bien centenaire, vivre pauvrement à Toulouse, et se contenter d'un seul roussin. Ainsi combien le jugement de Dieu punit sévèrement plusieurs seigneurs du même château qui faillirent à sa cause, c'est ce que montre l'évidence même des choses, puisque tout ce qu'avait maudit le saint homme ne put respirer un instant, jusqu'à ce que le comte de Montfort ayant donné Vertfeuil au vénérable père Foulques, évêque de Toulouse, cette vengeance commença peu à peu à s'apaiser après l'expulsion des seigneurs. » Guill. de Pod. Laur., c. I. — Même chose arriva à l'évêque de Carcassonne : « Un jour qu'il prêchait dans

Telle était la situation misérable et précaire de l'église catholique en Languedoc. On suppose toujours qu'au moyen-âge les hérétiques seuls furent persécutés, c'est une erreur. Des deux côtés on croyait que la violence était légitime pour amener le prochain à la vraie foi; on persécutait dès qu'on était fort; témoins, Jérôme de Prague, Calvin, les Gomaristes de Hollande et tant d'autres. Les martyrs du moyen-âge ont rarement la douceur de ceux des premiers siècles qui ne savaient que mourir. Les Albigeois du Languedoc, les illuminés de Flandre, les protestans de la Rochelle et des Cévennes, n'ont montré nulle part cette mansuétude; leurs réformes, plus ou moins empreintes du caractère guerrier

sa ville, et que selon sa coutume il reprochait aux habitans leur hérésie, ils ne voulurent pas l'écouter: « Vous ne voulez pas m'écouter, leur dit-il; croyez-moi, je pousserai contre vous un si grand mugissement, que des extrémités du monde viendront des gens qui détruiront cette ville. Et tenez pour certain que, vos murs fussent-ils de fer, et de hauteur prodigieuse, vous ne pourrez vous défendre de la juste vengeance que tirera le souverain juge de votre incrédulité et de votre malice. » Aussi, pour ces mêmes paroles et autres semblables que le saint homme faisait tonner à leurs oreilles, ceux de Carcassonne le chassèrent un jour de leur ville, défendant expressément par la voix du héraut, et sous peine d'une vengeance sévère, que nul, pour acheter ou vendre, osât communiquer avec lui ou quelqu'un des siens. « Petrus Vall. Sarn., c. 16. — Folquet avait reçu à Toulouse un accueil semblable, lorsqu'il avait pris possession de l'évêché. « Il n'y put jamais toucher que quatre-vingt-seize sous toulousains: et il n'osait envoyer sans escorte à l'abreuvoir quatre mulets qu'il avait amenés; ou les faisait boire à un puits creusé dans sa maison. » Guill. de Pod. Laur., c. 7.

de ces temps, ont vaincu ou succombé, persécuté ou souffert, mais combattu sans ménagement.

La lutte était imminente en 1200. L'Église hérétique était organisée, elle avait sa hiérarchie, ses prêtres, ses évêques, son pape; leur concile général s'était tenu à Toulouse; cette ville eût été sans doute leur Rome, et son Capitole eût remplacé l'autre. L'Église nouvelle envoyait partout d'ardens missionnaires; l'innovation éclatait dans les pays les plus éloignés, les moins soupçonnés, en Picardie, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Lombardie, en Toscane, aux portes de Rome, à Viterbe (1). Mais d'autre part l'étrangeté orientale du manichéisme avait révolté bien des esprits. Reconnaître deux principes, celui du bien et celui du mal, c'était, ce semble, admettre deux tout-puissans, faire remonter Satan dans le ciel et l'introniser à côté de Dieu. Ces blasphèmes faisaient horreur. D'autre part les populations du Nord voyaient parmi elles les soldats mercenaires, les *routiers*, pour la plupart au service d'Angleterre, réaliser tout ce qu'on racontait de l'impiété du midi. Ils venaient partie du Brabant, partie de l'Aquitaine, le basque Marcader était l'un des principaux lieutenans de Richard-Cœur-de-Lion. Les montagnards du midi, qui aujourd'hui descendent en France ou en Es-

(1) *Gesta Innocentii*, III, p. 79.

pague pour gagner de l'argent par quelque petite industrie, en faisaient autant au moyen-âge, mais alors la seule industrie était la guerre. Ils maltraitaient les prêtres tout comme les paysans, habillaient leurs femmes des vêtements consacrés, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de salir, de briser les images du Christ, de lui casser les bras et les jambes (1), de le traiter plus mal que les juifs à la Passion. Ces routiers étaient chers aux princes, précisément à cause de leur impiété, qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques. La guerre était effroyable, faite ainsi par des hommes sans foi et sans patrie, contre lesquels l'Eglise elle-même n'était plus un asile, impies comme nos modernes et farouches comme les barbares. C'était surtout dans l'intervalle des guerres, lorsqu'ils étaient sans solde et sans chef, qu'ils pesaient cruellement sur le pays, volant, rançonnant, égorgeant au hasard. Leur histoire n'a guère été écrite : mais à en juger par quelques faits, on pourrait y suppléer par celle des Mercenaires de l'antiquité, dont nous connaissons l'exécrable guerre contre Carthage (2). Sur la frontière du midi et du nord, dans la Marche, l'Auvergne,

(1) Petrus Vall. Sarn., c. 46 : « Ils en faisaient des pilons pour piler le poivre et les herbes qu'ils mettaient dans leurs sauces. »

(2) Voy. le II<sup>e</sup> volume de mon *Histoire Romaine*, 2<sup>e</sup> édit., p. 280, sqq.

le Limousin, leurs ravages furent horribles. Le peuple finit par s'armer contre eux. Un charpentier, inspiré de la Vierge Marie, forma l'association des *capuchons* pour l'extermination de ces bandes. Philippe-Auguste encouragea le peuple, fournit des troupes, et en une seule fois on en égorga dix mille (1).

Indépendamment des ravages des routiers du Midi, les croisades avaient jeté des semences de haine. Ces grandes expéditions, qui rapprochèrent l'Orient de l'Occident, eurent aussi pour effet de révéler à l'Europe du Nord celle du Midi. La dernière se présenta à l'autre sous l'aspect le plus choquant; esprit mercantile plus que chevaleresque, dédaigneuse opulence (2), élégance et

(1) Le Vélav ne tarde pas à faire hommage à Philippe-Auguste. Voy. D. Vaissette, III.

(2) « Les princes et les seigneurs provençaux qui s'étaient rendus en grand nombre pendant l'été au château de Beaucaire, célébrèrent diverses fêtes. Le roi d'Angleterre avait indiqué cette assemblée pour y négocier la réconciliation de Raymond, duc de Narbonne, avec Alfonse, roi d'Aragon; mais les deux rois ne s'y trouvèrent pas, pour certaines raisons; en sorte que tout cet appareil ne servit de rien. Le comte de Toulouse y donna cent mille sols à Raymond d'Agout, chevalier, qui, étant fort libéral, les distribua aussitôt à environ dix mille chevaliers qui assistèrent à cette cour. Bertrand Raimbaud fit labourer tous les environs du château, et y fit semer jusques à trente mille sols en deniers. On rapporte que Guillaume Gros de Martel, qui avait trois cents chevaliers à sa suite, fit apprêter tous les mets dans sa cuisine, avec des flambeaux de cire. La comtesse d'Urgel y envoya une couronne estimée quarante mille sols: on avait résolu d'y établir pour roi de tous les bateleurs un nommé Guillaume Mite, s'il ne se fût absenté. Raymond de Venous fit brûler, par os-

lègèreté moqueuse, danses et costumes moresques, figures sarrasines. Les alimens même étaient un sujet d'éloignement entre les deux races; les mangeurs d'ail, d'huile et de figues, rappelaient aux croisés l'impureté du sang moresque et juif, et le Languedoc leur semblait une autre Judée.

L'Église du treizième siècle se fit une arme de ces antipathies de races pour retenir le Midi qui lui échappait. Elle transféra la croisade des infidèles aux hérétiques. Les prédicateurs furent les mêmes, les bénédictins de Citeaux.

Plusieurs réformes avaient eu lieu déjà dans l'institut de saint Benoît; mais cet ordre était tout un peuple; au onzième siècle, se forma un ordre dans l'ordre, une première congrégation, la congrégation bénédictine de Cluny. Le résultat fut immense: il en sortit Grégoire VII. Ces réformateurs eurent pourtant bientôt besoin d'une réforme (1). Il s'en fit une en 1098, à l'époque même de la première croisade. Citeaux s'éleva à côté de Cluny, toujours dans la riche et vineuse

tentation, trente de ses chevaux devant toute l'assemblée. » Histoire du Languedoc, t. III, p. 37. (D'après Gaufrid. Vos., p. 321.) — Le midi délirait à la veille de sa ruine, comme Pompéi, la veille du jour où le Vésuve l'engloutit.

(1) Dans une Apologie adressée à Guillaume de saint Thierry, saint Bernard, tout en se justifiant du reproche qu'on lui avait fait, d'être le détracteur de Cluny, censure pourtant vivement les mœurs de cet ordre (édit. Mabillon, t. IV, p. 33, sqq.), c. 10: Mentior, si non vidi Abbatem sexaginta equos et eo amplius in suo ducere comitatu, c. 11. Omitto oratoriorum immensas altitudines..... etc.

Bourgogne, le pays des grands prédicateurs, de Bossuet et de saint Bernard. Ceux-ci s'imposèrent le travail, selon la règle primitive de saint Benoît, changèrent seulement l'habit noir en habit blanc (1), déclarèrent qu'ils s'occuperaient uniquement de leur salut, et seraient soumis aux évêques, dont les autres moines tendaient toujours à s'affranchir (2). Ainsi l'Église en péril resserrait sa hiérarchie. Plus les Cisterciens se faisaient petits, plus ils grandirent et s'accrurent. Ils eurent jusqu'à dix-huit cents maisons d'hommes et quatorze cents de femmes. L'abbé de Cîteaux était appelé l'abbé des abbés. Ils étaient déjà si riches, vingt ans après leur institution, que l'austérité de saint Bernard s'en effraya ; il s'enfuit en Champagne pour fonder Clairvaux. Les moines de Cîteaux étaient alors les seuls moines pour le peuple. On les forçait de monter en chaire et de prêcher la croisade. Saint Bernard fut l'apôtre de la seconde, et le législateur des Templiers. Les ordres militaires d'Espagne et de Portugal, Saint-Jacques, Alcantara, Calatrava et Avis, relevaient de Cîteaux, et lui étaient affiliés. Les moines de

(1) Ceux de Cluny répondaient aux attaques de Cîteaux : « O, ô. Phariseorum novum genus !... vos sancti, vos singulares.... unde et habitum insoliti coloris prætenditis, et ad distinctionem cunctorum totius ferè mundi monachorum, inter nigros vos candidos ostentatis. »

(2) S. Bern. de consider. ad Eugen., l. III. c. 4 : Subtrahunt abbates episcopis, episcopi archiepiscopis, archiepiscopi patriarchis sive primatibus. Bonane species hæc ?....

Bourgogne étendaient ainsi leur influence spirituelle sur l'Espagne, tandis que les princes des deux Bourgognes lui donnaient des rois.

Toute cette grandeur perdit Citeaux. Elle se trouva, pour la discipline, presque au niveau de la voluptueuse Cluny. Celle-ci, du moins, avait de bonne heure affecté la douceur et l'indulgence. Pierre-le-Vénérable y avait reçu, consolé, enseveli Abailard. Mais Citeaux corrompue conserva, dans la richesse et le luxe, la dureté de son institution primitive. Elle resta animée du génie sanguinaire des croisades, et continua de prêcher la foi en négligeant les œuvres. Plus même l'indignité des prédicateurs rendait leurs paroles vaines et stériles, plus ils s'irritaient. Ils s'en prenaient du peu d'effet de leur éloquence à ceux qui sur leurs mœurs jugeaient leur doctrine. Furieux d'impuissance, ils menaçaient, ils damnaient, et le peuple n'en faisait que rire.

Un jour, que l'abbé de Citeaux partait avec ses moines dans un magnifique appareil pour aller en Languedoc travailler à la conversion des hérétiques, deux Castillans, qui revenaient de Rome, l'évêque d'Osma et l'un de ses chanoines, le fameux saint Dominique, n'hésitèrent point à leur dire que ce luxe et cette pompe détruiraient l'effet de leurs discours : « C'est pieds nus, dirent-ils, qu'il faut marcher contre les fils de l'orgueil ; ils veulent des exemples, vous ne les réduirez point par des paroles. » Les Cisterciens descendirent



de leurs montures et suivirent les deux Espagnols (1).

Les Espagnols, les compatriotes du Cid, enrent l'honneur de cette croisade spirituelle. Un Durando d'Huesca, qui avait été Vaudois lui-même, obtint d'Innocent III la permission de former une confrérie des *pauvres catholiques*, où pussent entrer les *pauvres de Lyon*, les Vaudois. La croyance différait, mais l'extérieur était le même; même costume, même vie. On espérait que les catholiques adoptant l'habit et les mœurs des Vaudois (2), les Vaudois prendraient en échange les croyances des catholiques; enfin, que la forme emporterait le fonds. Malheureusement le zèle missionnaire imita si bien les Vaudois, qu'il en

(1) Jordanus, Acta S. Dominici (édit. Bollandus), p. 547 : *Cum videret grandem eorum qui missi fuerent, in expensis, equis, et vestibus apparatus : « Non sic, ait, fratres, non sic vobis arbitror procedendum.... »* Une autre fois saint Dominique rencontra un évêque richement vêtu; l'évêque se déchaussa pour le suivre; mais ils avaient pris, sans le savoir, un hérétique pour guide; il les mena à travers un bois où les épines leur déchiraient les jambes. Theodor. de Apoldiâ, *ibid.* p. 570.

(2) Innoc. III, l. XI, ep. 196. *Et pauperes esse decrevimus... Cum autem ex magna parte clerici simus et penè omnes litterati, lectioni, exhortationi doctrine, et disputationi contra omnes errorum sectas decrevimus desudare. — Religiosum et modestum habitum ferre decrevimus, etc. — L. XII, ep. 69. Habitum etiam pristinae superstitionis, scandalum apud catholicos generantem, in nullo vos penitus immutasse testantur. — Ep. 67. Si verò de pristina superstitione quicquam retineat ad cautelam, ut facilius capere possit vulpeculas... tollerandus est prudenter ad tempus....*

devint suspect aux évêques, et sa tentative charitable eut peu de succès.

En même temps, l'évêque d'Osma et saint Dominique furent autorisés par le pape à s'associer aux travaux des Cisterciens. Ce Dominique, ce terrible fondateur de l'inquisition, était un noble Castillan, singulièrement charitable et pieux (1). Personne n'eut plus que lui le don des larmes et l'éloquence qui les fait couler (2). Lorsqu'il étudiait à Palencia, une grande famine régnant dans la ville, il vendit tout, et jusqu'à ses livres (3), pour secourir les pauvres.

L'évêque d'Osma venait de réformer son chapitre d'après la règle de saint Augustin ; Domini-

(1) Sa prière était si ardente qu'il en devenait comme insensé. Une nuit, qu'il priait devant l'autel, le Diable, pour le troubler, jeta du haut du toit une énorme pierre qui tomba à grand bruit dans l'église, et toucha, dans sa chute, le capuchon du saint ; il ne bougea point, et le Diable s'enfuit en hurlant. Acta S. Dominici, p. 592.

(2) Lorsqu'on recueillit les témoignages pour la canonisation de saint Dominique, un moine déposa qu'il l'avait souvent vu pendant la messe baigné de larmes qui lui couraient en si grande abondance sur le visage, qu'une goutte n'attendait pas l'autre. Acta S. Dominici, p. 637. — Sanè de suis oculis quasi quemdam fontem effecerat lacrymarum, flebatque uberrimè atque creberrimè.... in abscondito Patrem orans, deducebat, velut torrentem, lacrymas. Ibid., p. 600. — Cùm tantâ lacrymarum effusione loquebatur, ut ipsos ( auditores ) ad compunctionis gratiam et lacrymas provocaret... Nec est inventus similis illi, cujus verbum sic fratres ad fletum et ad gratiam emolliret...., etc., ibid. p. 594-595.

(3) Jordanus, acta S. Dominici. p. 546 : Vendens libros, quos sibi oppidò necessarios possidebat, dedit pauperibus.

que y entra. Plusieurs missions l'ayant conduit en France, à la suite de l'évêque d'Osma, ils virent, avec une pitié profonde, tant d'âmes qui se perdaient chaque jour. Il y avait tel château, en Languedoc, où l'on n'avait pas communié depuis trente ans (1). Les petits enfans mouraient sans baptême (2). Il faut se placer au point de vue des hommes du moyen-âge, pour comprendre avec quelle douleur ils voyaient ces âmes innocentes tomber, par l'impiété de leurs parens, dans la perdition éternelle.

D'abord, l'évêque d'Osma, sachant que la pauvre noblesse confiait l'éducation de ses filles aux hérétiques, fonda un monastère près Montréal, pour les soustraire à ce danger. Saint Dominique donna tout ce qu'il possédait; et entendant dire à une femme que si elle quittait les Albigeois, elle se trouverait sans ressources, il voulait se vendre comme esclave, pour avoir de quoi rendre encore cette âme à Dieu (3).

Tout ce zèle était inutile. Aucune puissance d'éloquence ou de logique n'eût suffi pour arrêter l'élan de la liberté de penser; d'ailleurs, l'al-

(1) Petr. Vall. Sarn., c. 42.

(2) Epist. S. Bernardi, ap. Gaufred. Claravallens., l. III, c. 6. — Guill. de Pod. Laur, c. 7 : « La nuit d'ignorance couvrait ce pays, et les bêtes de la forêt du Diable s'y promenaient librement. »

(3) Acta S. Domin., p. 549 : *Seipsum venumdare decrevit.* — Une femme vint lui dire un jour qu'elle avait un frère captif chez les Sarrasins. Saint Dominique voulut se vendre pour le racheter.

liance odieuse des moines de Cîteaux ôtait tout crédit aux paroles de saint Dominique. Il fut même obligé de conseiller à l'un d'eux, Pierre de Castelnau, de s'éloigner quelque temps du Languedoc : les habitans l'auraient tué. Pour lui, ils ne mirent point les mains sur sa personne ; ils se contentaient de lui jeter de la boue, de lui cracher au visage ; ils lui attachaient, dit un de ses biographes, de la paille derrière le dos (1). L'évêque d'Osma oubliant sa douceur, leva enfin les mains au ciel, et s'écria : « Seigneur, abaisse ta main et punis-les : le châtement seul pourra leur ouvrir les yeux (2). »

On pouvait prévoir, dès l'époque de l'exaltation d'Innocent III, la catastrophe du Midi. L'année même où il monta sur le trône pontifical, il avait écrit aux princes des paroles de ruine et de sang (3). Le comte de Toulouse, Raymond VI,

(1) Acta S. Domin., p. 570: 'Sputum et lutum aliaque vilia projicientes in eum, à tergo etiam in derisum sibi patas alligantes.

(2) Ibid., p. 549 : Domine, mitte manum, et corrige eos, ut eis saltem hæc vexatio tribuat intellectum !

(3) Innocent III écrit à Guillaume, comte de Forcalquier, une lettre, sans salut, pour l'exhorter à se croiser : Si ad actus tuos Dominus hactenus secundum meritorum tuorum exigentiam respexisset, posuisset te ut rotam et sicut stipulam antè faciem venti, quinimò multiplicasset fulgura, ut iniquitatem tuam de superficie terræ deleteret, et justus lavaret manus suas in sanguine peccatoris. Nos etiam et prædecessores nostris... non solùm in te (sicut fecimus) anathematiz curassemus sententiam promulgare, imò etiam universos fidelium populos in tuum excidium arassemus. Epist. Inn. III, t. I, p. 239, anno 1198.

qui avait succédé à son père en 1194, porta au comble le courroux du pape. Réconcilié avec les anciens ennemis de sa famille, les rois d'Aragon comtes de Basse-Provence, et les rois d'Angleterre ducs de Guienne, il ne craignait plus rien et ne gardait aucun ménagement. Dans ses guerres de Languedoc et de Haute-Provence, il se servit constamment de ces routiers que proscrivait l'église (1). Il poussa la guerre sans distinguer les terres laïques ou ecclésiastiques, sans égard au dimanche ou au carême, chassa des évêques et s'entoura d'hérétiques et de Juifs.

« D'abord, dès le berceau, il chérit et choya toujours les hérétiques; et comme il les avait dans sa terre, il les honora de toutes manières. Encore aujourd'hui, à ce que l'on assure, il mène partout avec lui des hérétiques, afin que s'il venait à mourir, il meure entre leurs mains. — Il dit un jour aux hérétiques, je le tiens de bonne source, qu'il voulait faire élever son fils à Toulouse, parmi eux, afin qu'il s'instruisît dans leur foi, disons plutôt dans leur infidélité. Il dit encore un jour qu'il donnerait bien cent marcs d'argent pour qu'un de ses chevaliers pût embrasser la croyance des hérétiques; qu'il le lui avait maintes

(1) C'était pour la plupart des Aragonais. Voy. *Epist. Innoc. III*, l. X, ep. 69 : et le serment prêté au pape par Raymond en 1198 : *Hæreticos dicor semper fovisse eisque favisse... ruptarios sive mainadas tenui... Judeis publica commisi officia. Voy. aussi les Mandata Raymundo antè absolutionem. (Ibid., p. 347.)*

fois conseillé , et qu'il le faisait prêcher souvent. De plus , quand les hérétiques lui envoyaient des cadeaux ou des provisions , il les recevait fort gracieusement , les faisait garder avec soin , et ne souffrait pas que personne en goûtât , si ce n'est lui et quelques-uns de ses familiers. Souvent aussi , comme nous le savons de science certaine , il adorait les hérétiques en fléchissant les genoux , demandait leur bénédiction et leur donnait le baiser. Un jour que le comte attendait quelques personnes qui devaient venir le trouver , et qu'elles ne venaient point , il s'écria : « On voit bien que c'est le diable qui a fait ce monde , puisque rien ne nous arrive à souhait. » Il dit aussi au vénérable évêque de Toulouse , comme l'évêque me l'a raconté lui-même , que les moines de Citeaux ne pouvaient faire leur salut , puisqu'ils avaient des ouailles livrées à la luxure. O hérésie inouïe !

» Le comte dit encore à l'évêque de Toulouse qu'il vint la nuit dans son palais , et qu'il entendait la prédication des hérétiques ; d'où il est clair qu'il les entendait souvent la nuit.

» Il se trouvait un jour dans une église où on célébrait la messe ; or il avait avec lui un bouffon , qui , comme font les bateleurs de cette espèce , se moquait des gens par des grimaces d'histriion. Lorsque le célébrant se tourna vers le peuple en disant : *Dominus vobiscum* , le scélérate de comte dit à son bouffon de contrefaire le

prêtre. — Il dit une fois , qu'il aimerait mieux ressembler à un certain hérétique de Castres, dans le diocèse d'Alby , à qui on avait coupé les membres et qui traînait une vie misérable, que d'être roi ou empereur.

» Combien il aima toujours les hérétiques, nous en avons la preuve évidente en ce que jamais aucun légat du siège apostolique ne put l'amener à les chasser de sa terre, bien qu'il ait fait, sur les instances de ces légats, je ne sais combien d'abjurations.

» Il faisait si peu de cas du sacrement de mariage, que toutes les fois que sa femme lui déplut, il la renvoya pour en prendre une autre; en sorte qu'il eut quatre épouses, dont trois vivent encore. Il eut d'abord la sœur du vicomte de Béziers, nommée Béatrix; après elle, la fille du duc de Chypre; après elle, la sœur de Richard, roi d'Angleterre, sa cousine au troisième degré; celle-ci étant morte, il épousa la sœur du roi d'Aragon, qui était sa cousine au quatrième degré. Je ne dois pas passer sous silence que lorsqu'il avait sa première femme, il l'engagea souvent à prendre l'habit religieux. Comprendant ce qu'il voulait dire, elle lui demanda expressément s'il voulait qu'elle entrât à Cîteaux; il dit que non. Elle lui demanda encore s'il voulait qu'elle se fit religieuse à Fontevraud; il dit encore que non. Alors elle lui demanda ce qu'il voulait donc; il répondit que si elle consentait à se faire soli-

taire, il pourvoit à tous ses besoins, et la chose se fit ainsi.

• Il fut toujours si luxurieux et si lubrique, qu'il abusait de sa propre sœur au mépris de la religion chrétienne. Dès son enfance, il recherchait ardemment les concubines de son père et couchait avec elles, et aucune femme ne lui plaisait guère s'il ne savait qu'elle eût couché avec son père. Aussi son père, tant à cause de son hérésie que pour ce crime énorme, lui prédisait souvent la perte de son héritage. Le comte avait encore une merveilleuse affection pour les routiers, par les mains desquels il dépouillait les églises, détruisait les monastères, et dépossédait tant qu'il pouvait tous ses voisins. C'est ainsi que se comporta toujours ce membre du diable, ce fils de perdition, ce premier-né de Satan, ce persécuteur acharné de la croix et de l'Eglise, cet appui des hérétiques, ce bourreau des catholiques, ce ministre de perdition, cet apostat couvert de crimes, cet égoût de tous les péchés.

• Le comte jouait un jour aux échecs avec un certain chapelain, et tout en jouant il lui dit : « Le Dieu de Moïse, en qui vous croyez, ne vous aiderait guère à ce jeu, » et il ajouta : « Que jamais ce Dieu ne me soit en aide ! » — Une autre fois, comme le comte devait aller de Toulouse en Provence, pour combattre quelque ennemi, se levant au milieu de la nuit, il vint à la maison où étaient rassemblés les hérétiques toulousains, et



leur dit : « Mes seigneurs et mes frères, la fortune de la guerre est variable ; quoi qu'il m'arrive, je remets en vos mains mon corps et mon âme. » Puis il emmena avec lui deux hérétiques en habit séculier, afin que s'il venait à mourir il mourût entre leurs mains.—Un jour que ce maudit comte était malade dans l'Aragon, le mal faisant beaucoup de progrès, il se fit faire une litière, et dans cette litière se fit transporter à Toulouse ; et comme on lui demandait pourquoi il se faisait transporter en si grande hâte, quoique accablé par une grave maladie, il répondit, le misérable ! « parce qu'il n'y a pas de Bons hommes dans cette terre, entre les mains de qui je puisse mourir. » Or, les hérétiques se font appeler Bons hommes par leurs partisans. Mais il se montrait hérétique par ses signes et ses discours, bien plus clairement encore ; car il disait : « Je sais que je perdrai ma terre pour ces Bons hommes ; eh bien ! la perte de ma terre, et encore celle de la tête, je suis prêt à tout souffrir. »

Quoi qu'il en fût de ces accusations d'un ennemi passionné, il était triomphant sur le Rhône à la tête de son armée, quand il reçut d'Innocent III une lettre terrible qui lui prédisait sa ruine. Le pape exigeait qu'il interrompît la guerre, souscrivît avec ses ennemis un projet de croisade contre ses sujets hérétiques, et ouvrît ses états aux croisés. Raymond refusa d'abord, fut excommunié, et se soumit ; mais il cherchait

à éluder l'exécution de ses promesses. Le moine Pierre de Castelnau osa lui reprocher en face ce qu'il appelait sa perfidie ; le prince , peu habitué à de telles paroles , laissa échapper des paroles de colère et de vengeance, des paroles telles peut-être que celles d'Henri II contre Thomas Becket (1). L'effet fut le même ; le dévouement féodal ne permettait pas que le moindre mot du seigneur tombât sans effet ; ceux qu'il nourrissait à sa table croyaient lui appartenir corps et âme , sans réserve de leur salut éternel. Un chevalier de Raymond joignit Pierre de Castelnau sur le Rhône et le poignarda (2). L'assassin trouva retraite dans les Pyrénées , auprès du comte de Foix , alors ami du comte de Toulouse , et dont la mère et la sœur étaient hérétiques.

Tel fut le commencement de cette épouvantable tragédie [ 1208 ]. Innocent III ne se contenta pas , comme Alexandre III , des excuses et de la soumission du prince ; il fit prêcher la croisade dans tout le nord de la France par les moines de Cîteaux. Celle de Constantinople avait habitué les esprits à l'idée d'une guerre sainte contre les chrétiens. Ici la proximité était tentante ; il ne s'agissait point de traverser les mers : on offrait le paradis à celui qui aurait ici-bas pillé les riches

(1) Innoc. , l. XI , epist. 28 : Mortem est publicè comminatus.

(2) Id. ibid. Inter costas inferiùs vulneravit. Chron. Langued. , ibid. 116 : Ung gentilhome , servito d'eldit conte Ramon , donet d'ung spict à travers lo corps d'eldit Peyre de Castelnau.

campagnes, les cités opulentes du Languedoc. L'humanité aussi était mise en jeu pour rendre les âmes cruelles ; le sang du légat réclamait, disait-on, le sang des hérétiques (1).

La vengeance eût été pourtant difficile, si Raymond VI eût pu user de toutes ses forces, et lutter sans ménagement contre le parti de l'église. C'était un des plus puissans princes, et probablement le plus riche de la chrétienté. Comte de Toulouse, marquis de Haute-Provence, maître du Quiercy, du Rouergue, du Vivarais, il avait acquis Maguelone, le roi d'Angleterre lui avait cédé l'Agenois, et le roi d'Aragon le Gévaudan, pour dot de leurs sœurs. Duc de Narbonne, il était suzerain de Nîmes, Béziers, Usez, et des comtés de Foix et Comminges dans les Pyrénées. Mais cette grande puissance n'était pas partout exercée au même titre. Le vicomte de Béziers, appuyé de l'alliance du comte de Foix, refusait de dépendre de Toulouse. Toulouse elle-même était une sorte de république. En 1202, nous voyons les consuls de cette cité faire la guerre en l'absence de Raymond VI aux chevaliers de l'Albigeois, et les deux partis prennent le comte pour arbitre et pour médiateur (2). Sous son père, Raymond V, les

(1) Innoc., l. XI, ep. 88 ad Philipp. August. : *Eia igitur, miles Christi! eia, christianissime princeps!... Clamantem ad te justis sanguinis vocem audias. — Ad Comit., Baron., etc. : Eia, Christi milites! eia strenui militie christianae tirones!*

(2) Hist. génér. du Languedoc, II, p. 115.

commencemens de l'hérésie avaient été accompagnés d'un tel essor d'indépendance politique, que le comte lui-même sollicita les rois de France et d'Angleterre d'entreprendre une croisade [1178] contre les Toulousains et le vicomte de Béziers (1). Elle eut lieu cette croisade, mais sous Raymond VI, et à ses dépens.

Toutefois, on commença par le Bas-Languedoc, Béziers, Carcassonne, etc., où les hérétiques étaient plus nombreux. Le pape eût risqué d'unir tout le midi contre l'église et de lui donner un chef, s'il eût frappé d'abord le comte de Toulouse. Il feignit d'accepter ses soumissions, l'admit à la pénitence. Raymond s'abaissa devant tout son peuple, reçut des mains des prêtres la flagellation dans l'église même où Pierre de Castelnau était enterré, et l'on affecta de le faire passer devant le tombeau. Mais la plus horrible pénitence, c'est qu'il se chargeait de conduire lui-même l'armée des croisés à la poursuite des hérétiques, lui qui les aimait dans le cœur, de les mener sur les terres de son neveu, le vicomte de Béziers, qui osait persévérer dans la protection qu'il leur accordait. Le malheureux croyait éviter sa ruine en prêtant la main à celle de ses voisins, et se déshonorait pour vivre un jour de plus (2).

(1) *Ibid.*, p. 47.

(2) *Innoc. III epist.*, II, 549: *Quando principes cruce signati ad partes meas accedent, mandatis eorum perebo per omnia.... — Petr. Vall. Sarn., c. 14: Associatur Christi militibus hostis Christi; rectaque gressu per-*

Le jeune et intrépide vicomte avait mis Béziers en état de résistance, et s'était enfermé dans Carcassonne, lorsqu'arriva du côté du Rhône la principale armée des croisés; d'autres venaient par le Vélay, d'autres par l'Agénois. « Et fut tant grand le siège, tant de tentes que de pavillons, qu'il semblait que tout le monde y fût réuni (1). » Philippe-Auguste n'y vint pas : *il avait à ses côtés deux grands et terribles lions* (2), le roi Jean et l'empereur Othon, le neveu de Jean. Mais les Français y vinrent, si le roi n'y vint pas (3) : à leur tête, les archevêques de Reims, de Sens, de Rouen, les évêques d'Autun, Clermont, Nevers, Bayeux, Lisieux et Chartres; les comtes de Nevers, de Saint-Pol, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, de Genève, de Forez, une foule de seigneurs. Le plus puissant était le duc de Bourgogne. Les Bourguignons savaient le chemin des Pyrénées; ils avaient brillé surtout dans les croisades d'Espagne. Une croisade prêchée par les moines de Cîteaux, était

veniunt ad Biterrensem civitatem. Chron. Langued., ap. Scr. fr. XIX, 118.

(1) Chron. Langued., ap. Scr. fr. XIX, 121. Et fouc tant grand lo sety, tant de tendas que pabalhos, que semblava que tout lo monde fosse aqui ajustat.

(2) Petr. Val. Sarn., c. 10 : Rex autem nuncio domini papæ tale dedit responsum, « quòd duos magnos et graves habebat à lateribus leones. »

(3) La religion semblait être devenue plus sombre et plus austère dans le Nord de la France. Sous Louis VI, le jeûne du samedi n'était point de règle; sous son fils Louis VII, il était si rigoureusement observé que les bouffons, les histrions n'osaient s'en dispenser. Art de vérifier les dates, V, 510.

nationale en Bourgogne. Les Allemands, les Lorrains, voisins des Bourguignons, prirent aussi la croix en foule ; mais aucune province ne fournit à la croisade d'hommes plus habiles et plus vaillans que l'Ile-de-France. L'ingénieur de la croisade, celui construisait les machines et dirigeait les sièges, fut un légiste, maître Théodise, archidiacre de l'église de Notre Dame de Paris; c'est lui encore qui fit, à Rouen, devant le pape, l'apologie des croisés [1215] (1).

Entre les barons, le plus illustre, non pas le plus puissant, celui qui a attaché son nom à cette terrible guerre, c'est Simon de Montfort, du chef de sa mère comte de Leicester. Cette famille de Montfort semble avoir été possédée d'une ambition atroce. Ils prétendaient descendre ou d'un fils du roi Robert, ou des comtes de Flandre, issus de Charlemagne. Leur grand'mère Bertrade, qui laissa son mari, le comte d'Anjou, pour le roi Philippe I<sup>er</sup>, et les gouverna l'un et l'autre en même temps, essaya d'empoisonner son beau-fils Louis-le-Gros, et de donner la couronne à ses fils. Louis eut pourtant confiance aux Montfort; c'est l'un d'eux qui lui donna, dit-on, après sa défaite de Brenneville, le conseil d'appeler à son secours les milices des communes sous leurs bannières pa-

(1) « C'était, dit Pierre de Vaux-Sernay, un homme circonspect, prudent, et très-zélé pour les affaires de Dieu, et il aspirait sur toute chose à trouver dans le droit quelque prétexte pour refuser au comte l'occasion de se justifier, que le pape lui avait accordée. » Cap. 39.

roissiales. Au treizième siècle, Simon de Montfort, dont nous allons parler, faillit être roi du Midi. Son second fils, cherchant en Angleterre la fortune qu'il avait manquée en France, combattit pour les communes anglaises, et leur ouvrit l'entrée du parlement. Après avoir eu dans ses mains le roi et le royaume, il fut vaincu et tué. Son fils (petit fils du célèbre Montfort, chef de la croisade des Albigeois), le vengea en égorgeant, en Italie, aux pieds des autels, le neveu du roi d'Angleterre qui venait de la terre-Sainte (1). Cette action perdit les Montfort (2), on prit en honneur cette race néfaste, dont le nom s'attachait à tant de tragédies et de révolutions. On leur en voulut également d'avoir été les promoteurs des communes et les bourreaux de l'hérésie.

Simon de Montfort, le véritable chef de la guerre des Albigeois, était déjà un vieux soldat des croisades, endurci dans ces guerres à outrance des Templiers et des Assassins. A son retour de la Terre-Sainte, il trouva à Venise l'armée de la qua-

(1) Montfort l'Amaury, près Paris.

(2) Pour venger sur lui la mort de son père qui avait été tué en combattant contre le roi d'Angleterre, il l'attaque au pied de l'autel, et le perce de part en part de son estoc. Il sortit ainsi de l'église sans que Charles osât donner l'ordre de l'arrêter. Arrivé à la porte, il y trouve ses chevaliers qui l'attendaient.—Qu'avez-vous fait? lui dit l'un d'eux.—Je me suis vengé. — Comment? Votre père ne fut-il pas traîné?... — A ces mots Montfort rentre dans l'église, saisit par les cheveux le cadavre du jeune prince, et le traîne jusque sur la place publique, Siamondi, Républiques italiennes, III, 409.

trième croisade qui partait, mais il refusa d'aller à Constantinople; il obéit au pape, et sauva l'abbé de Vaux-Sernay, lorsqu'au grand péril de sa vie, il lut aux croisés la défense du pontife (1). Cette action signala Montfort, et prépara sa grandeur. Au reste, on ne peut nier que ce terrible exécuter des décrets de l'Église n'ait eu des vertus héroïques. Raymond VI l'avouait, lui dont Montfort avait fait la ruine (2). Sans parler de son courage, de ses mœurs sévères, et de son invariable confiance en Dieu, il montrait aux moindres des siens des égards bien nouveaux dans les croisades. Tous ses nobles ayant avec lui traversé, sur leurs chevaux, une rivière grossie par l'orage, les piétons, les faibles, ne pouvaient passer; Montfort repassa à l'instant suivi de quatre ou cinq cavaliers, et resta avec les pauvres gens, en grand péril d'être attaqué par l'ennemi (3). On lui tint

(1) Petrus Vall. Sarn., c. 30.

(2) Chron. Langued. — Guill. Podii Laur., c. 30 : « J'ai entendu le comte de Toulouse vanter merveillusement en Simon, son ennemi, la constance, la prévoyance, la valeur, et toutes les qualités d'un prince. »

(3) Petrus Vall. Sarn., c. 68 : « Soudain une pluie si abondante vint à tomber du ciel, et le fleuve s'enfla tellement que personne ne pouvait le passer sans courir grand risque de perdre la vie. Sur le soir, le noble comte voyant que presque tous les chevaliers et les plus forts de l'armée avaient traversé l'eau à la nage et étaient entrés dans le Château, mais que les piétons et les invalides, n'ayant pu en faire autant, étaient restés sur l'autre bord, il appela son maréchal, et il lui dit : « Je veux retourner à l'armée. » A quoi celui-ci répondit : « Que dites-vous ? Toute la force de l'armée est dans la place, il n'y a au-delà du fleuve que les pèlerins à pied : de plus, l'eau est si haute et si violente que personne ne pourrait la passer, sans compter que les Toulousains viendraient peut-être et vous tueraient, vous et tous les autres. » Mais le comte : « Loin de moi, dit-il, que je



compte aussi dans cette guerre horrible d'avoir épargné les bouches inutiles qu'on repoussait d'une place, et d'avoir fait respecter l'honneur des femmes prisonnières. Sa femme, à lui-même, Alix de Montmorency, n'était pas indigne de lui; lorsque la plupart des croisés eurent abandonné Montfort, elle prit la direction d'une nouvelle armée, et l'amena à son époux (1).

L'armée assemblée devant Béziers était guidée par l'abbé de Citeaux, et par l'évêque même de la ville qui avait dressé la liste de ceux qu'il désignait à la mort. Les habitans refusèrent de les livrer, et voyant les croisés tracer leur camp, ils sortirent hardiment pour le surprendre. Ils ne connaissaient pas la supériorité militaire de leurs ennemis. Les piétons suffirent pour les repousser; avant que les chevaliers eussent pu prendre part à l'action, ils entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les assiégés, et s'en trouvèrent maîtres. Le seul embarras était de distinguer les hérétiques des orthodoxes : « Tuez-les tous, dit l'abbé de Ci-

fassé ce que vous me conseillez ! Les pauvres du Christ sont exposés à la mort et au glaive, et moi, je resterais dans un fort ! Adviennent de moi selon la volonté du Seigneur ! j'irai certainement et je resterai avec eux. » Aussitôt, sortant du château, il traversa le fleuve, revint à l'armée des gens de pied, et y demeura avec un très-petit nombre de chevaliers, savoir quatre ou cinq, durant plusieurs jours, jusqu'à ce que le pont fût rétabli et qu'elle pût passer tout entière. »

(1) Hist. du Languedoc, l. XXI, c. 84, p. 194.

teaux ; le Seigneur connaîtra bien ceux qui sont à lui (1). »

« Voyant cela , ceux de la ville se retirèrent , ceux qui le purent , tant hommes que femmes , dans la grande église de Saint-Nazaire : les prêtres de cette église firent tinter les cloches jusqu'à ce que tout le monde fût mort. Mais il n'y eut ni son de cloche , ni prêtre vêtu de ses habits , ni clerc qui pût empêcher que tout ne passât par le tranchant de l'épée. Un tant seulement n'en put échapper. Ces meurtres et tueries furent la plus grande pitié qu'on eût depuis vue ni entendue. La ville fut pillée ; on mit le feu partout , tellement que tout fut dévasté et brûlé , comme on le voit encore à présent , et qu'il n'y demeura chose vivante. Ce fut une cruelle vengeance , vu que le comte n'était pas hérétique ni de la secte. A cette destruction furent le duc de Bourgogne , le comte de Saint-Pol , le comte Pierre d'Auxerre , le comte de Genève , appelé Gui-le-Comte , le seigneur d'Anduze , appelé Pierre Vermont ; et aussi y étaient les Provençaux , les Allemands , les Lombards ; il y avait des gens de toutes les nations du monde , lesquels y étaient venus plus de trois cent mille , comme on l'a dit , à cause du pardon (2). »

(1) Cæsar. Heisterbac., l. V, c. 21 : « .... Cædite eos ; novit enim Dominus qui sunt ejus.

(2) Chron. Langued., ap. Scr. fr. XIX, 122.

Quelques-uns veulent que soixante mille personnes aient péri ; d'autres disent trente-huit mille. L'exécuteur lui-même, l'abbé de Cîteaux, dans sa lettre à Innocent III, avoue humblement qu'il n'en put égorger que vingt mille (1).

L'effroi fut tel que toutes les places furent abandonnées sans combat. Les habitans s'enfuirent dans les montagnes. Il ne resta que Carcassonne où le viconte s'était enfermé. Le roi d'Aragon son oncle vint inutilement intercéder pour lui en abandonnant tout le reste. Tout ce qu'il obtint, c'est que le viconte pourrait sortir lui treizième. « Plutôt me laisser écorcher tout vif, dit le courageux jeune homme ; le légat n'aura pas le plus petit des miens, car c'est pour moi qu'ils se trouvent tous en danger (2). » Cependant il y avait tant d'hommes, de femmes et d'enfans réfugiés de la campagne, qu'il fut impossible de tenir. Ils s'enfuirent par une issue souterraine qui conduisait à trois lieues. Le viconte demanda un sauf-conduit pour plaider sa cause devant les croisés, et le légat le fit arrêter en trahison. Cinquante prisonniers furent, dit-on, pendus, quatre cents, brûlés.

Tout ce sang eût été versé en vain, si quelqu'un ne s'était chargé de perpétuer la croisade, de veiller en armes sur les cadavres et les cen-

(1) Innoc. III, l. XII, epist. 108.

(2) Chron. Langued., ap. Scr. fr. XLX, 124.

dres. Mais qui pouvait accepter cette rude tâche, consentir à hériter des victimes, s'établir dans leurs maisons désertes, et vêtir leur chemise sanglante? Le duc de Bourgogne n'en voulut pas. « Il me semble, dit-il, que nous avons fait bien assez de mal au vicomte, sans lui prendre son héritage. » Les comtes de Nevers et de Saint-Pol en dirent autant. Simon de Montfort accepta, après s'être fait un peu prier. Le vicomte de Béziers, qui était entre ses mains, mourut bientôt tout à fait à propos pour Montfort (1). Il ne lui resta plus qu'à se faire confirmer par le pape le don des légats ; il mit sur chaque maison un tribut annuel de trois deniers au profit de l'église de Rome (2).

Cependant il n'était pas facile de conserver un bien acquis de cette manière. La foule des croisés s'écoulait; Montfort avait gagné, c'était à lui de garder, s'il pouvait. Il ne lui resta guère de cette immense armée que quatre mille cinq cents Bourguignons et Allemands (3). Bientôt il n'eut plus de troupes que celles qu'il soldait à grand prix. Il lui fallut donc attendre une nouvelle croisade, et amuser les comtes de Toulouse et de Foix qu'il avait d'abord menacés. Le dernier pro-

(1) Chron. Langued., ap. Scr. fr. XIX, 128. « Et moret, coma dit es, prisonier, donc souc bruyt per tota la terra, que lo dit comte de Montfort l'avia fait morir. »

(2) Preuve de l'Hist. du Languedoc, p. 213.

(3) Chron. Langued., ap. Scr. fr. XIX, 124.

fità de ce répit pour se rendre auprès de Philippe-Auguste, puis à Rome, et protester au pape de la pureté de sa foi. Innocent lui fit bonne mine, et le renvoya à ses légats. Ceux-ci qui avaient le mot, gagnèrent encore du temps, lui assignèrent le terme de trois mois pour se justifier, en stipulant je ne sais combien de conditions minutieuses, sur lesquelles on pouvait équivoquer. Au terme fixé le malheureux Raymond accourt, espérant enfin obtenir cette absolution qui devait lui assurer le repos. Alors maître Théodise qui conduisait tout, déclare que toutes les conditions ne sont pas remplies : « S'il a manqué aux petites choses, dit-il, comment serait-il trouvé fidèle dans les grandes? » Le comte ne put retenir ses larmes. « Quel que soit le débordement des eaux, dit le prêtre par une allusion dérisoire, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur (1). »

Cependant l'épouse de Montfort lui avait amené une nouvelle armée de croisés. Les hérétiques n'osant plus se fier à aucune ville, après le désastre de Béziers et de Carcassonne, s'étaient réfugiés dans quelques châteaux forts, où une vaillante noblesse faisait cause commune avec eux; ils avaient beaucoup de nobles dans leur parti, comme les protestans du seizième siècle. Le château de Minerve qui se trouvait à la porte de Narbonne,

(1) Petrus Vall. Sern., c. 39 : « In diluvio equarum multarum ad Deum non approximabls. »

était une de leurs principales retraites (1). L'archevêque et les magistrats de Narbonne avaient espéré détourner la croisade de leur pays, en faisant des lois terribles contre les hérétiques, mais ceux-ci, traqués dans tous les anciens domaines du vicomte de Béziers, se réfugièrent en foule vers Narbonne. La multitude enfermée dans le château de Minerve ne pouvait subsister qu'en faisant des courses jusqu'aux portes de cette ville. Les Narbonnais appelèrent eux-mêmes Montfort, et l'aidèrent. Ce siège fut terrible. Les assiégés n'espéraient et ne voulaient aucune pitié. Forcés de se rendre, le légat offrit la vie à ceux qui abjureraient. Un des croisés s'en indignait : « N'ayez pas peur, dit le prêtre, vous n'y perdrez rien ; pas un ne se convertira (2). » En effet ceux-ci étaient des *parfaits*, c'est-à-dire les premiers dans la hiérarchie des hérétiques, tous, hommes et femmes, au nombre de cent quarante, coururent au bûcher, et s'y jetèrent d'eux-mêmes (3). Montfort, poussant au midi, assiégea le fort château de Termes, autre asile de l'église albigeoise. Il y avait trente ans que personne dans ce château n'avait approché des sacremens. Les machines nécessaires pour battre la place, furent cons-

(1) Petrus Vall. Sarn., c. 57.

(2) Id. ibid. : « Ne timeatis, quia credo quòd paucissimi convertentur. »

(3) Id. ibid. ; Nec opus fuit quòd nostri eos projicerent, quia obstinati in sua nequitia omnes se in ignem ultrò præcipitabant.

truites par l'archidiacre de Paris (1). Il y fallut des efforts incroyables; les assiégeans plantèrent le crucifix au haut de ces machines, pour désarmer les assiégés, ou pour les rendre plus coupables encore s'ils continuaient de se défendre, au risque de frapper le Christ. Parmi ceux qu'on brûla, il y en avait un qui déclara vouloir se convertir; Montfort insista pour qu'il fût brûlé (2); il est vrai que les flammes refusèrent de le toucher, et ne firent que consumer ses liens.

Il était visible qu'après s'être emparé de tant de lieux forts dans les montagnes, Montfort reviendrait vers la plaine et attaquerait Toulouse. Le comte, dans son effroi, s'adressait à tout le monde, à l'Empereur, au roi d'Angleterre, au roi de France, au roi d'Aragon. Les deux premiers, menacés par l'Eglise et la France, ne pouvaient le secourir. L'Espagne était occupée des progrès des Maures. Philippe-Auguste écrivit au pape. Le roi d'Aragon en fit autant, et essaya de gagner Montfort lui-même. Il consentait à recevoir son hommage pour les domaines du vicomte de Béziers, et pour l'assurer de sa bonne foi, il lui confiait son propre fils (3). En même temps,

(1) Petrus Vall. Sarn., c. 41.

(2) « S'il ment, dit Montfort, il n'aura que ce qu'il mérite: s'il veut réellement se convertir, le feu expiera ses péchés. » Petrus Vall. Sarn., c. 22.

(3) Hist. du Languedoc., l. XXI, c. 96, p. 203.

ce prince généreux, voulant montrer qu'il s'associait sans réserve à la fortune du comte de Toulouse, lui donna une de ses sœurs en mariage, l'autre au jeune fils du comte, qui fut depuis Raimond VII (1). Il alla lui-même intercéder pour le comte au concile d'Arles. Mais ces prêtres n'avaient pas d'entrailles. Les deux princes furent obligés de s'enfuir de la ville, sans prendre congé des évêques, qui voulaient les faire arrêter (2). Voici le traité dérisoire auquel ils voulaient que Raimond se soumit :

« Premièrement le comte donnera congé incontinent à tous ceux qui sont venus lui porter aide et secours, ou viendront lui en porter, et les renverra tous sans en retenir un seul. Il sera obéissant à l'Église, fera réparation de tous les maux et dommages qu'elle a reçus, et lui sera soumis tant qu'il vivra, sans aucune contradiction. Dans tout son pays il ne se mangera que deux espèces de viandes. Le comte Raimond chassera et rejettera hors de ses terres tous les hérétiques et leurs alliés. Ledit comte baillera et délivrera entre les mains desdits légats et comte de Montfort, pour en faire à leur volonté et plaisir, tous et chacun de ceux qu'ils lui diront et déclareront, et cela dans le terme d'un an. Dans toutes ses terres, qui que ce soit, tant noble qu'homme de bas

(1) Guill. de Pod. Laur., c. 18.

(2) Hist. du Lang., I, XXI, c. 98.



lieu, ne portera aucun vêtement de prix, mais rien que de mauvaises capes noires. Il fera abattre et démolir en son pays jusqu'à ras de terre, et sans en rien laisser, tous les châteaux et places de défense. Aucun des gentilshommes ou nobles de ce pays ne pourra habiter dans aucune ville ou place, mais ils vivront tous dehors aux champs, comme vilains et paysans. Dans toutes ses terres il ne se paiera aucun péage, si ce n'est ceux qu'on avait accoutumé de payer et lever par les anciens usages. Chaque chef de maison paiera chaque année quatre deniers toulousains au légat, ou à ceux qu'il aura chargés de les lever. Le comte fera rendre tout ce qui lui sera rentré des revenus de sa terre, et tous les profits qu'il en aura eus. Quand le comte de Montfort ira et chevauchera par ses terres et pays, lui ou quelqu'un de ses gens, tant petits que grands, on ne lui demandera rien pour ce qu'il prendra, ni ne lui résistera en quoi que ce soit. — Quand le comte Raimond aura fait et accompli tout ce que dessus, il s'en ira outre mer pour faire la guerre aux Turcs et infidèles dans l'ordre de Saint-Jean, sans jamais en revenir que le légat ne le lui ait mandé. Quand il aura fait et accompli tout ce que dessus, toutes ses terres et seigneuries lui seront rendues et livrées par le légat ou le comte de Montfort, quand il leur plaira (1). »

(1) Chron. Langued., ap. Scr. fr. XIX, 136.

C'était la guerre qu'une telle paix. Montfort n'attaquait pas encore Toulouse. Mais son homme, Folquet, autrefois troubadour, maintenant évêque de Toulouse, aussi furieux dans le fanatisme et la vengeance qu'il l'avait été autrefois dans le plaisir, travaillait dans cette ville pour la croisade. Il y organisait le parti catholique sous le nom de Compagnie blanche (1). La compagnie s'arma malgré le comte pour secourir Montfort qui assiégeait le château de Lavaur (2). Ce refus de secours fut le prétexte dont celui-ci se servit pour assiéger Toulouse. Il voulait profiter d'une armée de croisés qui venait d'arriver des Pays-Bas et de l'Allemagne, et qui entre autres grands seigneurs, comptait le duc d'Autriche. Les prêtres sortirent de Toulouse, en procession, chantant des litanies, et dévouant à la mort le peuple

(1) Louée par Dante.

(2) « A la prise de Lavaur, dit le moine de Vaux-Sernay, on entraîna hors du château, Aimery, seigneur de Montréal, et d'autres chevaliers jusqu'au nombre de quatre-vingts. Le noble comte ordonna aussitôt qu'on les suspendît tous à des potences ; mais dès qu'Aimery, qui était le plus grand d'entre eux, eut été pendu, les potences tombèrent, car dans la grande hâte où l'on était, on ne les avait pas suffisamment fixées en terre. Le comte, voyant que cela entraînerait un grand retard, ordonna qu'on égorgeât les autres ; et les pèlerins, recevant cet ordre avec la plus grande avidité, les eurent bientôt tous massacrés en ce même lieu. La dame du château, qui était sœur d'Aimery, et hérétique exécration, fut, par l'ordre du comte, jetée dans un puits que l'on combla de pierres ; ensuite nos pèlerins rassemblèrent les innombrables hérétiques que contenait le château, et les brûlèrent vifs avec une joie extrême. » Pctr. Vall. Sarn., c. 52.

qu'ils abandonnaient. L'évêque demandait expressément que son troupeau fût traité comme Béziers et Carcassonne.

Il était désormais visible que la religion était moins intéressée en tout ceci que l'ambition et la vengeance. Les moines de Cîteaux, cette année même, prirent pour eux les évêchés du Languedoc : l'abbé eut l'archevêché de Narbonne, et prit pardessus le titre de duc, du vivant de Raimond, sans honte et sans pudeur (1). Peu après, Montfort, ne sachant plus où trouver des hérétiques à tuer pour une nouvelle armée qui lui venait, conduisit celle-ci dans l'Agénois, et continua la croisade en pays orthodoxe (2).

Alors tous les seigneurs des Pyrénées se déclarèrent ouvertement pour Raimond. Les comtes de Foix, de Béarn, de Comminges, l'aidèrent à forcer Simon de lever le siège de Toulouse. Le comte de Foix faillit l'accabler à Castelnaudary ; mais les troupes plus exercées de Montfort ressaisirent la victoire. Ces petits princes étaient encouragés en voyant les grands souverains avouer plus ou moins ouvertement l'intérêt qu'ils portaient à Raimond. Le sénéchal du roi d'Angleterre, Savary de Mauléon, était avec les troupes d'Aragon et de Foix

(1) Hist. du Langued., l. XXIII, c. 16, p. 223.

(2) Cependant, ils trouvèrent au château de Maurillac sept Vaudois, « et les brûlèrent, dit Pierre de Vaux-Sernay, avec une joie » *indicible* » (c. 79). — A Lavaur, ils avaient brûlé « d'innombrables hérétiques avec une joie extrême. » Id., c. 52.

à Castelnaudary (1). Malheureusement le roi d'Angleterre n'osait pas agir directement. Le roi d'Aragon était obligé de joindre toutes ses forces à celles des autres princes d'Espagne pour repousser la terrible invasion des Almohades qui s'avançaient au nombre de trois ou quatre cent mille. On sait avec quelle gloire les Espagnols forcèrent à las Navas de Tolosa les chaînes dont les Musulmans avaient essayé de se fortifier. Cette victoire est une ère nouvelle pour l'Espagne, elle n'a plus à défendre l'Europe contre l'Afrique; la lutte des races et des religions est terminée [16 juillet 1212].

Les réclamations du roi d'Aragon en faveur de son beau-frère semblèrent alors avoir quelque poids. Le pape fut un instant ébranlé (2). Le roi de France ne cacha point l'intérêt que lui inspirait Raimond. Mais le pape ayant été confirmé dans ses premières idées par ceux qui profitaient de la croisade, le roi d'Aragon sentit qu'il fallait recourir à la force, et envoya défier Simon. Celui-

(1) Chron. Langued., ap. Scr. fr. XIX, 144. — Petr. Vall. Sarn. c. 57, 79. Jean lui-même s'opposa formellement au siège de Marmande, et menaça d'attaquer les croisés.

(2) Il reprocha à Montfort « d'étendre des mains avides jusque sur celles des terres de Raimond qui n'étaient nullement infectées d'hérésie, et de ne lui avoir guère laissé que Montauban et Toulouse... » Don Pedro d'Aragon se plaignait qu'on envahit injustement les possessions de ses vassaux les comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, et que Montfort lui vint enlever ses propres terres tandis qu'il combattait les Sarrasins. Epist. Innoc. III, 708-10.

ci, toujours humble et prudent autant que fort, fit demander d'abord au roi s'il était bien vrai qu'il l'eût défié, et en quoi, lui vassal fidèle de la couronne d'Aragon, il avait pu démériter de son suzerain. En même temps, il se tenait prêt. Il avait peu de monde, et presque tout le peuple était pour ses adversaires. Mais les hommes de Montfort étaient des chevaliers pesamment armés et comme invulnérables, ou bien des mercenaires d'un courage éprouvé et qui avaient vieilli dans cette guerre. Don Pedro avait force milices des villes, et quelques corps de cavalerie légère, habituée à voltiger comme les Maures. La différence morale des deux armées était plus forte encore. Ceux de Montfort croyaient à leur cause; ils étaient confessés, administrés, et avaient baisé les reliques (1). Pour don Pedro, tous les historiens, son fils lui-même, nous le représentent comme occupé de toute autre pensée.

« Un prêtre vint dire au comte : « Vous avez bien peu de compagnons en comparaison de vos adversaires, parmi lesquels est le roi d'Aragon, fort habile et fort expérimenté dans la guerre, suivi de ses comtes et d'une armée nombreuse, et la partie ne serait pas égale pour si peu de

(1) Guill. de Pod. Laur., c. 21. *Diem instantem Exaltationis sanctæ Crucis bello Crucifixi pugiles elegerunt, et factis confessionibus peccatorum, et audito ex more divino officio, cibo salutari altaris refecti, et prandio sobrio confortati, arma sumunt et ad prælium se accingunt.*

monde contre le roi et une telle multitude. » A ces mots, le comte tira une lettre de sa bourse, et dit : « Lisez cette lettre. » Le prêtre y trouva que le roi d'Aragon saluait l'épouse d'un noble du diocèse de Toulouse, lui disant que c'était pour l'amour d'elle qu'il venait chasser les Français de sa terre, et d'autres douceurs encore. Le prêtre ayant lu, répondit : « Que voulez-vous donc dire par là ? » Ce que je veux dire ? reprit Montfort : « Que Dieu m'aide autant que je crains peu un roi qui vient traverser les desseins de Dieu pour l'amour d'une femme (1). »

Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces circonstances, Montfort s'étant trouvé en présence des ennemis, à Muret près Toulouse, il feignit de vouloir éluder le combat, se détourna, puis tombant sur eux de tout le poids de sa lourde cavalerie, il les dispersa, et en tua, dit-on, plus de quinze mille; il n'avait perdu que huit hommes et un seul chevalier (2). Plusieurs des partisans de Montfort s'étaient entendus pour attaquer uniquement le roi d'Aragon. L'un d'eux prit d'abord

(1) Id. *ibid.* « .... Quid volo dicere ? Sic Deus me adjuvet, quod ego regem non vereor, qui pro unâ venit contra Deum meretricem, » *Comment. del rey en Jaume*, c. 8 (cité dans l'*Hist. générale du Languedoc*, III, 253) : « Il avait passé la nuit avec une de ses maîtresses, et il était si fatigué que, lorsqu'il entendit la messe avant le combat, il ne put rester debout durant l'Évangile, et fut obligé de s'asseoir. »

(2) *Petr. Vall. Sarn.*, c. 72. *Guill. Pod. Laur.*, c. 22. *Guill. Erito.*

pour lui un des siens auxquels il avait fait porter ses armes ; puis il dit : « Le roi est pourtant meilleur chevalier. » Don Pedro s'élança alors et dit : « Ce n'est pas le roi, le voici. » A l'instant ils le percèrent de coups.

Ce prince laissa une longue et chère mémoire. Brillant troubadour, époux léger ; mais qui aurait eu le cœur de s'en souvenir ? Quand Montfort le vit couché par terre et reconnaissable à sa grande taille, le farouche général du Saint-Esprit ne put retenir une larme (1).

L'Eglise semblait avoir vaincu dans le midi de la France comme dans l'empire grec. Restaient ses ennemis du Nord, les hérétiques de Flandre, l'excommunié Jean, et l'anti-César, Othon.

Depuis cinq ans [ 1208-1213 ], l'Angleterre n'avait plus de relations avec le Saint-Siège ; la séparation semblait accomplie déjà, comme au seizième siècle. Innocent avait poussé Jean à l'extrémité, et lancé contre lui un nouveau Thomas Becket. En 1208, précisément à l'époque où le pontife commençait la croisade du Midi, il en fit une sous forme moins belliqueuse contre le roi d'Angleterre, en portant un de ses ennemis à la primatie. L'archevêque de Kenterbury, chef de l'église anglicane, était en outre, comme nous l'avons vu, un personnage politique. C'était bien plus que les comtes et les lieutenans du roi, le

(1) Petr. Vall. Sarn., c. 72. *Videns regem prostratum, descendit de equo, et super corpus defuncti planctum fecit.*

chef de la Kentie, de ces comtés méridionaux de l'Angleterre qui en formait la partie la moins gouvernable, la plus fidèle au vieil esprit breton et saxon. Le primat d'Angleterre nous apparaît comme un dépositaire des libertés nationales, analogue au justiza d'Aragon. Rien n'était plus important pour le roi que de mettre dans une telle place un homme à lui; il y faisait nommer par les prélats, par son église normande. Mais les moines du couvent de Saint-Augustin à Kenterbury, réclamaient toujours cette élection, comme un droit imprescriptible de leur maison, métropole primitive du christianisme anglais. La voix de ces pauvres moines de Kent était la seule qui rappelât la vieille réclamation du peuple, et attestât un ancien droit des vaincus.

Innocent profita de ce conflit. Il se déclara pour les moines; puis ceux-ci n'étant pas d'accord entre eux, il annula les premières élections, et sans attendre l'autorisation du roi qu'il avait fait demander, il fit élire par les délégués des moines à Rome et sous ses yeux un ennemi personnel de Jean. C'était un savant ecclésiastique, d'origine saxonne, comme Becket; son nom de Langton l'indique assez. Il avait été professeur à l'Université de Paris, puis chancelier de cette Université. Il nous reste de lui des vers galans adressés à la Vierge Marie. Jean n'apprit pas plutôt la consécration de l'archevêque qu'il chassa d'Angleterre les moines de Kenterbury, mit la



main sur leurs biens et jura que si le pape lançait contre lui l'interdit, il confisquerait les biens de tout le clergé, et couperait le nez et les oreilles à tous les Romains qu'il trouverait dans sa terre. L'interdit vint et l'excommunication aussi. Mais il ne se rencontra personne qui osât en donner signification au roi. *Effecti sunt quasi canes muti, non audentes latrare.* On se disait tout bas la terrible nouvelle ; mais personne n'osait ni la promulguer, ni s'y conformer. L'archidiacre Geoffroi s'étant démis de l'échiquier, Jean le fit périr sous une chappe de plomb. De crainte d'être abandonné de ses barons, il avait exigé d'eux des ôtages. Ils n'osèrent pas refuser de communier avec lui. Pour lui, il acceptait hardiment ce rôle d'adversaire de l'Église ; il récompensa un prêtre qui avait prêché au peuple que le roi était le fléau de Dieu, qu'il fallait l'endurer comme le ministre de la colère divine. Cet endurcissement et cette sécurité de Jean faisaient trembler : il semblait s'y complaire. Il mangeait à son aise les biens ecclésiastiques, violait les filles nobles, achetait des soldats, et se moquait de tout. De l'argent, il en prenait tant qu'il voulait aux prêtres, aux villes, aux juifs ; il enfermait ceux-ci quand ils refusaient de financer, et leur arrachait les dents une à une (1). Il jouit cinq ans

(1) Chron. de Mailros, ap. Scr. fr. XIX, 249. — Math. Paris, p. 160 : Jussit rex tortoribus suis, ut diebus singulis unum ex molari

de la colère de Dieu. Le serment de Jean c'était : Par Dieu et ses dents ! *Per dentes Dei* (1) !... C'était le dernier terme de cet esprit satanique que nous avons remarqué dans les rois d'Angleterre, dans les violences furieuses de Guillaume-le-Roux et du Cœur-de-Lion, dans le meurtre de Becket, dans les guerres parricides de cette famille. *Mal ! sois mon bien* (2) !...

Il n'avait rien à craindre tant que la France et l'Europe étaient tournées tout entières vers la croisade des Albigeois. Mais à mesure que le succès de Montfort fut décidé, son danger augmenta (3). Cette terreur, cette vie sans Dieu, où les prêtres officiaient sous peine de mort, on sentait

*bus excenterent dentibus... Die octavo Judæus.. dedit pecuniam.*

(1) Son père jurait : « Par les yeux de Dieu ! *Epist. Sancti Thomæ*, p. 493, etc.

(2) *Evil, be thou my good.* Milton. *Par. lost.* B. IV, v. 110. — Je regrette que Shakespeare n'ait pas osé donner une seconde partie de *Jean*.

(3) Le roi d'Angleterre était l'ennemi personnel des Montfort ; le grand-père de Simon, comte de Leicester, avait osé mettre la main sur Henri II. Le frère utérin de Simon, l'un des plus vaillans chevaliers qui combattirent à la bataille de Muret, était ce Guillaume des Barres, homme d'une force prodigieuse, qui, en Sicile, lutta devant les deux armées contre Richard-Cœur-de-Lion, et lui donna l'humiliation d'avoir trouvé son égal. — Le second fils de Simon de Montfort doit, comme nous l'avons dit, poursuivre, au nom des communes anglaises, la lutte de sa famille contre les fils de Jean. Celui-ci n'osa pas envoyer des troupes à Raimond son beau-frère, mais il témoigna la plus grande colère à ceux de ses barons qui se joignaient à Montfort ; lorsqu'il vint en Guyenne, ils quittèrent tous l'armée des croisés. Des seigneurs de la cour de Jean défendirent contre Montfort, Castelnauudary et Marmande.

qu'elle ne pouvait durer. Quand plus tard, Henri VIII sépara l'Angleterre du pape, c'est qu'il se fit pape lui-même. La chose n'était pas faisable au treizième siècle; Jean n'essaya pas. En 1212, Innocent III, rassuré du côté du midi, prêcha la croisade contre Jean, et chargea le roi de France d'exécuter la sentence apostolique(1). Une flotte, une armée immense furent assemblées par Philippe. De son côté, Jean réunit, dit-on, à Douvres, jusqu'à soixante mille hommes. Mais dans cette multitude, il n'y avait guère de gens sur qui il pût compter. Le légat du pape, qui avait passé le détroit, lui fit comprendre son péril; la cour de Rome voulait abaisser Jean, mais non pas donner l'Angleterre au roi de France. Il se soumit et fit hommage au pape, s'engageant de lui payer un tribut de mille marcs sterlings d'or (2). La cérémonie de l'hommage féodal n'avait rien de honteux. Les rois étaient souvent vassaux de seigneurs peu puissans, pour quelques terres qu'ils tenaient d'eux en fief. Le roi d'Angleterre avait toujours été vassal du roi de France pour la Normandie ou l'Aquitaine. Henri II avait fait

(1) Math. Paris, p. 232.

(2) Rymer, t. I, P. p. 111 : « Johannes Dei gratiâ rex Angliæ .... liberè concedimus Deo et SS. Apostolis . etc. , ac domino nostro Papæ Innocentio ejusque catholicis successoribus totum regnum Angliæ, et totum regnum Hiberniæ , etc.... illa tanquam feodaterius recipientes.... Ecclesia romana mille marcas sterlingorum percipiat annuatim, etc. »

hommage de l'Angleterre à Alexandre III et Richard à l'Empereur. Mais les temps avaient changé. Les barons affectèrent de croire leur roi dégradé par sa soumission aux prêtres (1). Lui-même cacha à peine sa fureur. Un ermite avait prédit qu'à l'Ascension Jean ne serait plus roi ; il voulut prouver qu'il l'était encore, et fit traîner le prophète à la queue d'un cheval qui le mit en pièces.

Philippe-Auguste eût peut-être envahi l'Angleterre malgré les défenses du légat, si le comte de Flandre ne l'eût abandonné. La Flandre et l'Angleterre avaient eu, de bonne heure, des liaisons commerciales ; les ouvriers flamands avaient besoin de laines anglaises. Le légat encouragea Philippe à tourner cette grande armée contre les Flamands. Les tisserands de Gand et de Bruges n'avaient guère meilleure réputation d'orthodoxie que les Albigeois du Languedoc (2). Philippe envahit en effet la Flandre, et la ravagea cruellement. Dam fut pillée, Cassel, Ypres, Bruges, Gand, rançonnées. Les Français assiégeaient cette dernière ville, lorsqu'ils apprirent que la flotte de Jean bloquait la leur. Ils ne purent la soustraire à l'ennemi qu'en la brûlant eux-mêmes,

!

(1) *Math. Paris*, p. 271 : « Tu Johannes, lugubris memorie profuturis seculis, ut terra tua, ab antiquo libera, ancillaret excogitasti, factus de Rege liberrimo tributarius, firmarius, et vasallus servitutis. »

(2) *Voy.* plus haut.

et se vengèrent en incendiant les villes de Dam et de Lille (1).

Cet hiver même, Jean tenta un effort désespéré. Son beau-frère, le comte de Toulouse, venait de perdre toutes ses espérances avec la bataille de Muret et la mort du roi d'Aragon [12 sept. 1212]. Celui d'Angleterre dut se repentir d'avoir laissé écraser les Albigeois, qui auraient été ses meilleurs alliés. Il en chercha d'autres en Espagne, en Afrique; il s'adressa, dit-on, aux Mahométans, au chef même des Almohades (2), aimant mieux se

(1) Où pourtant on parlait français.

(2) Math. Paris, p. 169: « Il envoya donc en toute hâte des messagers affidés, c'est-à-dire Thomas Herdinton, et Raoul, fils de Nicolas, tous deux chevaliers, et un clerc nommé Robert de Londres, à l'Admiral, au grand roi d'Afrique, de Maroc et d'Espagne, qu'on appelle vulgairement *Miramumelin*, lui faisant savoir qu'il se rendrait à lui, lui et son royaume, et le tiendrait de lui, s'il lui plaisait, comme tributaire; et aussi qu'abandonnant la loi chrétienne qu'il ne croyait que vanité, il s'attacherait fidèlement à la loi de Mahomet... Ils donnèrent à l'Admiral la charte royale; un interprète, qu'on avait fait appeler, l'expliqua clairement. Après cette lecture, le roi ferma un livre qu'il venait de lire, car il étudiait assis près de son pupitre: c'était un homme moyen de taille et d'âge, le geste tranquille, la parole facile et prudente. Après avoir délibéré quelque temps en lui-même, il dit: « Je lisais tout-à-l'heure un livre écrit en grec par un grec sage et chrétien, nommé Paul, dont les actes et les discours me plaisent fort. Une seule chose me déplait en lui, c'est qu'il ne se tint pas à la loi sous laquelle il était né et passa sous une autre comme un transfuge et un volage. Et je dis cela pour votre maître le roi des Anglais, qui, né sous la pieuse et sainte loi des chrétiens, brûle maintenant inconstant et mobile qu'il est, de l'abandonner pour une autre. » Et il ajouta: « Dieu, qui sait tout, sait aussi que, si je n'avais point de loi, je choiserais celle-ci sur toute autre, et l'embrasserais ardemment. » Ensuite il voulut savoir quel

damner et se donner au diable qu'à l'Église.

Cependant il achetait une nouvelle armée (la sienne l'avait encore abandonné à la dernière campagne) ; il envoyait des subsides à son neveu

homme était le roi d'Angleterre, et ce qu'était son royaume... Pousant un profond soupir, le roi répondit : « Jamais je n'ai lu ni ouï dire qu'aucun roi possesseur d'un si beau royaume soumis et obéissant, voulût d'indépendant devenir tributaire, de libre devenir esclave, d'heureux devenir misérable... » Puis il s'informa, mais avec mépris, de son âge, de sa stature, de sa bravoure. On lui répondit qu'il avait passé cinquante ans, qu'il avait déjà les cheveux tout blancs, qu'il était fort de corps, point haut de taille, mais plutôt gros et robuste dans tous ses membres... Enfin, repassant dans sa mémoire toutes les réponses des envoyés, après un court silence, l'Admiral, indigné, dit avec un ricanement de mépris : « Ce n'est point là un roi, mais un roitelet déjà imbécille et décrépît, et je ne me soucie pas de lui ; il est indigne de mon alliance. » Et regardant de travers Thomas et Raoul : « Ne reparaissez pas devant moi, leur dit-il, et que vos yeux ne revoient plus ma face. » Les envoyés se retirant tout confus, le roi regardait Robert le clerc, le troisième ambassadeur qui était petit et noir, ayant un bras plus long que l'autre, les doigts mal rangés, et dont deux tenaient ensemble, avec cela une figure de Juif. Le roi réfléchissant donc qu'un si pauvre personnage n'eût pas été choisi pour une négociation si difficile, s'il n'était adroit, intelligent et délié, voyant sa couronne et sa tonsure, et jugeant de là qu'il était clerc, il le fit appeler auprès de lui : parce que, tandis que les autres parlaient, il s'était tenu en silence et à l'écart... Le roi lui demanda si Jean avait quelque mérite, s'il avait procréé des enfans vigoureux, et si la faculté générative était puissante en lui. Et il ajouta que si Robert mentait dans ses réponses, il n'en croirait plus jamais aucun chrétien, et surtout aucun clerc. Robert attesta la loi chrétienne qu'il répondrait sincèrement à toutes ses questions. Il lui dit donc et lui assura que c'était plutôt un tyran qu'un roi : ruinant ses peuples au lieu de les gouverner ; oppresseur des siens et ami des étrangers ; lion pour ses sujets, agneau pour les étrangers et les rebelles ; qui avait perdu par sa mollesse le duché de Normandie et bien d'autres terres, et avait soif de perdre

Othon (1), et soulevait tous les princes de Belgique. Au cœur de l'hiver [vers le 15 février 1214], il passa la mer et débarqua à La Rochelle. Il devait attaquer Philippe par le midi, tandis que les Allemands et les Flamands tomberaient sur lui du

encore ou de détruire le royaume d'Angleterre ; insatiable d'argent, dissipateur de son patrimoine. Il n'a engendré que peu ou plutôt n'a point engendré d'enfans vigoureux, mais de bien dignes de leur père (sed patrizantes). Il a une femme qui lui est odieuse et qui le hait, incestueuse, sorcière et adultère et mille fois convaincue de ces crimes. Aussi le roi son mari a fait étrangler ses amans sur son lit. Le roi lui-même a déshonoré les femmes de plusieurs de ses grands et même de ses parens ; il a souillé ses filles et ses sœurs nubiles. Quant à la foi chrétienne, il est, comme vous venez de l'apprendre, flottant et plein de doute. » L'Admiral ayant entendu cela, n'eût plus seulement du mépris pour Jean, mais de l'horreur, et le maudit selon la loi, et dit : « Pourquoi ces misérables Anglais laissent-ils régner sur eux un tel homme ? Ce sont en vérité des efféminés et des serviles. » — « Les Anglais, répondit Robert, sont les plus patients des hommes jusqu'à ce que les outrages et les mauvais traitemens passent la mesure. Mais aujourd'hui, comme un éléphant ou un lion qui se sent blessé et se voit tout sanglant, ils s'indignent, et veulent, un peu tard il est vrai, secouer le joug qui les écrase. » Le roi Admiral reprocha aux Anglais leur trop grande patience ; et selon l'interprète, qui fut toujours présent, c'est *lâcheté* qu'il faut entendre. — Il renvoya Robert chargé de présens en or et en argent, en pierreries et en étoffes de soie. Les autres députés, il les renvoya sans salut et sans les honorer d'aucun présent. — Le roi Jean fut amèrement affligé de se voir ainsi méprisé par le roi Admiral, et traversé dans son projet. — Avec les dons de l'étranger, Robert agit envers le roi fort libéralement. Aussi Jean l'honora plus que les autres, et lui donna, quoiqu'elle ne fût point vacante, la garde de l'abbaye de Saint-Alban... Il raconta à quelques-uns de ses familiers l'histoire de ses pierreries et tout ce que lui avait dit en secret l'Admiral. Parmi les auditeurs se trouvait Mathieu, qui écrit et raconte ceci, »

(1) Math. Paris, p. 158.

côté du nord. Le moment était bien choisi ; les Poitevins , déjà las du joug de la France, vinrent en foule se ranger autour de Jean. D'autre part, les seigneurs du Nord étaient alarmés des progrès de la puissance du roi. Le comte de Boulogne avait été dépouillé par lui des cinq comtés qu'il possédait. Le comte de Flandre redemandait en vain Aire et Saint-Omer. La dernière campagne avait porté au comble la haine des Flamands contre les Français. Les comtes de Limbourg, de Hollande, de Louvain, étaient entrés dans cette ligue, quoique le dernier fût gendre de Philippe. Il y avait encore Hugues de Boves, le plus célèbre des chefs de routiers; enfin le pauvre empereur de Brunswick, qui n'était lui-même qu'un routier au service de son oncle, le roi d'Angleterre. On prétend que les confédérés ne voulaient rien moins que diviser la France. Le comte de Flandre eût eu Paris ; celui de Boulogne, Péronne et le Vermandois. Ils auraient donné les biens des ecclésiastiques aux gens de guerre, à l'imitation de Jean (1).

La bataille de Bouvines, si fameuse et si nationale, ne semble pas avoir été une action fort considérable. Il est probable que chaque armée ne passait guère quinze ou vingt mille hommes (2).

(1) Math. Paris, p. 715. Othon avait déclaré qu'un archevêque ne devait avoir que douze chevaux, un évêque six, un abbé trois. Urspr. 326, ap. Raumer, Hohenstaufen.

(2) Sismondi. Hist. des Français, p. 356.



Philippe, ayant envoyé contre Jean la meilleure partie de ses chevaliers, avait composé en partie son armée, qu'il conduisait lui-même, des milices de Picardie. Les Belges laissèrent Philippe dévaster leurs terres *royalement* (1) pendant un mois. Il allait s'en retourner sans avoir vu l'ennemi, lorsqu'il le rencontra entre Lille et Tournai, près du pont de Bouvines [27 août 1214]. Les détails de la bataille nous ont été transmis par un témoin oculaire, Guillaume-le-Breton, chapelain de Philippe-Auguste, qui se tenait derrière lui pendant la bataille. Malheureusement ce récit, évidemment altéré par la flatterie, l'est bien plus encore par la servilité classique avec laquelle l'historien-poète se croit obligé de calquer sa Philippide sur l'Énéide de Virgile. Il faut, à toute force, que Philippe soit Enée, et l'Empereur Turnus. Tout ce qu'on peut adopter comme certain, c'est que nos milices furent d'abord mises en désordre, que les chevaliers firent plusieurs charges, que dans l'une, le roi de France courut risque de la vie; il fut tiré à terre par des fantassins armés de crochets. L'empereur Othon eut son cheval blessé par Guillaume des Barres, ce frère de Simon de Montfort, l'adversaire de Richard-Cœur-de-Lion, et fut emporté dans la déroute des siens. La gloire du courage, mais non pas la victoire, resta aux routiers braban-

(1) Guillelm. Brito, p. 94.

çons; ces vieux soldats, au nombre de cinq cents, ne voulurent pas se rendre aux Français, et se firent plutôt tuer. Les chevaliers s'obstinèrent moins, ils furent pris en grand nombre; sous ces lourdes armures, un homme démonté était pris sans remède. Cinq comtes tombèrent entre les mains de Philippe-Auguste, ceux de Flandre, de Boulogne, de Salisbury, de Tecklembourg et de Dortmund. Les deux premiers n'étant point rachetés par les leurs, restèrent prisonniers de Philippe. Il donna d'autres prisonniers à rançonner aux milices des communes qui avaient pris part au combat.

Jean ne fut pas plus heureux dans le Midi, qu'Othon dans le Nord; il eut d'abord de rapides succès sur la Loire; il prit Saint-Florent, Ancenis, Angers. Mais à peine les deux armées furent en présence, qu'une terreur panique leur fit tourner le dos en même temps. Jean perdit plus vite qu'il n'avait gagné. Les Aquitains firent à Louis tout aussi bon accueil qu'ils avaient fait à Jean; il se tint heureux que le pape lui obtint une trêve pour soixante mille marcs d'argent, et il repassa en Angleterre, vaincu, ruiné, sans ressource. L'occasion étant belle pour les barons. Ils la saisirent. Au mois de janvier 1215, et de nouveau le 15 juin, ils lui firent signer l'acte célèbre, connu sous le nom de *Grande-Charte*. L'archevêque de Kenterbury, Langton, ex-professeur de l'Université de Paris, prétendit que

les libertés qu'on réclamait du roi, n'étaient autres que les vieilles libertés anglaises, reconnues déjà par Henri Beauclerc dans une charte semblable (1). Jean promettait aux barons de ne plus marier leurs filles et veuves, malgré elles; de ne plus ruiner les pupilles sous prétexte de tutelle féodale ou garde-noble; aux habitans des villes, de respecter leurs franchises, à tous les hommes libres, de leur permettre d'aller et venir, comme ils voudraient, de ne plus emprisonner, ni dépouiller personne arbitrairement, de ne point saisir le *contenment* des pauvres gens (outils, ustensiles, etc.) (2); de ne point lever, sans consentement du parlement des barons, l'escuage au taxé de guerre (hors les trois cas prévus par les lois féodales); enfin, de ne plus faire prendre par ses officiers les denrées et les voitures nécessaires à sa maison. La cour royale des plaids communs ne devait plus suivre le roi, mais siéger au milieu de la cité, sous l'œil du peuple à Westminster. Enfin, les juges, constables et bail-lis, devaient être désormais des personnes versées dans la science des lois. Cet article seul transférait la puissance judiciaire aux scribes, aux clercs, aux légistes, aux hommes de condition inférieure. Ce que le roi accordait à ses tenanciers immédiats, ils devaient à leur tour l'accorder à leurs tenanciers inférieurs. Ainsi, pour

(1) Hallam soupçonne ici une fraude pieuse.

(2) Hallam. L'Europe au moyen-âge, II, 87.

la première fois , l'aristocratie sentait qu'elle ne pouvait affermir sa victoire sur le roi , qu'en stipulant pour tous les hommes libres. Ce jour-là l'ancienne opposition des vainqueurs et des vaincus , des fils des Normands et des fils des Saxons , disparut et s'effaça.

Quand on lui présenta cet acte , Jean s'écria : « Ils pourraient tout aussi bien me demander ma couronne (1). » Il signa, et tomba ensuite dans un horrible accès de fureur, rongant la paille et le bois, comme une bête enfermée qui mord ses barreaux. Dès que les barons furent dispersés, il fit publier par tout le continent que les aventuriers brabançons, flamands, normands, poitevins, gascons, qui voudraient du service, pouvaient venir en Angleterre, et prendre les terres de ses barons rebelles (2); il voulait refaire sur les Normands la conquête de Guillaume sur les Saxons. Il s'en présenta une foule. Les barons effrayés appelèrent les rois d'Écosse et de France. Le fils de celui-ci avait épousé Blanche de Castille, nièce de Jean. Mais cette princesse n'était pas l'héritière

(1) Il est dit dans la Grande-Charte, que si les ministres du roi la violent en quelque chose, il en sera référé au conseil des vingt-cinq Barons. « A lors ceux-ci, avec la communauté de toute la terre, nous molesteront et poursuivront de toute façon : i. e. par la prise de nos châteaux, etc... » La consécration de la guerre civile, tel est le premier essai de garantie. Essais de Guizot, p. 439-441.

(2) Math. Paris, p. 225.

immédiate de son oncle ; elle ne pouvait transmettre à son mari un droit qu'elle n'avait pas elle-même. Le pape intervenait d'ailleurs. Il trouvait que l'archevêque de Kenterbury avait été trop loin contre Jean. Il défendait au roi de France d'attaquer le roi d'Angleterre, vassal de l'Église. Le jeune Louis, fils de Philippe, feignant d'agir contre le gré de son père (1), n'en passa pas moins en Angleterre à la tête d'une armée. Tous les comtés de la Kentie, l'archevêque lui-même, et la ville de Londres, se déclarèrent pour le Français. Jean se trouva encore une fois abandonné, seul, exilé dans son propre royaume. Il fallut qu'il cherchât sa vie chaque jour, dans le pillage, comme un chef de routiers. Le matin, il brûlait la maison où il avait passé la nuit. Il passa quelques mois dans l'île de Wight, et y subsista de pirateries. Il portait cependant avec lui un trésor avec lequel il comptait acheter encore des soldats. Cet argent périt au passage d'un fleuve. Alors il perdit tout espoir, prit la fièvre et mourut. C'était ce qui pouvait arriver de pis aux Français. Le fils de Jean, Henri III, était innocent des crimes de son

(1) Math. Paris, p. 236. On assembla à Melun la cour des Pairs. Louis dit à Philippe : « Monseigneur, je suis votre homme lige pour les fiefs que vous m'avez donnés en deçà de la mer ; mais quant au royaume d'Angleterre, il ne vous appartient point d'en décider.... Je vous demande seulement de ne pas mettre obstacle à mes entreprises, car je suis déterminé à combattre jusqu'à la mort, s'il le faut, pour recouvrer l'héritage de ma femme. » Le roi déclara qu'il ne donnerait à son fils aucun appui.

père. Louis vit bientôt tous les Anglais ralliés contre lui, et se tint heureux de repasser en France, en renonçant à la couronne d'Angleterre (1).

Innocent III était mort deux mois avant le roi Jean [1216, 16 juillet, 19 octobre], aussi grand, aussi triomphant que l'ennemi de l'Eglise était abaissé. Et pourtant cette fin victorieuse avait été triste. Que souhaitait-il donc? il avait écrasé Othon, et fait un empereur de son jeune Italien Frédéric II : la mort des rois d'Aragon et d'Angleterre avait montré au monde ce que c'était que se jouer de l'Eglise : l'hérésie des Albigeois avait été noyée dans de tels flots de sang, qu'on cherchait en vain un aliment aux bûchers. Ce grand, ce terrible dominateur du monde et de la pensée, que lui manquait-il?

Rien qu'une chose, la chose immense, infinie, à quoi rien ne supplée : son approbation, la foi en soi. Sa confiance au principe de la persécution ne s'était peut-être pas ébranlée; mais il lui arrivait par dessus sa victoire un cri confus du sang versé, une plainte à voix basse, douce, modeste, et d'autant plus terrible. Quand on venait lui conter que son légat de Citeaux avait égorgé en son nom vingt mille hommes dans Béziers, que l'évêque Foulquet avait fait périr dix mille hommes dans Toulouse, était-il possible que dans ces immenses exécutions le glaive ne se fût point trompé? Tant

(1) A en croire les Anglais, il aurait même promis de rendre, à son avènement, les conquêtes de Philippe-Auguste.

de villes en cendres, tant d'enfans punis des fautes de leurs pères, tant de péchés pour punir le péché! Les exécuteurs avaient été bien payés : celui-ci était comte de Toulouse et marquis de Provence (1), celui-là archevêque de Narbonne; les autres, évêques. L'Église, qu'y avait-elle gagné? Une exécration immense, et le pape un doute.

Ce fut surtout un an avant sa mort, en 1215, lorsque le comte de Toulouse, le comte de Foix et les autres seigneurs du Midi, vinrent se jeter à ses pieds, lorsqu'il entendit les plaintes, et qu'il vit les larmes, alors il fut étrangement troublé. Il voulut, dit-on, réparer, et ne le put pas. Ses agens ne lui permirent point une restitution qui les ruinait et les condamnait. Ce n'est pas impunément qu'on immole l'humanité à une idée. Le sang versé réclame dans votre propre cœur, il ébranle l'idole à laquelle vous avez sacrifié; elle vous manque aux jours du doute, elle chancelle, elle pâlit, elle échappe; la certitude qu'elle laisse, c'est celle du crime accompli pour elle.

« Quand le saint-père eut entendu tout ce que lui voulurent dire les uns et les autres (2), il jeta

(1) Dans une charte de l'an 1216, Montfort s'intitule: Simon, providentiâ Dei dux Narbonæ, comes Tolosæ, et marchio Provincie et Carcassonæ vice-comes, et dominus Montis-fortis. Preuves de l'Histoire du Languedoc, p. 254.

(2) Chronique languedocienne, dans les Preuves de l'Histoire du Languedoc, t. III, p. 59-61. Je suis la traduction de M. Guizot, sauf quel-

un grand soupir : puis s'étant retiré en son particulier avec son conseil , lesdits seigneurs se retirèrent aussi en leur logis , attendant la réponse que leur voudrait faire le saint-père.

• Quand le saint-père se fut retiré , vinrent devers lui tous les prélats du parti du légat et du comte de Montfort , qui lui dirent et montrèrent que , s'il rendait à ceux qui étaient venus recourir à lui leurs terres et seigneuries et refusait de les croire eux-mêmes , il ne fallait plus qu'un homme du monde se mêlât des affaires de l'Église , ni fit rien pour elle. Quand tous les prélats eurent dit ceci , le saint-père prit un livre ; et leur montra à tous comment , s'ils ne rendaient pas lesdites terres et seigneuries à ceux à qui on les avait ôtées , ce serait leur faire grandement tort , car il avait trouvé et trouvait le comte Ramon fort obéissant à l'Église et à ses commandemens , ainsi que tous les autres qui étaient avec lui. « Pour laquelle raison , dit-il , je leur donne congé et licence de recouvrer leurs terres et seigneuries sur ceux qui les retiennent injustement. » Alors vous auriez vu lesdits prélats murmurer contre le saint-père et les princes , en telle sorte qu'on eût dit qu'ils étaient plutôt gens désespé-

ques modifications. Je crois , comme lui , à la haute antiquité de ce monument. Toutefois , sur plusieurs faits importans la chronique est en opposition avec les historiens contemporains. Peut-être ici montre-t-elle le pape trop favorable au comte de Toulouse. Voy. aussi le fragment de la Chronique en vers publié par M. Fauriel dans la Revue des deux Mondes.



rés qu'autrement, et le saint-père fut tout ébahi de se trouver en tel cas que les prélats fussent émus comme ils l'étaient contre lui.

• Quand le chantre de Lyon d'alors, qui était un des grands clercs que l'on connût dans tout le monde, vit et ouï lesdits prélats murmurer en cette sorte contre le saint-père et les princes, il se leva, prit la parole contre les prélats, disant et montrant au saint-père que tout ce que les prélats disaient et avaient dit n'était autre chose sinon une grande malice et méchanceté combinées contre lesdits princes et seigneurs, et contre toute vérité: « Car seigneur, dit-il, tu sais bien, en ce qui touche le comte Ramon, qu'il t'a toujours été obéissant, et que c'est une vérité qu'il fut des premiers à mettre ses places en tes mains et ton pouvoir, ou celui de ton légat. Il a été aussi un des premiers qui se sont croisés; il a été au siège de Carcassonne contre son neveu le vicomte de Béziers, ce qu'il fit pour te montrer combien il t'était obéissant, bien que le vicomte fût son neveu, de laquelle chose aussi ont été faites des plaintes. C'est pourquoi il me semble, seigneur, que tu feras grand tort au comte Ramon, si tu ne lui rends et fais rendre ses terres, et tu en auras reproche de Dieu et du monde, et dorénavant, seigneur, il ne sera homme vivant qui se fie en toi ou en tes lettres, et qui y donne foi ni créance, ce dont toute l'Église militante pourra encourir diffamation et reproche. C'est pourquoi je vous dis que vous,

évêque de Toulouse, vous avez grand tort, et montrez bien par vos paroles que vous n'aimez pas le comte Ramon, non plus que le peuple dont vous êtes pasteur; car vous avez allumé un tel feu dans Toulouse, que jamais il ne s'éteindra; vous avez été la cause principale de la mort de plus de dix mille hommes, et en ferez périr encore autant, puisque, par vos fausses représentations, vous montrez bien persévérer en les mêmes torts; et par vous et votre conduite la cour de Rome a été tellement diffamée que par tout le monde il en est bruit et renommée; et il me semble, seigneur, que pour la convoitise d'un seul homme tant de gens ne devraient pas être détruits ni dépouillés de leurs biens. »

» Le saint-père pensa donc un peu à son affaire; et quand il eut pensé, il dit : « Je vois bien et reconnais qu'il a été fait grand tort aux seigneurs et princes qui sont ainsi venus devers moi, mais toutefois j'en suis innocent, et n'en savais rien; ce n'est pas par mon ordre qu'ont été faits ces torts, et je ne sais aucun gré à ceux qui les ont faits, car le comte Ramon s'est toujours venu rendre vers moi comme véritablement obéissant, ainsi que les princes qui sont avec lui. »

» Alors donc se leva debout l'archevêque de Narbonne. Il prit la parole, dit et montra au saint père comment les princes n'étaient coupables d'aucune faute pour qu'on les dépouillât ainsi; et qu'on fit ce que voulait l'évêque de Toulouse,

« qui toujours , continua-t-il, nous a donné de très-damnables conseils, et le fait encore à présent; car je vous jure la foi que je dois à la sainte Eglise, que le comte Ramon a toujours été obéissant à toi, saint père, et à la sainte Église, ainsi que tous les autres seigneurs qui sont avec lui; et s'ils se sont révoltés contre ton légat et le comte de Montfort, ils n'ont pas eu tort; car le légat et le comte de Montfort leur ont ôté toutes leurs terres, ont tué et massacré de leurs gens sans nombre, et l'évêque de Toulouse, ici présent, est cause de tout le mal qui s'y fait, et tu peux bien connaître, seigneur, que les paroles dudit évêque n'ont pas vraisemblance; car si les choses étaient comme il le dit et le donne à entendre, le comte Ramon et les seigneurs qui l'accompagnent ne seraient venus vers toi, comme ils l'ont fait, et comme tu le vois. »

» Quand l'archevêque eut parlé, vint un grand clerc appelé maître Théodise, lequel dit et montra au saint-père tout le contraire de ce que lui avait dit l'archevêque de Narbonne. « Tu sais bien, seigneur, lui dit-il, et es averti des très-grandes peines que le comte de Monfort et le légat ont prises nuit et jour avec grand danger de leurs personnes, pour réduire et changer le pays des princes dont on a parlé, lequel était tout plein d'hérétiques. Ainsi, seigneur, tu sais bien que maintenant le comte de Montfort et ton légat ont balayé et détruit lesdits hérétiques, et pris en leurs mains

le pays; ce qu'ils ont fait avec grand travail et peine, ainsi que chacun le peut bien voir; et maintenant que ceux-ci viennent à toi, tu ne peux rien faire ni user de rigueur contre ton légat. Le comte de Montfort a bon droit et bonne cause pour prendre leurs terres; et si tu les lui ôtais maintenant, tu lui ferais grand tort; car nuit et jour le comte de Montfort se travaille pour l'Église et ses droits, ainsi qu'on te l'a dit. »

• Le saint-père ayant ouï et écouté chacun des deux partis, répondit à maître Théodise et à ceux de sa compagnie, qu'il savait bien tout le contraire de leur dire, car il avait été bien informé que le légat détruisait les bons et les justes, et laissait les méchans sans punition, et grandes étaient les plaintes qui chaque jour lui venaient de toutes parts contre le légat et le comte de Montfort. Tous ceux donc qui tenaient le parti du légat et du comte de Montfort se réunirent et vinrent devant le saint-père lui dire et le prier qu'il voulût laisser au comte de Montfort, puisqu'il les avait conquis, les pays de Bigorre, Carcassonne, Toulouse, Agen, Quercy, Albigeois, Foix et Comminges : « Et s'il arrive, seigneur, lui dirent-ils, que tu lui veilles ôter lesdits pays et terres, nous te jurons et promettons que tous nous l'aiderons et secourrons envers et contre tous. »

• Quand ils eurent ainsi parlé, le saint-père leur dit et répondit que, ni pour eux, ni pour aucune chose qu'ils lui eussent dite, il ne ferait

rien de ce qu'ils voulaient, et qu'homme au monde ne serait dépouillé par lui; car, en pensant que la chose fût ainsi qu'ils le disaient, et que le comte Ramon eût fait tout ce qu'on a dit et exposé, il ne devrait pas pour cela perdre sa terre et son héritage, car Dieu a dit de sa bouche « que le père ne paierait pas l'iniquité du fils, ni le fils celle du père, » et il n'est homme qui ose soutenir et maintenir le contraire; d'un autre côté il était bien informé que le comte de Montfort avait fait mourir à tort et sans cause le vicomte de Béziers pour avoir sa terre : « Car, ainsi que je l'ai reconnu, dit-il, jamais le vicomte de Béziers ne contribua à cette hérésie.... Et je voudrais bien savoir entre vous autres, puisque vous prenez si fort parti pour le comte de Montfort, quel est celui qui voudra charger et inculper le vicomte, et me dire pourquoi le comte de Montfort l'a fait ainsi mourir, a ravagé sa terre et la lui a ôtée de cette sorte ? » Quand le saint-père eut ainsi parlé, tous ses prélats lui répondirent que bon gré malgré, que ce fût bien ou mal, le comte de Montfort garderait les terres et seigneuries, car ils l'aideraient à se défendre envers et contre tous, vu qu'il les avait bien et loyalement conquises.

» L'évêque d'Osma voyant ceci, dit au saint-père : « Seigneur, ne t'embarrasse pas de leurs menaces, car je te le dis en vérité, l'évêque de Toulouse est un grand vantard, et leurs menaces n'empê-

cheront pas que le fils du comte Ramon ne recouvre sa terre sur le comte de Montfort. Il trouvera pour cela aide et secours, car il est neveu du roi de France, et aussi de celui d'Angleterre et d'autres grands seigneurs et princes. C'est pourquoi il saura bien défendre son droit, quoiqu'il soit jeune. »

• Le saint-père répondit : « Seigneurs, ne vous inquiétez pas de l'enfant, car si le comte de Montfort lui retient ses terres et seigneuries; je lui en donnerai d'autres avec quoi il reconquerra Toulouse, Agen, et aussi Beaucaire, je lui donnerai en toute propriété le comté de Venaissin, qui a été à l'Empereur, et s'il a pour lui Dieu et l'église, et qu'il ne fasse tort à personne au monde, il aura assez de terres et seigneuries. » Le comte Ramon vint donc devers le saint-père avec tous les princes et seigneurs, pour avoir réponse sur leurs affaires et la requête que chacun avait faite au saint-père, et le comte Ramon lui dit et montra comment ils avaient demeuré un long temps en attendant la réponse de leur affaire et de la requête que chacun lui avait faite. Le saint-père dit donc au comte Ramon que pour le moment il ne pouvait rien faire pour eux, mais qu'il s'en retournât et lui laissât son fils, et quand le comte Ramon eut ouï la réponse du saint-père, il prit congé de lui, et lui laissa son fils; et le saint-père lui donna sa bénédiction. Le comte Ramon sortit de Rome avec une partie de ses gens, et

laissa les autres à son fils, et entre autres y demeura le comte de Foix, pour demander sa terre et voir s'il la pourrait recouvrer; et le comte Ramon s'en alla droit à Viterbe pour attendre son fils et les autres qui étaient avec lui, comme on l'a dit.

• Tout ceci fait, le comte de Foix se retira devers le saint-père pour savoir si la terre lui reviendrait ou non; et lorsque le saint-père eut vu le comte de Foix, il lui rendit ses terres, et seigneuries, lui bailla ses lettres comme il était nécessaire en telle occasion, dont le comte de Foix fut grandement joyeux et allègre, et remercia grandement le saint-père, lequel lui donna sa bénédiction et absolution de toutes choses jusqu'au jour présent. Quand l'affaire du comte de Foix fut finie, il partit de Rome, tira droit à Viterbe devers le comte Ramon, et lui conta toute son affaire, comment il avait eu son absolution, et comment aussi le Saint-père lui avait rendu sa terre et seigneurie; il lui montra ses lettres, dont le comte Ramon fut grandement joyeux et allègre; ils partirent donc de Viterbe, et vinrent droit à Gênes, où ils attendirent le fils du comte Ramon.

• Or, l'histoire dit qu'après tout ceci, et lorsque le fils du comte Ramon eut demeuré à Rome l'espace de quarante jours, il se retira un jour devers le saint-père avec ses barons et les seigneurs qui étaient de sa compagnie. Quand il fut arrivé, après salutation faite par l'enfant au saint-père, ainsi qu'il le savait bien faire, car l'enfant était

sage et bien morigéné, il demanda congé au saint-père de s'en retourner, puisqu'il ne pouvait avoir d'autre réponse ; et quand le saint-père eut entendu et écouté tout ce que l'enfant lui voulut dire et montrer, il le prit par la main, le fit asseoir à côté de lui, et se prit à lui dire : « Fils, écoute, que je te parle, et ce que je veux te dire, si tu le fais, jamais tu ne fauldras en rien.

» Premièrement, que tu aimes Dieu et le serves, et ne prenes rien du bien d'autrui ; le tien, si quelqu'un veut te l'ôter, défends-le, en quoi faisant tu auras beaucoup de terres et seigneuries ; et afin que tu ne demeures pas sans terres ni seigneuries, je te donne le comté de Venaissin avec toutes ses appartenances, la Provence et Beaucaire, pour servir à ton entretien, jusqu'à ce que la sainte Église ait assemblé son concile. Alors tu pourras revenir deçà les monts pour avoir droit et raison de ce que tu demandes contre le comte de Montfort. »

» L'enfant remercia donc le saint-père de ce qu'il lui avait donné, et lui dit : « Seigneur, si je puis recouyrer ma terre sur le comte de Montfort et ceux qui la retiennent, je te prie, seigneur, que tu ne me saches pas mauvais gré, et ne sois pas courroucé contre moi. » Le saint-père lui répondit : « Quoi que tu fasses, Dieu te permet de bien commencer et mieux achever. »

Ces souhaits, d'un vieillard impuissant, ne devaient point se réaliser. Ce ne furent ni les Rai-



mond, ni les Montfort qui recueillirent le patrimoine du comte de Toulouse. L'héritier légitime ne le recouvra que pour le céder bientôt. L'usurpateur, avec tout son courage et sa prodigieuse vigueur d'âme, était vaincu dans le cœur, quand une pierre, lancée des murs de Toulouse, vint le délivrer de la vie [ 1218 ] (1). Son fils, Amaury de Montfort, céda au roi de France ses droits sur le Languedoc ; tout le Midi, sauf quelques villes libres, se jeta dans les bras de Philippe-Auguste (2). En 1222, le légat lui-même et les évêques du midi le suppliaient à genoux d'accepter l'hommage de Montfort (3). C'est qu'en effet les vainqueurs ne

(1) Guill. de Pod. Laur., c. 30 : « Le comte était malade de fatigue et d'ennui, ruiné par tant de dépenses et épuisé, et ne pouvait guères supporter l'aiguillon dont le légat le pressait sans relâche pour son insouciance et sa mollesse ; aussi priait-il, dit-on, le seigneur de remédier à ses maux par le repos de la mort. La veille de saint Jean-Baptiste, une pierre lancée par un mangonneau lui tomba sur la tête, et il expira sur la place. ».

(2) Raimond VII écrit à Philippe-Auguste (juillet 1222) : Ad vos, domine, sicut ad meum unicum et principale recurro refugium... humiliter vos deprecans et exorans quatenus mei misereri velitis. Preuves de l'Histoire du Langued., III, 275.

(3) (Décembre 1222.) Cum... Amalricus supplicaverit nobis ut dignemini juxta beneplacitum vestrum, terram accipere vobis et herédibus vestris in perpetuum, quam tenuit vel tenere debuit, ipse, vel pater suus in partibus Albigensibus et sibi vicinis, gaudemus super hoc, desiderantes ecclesiam et terram illam sub umbrâ vestri nominis gubernari et rogantes affectuosè quantum possumus, quatenus celsæ majestatis vestræ regni potestas, intuitu regis regum, et pro honore sanctæ matris ecclesiæ ac regni vestri, terram prædictam ad oblationem et resignationem dicti comitis recipiatis; et invenietis nos et ceteros prelatos paratos viros nostras efundere in hoc negotio pro vobis, et expendere quidquid ecclesiæ in partibus illis, habet, vel est habitura. Preuv. de l'Hist. du Langued., III, 276.  
— (1223) Dum dadum et diu soli sederemus in Biterris civitate, singulis

savaient plus que faire de leur conquête et devaient de s'y maintenir. Les quatre cent trente fiefs que Simon de Montfort avait donnés pour être régis selon la Coutume de Paris, pouvaient être arrachés aux nouveaux possesseurs s'ils ne s'assuraient un puissant protecteur. Les vaincus, qui avaient vu en plusieurs occasions le roi de France opposé au pape, espéraient de lui un peu plus d'équité et de douceur.

Si nous jetons à cette époque un regard sur l'Europe entière, nous découvrirons dans tous les états une faiblesse, une inconséquence de principe et de situation qui devait tourner au profit du roi de France.

Avant l'effroyable guerre qui amena la catastrophe du midi, don Pedro et Raimond V avaient été ennemis des libertés municipales de Toulouse

*momentis mortem expectantes, optataque nobis fuit in desiderio, vitâ nobis existenteni supplicium, hostibus fidei et pacis undiquè gladios suos in capita nostra exerentibus, ecce, rex reverende intravit hal, manii cursor ad nos, qui.... nuntiavit nobis verbum bonum, verbum consolationis, et totius miserie nostræ allevationis, quòd videlicet placet celsitudinis vestre magnificentie, convocatis prælatis et baronibus regni vestri apud Melodunum, ad tractandum super remedio et succursu terræ quæ facta est in horrendam desolationem et in sibilum sempiternum, nisi Dominus ministerio regie dexteræ vestre citius succurratur; super quo, tanto mœrore scaldidi, tantâ lugubratione defecti respirantes, gratias primùm, elevatis oculis ac manibus in cœlum, referimus altissimo, in cujus manu corda regum consistunt, scientes hoc divinitus vobis esse inspiratum, etc... Flexis itaque genibus, reverentissime Rex, lacrimis in torrentem deductis, et singultibus lacerati, regie supplicamus majestati quatenus vobis inspiratæ gratiæ Dei non deesse velit. . . quod universalis ecclesiæ imminet subversio in regno vestro, nisi vos occurratis et succurratis, etc... Ibid., 278.*

et de d'Aragon. Le roi d'Aragon avait voulu être couronné des mains du pape, et lui rendre hommage pour être moins dépendant des siens. Le comte de Toulouse, Raimond V, avait sollicité lui-même les rois de France et d'Angleterre, de faire une croisade contre les libertés religieuses et politiques de la cité de Toulouse. Représentant du principe féodal, il eût voulu anéantir le principe municipal qui gênait son pouvoir. Le roi d'Angleterre continuait, contre Kenterbury, contre ses barons, la lutte d'Henri II. Enfin, l'empereur Othon de Brunswick, fils d'Henri-le-Lion, sorti d'une famille toute Guelfe, tout ennemie des empereurs, mais Anglais par sa mère, élevé à la cour d'Angleterre, près de ses oncles, Richard et Jean, se souvint de sa mère plus que de son père, tourna des Guelfes aux Gibelins, tandis que la maison Gibeline des princes de Souabe était relevée par les papes, par Innocent III, tuteur du jeune Frédéric II. Othon, abandonné des Guelfes, abandonné des Gibelins, se trouvait renfermé dans ses états de Brunswick, et recevait une solde de son oncle Jean pour combattre l'Église et Philippe-Auguste, qui le défit à Bouvines. Telle était l'immense contradiction de l'Europe. Les princes étaient contre les libertés municipales pour les libertés religieuses. L'empereur était Guelfe et le pape Gibelin. Le pape, en attaquant les rois sous le rapport religieux, les soutenait contre les peuples sous le rapport politique. Il sacra le roi

d'Aragon, il annula la Grande-Charte et blâma l'archevêque de Kenterbury, de même qu'Alexandre III avait abandonné Becket. Le pape renonçait ainsi à son ancien rôle de défenseur des libertés politiques et religieuses. Le roi de France, au contraire, sanctionnait à cette époque une foule de chartes communales. Il prenait part à la croisade du midi, mais seulement autant qu'il fallait pour constater sa foi. Lui seul, en Europe, avait une position forte et simple ; à lui seul était l'avenir.





## CHAPITRE VIII.

PREMIÈRE MOITIÉ DU TREIZIÈME SIÈCLE.— MYSTICISME. —  
LOUIS IX.—SAINTETÉ DU ROI DE FRANCE.

CETTE lutte immense, dont nous avons présenté le tableau dans le chapitre précédent, s'est terminée, ce semble, à l'avantage du pape. Il a triomphé partout, et de l'Empereur, et du roi Jean, et des Albigeois hérétiques, et des Grecs schismatiques. L'Angleterre et Naples sont devenus deux fiefs du Saint-Siège, et la mort tragique du roi d'Aragon a été un grand enseignement pour tous les rois. Cependant, ces succès divers ont si peu fortifié le pape, que nous le verrons, au milieu du treizième siècle, abandonné d'une

grande partie de l'Europe, mendiant à Lyon la protection française; au commencement du siècle suivant, outragé, battu, souffleté par son bon ami le roi de France, obligé enfin de venir se mettre sous sa main, à Avignon. C'est au profit de la France qu'auront succombé les vaincus et les vainqueurs, les ennemis de l'Église et l'Église elle-même.

Comment expliquer cette décadence précipitée d'Innocent III à Boniface VIII, une telle chute après une telle victoire? D'abord, c'est que la victoire a été plus apparente que réelle. Le fer est impuissant contre la pensée; c'est plutôt sa nature, à cette plante vivace, de croître sous le fer, de germer et fleurir sous l'acier. Combien plus, si le glaive se trouve dans la main qui devait le moins user du glaive, si c'est la main pacifique, la main du prêtre; si l'agneau mord et déchire, si le père assassine..! L'Église perdant ainsi son caractère de sainteté, ce caractère va tout à l'heure passer à un laïque, à un roi, au roi de France. Les peuples vont transporter leur respect au sacerdoce laïque, à la royauté. Le pieux Louis IX porte ainsi, à son insu, un coup terrible à l'Église.

Les remèdes même sont devenus des maux. Le pape n'a vaincu le mysticisme indépendant, qu'en ouvrant lui-même de grandes écoles de mysticisme, je parle des ordres Mendians. C'est combattre le mal par le mal même; c'est en-

treprendre la chose difficile et contradictoire entre toutes , vouloir régler l'inspiration , déterminer l'illumination , constituer le délire ! On ne joue pas ainsi avec la liberté , c'est une lame à deux tranchans , qui blesse celui qui croit la tenir et veut s'en faire un instrument.

Les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François , sur lesquels le pape essaya de soutenir l'Église en ruine , eurent une mission commune , la prédication. Le premier âge des monastères , l'âge du travail et de la culture , où les Bénédictins avaient défriché la terre et l'esprit des barbares , cet âge était passé. Celui des prédicateurs de la croisade , des moines de Citeaux et de Clairvaux , avait fini avec la croisade. C'est une croisade morale qu'il fallait à l'Église , une croisade où elle appelât les hommes non plus à la Jérusalem de Judée , mais à la Jérusalem de charité , d'union , de simplicité , d'obéissance. Le salut du christianisme était certainement dans l'unité de l'Église. Au temps de Grégoire VII , il avait déjà été sauvé par les moines , auxiliaires de la papauté. Mais les moines sédentaires et reclus ne servaient plus guère , lorsque les hérétiques contraient le monde , pour répandre leurs doctrines. Contre de tels prêcheurs , l'Église eut ses *prêcheurs* , c'est le nom même de l'ordre de Saint-Dominique. Le monde venant moins à elle , elle alla à lui. Ces missionnaires puisèrent à la source où le christianisme se désaltère , toutes les fois qu'il est



fatigué et haletant, à la source de la grâce (1). Il en jaillit deux ordres, ceux de Saint Dominique et de Saint-François. La source étant rouverte, il y en eut pour tout le monde, tous y vinrent; les laïques y furent admis. Le Tiers-Ordre de Saint-Dominique et de Saint-François reçut une foule d'hommes qui ne pouvaient quitter le siècle, et cherchaient à accorder les devoirs du monde et la perfection monastique. Saint Louis et sa mère appartenaient au Tiers-Ordre de Saint-François.

Telle fut l'influence commune des deux ordres. Toutefois ils eurent, dans cette ressemblance, un caractère divers. Celui de Saint-Dominique, fondé par un esprit austère, par un gentilhomme espagnol, né sous l'inspiration sanguinaire de Citeaux, au milieu de la croisade de Languedoc, s'arrêta de bonne heure dans la carrière mystique, et n'eut ni la fougue, ni les écarts de l'ordre de Saint-François. Il fut le principal auxiliaire des papes jusqu'à la fondation des Jésuites. Les Dominicains furent chargés de régler et de réprimer. Ils eurent l'inquisition, et l'enseignement de la théologie dans l'enceinte même du palais pontifical(2). Pendant que les Franciscains couraient le monde dans le dévergondage de l'inspiration, tombant,

(1) Les universités venaient de quitter saint Augustin pour Aristote (Bulæus, II, 269) : les Mendians remontèrent à saint Augustin.

(2) Honorius III approuva la règle de saint Dominique, en 1216, et créa en sa faveur l'office de Maître du Sacré Palais.

se relevant de l'obéissance à la liberté, de l'hérésie à l'orthodoxie; embrassant le monde et l'agitant des transports de l'amour mystique, le sombre esprit de saint Dominique s'enferma au sacré palais de Latran, aux voutes granitiques de l'Escorial (1).

L'ordre de Saint-François fut moins embarrassé; il se lança tête baissée dans l'amour, dans l'amour de Dieu; il s'écria, comme plus tard Luther: Périssent la loi, vive la grace! Le fondateur de cet ordre vagabond fut un marchand ou colporteur d'Assise. On appelait cet italien *François*, parce qu'en effet il ne parlait guère que *français*. « C'était, dit son biographe, dans sa première jeunesse, un homme de vanités, un bouffon, un farceur, un chanteur; léger, prodigue, hardi... Tête ronde, front petit, yeux noirs et sans malice, sourcils droits, nez droit et fin, oreilles petites et comme dressées; langue aiguë et ardente, voix véhémement et douce; dents serrées, blanches, égales, lèvres minces, barbe rare, col grêle, bas courts, doigts longs, ongles longs, jambe maigre, pied petit, de chair peu ou point (2). » Il avait vingt-cinq ans lorsqu'une vision le convertit. Il monta à cheval, va vendre ses étoffes à Foligno, en rapporte le prix à un

(1) Fondé par Philippe II.

(2) Acta SS. octobris, t. II, vita S. Francisci à Thomá Cellano, p. 683, 706. (Thomas de Celano fut son disciple, et écrivit deux fois sa vie, par ordre de Grégoire IX.)

vieux prêtre, et sur son refus, jette l'argent par la croisée. Il veut du moins rester avec le prêtre, mais son père le poursuit; il se sauve, vit un mois dans un trou; son père le rattrape, le charge de coups; le peuple le poursuit à coups de pierres. Les siens l'obligent de renoncer juridiquement à tout son bien, en présence de l'évêque. C'était sa plus grande joie; il rend à son père tous ses habits, sans garder même un caleçon; l'évêque lui jette son manteau (1).

Le voilà lancé sur la terre; il parcourt les forêts, en chantant les louanges du Créateur. Des voleurs l'arrêtent et lui demandent qui il est: « Je suis, dit-il, le héraut qui proclame le grand roi. » Ils le plongent dans une fondrière pleine de neige; nouvelle joie pour le saint; il s'en tire et poursuit sa route. Les oiseaux chantent avec lui; il les prêche, ils écoutent: « Oiseaux, mes frères, disait-il, n'aimez-vous pas votre créateur, qui vous donne ailes et plumes et tout ce qu'il vous faut? » Puis satisfait de leur docilité, il les bénit et leur permet de s'envoler (2). Il exhortait ainsi toutes les créatures à louer et remercier Dieu. Il

(1) Ibid. Th. Cellan., p. 687-88: *Nec femoralia retinens, totus coram omnibus denudatur. Episcopus... pallio quo indutus erat, contextit eum.*

(2) Th. Cellan., p. 699: « *Fratres mei aves, multum debetis laudare creatorem, etc...* Un jour que des hirondelles l'empêchaient de prêcher par leur ramage, il les pria de se taire: « *Sorores meae hirundines, etc.* » Elles obéirent aussitôt, Ibid.

les aimait, sympathisait avec elles; il sauvait, quand il pouvait, le lièvre poursuivi par les chasseurs, et vendait son manteau pour racheter un agneau de la boucherie. La nature morte elle-même, il l'embrassait dans son immense charité. Moissons, vignes, bois, pierres, il fraternisait avec eux tous et les appelait tous à l'amour divin (1).

Cependant, un pauvre idiot d'Assise s'attacha à lui, puis un riche marchand laissa tout pour le suivre. Ces premiers Franciscains et ceux qui se joignirent à eux, donnèrent d'abord dans des austerités forcénées, comparables à celles des faquirs de l'Inde, se pendant à des cordes, se serrant de chaînes de fer et d'entraves de bois (2). Puis, quand ils eurent un peu calmé cette soif de douleur, saint François chercha long-temps en lui-même lequel valait mieux de la prière ou de la prédication (3). Il y serait encore, s'il ne se fût avisé de consulter sainte Claire et le frère Sylvestre; ils décidèrent pour la prédication. Dès lors, il n'hésita plus, se ceignit les reins d'une corde et partit pour Rome. « Tel était son transport, dit le biographe, quand il parut devant le pape,

(1) Th. Cellan., p. 705: *Segetes, vineas, lapides, et silvas, et omnia speciosa camporum.... terramque et ignem, aërem et ventum ad divinum monebat amorem, etc.... Omnes creaturas fratres nomine nuncupabat; frater cinis, soror musca, etc.*

(2) Th. Cellan., p. 695: *Aliquis suspensus funibus.*

(3) Vita S. Franc. à S. Bonaventurá, p. 774.

qu'il pouvait à peine contenir ses pieds, et tressaillait comme s'il eût dansé (1). Les politiques de la cour de Rome le rebutèrent d'abord ; puis le pape réfléchit, et l'autorisa. Il demandait pour grâce unique de prêcher, de mendier, de n'avoir rien au monde, sauf une pauvre église de sainte Marie-des-Anges, dans le petit champ de la *portiuncule*, qu'il rebâtit de ce qu'on lui donnait (2). Cela fait, il partagea le monde à ses compagnons, gardant pour lui l'Égypte où il espérait le martyre ; mais il eut beau faire, le sultan s'obstina à le renvoyer.

Tels furent les progrès du nouvel Ordre qu'en 1219 saint François réunit cinq mille Franciscains en Italie, et il y en avait dans tout le monde. Ces apôtres effrénés de la grâce, couraient partout, pieds nus, jouant tous les Mystères dans leurs sermons, traînant après eux les femmes et les enfans, riant à Noël, pleurant le Vendredi-Saint, développant sans retenue tout ce que le christianisme a d'éléments dramatiques. Le système de la Grâce où l'homme n'est plus rien qu'un jouet de Dieu, le dispense aussi de toute dignité personnelle ; c'est pour lui un acte d'amour de s'abaisser, de s'annuler, de montrer les côtés honteux de sa nature ; il semble exalter Dieu d'autant plus. Le scandale et le cynisme deviennent une jouissance

(1) Ibid.

(2) Th. Cellan., p. 699.

pieuse, une sensualité de dévotion. L'homme immole avec délices sa fierté et sa pudeur à l'objet aimé.

C'était une grande joie pour saint François d'Assise de faire pénitence dans les rues pour avoir rompu le jeûne, et mangé un peu de volaille par nécessité. Il se faisait traîner tout nu, frapper de coups de corde, et l'on criait : « Voici le gloton qui s'est gorgé de poulet à votre insu (1) ! » A Noël, il se préparait, pour prêcher, une étable, comme celle où naquit le Sauveur. On y voyait le bœuf, l'âne, le foin ; pour que rien n'y manquât, lui-même il bêlait comme un mouton, en prononçant *Bethléem*, et quand il en venait à nommer le doux Jésus, il passait la langue sur ses lèvres et les léchait comme s'il eût mangé du miel (2).

Ces folles représentations, ces courses furieuses à travers l'Europe, qu'on ne pouvait comparer qu'aux bacchanales, ou aux pantomimes des prêtres de Cybèle, donnaient lieu, on peut le croire, à bien des excès. Elles ne furent même pas exemptes du caractère sanguinaire qui avait marqué les représentations orgiastiques de l'antiquité. Le tout-puissant génie dramatique qui poussait

(1) Th. Cellan., p. 696 : .... « Videte glotonem, qui impingnatus est carnibus gallinarum, quas, vobis ignorantibus, manducavit ! »

(2) Th. Cellan., p. 706-707 : More balantis ovis *Bethléem* dicens ; .. et labia sua, cum Jesum nominaret, quasi lingebat linguâ. — Le foin de l'étable fit des miracles ; il guérissait les animaux malades. Ibid.

saint François à l'imitation complète de Jésus, ne se contenta pas de le jouer dans sa vie et sa naissance ; il lui fallut aussi la Passion. Dans ses dernières années on le portait sur une charrette, par les rues et les carrefours, versant le sang par le côté, et imitant, par ses stigmates, celles du Seigneur (1).

Ce mysticisme ardent fut vivement accueilli par les femmes, et en revanche, elles eurent bonne part dans la distribution des dons de la grâce. Sainte Clara d'Assise commença les Clarisses (2). Le dogme de l'immaculée conception devint de plus en plus populaire (3). Ce fut le point princi-

(1) Voyez aussi Barthélemy de Pise, *Liber conformitatum B. Francisci ad vitam Jesus-Christi*, ed. 1501, fol. 297 sqq. — L'auteur commence par établir la possibilité de la transformation du sujet aimant en l'objet aimé, de saint François en Jésus-Christ. Puis il imagine un arbre allégorique, divisé en dix branches, portant chacune pour fruits quatre conformités; savoir : deux attributs de Jésus-Christ, et deux ressemblances de saint François.

(2) Cet ordre obtint de saint François, en 1224, une règle particulière. Agnès de Bohême l'établit en Allemagne. — *Et multæ filix ducum, comitum, baronum et aliorum nobilium de Alamania, mundum deserentes, exemplo beate Clare et Agnetis, sponso cœlesti sunt junctæ. Liber conformitatum* (ed. 1501), fol<sup>o</sup> 85.

(3) L'église de Lyon l'avait instituée en 1134. Saint Bernard lui écrivit une longue lettre pour la tancer de cette nouveauté (Epist. 174). Elle fut approuvée par Alain de Lille et par Petrus Cellensis (L. VI, epist. 23; IX, 9 et 10). Le concile d'Oxford la condamna en 1228. — Les Dominicains se déclarèrent pour saint Bernard, l'Université pour l'église de Lyon. Balesus, *Hist. Univers. Paris*, II, 138; IV, 618, 964. Voyez Duns Scot, *Sententiarum liber III*, dist. 3, qu. I, et dist. 18, qu. I. Il disputa, dit-on, pour l'immaculée Conception, contre deux cents Dominicains, et amena l'Université à décider : « Ne ad ullos grandus scholasticos admittetur ullus, qui prius non juraret se defensurum B. Virginem à noxâ originariâ. » Wadding, *Ann. Minorum*, ann. 1394. Balesus, IV, p. 71.

pal de la religion, la thèse favorite que soutinrent les théologiens, la croyance chère et sacrée pour laquelle les Franciscains, chevaliers de la Vierge, rompirent des lances. Une dévotion sensuelle embrassa la chrétienté. Le monde entier apparut à saint Dominique dans le capuchon de la Vierge, comme l'Inde l'a vu dans la bouche de Crishna, ou comme Brama reposant dans la fleur du lotos. « La Vierge ouvrit son capuchon devant son serviteur Dominique qui était tout en pleurs, et il se trouvait, ce capuchon, de telle capacité et immensité qu'il contenait et embrassait doucement toute la céleste patrie (1). »

(1) Acta SS., Theodor. de Appoldiá, p. 583. Totam cœlestem patriam amplexando dulciter continebat. — Pierre Damiani disait que Dieu lui-même avait été enflammé d'amour pour la Vierge. Il s'écrie dans un sermon ( Sermo XI, de Annunt. B. Mar., p. 171 ) : « O venter diffusior cœlis, terris amplior, capacior elementis ! etc. » — Dans un sermon sur la Vierge, de l'archevêque de Kenterbury, Etienne Langton, on trouve ces vers :

Bele Aliz matin leva,  
Sun cors vesti et para,  
Ens un vergier s'en entra,  
Cink furettes y trava;  
Un chapelet fit en a  
De bele rose flurie.  
Pur Deu trahez vus en là,  
Vus ki ne amez mie !

Ensuite il applique mystiquement chaque vers à la mère du Sauveur, et s'écrie avec enthousiasme :

Ceste est la belle Aliz,



Nous avons remarqué déjà à l'occasion d'Héloïse, d'Éléonore de Guyenne, et des Cours d'amour, que, dès le douzième siècle, la femme prit sur la terre une place proportionnée à l'importance nouvelle qu'elle avait acquise dans la hiérarchie céleste. Au treizième, elle se trouve, au moins comme mère et régente, assise sur plusieurs des trônes d'Occident. Blanche de Castille gouverne au nom de son fils enfant, comme la comtesse de Champagne pour le jeune Thibaut, comme celle de Flandre pour son mari prisonnier. Isabelle de la Marche exerce aussi la plus grande influence sur son fils Henri III, roi d'Angleterre. Jeanne de Flandre ne se contenta pas du pouvoir, elle en voulut les honneurs et les insignes virils; elle réclama au sacre de saint Louis le droit du comte de Flandre, celui de porter l'épée nue, l'épée de la France (1).

Ceste est la fleur,

Ceste est le lis.

ROQUEFORT, Poésie des XIII<sup>e</sup> et  
XIII<sup>e</sup> siècles.

On a attribué au Franciscain saint Bonaventure le *Psalterium minus* et le *Psalterium majus B. Mariæ Virginis*. Ce dernier est une sorte de parodie sérieuse où chaque verset est appliqué à la Vierge. Psalm. I : .... *Universas enim fæminas vincis pulchritudine carnis!*

(1) Par une singulière coïncidence, en 1250, une femme succédait, pour la première fois, à un sultan (Chegger-Eddour à Almodan). On n'avait jamais vu le nom d'une femme gravé sur les monnaies, et prononcé dans les prières publiques. Le calife de Bagdad s'éleva

Avant d'expliquer comment une femme gouverna la France et brisa la force féodale au nom d'un enfant, il faut pourtant se rappeler combien toute circonstance favorisait alors les progrès du pouvoir royal. La royauté n'avait qu'à se laisser aller, le fil de l'eau la portait. La mort de Philippe-Auguste n'y avait rien changé [1218]. Son fils, le faible et maladif Louis VIII, nommé, ce semble ironiquement, Louis-le-Lion, ne joua pas moins le rôle d'un conquérant. Il échoua en Angleterre, il est vrai, mais il prit aux Anglais le Poitou. En Flandre, il maintint la comtesse Jeanne, lui rendant le service de garder son mari prisonnier à la tour du Louvre. Cette Jeanne était fille de Baudouin, le premier empereur de Constantinople, qu'on croyait tué par les Bulgares. Un jour, le voilà qui reparait en Flandre; sa fille refuse de le reconnaître, mais le peuple l'accueille, et elle est obligée de fuir près de Louis VIII qui la ramène avec une armée. Le vieillard ne pouvait répondre à certaines questions; et vingt ans d'une dure captivité pouvaient bien avoir altéré sa mémoire. Il passa pour imposteur, et la comtesse le fit périr. Tout le peuple la regarda comme parricide.

La Flandre se trouvait ainsi soumise à l'influence française; il en fut bientôt de même du

Languedoc. Louis VIII y était appelé par l'Église contre les Albigeois, qui reparaissaient sous Raimond VII (1). D'autre part, une bonne partie des méridionaux désirait finir à tout prix, par l'intervention de la France, cette guerre de tigres, qui se faisait chez eux depuis si long-temps. Louis avait prouvé sa douceur et sa loyauté au siège de Marmande, où il essaya en vain de sauver les assiégés. Vingt-cinq seigneurs et dix-sept archevêques et évêques déclarèrent qu'ils conseillaient au roi de se charger de l'affaire des Albigeois (2). Louis VIII se mit en effet en marche à la tête de toute la France du nord; les cavaliers seuls étaient dans cette armée au nombre de cinquante mille. L'alarme fut grande dans le Midi. Une foule de seigneurs et de villes s'empressèrent d'envoyer au-devant, et de faire hommage. Les républiques de Provence, Avignon, Arles, Marseille et Nice, espéraient pourtant que le torrent passerait à côté. Avignon offrit passage hors de ses murs; mais en même temps, elle s'entendait avec le comte de Toulouse pour détruire tous les fourrages à l'approche de la cavalerie française. Cette ville était étroitement unie avec Raimond, elle était restée douze ans excommuniée pour l'a-

(1) Voy. la lettre des évêques du Midi à Louis VIII. Preuves de l'histoire du Lang., p. 289, et les lettres d'Honorius III, ap. Scr. fr. XIX, 699-723.

(2) Histoire du Languedoc, l. XXIV, p. 350, et Preuves p. 299-300.

mour de lui. Les podestats d'Avignon prenaient le titre de bayles ou lieutenans du comte de Toulouse. Louis VIII insista pour passer par la ville même, et sur son refus, il l'assiégea. Les réclamations de Frédéric II, en faveur de cette ville impériale, ne furent point écoutées. Il fallut qu'elle payât rançon, donnât des otages et abattit ses murailles. Tout ce qu'on trouva dans la ville, de Français et de Flamands, fut égorgé par les assiégeans. Une grande partie du Languedoc s'effraya; Nîmes, Albi, Carcassonne, se livrèrent, et Louis VIII établit des sénéchaux dans cette dernière ville et à Beaucaire. Il semblait qu'il dût accomplir dans cette campagne toute la conquête du Midi. Mais le siège d'Avignon avait été un retard fatal; les chaleurs occasionèrent une épidémie meurtrière dans son armée. Lui-même, il languissait, lorsque le duc de Bretagne et les comtes de Lusignan, de Marche, d'Angoulême et de Champagne s'entendirent pour se retirer. Ils se repentaient tous d'avoir aidé aux succès du roi; le comte de Champagne, amant de la reine (telle est du moins la tradition), fut accusé d'avoir empoisonné Louis, qui mourut peu après son départ [1226].

La régence et la tutelle du jeune Louis IX eût appartenu, d'après les lois féodales, à son oncle Philippe le Hurepel (le grossier), comte de Boulogne. Le légat du pape et le comte de Champagne, qu'on disait également favorisés de la reine-mère Blanche de Castille, lui assurèrent la régence.

C'était une grande nouveauté qu'une femme commandât à tant d'hommes; c'était sortir d'une manière éclatante du système militaire et barbare qui avait prévalu jusque-là, pour entrer dans la voie pacifique de l'esprit moderne. L'Église y aida. Outre le légat, l'archevêque de Sens et l'évêque de Beauvais voulurent bien attester que le dernier roi avait, sur son lit de mort, nommé sa veuve régente. Son testament, que nous avons encore, n'en fait aucune mention (1). Il est douteux d'ailleurs qu'il eût confié le royaume à une Espagnole, à la nièce du roi Jean, à une femme que le comte de Champagne avait prise, dit-on, pour l'objet de ses galanteries poétiques. Ce comte, ennemi d'abord du roi, comme les autres grands seigneurs, n'en fut pas moins le plus puissant appui de la royauté après la mort de Louis VIII. Il aimait sa veuve, dit-on, et d'autre part, la Champagne aimait la France; les grandes villes industrielles de Troyes, de Bar-sur-Seine, etc., devaient sympathiser avec le pouvoir pacifique et régulier du roi, plus qu'avec la turbulence militaire des seigneurs. Le parti du roi, c'était le parti de la paix, de l'ordre, de la sûreté des routes. Quiconque voyageait, marchand ou pèlerin, était, à coup sûr, pour le roi. Ceci explique en-

(1) Archives du Royaume, J, carton 401, Lettre et témoignage de l'archevêque de Sens et de l'évêque de Beauvais.— J, carton 403, Testament de Louis VIII.

core la haine furieuse des grands seigneurs contre la Champagne, qui avait de bonne heure abandonné leur ligue. La jalousie de la féodalité contre l'industrialisme, qui entra pour beaucoup dans les guerres de Flandre et de Languedoc, ne fut point certainement étrangère aux affreux ravages que les seigneurs firent dans la Champagne, pendant la minorité de saint Louis (1).

Le chef de la ligne féodale, ce n'était point Philippe, oncle du jeune roi, ni les comtes de Marche et de Lusignan, beau-père et frère du roi d'Angleterre, mais le duc de Bretagne. Pierre Mauclerc, descendu d'un fils de Louis-le-Gros. La Bretagne, relevant de la Normandie, et par conséquent de l'Angleterre aussi bien que de la France, flottait entre les deux couronnes. Le duc était d'ailleurs l'homme le plus propre à profiter d'une telle position. Élevé aux écoles de Paris, grand dialecticien, destiné d'abord à la prêtrise, mais de cœur légiste, chevalier, ennemi des prêtres, il en fut surnommé *Mauclerc*.

Cet homme remarquable, certainement le premier de son temps, entreprit bien des choses à la fois, et plus qu'il ne pouvait : en France, d'abaisser la royauté ; en Bretagne, d'être absolu, malgré les prêtres et les seigneurs. Il s'attacha les paysans, leur accorda des droits de pâture, d'usage, du

(1) Alberic., p. 541.... *Communitas burgensium et rusticorum facit (Campaniæ comes), in quibus magis confidebat quam in militibus suis.*

bois mort, des exemptions de péage (1). Il eut encore pour lui les seigneurs de l'intérieur du pays, surtout ceux de la Bretagne française (Avaugour, Vitré, Fougères, Châteaubriant, Dol, Châteaugiron); mais il tâcha de dépouiller ceux des côtes (Léon, Rohan, le Faou, etc.). Il leur disputa ce précieux droit de *bris*, qui leur donnait les vaisseaux naufragés. Il lutta aussi contre l'Église, l'accusait de simonie par-devant les barons, employait contre les prêtres la science du droit canonique qu'il avait apprise d'eux-mêmes. Dans cette lutte il se montra inflexible et barbare; un curé refusant d'enterrer un excommunié, il ordonna qu'on l'enterrât lui-même avec le corps (2).

Cette lutte intérieure ne permit guère à Mauclerc d'agir vigoureusement contre la France. Il lui eût fallu du moins être bien appuyé de l'Angleterre. Mais les Poitevins qui gouvernaient et volaient le jeune Henri III, ne lui laissaient point d'argent pour une guerre honorable. Il devait passer la mer en 1226, une révolte le retint. Mauclerc l'attendait encore en 1229, mais le favori d'Henri III fut corrompu par la régente et rien ne se trouva prêt. Elle eut encore l'adresse d'empêcher le comte de Champagne d'épouser la fille de Mauclerc (3). Les barons sentant la faiblesse de

(1) D. Morice, Preuves de l'Hist. de Bretagne, I, 1096.

(2) Daru, Hist. de Bretagne. t. II. Math. Paris, p. 25.

(3) Elle lui écrivit, dit-on : « Sire Thibault de Champagne, j'ai entendu que vous avez convenancé et promis à prendre à femme la fille de

la ligue, n'osaient, malgré toute leur mauvaise volonté, désobéir formellement au roi enfant, dont la régente employait le nom. En 1228, sommés par elle d'amener leurs hommes contre la Bretagne, ils vinrent chacun avec deux chevaliers seulement.

L'impuissance de la ligue du Nord permit à Blanche et au légat qui la conseillait, d'agir vigoureusement contre le midi. Une nouvelle croisade fut conduite en Languedoc. Celle-ci, du moins, semblait justifiée par l'horrible cruauté de Raimond VII, qui mutilait tous ses prisonniers (1). Toulouse aurait tenu long-temps, mais les croisés se mirent à détruire méthodiquement toutes les vignes qui faisaient la richesse du pays (2). Les indigènes avaient résisté tant qu'il n'en coûtait que du sang. Ils obligèrent leur comte à céder. Il fallut qu'il rasât les murs de sa ville, y reçût garnison française, y autorisât l'établissement de l'inquisition, confirmât à la France la possession du bas Languedoc, promît Toulouse après sa mort, comme dot de sa fille Jeanne, qu'un des frères du roi devait épouser (3). Quant à la haute Provence,

comte Perron de Bretagne. Partant vous m'ande que si ne voulez perdre quan que vous avez au royaume de France, que vous ne le faites. Si cher que avez tout tant que amez au dit royaume, ne le faites pas. La raison pourquoy vous sçavez bien. Je n'ai jamais trouvé pis qui mal m'ait voulu faire que luy. » D. Morice, I, 158.

(1) Math. Paris, p. 294.

(2) Guill. de Pod. Laur., ap. Scr. fr. XIX, 218.

(3) Voy. les articles du Traité, inséré au tome III des Preuves de l'Histoire



il la donnait à l'Église : c'est l'origine du droit des papes sur le comtat d'Avignon. Lui-même il vint à Paris, s'humilia, reçut la discipline dans l'église de Notre-Dame, et se constitua, pour six semaines, prisonnier à la tour du Louvre (1). Cette tour, où six comtes avaient été enfermés après Bouvines, d'où le comte de Flandre venait à peine de sortir, où l'ancien comte de Boulogne se tua de désespoir, était devenu le château, la maison de plaisance, où les grands barons logeaient chacun à son tour.

La régente osa alors défier le comte de Bretagne et le somma de comparaître devant les pairs. Ce tribunal des douze pairs, calqué sur le nombre mystique des douze apôtres, et sur les traditions poétiques des romans carlovingiens, n'était point une institution fixe et régulière. Rien n'était plus commode pour les rois. Cette fois, les pairs se trouvèrent l'archevêque de Sens, les évêques de Chartres et de Paris, les comtes de Flandre, de Champagne, de Nevers, de Blois, de Chartres, de Montfort, de Vendôme, les seigneurs de Coucy et de Montmorency, et beaucoup d'autres barons et chevaliers.

Leur sentence n'aurait pas fait grand'chose, si Mauclerc eût été mieux soutenu par les Anglais et par les barons. Ceux-ci traitèrent séparément

du Languedoc, p. 329, sqq., et au tome XIX du Recueil des Historiens de France, p. 219, sqq.

(1) Guill. de Pod. Laur., op., Scr. fr. XIX, 214.

avec la régente. Toute la haine des seigneurs forcés de céder à Blanche, retomba sur le comte de Champagne ; il fut obligé de se réfugier à Paris , et ne rentra dans ses domaines qu'en promettant de prendre la croix en expiation de la mort de Louis VIII ; c'était s'avouer coupable.

Tout le mouvement qui avait troublé la France du nord, s'écoula pour ainsi dire vers le Midi et l'Orient. Les deux chefs opposés, Thibaut et Mauclerc, furent éloignés par des circonstances nouvelles, et laissèrent le royaume en paix. Thibaut se trouva roi de Navarre par la mort du père de sa femme ; il vendit à la régente Chartres , Blois , Sancerre et Châteaudun. Une noblesse innombrable le suivit. Le roi d'Aragon, qui à la même époque commençait sa croisade contre Majorque et Valence, amena aussi beaucoup de chevaliers, surtout un grand nombre de *faidits* provençaux et languedociens ; c'étaient les proscrits de la guerre des Albigeois. Peu après , Pierre Mauclerc , qui n'était comte de Bretagne que du chef de sa femme, abdiqua le comté , le laissa à son fils , et fut nommé par le pape Grégoire IX , général et chef de la nouvelle croisade d'Orient.

Telle était la favorable situation du royaume à l'époque de la majorité de saint Louis [1236]. La royauté n'avait rien perdu depuis Philippe-Auguste. Arrêtons-nous un instant ici , et récapitulons les progrès de l'autorité royale et du pouvoir

central depuis l'avènement du grand-père de saint Louis.

Philippe-Auguste avait , à vrai dire, fondé ce royaume en réunissant la Normandie à la Picardie. Il avait en quelque sorte fondé Paris, en lui donnant sa cathédrale, sa halle, son pavé, des hôpitaux, des aqueducs, une nouvelle enceinte, de nouvelles armoiries, surtout en autorisant et soutenant son université. Il avait fondé la juridiction royale en inaugurant l'assemblée des pairs par un acte populaire et humain, la condamnation de Jean et la punition du meurtre d'Arthur. Les grandes puissances féodales s'affaissaient ; la Flandre, la Champagne, le Languedoc, étaient soumis à l'influence royale. Le roi s'était formé un grand parti dans la noblesse ; il avait créé une démocratie dans l'aristocratie, si je puis dire ; je parle des cadets ; il fit consacrer en principe qu'ils ne dépendraient plus de leurs aînés.

Le prince dans les mains duquel tombait ce grand héritage, Louis IX, avait vingt et un ans en 1236. Il fut déclaré majeur, mais dans la réalité, il resta long-temps encore dépendant de sa mère, la fière Espagnole qui gouvernait depuis dix ans. Les qualités de Louis n'étaient pas de celles qui éclatent de bonne heure ; la principale fut un sentiment exquis, un amour inquiet du devoir, et pendant long-temps, le devoir lui apparut comme la volonté de sa mère. Espagnol du côté de Blan-

che (1), Flamand par son aïeule Isabelle, le jeune prince suça avec le lait une piété ardente, qui semble avoir été étrangère à la plupart de ses prédécesseurs, et que ses successeurs n'ont guère connue davantage.

Cet homme qui apportait au monde un tel besoin de croire, se trouva précisément au milieu de la grande crise, lorsque toutes les croyances étaient ébranlées. Ces belles images d'ordre, que le moyen-âge avait rêvées, le saint pontificat et le saint empire, qu'étaient-elles devenues? La guerre de l'empire et du sacerdoce avaient atteint le dernier degré de violence, et les deux partis inspi- raient presque une égale horreur.

D'un côté, c'était l'empereur, au milieu de son cortège de légistes bolonais et de docteurs arabes, bel esprit sanguinaire, qui faisait des vers comme un jongleur du Midi, et qui enterrait ses ennemis sous des chappes de plomb (2). Il avait des gardes sarrasines, une université sarrasine, des concubines arabes. Le sultan d'Égypte était

(1) Il était parent par sa mère d'Alphonse X, roi de Castille; celui-ci lui avait promis des secours pour la croisade; mais il mourut en 1252, et saint Louis « en fut fort affligé. » M. Paris, p. 565. — « A son retour, il fit trapper, dit Villani, des monnaies où les uns voient des menottes, en mémoire de sa captivité; les autres, les tours de Castille. » Ce qui vient à l'appui de cette dernière opinion, c'est que les frères de saint Louis, Charles et Alphonse, mirent les tours de Castille dans leurs armes. Michaud, IV, 445.

(2) S'il faut en croire Dante (*Infern.*). — Raynaldi présente Eccelino comme lieutenant de Conrad et conseiller de Frédéric II. Michaud, IV, 456.

son meilleur ami (1). Il avait, disait-on, écrit ce livre horrible dont on parlait tant : *De Tribus impostoribus*, Moïse, Mahomet et Jésus. Beaucoup de gens soupçonnaient que Frédéric pouvait fort bien être l'Antechrist.

Le pape n'inspirait guère plus de confiance que l'empereur. La foi manquait à l'un, mais à

(1) Extraits d'historiens arabes, par Reinand (Bibl. des Croisades, IV, 417, sqq.) « L'émir Fakr-Eddin était entré fort avant, dit Yaféi, dans la confiance de l'empereur; ils avaient de fréquens entretiens sur la philosophie, et leurs opinions paraissaient se rapprocher sur beaucoup de points. — Ces étroites relations scandalisèrent beaucoup les chrétiens.... Je n'aurais pas tant insisté, dit-il à Fakr-Eddin, pour qu'on me remit Jérusalem, si je n'avais craint de perdre tout crédit en Occident; mon but n'a pas été de délivrer la ville sainte, ni rien de semblable; j'ai voulu conserver l'estime des Francs. » — « L'empereur était roux et chauve; il avait la vue faible; s'il avait été esclave, on n'en aurait pas donné deux cents drachmes. Ses discours montraient assez qu'il ne croyait pas à la religion chrétienne; quand il en parlait, c'était pour s'en railler..... etc..... Un moezzin récita près de lui un verset de l'Alcoran qui nie la divinité de Jésus-Christ. Le sultan le voulut punir; Frédéric s'y opposa. » — En marge du texte arabe de Makrisi, on trouve quelques mots isolés qui semblent dire qu'au fond Frédéric méprisait sa religion, et que s'il n'avait pas craint de soulever ses sujets, il aurait manifesté ses véritables sentimens. Il se fâcha contre un prêtre qui était entré dans une mosquée l'Évangile à la main, et jura de punir sévèrement tout chrétien qui y entrerait sans une permission spéciale. — On a vu plus haut quelles relations amicales Richard entretenait avec Salaheddin et Malek-Adhel. — Lorsque Jean de Brienne fut assiégé dans son camp (en 1221), il fut comblé par le sultan de témoignages de bienveillance: « Dès-lors, dit un auteur arabe (Makrisi), il s'établit entre eux une liaison sincère et durable, et tant qu'ils vécurent, ils ne cessèrent de s'envoyer des présens et d'entretenir un commerce d'amitié. » Dans une guerre contre les Kharismains, les chrétiens de Syrie marchèrent pour ainsi dire sous les ordres des infidèles. On voyait les chrétiens marcher leurs croix levées; les prêtres se mêlaient dans les rangs, donnaient des bénédictions, et offraient à boire aux musulmans dans leurs calices. Ibid., 445, d'après Ibn-Gionzi, témoin oculaire.

l'autre la charité. Quelque désir, quelque besoin qu'on eût de révéler encore le successeur des apôtres, il était difficile de le reconnaître sous cette cuirasse d'acier qu'il avait revêtue depuis la croisade des Albigeois. Il semblait que la soif du meurtre fût devenue le génie même du prêtre. Ces hommes de paix ne demandaient que mort et ruine, des paroles effroyables sortaient de leur bouche. Ils s'adressaient à tous les peuples, à tous les princes; ils prenaient tour à tour le ton de la menace et de la plainte; ils demandaient, grondaient, priaient, pleuraient. Que voulaient-ils avec tant d'ardeur? la délivrance de Jérusalem? Aucunement. L'amélioration des Chrétiens, la conversion des Gentils? Rien de tout cela. Eh! quoi donc? Du sang. Une soif horrible de sang semblait avoir embrasé le leur, depuis qu'une fois ils avaient goûté de celui des Albigeois.

La destinée de ce jeune et innocent Louis IX fut d'hériter des Albigeois et de tant d'autres ennemis de l'Église. C'était pour lui que Jean, condamné sans être entendu, avait perdu la Normandie, et son fils Henri le Poitou; c'était pour lui que Montfort avait égorgé vingt mille hommes dans Béziers, et Fouquet, dix mille dans Toulouse. Ceux qui avaient péri, étaient, il est vrai, des hérétiques, des mécréans, des ennemis de Dieu; il y avait pourtant dans tout cela bien des morts; et dans cette magnifique dépouille, une

triste odeur de sang. Voilà , sans doute , ce qui fit l'inquiétude et l'indécision de saint Louis. Il avait grand besoin de croire et de s'attacher à l'Église , pour se justifier à lui-même son père et son aïeul , qui avaient accepté de tels dons. Position critique pour une âme timorée ; il ne pouvait restituer sans déshonorer son père et indigner la France. D'autre part, il ne pouvait garder, ce semble , sans consacrer tout ce qui s'était fait, sans accepter tous les excès , toutes les violences de l'Église.

Le seul objet vers lequel une telle âme pouvait se tourner encore , c'était la croisade , la délivrance de Jérusalem. Cette grande puissance , bien ou mal acquise , qui se trouvait dans ses mains, c'était là, sans doute, qu'elle devait s'exercer et s'expier. De ce côté, il y avait tout au moins la chance d'une mort sainte.

Jamais la croisade n'avait été plus nécessaire et plus légitime. Agressive jusque-là, elle allait devenir défensive. On attendait dans tout l'Orient un grand et terrible événement; c'était comme le bruit des grandes eaux avant le déluge , comme le craquement des digues , comme le premier murmure des cataractes du ciel. Les Mongols s'étaient ébranlés du Nord , et peu à peu descendaient par toute l'Asie. Ces pasteurs, entraînant les nations , chassant devant eux l'humanité avec leurs troupeaux, semblaient décidés à effacer de la terre toute ville, toute construction, toute tra

de culture, à refaire du globe un désert, une libre prairie, où l'on pût désormais errer sans obstacle. Ils délibérèrent s'ils ne traiteraient pas ainsi toute la Chine septentrionale, s'ils ne rendraient pas cet empire, par l'incendie de cent villes et l'égorgement de plusieurs millions d'hommes, à cette beauté primitive des solitudes du monde naissant. Où ils ne pouvaient détruire les villes sans grand travail, ils se dédommageaient du moins par le massacre des habitans; témoins ces pyramides de têtes de morts qu'ils firent élever dans la plaine de Bagdad (1).

Toutes les sectes, toutes les religions qui se partageaient l'Asie, avaient également à craindre ces barbares, et nulle chance de les arrêter. Les sunnites et les schyytes, le calife de Bagdad et le calife du Caire, les Assassins, les chrétiens de Terre-Sainte, attendaient le Jugement. Toute dispute allait être finie, toute haine réconciliée; les Mongols s'en chargeaient. De là, sans doute, ils passeraient en Europe, pour accorder le pape et l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France. Alors, ils n'auraient plus qu'à faire manger l'avoine à leurs chevaux sur l'autel de Saint-Pierre

(1) Tamerlan, après avoir ruiné Damas de fond en comble, fit frapper des monnaies portant un mot arabe dont le sens était: *DESTRUCTION*. Ce mot indiquait, par sa valeur numérale, l'an 803 de l'hégire, époque de la prise de Damas. Reinaud, *Description des Mon musulmans*, etc., I, 89. Chardin, *IV*, 298. — Un autre chronogramme de Tamerlan, correspondant à l'an 773 de l'hégire, signifie aussi *DESTRUCTION*. Voy. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.



de Rome (1), et le règne de l'Antechrist allait commencer.

Ils avançaient, lents et irrésistibles, comme la vengeance de Dieu; déjà ils étaient partout présents par l'effroi qu'ils inspiraient. En l'an 1238, les gens de la Frise et du Danemark n'osèrent pas quitter leurs femmes épouvantées pour aller pêcher le hareng selon leur usage sur les côtes d'Angleterre (2). En Syrie, on s'attendait d'un moment

(1) C'est le mot qu'on attribua, au quinzième siècle, au sultan des Turcs, Bajazet.

(2) « Ils avaient, dit Mathieu Paris, ravagé et dépeuplé la grande Hongrie; ils avaient envoyé des ambassadeurs avec des lettres menaçantes à tous les peuples. Leur général se disait envoyé du Dieu très haut pour dompter les nations qui lui étaient rebelles. Les têtes de ces barbares sont grosses et disproportionnées avec leurs corps; ils se nourrissent de chairs crues et même de chair humaine; ce sont des archers incomparables; ils portent avec eux des barques de cuir, avec lesquelles ils passent tous les fleuves; ils sont robustes, impies, inexorables; leur langue est inconnue à tous les peuples qui ont quelque rapport avec nous (quos nostra attingit notitia). Ils sont riches en troupeaux de moutons, de bœufs, de chevaux, de chevaux si rapides qu'ils font trois jours de marche en un jour. Ils portent par devant une bonne armure, mais aucune par derrière, pour n'être jamais tentés de fuir. Ils nomment khan leur chef, dont la ferocité est extrême. Habitant la plage boréale, les mers Caspiennes, et celles qui leur confinent, ils sont nommés Tartares, du nom du fleuve Tar. Leur nombre est si grand, qu'ils semblent menacer le genre humain de sa destruction (ebullire credantur in partem). Quoiqu'on eût déjà éprouvé d'autres invasions de la part des Tartares, la terreur était plus grande cette année, parce qu'ils semblaient plus furieux que de coutume; aussi les habitans de la Gothie et de la Frise, redoutant leurs attaques, ne vinrent point cette année, comme ils le faisaient d'ordinaire, sur les côtes d'Angleterre, pour charger leurs vaisseaux de harengs: les harengs se trouvaient en conséquence tellement abondans en Angleterre, qu'on les vendait presque pour rien: même dans les endroits éloignés de la mer, on en donnait quarante ou cinquante d'excellens pour une petite pièce de monnaie. Un messager sarrasin,

à l'autre à voir apparaître les grosses têtes jaunes et les petits chevaux échevelés. Tout l'Orient était réconcilié. Les princes mahométans, entre autres le Vieux de la Montagne, avaient envoyé une ambassade suppliante au roi de France, et l'un des ambassadeurs passa en Angleterre.

D'autre part, l'empereur latin de Constantinople venait exposer à saint Louis son danger, son dénûment et sa misère. Ce pauvre empereur s'était vu obligé de faire alliance avec les Comans, et de leur jurer amitié, la main sur un chien mort. Il en venait à n'avoir plus pour se chauffer que les poutres de son palais. Quand l'impératrice vint, plus tard, implorer de nouveau la pitié de saint Louis, Joinville fut obligé, pour la présenter, de lui donner une robe. L'Empereur offrait à saint Louis de lui céder à bon compte un inestimable trésor, la vraie couronne d'épines qui

puissant et illustre par sa naissance, qui était venu en ambassade solennelle auprès du roi de France, principalement de la part du Vieux de la Montagne, annonçait ces évènements au nom de tous les Orientaux, et il demandait du secours aux Occidentaux pour réprimer la fureur des Tartares. Il envoya un de ses compagnons d'ambassade au roi d'Angleterre pour lui exposer les mêmes choses, et lui dire que si les Musulmans ne pouvaient soutenir le choc de ces ennemis, rien ne les empêcherait d'envahir tout l'Occident. L'évêque de Winchester, qui était présent à cette audience (c'était le favori d'Henri III), et qui avait déjà revêtu la croix, prit d'abord la parole en plaisantant. « Laissons, dit-il, ces chiens se devorer les uns les autres, pour qu'ils périssent plus tôt. Quand ensuite nous arriverons sur les ennemis du Christ qui resteront en vie, nous les égorgerons plus facilement, et nous en purgerons la surface de la terre. Alors le monde entier sera soumis à l'église catholique, et il ne restera plus qu'un seul pasteur et une seule bergerie. » *Matth. Paris.*, p. 518.

avait ceint le front du Sauveur. La seule chose qui embarrassait le roi de France, c'est que le commerce de reliques avait bien l'air d'être un cas de simonie ; mais il n'était pas défendu pourtant de faire un présent à celui qui faisait un tel don à la France. Le présent fut de cent soixante mille livres, et de plus, saint Louis donna le produit d'une confiscation faite sur les Juifs, dont il se faisait scrupule de profiter lui-même. Il alla pieds nus recevoir les saintes reliques jusqu'à Vincennes, et plus tard, fonda pour elles la Sainte-Chapelle de Paris.

La croisade de 1235 n'était pas faite pour rétablir les affaires d'Orient. Le roi champenois de Navarre, le duc de Bourgogne, le comte de Montfort, se firent battre. Le frère du roi d'Angleterre n'eut d'autre gloire que celle de racheter les prisonniers. Mauclerc seul y gagna quelque chose. Cependant, le jeune roi de France ne pouvait quitter encore son royaume, et réparer ces malheurs. Une vaste ligue se formait contre lui ; le comte de Toulouse, dont la fille avait épousé le frère du roi Alphonse de Poitiers, voulait tenter encore un effort pour garder ses états, s'il n'avait pu garder ses enfans. Il s'était allié aux rois d'Angleterre, de Navarre, de Castille et d'Aragon. Il voulait épouser ou Marguerite de la Marche, sœur utérine d'Henri III, ou Béatrix de Provence. Par ce dernier mariage, il eût réuni la Provence au Languedoc, déshérité sa fille au profit des enfans

qu'il eût eus de Béatrix , et réuni tout le Midi. La précipitation fit avorter ce grand projet. Dès 1242, les inquisiteurs furent massacrés à Avignon; l'héritier légitime de Nîmes, Béziers et Carcassonne, le jeune Trencavel, se hasarda à reparaitre. Les confédérés agirent l'un après l'autre. Raimond était réduit quand les Anglais prirent les armes. Leur campagne en France fut pitoyable; Henri III avait compté sur son beau-père, le comte de la Marche, et les autres seigneurs qui l'avaient appelé. Quand ils se virent et se comptèrent, alors commencèrent les reproches et les altercations. Les Français n'avançaient pas moins; ils auraient tourné et pris l'armée anglaise au pont de Taillebourg, sur la Charente, si Henri n'eût obtenu une trêve par l'intercession de son frère Richard, en qui Louis révéra le héros de la dernière croisade, celui qui avait racheté et rendu à l'Europe tant de chrétiens (1). Henri profita de ce répit pour décamper et se retirer vers Saintes. Louis le serra de près; un combat acharné eut lieu dans les vignes (2), et le roi d'Angleterre finit par s'enfuir dans la ville, et de là vers Bordeaux [1241].

(1) Math. Paris p. 400 : Et vocabant eum multi redemptorem suum, quia per compositionem pacis eos in terrâ sanctâ liberaverat..... Et hoc impetravit, tùm quia favorabilis persona Francis fuit, pro nobilium dictâ liberatione in terrâ sanctâ, tùm quia fuit domini regis Francorum consanguineus, tùm quia fuit dies Dominica.— Philippe-Auguste ne combattait jamais le dimanche.

(2) Id ibid. Inter vineas in arctis vlarum.

Une épidémie, dont le roi et l'armée languirent également, l'empêcha de poursuivre ses succès. Mais le combat de Taillebourg n'en fut pas moins le coup mortel pour ses ennemis, et en général pour la féodalité. Le comte de Toulouse n'obtint grâce que comme cousin de la mère de saint Louis. Son vassal, le comte de Foix, déclara qu'il voulait dépendre immédiatement du roi (1). Le comte de la Marche, et sa femme, l'orgueilleuse Isabelle de Lusignan, veuve de Jean et mère d'Henri III, furent obligés de céder. Ce vieux comte, faisant hommage au frère du roi Alphonse, nouveau comte de Poitiers, un chevalier parut, qui se disait mortellement offensé par lui, et demandait à le combattre par-devant son suzerain (2). Alphonse insistait durement pour que le vieillard fit raison au jeune homme. L'événement n'était pas douteux, et déjà Isabelle, craignant de périr après son mari, s'était réfugiée au couvent de Fontevrault. Saint Louis s'interposa et ne permit point ce combat inégal. Telle fut pourtant l'humiliation du comte de la Marche, que son ennemi, qui avait juré de laisser pousser ses cheveux jusqu'à ce qu'il eût vengé son outrage, se les fit couper solennellement devant tous les barons, et déclara qu'il en avait assez (3).

(1) Hist. du Languedoc, l. XXXV, p. 435.

(2) Math. Paris, p. 409: *More Francorum, chirotecam suam ei porrexit, exigens sibi exhiberi in duello justitiæ plenitudinem, secundum legem Francorum antiquitûs.*

(3) Joinville (édit. 1761), p. 24.

En cette occasion, comme en toutes, Louis montrait la modération d'un saint et d'un politique. Un baron n'ayant voulu se rendre qu'après en avoir obtenu l'autorisation de son seigneur, le roi d'Angleterre, Louis lui en sut gré, et lui rendit son château sans autre garantie que son serment (1). Mais afin de sauver de la tentation du parjure ceux qui tenaient des fiefs de lui et d'Henri, il leur déclara, aux termes de l'Évangile, qu'on ne pouvait servir deux maîtres, et leur permit d'opter librement (2). Il eût voulu, pour ôter toute cause de guerre, obtenir d'Henri la cession expresse de la Normandie; à ce prix, il lui eût rendu le Poitou.

Telle était la prudence et la modération du roi. Il n'imposa pas à Raimond d'autres conditions que celles du traité de Paris, qu'il avait signées quatorze ans auparavant (3).

Cependant la catastrophe tant redoutée avait lieu en Orient. Une aile de la prodigieuse armée des Mongols avait poussé vers Bagdad [1258]; une autre entrait en Russie, en Pologne, en

(1) Math. Paris, p. 402 : « Tu solus fideliter te gessisti. » .... Statim accepto ab eo juramento fidelitatis, ipsum ei custodiendum confidenter liberavit.

(2) Math. Paris, p. 416. Rex Francorum Parisiis convocatos omnes ultramarinos qui terras habuerunt in Angliâ, sic est affatus : Quicumque in regno meo conversatur, habens terras in Angliâ, cum nequeat quis competenter duobus dominis servire, vel penitus mihi vel regi Angliæ inseparabiliter adhæreat.

(3) Hist du Languedoc, l. XXV, p. 437.

Hongrie (1). Les Karismiens, précurseurs des Mongols, avaient envahi la Terre-Sainte; ils avaient remporté à Gaza, malgré l'union des chrétiens et des musulmans, une sanglante victoire. Cinq cents Templiers y étaient restés; c'était tout ce que l'Ordre avait alors de chevaliers à la Terre-Sainte; puis les Mongols avaient pris Jérusalem abandonnée de ses habitans; ces barbares par un jeu perfide mirent partout des croix sur les murs; les habitans trop crédules revinrent et furent massacrés (2).

Saint Louis était malade, alité, et presque mourant, quand ces tristes nouvelles parvinrent en Europe. Il était si mal qu'on désespérait de sa vie, et déjà une des dames qui le gardaient, voulait lui jeter le drap sur le visage, croyant qu'il avait passé (3). Dès qu'il alla un peu mieux, au grand étonnement de ceux qui l'entouraient, il fit mettre la croix rouge sur son lit et sur ses vêtemens. Sa mère eût autant aimé le voir mort. Il promettait, lui faible et mourant, d'aller si loin, outre mer sous un climat meurtrier, donner son sang et celui des siens, dans cette inutile guerre qu'on poursuivait depuis plus d'un siècle. Sa mère, les prêtres eux-mêmes le pressaient d'y

(1) Math. Paris, p. 438.

(2) Math. Paris, p. 420. *Signa Christianorum qui subito fugam inierant, super propugnacula murorum civitatis in propatulo eleverunt.*

(3) Joinville, p. 24.

renoncer. Il fut inflexible; cette idée qu'on lui croyait si fatale, fut, selon toute apparence, ce qui le sauva; il espéra, il voulut vivre, et vécut en effet. Dès qu'il fut convalescent, il appela sa mère, l'évêque de Paris, et leur dit : « Puisque vous croyez que je n'étais pas parfaitement en moi-même quand j'ai prononcé mes vœux, voilà ma croix que j'arrache de mes épaules; je vous la rends.... Mais à présent, continua-t-il, vous ne pouvez nier que je ne sois dans la pleine jouissance de tous mes facultés; rendez-moi donc ma croix; car celui qui sait toute chose sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de son signe. » — « C'est le doigt de Dieu, s'écrièrent tous les assistans; ne nous opposons plus à sa volonté. » Et personne, dès ce jour, ne contredit son projet.

Le seul obstacle qui restât à vaincre, chose triste et contre nature, c'était le pape. Innocent IV remplissait l'Europe de sa haine contre Frédéric II. Chassé de l'Italie, il assembla contre lui un grand concile à Lyon (1). Cette ville impériale tenait pourtant à la France, sur le territoire de laquelle elle avait son faubourg au-delà du Rhône. Saint Louis, qui s'était inutilement porté

(1) Math. Paris, p. 443-447 sqq. — Écrasons d'abord le dragon, disait-il, et nous écraserons bientôt ces vipères de roitelets. « Dixit in iracundiâ magnâ, voce susurrâ, oculos obliquando et nares corrugando : Expedi ut componamus cum principe vestro : contrito enim vel pacificato dracone, citò serpentûli conculcabuntur. »



pour médiateur, ne consentit pas sans répugnance à recevoir le pape. Il fallut que tous les moines de Citeaux vinsent se jeter aux pieds du roi; et il laissa attendre le pape quinze jours pour savoir sa détermination(1). Innocent dans sa violence contrariait de tout son pouvoir la croisade d'Orient; il eût voulu tourner les armes du roi de France contre l'Empereur, ou contre le roi d'Angleterre, qui était sorti un moment de sa servilité à l'égard du Saint-Siège. Déjà, en 1239, il avait offert la couronne impériale à saint Louis pour son frère, Robert d'Artois; en 1245, il lui offrit la couronne d'Angleterre. Etrange spectacle, un pape n'oubliant rien pour entraver la délivrance de Jérusalem, offrant tout à un croisé pour lui faire violer son vœu(2).

Louis ne songeait guère à acquérir. Il s'occupait bien plutôt à légitimer les acquisitions de ses pères. Il essaya inutilement de se réconcilier l'Angleterre par une restitution partielle. Il interrogea même les évêques de Normandie pour se rassurer sur le droit qu'il pouvait avoir à la possession de cette province (3). Il dédommagea par une somme d'argent le vicomte Trencavel, héritier de Nîmes et Béziers. Il l'emmena à la croisade,

(1) Math. Paris, p. 439.

(2) « Les barons anglais n'osaient passer à la Terre-Sainte, craignant les pièges de la cour de Rome { *Muscipulas Romanæ curiæ* formidantes). » Math. Paris, ap Michaud, IV, 261.

(3) Math. Paris, p. 642.

avec tous les faïdits, les proscrits de la guerre des Albigeois, tous ceux que l'établissement des compagnons de Montfort avait privés de leur patrioime (1). Ainsi il faisait de la guerre sainte une expiation, une réconciliation universelle.

Ce n'était pas une simple guerre, une expédition, que saint Louis projetait, mais la fondation d'une grande colonie en Égypte. On pensait alors, non sans vraisemblance, que pour conquérir et posséder la Terre-Sainte, il fallait avoir l'Égypte pour point d'appui. Aussi il avait emporté une grande quantité d'instrumens de labourage et d'outils de toute espèce (2). Pour faciliter les communications régulières, il voulut avoir un port à lui sur la Méditerranée; ceux de Provence étaient à son frère Charles d'Anjou : il fit creuser celui d'Aigues-Mortes.

Il cingla d'abord vers Chypre, où l'attendaient d'immenses approvisionnemens (3). Là il s'arrêta, et long-temps, soit pour attendre son frère Alphonse qui lui amenait sa réserve, soit peut-être pour s'orienter dans ce monde nouveau. Il y fut amusé par les ambassadeurs des princes d'Asie, qui venaient observer le grand roi des Francs. Les

(1) Histoire du Languedoc, l. XXV, p. 457.

(2) Ligones, tridentes, trabas, vomeres, aratra, etc. Math. Paris.

(3) Joinville, édit. 1761, in-fol°. p. 29 : ..... « Et quant on les véoit il sembloit que ce fussent montaignes; car la pluie qui avoit batu les blez de long-temps, les avoit fait germer par dessus, si que il n'i paroit que l'erbe vert. »

chrétiens vinrent d'abord , de Constantinople, d'Arménie, de Syrie; les musulmans ensuite, entre autres les envoyés de ce Vieux de la montagne dont on faisait tant de récits(1). Les Mongols même parurent (2). Saint Louis qui les crut favorables au christianisme d'après leur haine pour les autres mahométans, se ligua avec eux contre les deux papes de l'islamisme, les califes de Badgad et du Caire.

Cependant les Asiatiques revenaient de leurs premières craintes, ils se familiarisaient avec l'idée de la grande invasion des Francs. Ceux-ci, dans l'abondance, s'énervaient sous la séduction d'un climat corrupteur. Les prostituées venaient placer leurs tentes autour même de la tente du roi et de sa femme, la chaste reine Marguerite, qui l'avait suivi (3).

(1) Il envoya demander au roi l'exemption du tribut qu'il payait aux Hospitaliers et aux Templiers. « D'arrière l'amiral avoit un Bachelier bien atourné, qui tenoit trois coutiaus en son poing, dont l'un entroit au manche de l'autre; pour ce que se l'amiral eust été refusé, il eust présenté au Roy ces trois coutiaus pour li deffier. D'arrière celi qui tenoit les trois coutiaus, avoit un autre qui tenoit un bouqueran (pièce de toile de coton) entortillé entour son bras, que il eust aussi présenté au Roy pour li ensevelir, se il eust refusé la requeste au vieil de la Montagne. » Joinville, p. 95. — « Quand le vieux chevauchoit, dit encore Joinville, il avoit un crieur devant li qui portoit une hache danoise à lonc manche tout convert d'argent, à tout pleins de coutiaus ferus ou manche et crioit: « Tournés-vous de devant celi qui porte la mort des Roys entre sès mains. » P. 97.

(2) M. de Rémusat (Mémoire sur les Tartares) ne voit pas, comme de Guignes, des imposteurs dans les ambassadeurs mogols.

(3) Joinville, p. 37: « Le commun peuple se prist aus foles fem

Il se décida enfin à partir pour l'Égypte. Il avait à choisir entre Damiette et Alexandrie. Un coup de vent l'ayant poussé vers la première ville (1), il eut hâte d'attaquer ; lui-même il se jeta dans l'eau l'épée à la main. Les troupes légères des Sarrasins, qui étaient en bataille sur le rivage, tentèrent une ou deux charges, et voyant les Francs inébranlables, ils s'enfuirent à toute bride. La forte ville de Damiette, qui pouvait résister, se rendit dans le premier effroi. Maître d'une telle place, il fallait se hâter de saisir Alexandrie ou le Caire. Mais la même foi qui inspirait la croisade, faisait négliger les moyens humains qui en auraient assuré le succès. Le roi d'ailleurs, roi féodal, n'était sans doute pas assez maître pour arracher ses gens au pillage d'une riche ville ; il en fut comme en Chypre, ils ne se laissèrent emme-

mes, dont il avint que le Roy donna congé à tout plein de ses gens, quant nous revinmes de prison ; et je li demandé pourquoy il avait ce fait ; et il me dit que il avoit trouvé de certain, que au giet d'une pierre menue, entour son paveillon tenoient cil leur bordiaus à qui il avoit donné congé, et ou temps du plus grant meschief que l'ost eust onques été. » — « Les barons ui deussent garder le leur pour bien emploier en lieu et en tems, se pristrent à donner les grans mangers et les outrageuses viandes. »

(1) Il est vraisemblable que saint Louis aurait opéré sa descente sur le même point que Bonaparte (à une demi-lieue d'Alexandrie), si la tempête qu'il avait essayée en sortant de Limisso, et les vents contraires peut-être, ne l'avaient porté sur la côte de Damiette. Les auteurs arabes disent que le sultan du Caire, instruit des dispositions de saint Louis, avait envoyé des troupes à Alexandrie comme à Damiette, pour s'opposer au débarquement. Michand, IV, 336.

ner que lorsqu'ils furent les eux-mêmes de leurs excès. Il y avait d'ailleurs une excuse ; Alphonse et la réserve se faisaient attendre. Le comte de Bretagne, Mauclero , déjà expérimenté dans la guerre d'Orient , voulait qu'on s'assurât d'abord d'Alexandrie ; le roi insista pour le Caire. Il fallait donc s'engager dans ce pays coupé de canaux, et suivre la route qui avait été si fatale à Jean de Brienne. La marche fut d'une singulière lenteur ; les Chrétiens, au lieu de jeter des ponts, faisaient une levée dans chaque canal. Ils mirent ainsi un mois pour franchir les dix lieues qui sont de Damiette à Mansourah (1). Pour atteindre cette dernière ville, ils entreprirent une digue qui devait soutenir le Nil, et leur livrer passage. Cependant ils souffraient horriblement des feux grégeois que leur lançaient les Sarrasins, et qui les brûlaient sans remède enfermés dans leurs armures (2). Ils restèrent ainsi cinquante jours, au bout desquels ils apprirent qu'ils auraient pu s'épargner tant de peine et de travail. Un Bédouin leur indiqua un gué.

L'avant-garde , conduite par Robert d'Artois

(1) Joinville, p. 40. Bonaparte pensait que si saint Louis avait manœuvré comme les Français en 1798, il aurait pu, en partant de Damiette le 8 juin, arriver le 12 à Mansourah, et le 16 au Caire. Voy. les Mémoires de Montholon.

(2) « Toutes les fois que nostré saint Roy ooit que il nous getoient le feu grejois, il se vestoit en son lit, et tendoit ses mains vers notre Seigneur, et disoit en plourant : « Bian Sire Dix, gardez-moy ma gent. » Joinville, p. 45.

passa avec quelque difficulté. Les Templiers, qui se trouvaient avec lui, l'engageaient à attendre que son frère les rejoignit. Le bouillant jeune homme les traita de lâches, et se lança, tête baissée, dans la ville dont les portes étaient ouvertes. Il laissait mener son cheval par un brave chevalier, qui était sourd, et qui criait à tue-tête : Sus ! sus ! à l'ennemi (1) ! Les Templiers n'osèrent rester derrière ; tous entrèrent, tous périrent. Les mameluks, revenus de leur étonnement, barrèrent les rues de pièces de bois, et des fenêtres, ils écrasèrent les assaillans.

Le roi, qui ne savait rien encore, passa, rencontra les Sarrasins ; il combattit vaillamment. « Là où j'étois à pied avec mes chevaliers, dit Joinville, aussi blessé vint le roi avec toute sa bataille, avec grand bruit et grande noise de trompes, de nacaires, et il s'arrêta sur un chemin levé ; mais oncques si bel homme armé ne vis, car il paraissait dessus toute sa gent dès les épaules en haut, un heaume d'or à son chef, une épée d'Allemagne en sa main. » Le soir on lui annonça la mort du comte d'Artois, et le roi répondit : que Dieu en fuest aouré de ce que il li donnoit ; et lors li choient les larmes des yex moult grosses (2).

(1) Joinville, p. 53.—Id., p. 47 « Le bon comte de Soissons se moquoit à moy, et me disoit : « Seneschal, lessons huer ceste chiennaille, que par la quoisie Dieu, encore en parlerons-nous de ceste journée es chambres des dames. » Joinville, p. 53.

(2) Joinville, p. 64.

Quelqu'un vint lui demander des nouvelles de son frère : « Tout ce que je sais , dit-il , c'est qu'il est en paradis (1). »

Les mameluks revenant de tous côtés à la charge, les Français défendirent leurs retranchemens jusqu'à la fin de la journée. Le comte d'Anjou, qui se trouvait le premier sur la route du Caire était à pied au milieu de ses chevaliers ; il fut attaqué en même temps par deux troupes de Sarrasins, l'une à pied, l'autre à cheval ; il était accablé par le feu grégeois, et on le tenait déjà pour déconfit. Le roi le sauva en s'élançant lui-même à travers les Musulmans. La crinière de son cheval fut toute couverte de feu grégeois. Le comte de Poitiers fut un moment prisonnier des Sarrasins ; mais il eut le bonheur d'être délivré par les bouchers, les vivandiers et les femmes de l'armée. Le sire de Briançon ne put conserver son terrain qu'à l'aide des machines du duc de Bourgogne, qui tiraient au travers de la rivière. Gui de Mauvoisin, couvert de feu grégeois, n'échappa qu'avec peine aux flammes. Les bataillons du comte de Flandre, des barons d'outremer que commandait Gui d'Ibelin, et de Gauthier de Châtillon, conservèrent presque toujours l'avantage sur les ennemis. Ceux-ci sonnèrent enfin la retraite, et Louis rendit grâce à Dieu, au milieu de toute l'armée, de l'assistance

(1) *Id.*, p. 65.

qu'il en avait reçue; c'était, en effet, un miracle d'avoir pu défendre, avec des gens à pied et presque tous blessés, un camp attaqué par une redoutable cavalerie (1).

Il devait bien voir que le succès était impossible, et se hâter de retourner vers Damiette, mais il ne pouvait s'y décider. Sans doute, le grand nombre de blessés qui se trouvaient dans le camp rendait la chose difficile; mais les malades augmentaient chaque jour. Cette armée, campant sur les vases de l'Égypte, nourrie principalement des barbots du Nil, qui mangeaient tant de cadavres, avait contracté d'étranges et hideuses maladies. Leur chair gonflait, pourrissait autour de leurs gencives, et, pour qu'ils avalassent, on était obligé de la leur couper; ce n'était par tout le camp que des cris douloureux comme de femmes en mal d'enfant; chaque jour augmentait le nombre des morts. Un jour, pendant l'épidémie, Joinville malade, et entendant la messe de son lit, fut obligé de se lever et de soutenir son aumonier prêt à s'évanouir. « Ainsi soutenu, il acheva son sacrement, par-chanta la messe tout entièrement; ne oncques plus ne chanta. »

Ces morts faisaient horreur, chacun craignait de les toucher et de leur donner la sépulture; en vain le roi, plein de respect pour ces martyrs,

(1) Sismondi, VII, 438.



donnait l'exemple et aidait à les enterrer de ses propres mains. Tant de corps abandonnés augmentaient le mal chaque jour ; il fallut songer à la retraite pour sauver au moins ce qui restait. Triste et incertaine retraite d'une armée amoindrie, affaiblie, découragée. Le roi, qui avait fini par être malade comme les autres, eût pu se mettre en sûreté, mais il ne voulut jamais abandonner son peuple (1). Tout mourant qu'il était, il entreprit d'exécuter sa retraite par terre, tandis que les malades étaient embarqués sur le Nil. Sa faiblesse était telle, qu'on fut bientôt obligé de le faire entrer dans une petite maison, et de le déposer sur les genoux d'une *bourgeoise de Paris*, qui se trouvait là.

Cependant, les chrétiens s'étaient vus bientôt arrêtés par les Sarrasins qui les suivaient par terre et les attendaient dans le fleuve. Un immense massacre commença : ils déclarèrent en vain qu'ils voulaient se rendre ; les Sarrasins ne

(1) Joinville. — Un historien arabe dit aussi : « Le roi de France eût pu échapper aux mains des Égyptiens, soit à cheval, soit dans un bateau ; mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes. » Aboul-Mahassen, ap. Michaud, IV, 317. — En revenant de l'île de Chypre, le vaisseau de saint Louis toucha sur un rocher, et trois toises de la quille furent emportées. On conseilla au roi de le quitter : « A ce respondi le roy : « Seigneurs, je vois que se je descens de ceste nef, que elle sera de refus, et voy que il acéans huit cens personnes et plus ; et pour ce que chascun saine autretant sa vie comme je fais la moie, n'oseroit nulz demourer en ceste nef, ainçois demourroient en Cypre ; parquoy, se Dieu plaît, je ne mettrai ja tant de gent comme il a céans en péril de mort ; ainçois demourrai céans pour mon peuple sauver. » Joinville, p. 3.

craignaient autre chose que le grand nombre des prisonniers ; ils les faisaient donc entrer dans un clos, leur demandaient s'ils voulaient renier le Christ. Un grand nombre obéit, entre autres tous les mariniers de Joinville.

Cependant le roi et les prisonniers de marque avaient été réservés. Le Sultan ne voulait pas les délivrer, à moins qu'ils ne rendissent Jérusalem ; ils objectèrent que cette ville était à l'empereur d'Allemagne, et offrirent Damiette avec quatre cent mille besans d'or. Le sultan avait consenti, lorsque les mameluks, auxquels il devait sa victoire, se révoltent et l'égorgent au pied des galères où les Français étaient détenus. Le danger était grand pour ceux-ci ; les meurtriers pénétrèrent en effet jusqu'auprès du roi. Celui même qui avait arraché le cœur au soudan vint au roi, sa main tout ensanglantée, et lui dit : « Que me donneras-tu, que je t'aie occis ton ennemi, qui t'eût fait mourir s'il eût vécu ? » Et le roi ne lui répondit oncques rien. Il en vint bien trente, les épées toutes nues et les haches danoises aux mains dans notre galère, continue Joinville : « Je demandai à monseigneur Baudoin d'Ibelin, qui savait bien le sarrasinois, ce que ces gens disoient ; et il me répondit qu'ils disoient qu'ils nous venoient les têtes trancher. Il y avoit tout plein de gens qui se confessoient à un frère de la Trinité, qui étoit au comte Guillaume de Flandre ; mais, quant à moi, je ne me souvins oncques de péché

que j'eusse fait. Ainçois me pensai que plus je me défendrois ou plus je me gauchirois, pis me vaudroit. Et lors me signai et m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux qui tenoit une hache danoise à charpentier, et dis : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Messire Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, s'agenouilla à côté de moi, et je lui dis : « Je vous absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. » Mais quand je me levai d'illec, il ne me souvint oncques de chose qu'il m'eût dite ni racontée (1). »

Il y avait trois jours que Marguerite avait appris la captivité de son mari, lorsqu'elle accoucha d'un fils nommé Jean, et qu'elle surnomma Tristan. Elle faisait coucher au pied de son lit, pour se rassurer, un vieux chevalier, âgé de quatre-vingts ans. Peu de temps avant d'accoucher, elle s'agenouilla devant lui et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment, et elle lui dit : Je vous demande, par la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrasins prennent cette ville, que vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent ; et le chevalier répondit : » Soyez cer-

(1) Joinville, p. 75. — On dit au roi que les amiraux avaient délibéré de le faire soudan de Babylone... » Et il me dit qu'il ne l'eust mie refusé. Et sachiez que il ne demoura ( que ce dessein n'échoua) pour autre chose que pource que ils disoient que le roy estoit le plus ferme crestien que en peut trouver ; et cest exemple en monstroient, à ce que quant ils se parloient de la heberge, il prenoit sa croix à terre et seignoit tout son cors, et disoient que se celle gent fesoient Soudane de li, il les occiroit tous, ou ils deviendroient crestiens. » Joinville, p. 78.

taine que je le ferai volontiers, car je l'avois bien pensé, que je vous occirois avant qu'ils vous eussent pris (1). »

Rien ne manquait au malheur et à l'humiliation de saint Louis. Les Arabes chantèrent sa défaite (2), et plus d'un peuple chrétien en fit des feux de joie (3). Il resta pourtant un an à la terre sainte pour aider à la défendre, au cas que les mame-luks poursuivissent leur victoire hors de l'Égypte. Il releva les murs des villes, fortifia Césarée, Jaffa, Sidon, Saint-Jean-d'Acre, et ne se sépara de ce triste pays, que lorsque les barons de la terre sainte lui eurent eux-mêmes assuré que son séjour ne pouvait plus leur être utile. Il venait d'ailleurs de recevoir une nouvelle qui lui faisait un devoir de retourner au plus tôt en France. Sa mère était morte (4); malheur immense pour un tel fils

(1) Id., p. 84.

(2) Suivant M. Rifaut, la chanson qui fut composée à cette occasion, se chante encore aujourd'hui. Reinaud, extraits d'historiens Arabes (Biblioth. des croisades, IV. 475).

(3) Suivant Villani, Florence, où dominaient les Gibelins, célébra par des fêtes les revers des croisés. Michaud, IV, 373.

(4) Joinville, p. 126 : « A Sayette vindrent les nouvelles au Roy que sa mère estoit morte. Si grand deuil en mena, que de deux jours on ne pot onques parler à li. Après ce m'envoia querre par un vallet de sa chambre. Quant je ving devant li en sa chambre, là où il estoit tout seul, et il me vit et estandî ses bras et me dit : A ! Seneschal ! j'ai perdu ma mère. » — Lorsque saint Louis traitait avec le Soudan pour sa rançon, il lui dit que s'il voulait désigner une somme raisonnable, il manderoit à sa mère qu'elle la payât. « Et ils distrent : Comment est-ce que vous ne voulez dire que vous

qui, pendant si long-temps, n'avait pensé que par elle, qui l'avait quittée malgré elle pour cette désastreuse expédition, où il devait laisser sur la terre infidèle un de ses frères, tant de loyaux serviteurs, les os de tant de martyrs. La vue de la France elle-même ne put le consoler. « Si j'endurais seul la honte et le malheur, disait-il à un évêque, si mes péchés n'avaient pas tourné au préjudice de l'Église universelle, je me résignerais. Mais hélas ! toute la chrétienté est tombée par moi dans l'opprobre et la confusion (1). »

L'état où il retrouvait l'Europe n'était pas propre à le consoler. Le revers qu'il déplorait était encore le moindre des maux de l'Église; c'en était un bien autre que cette inquiétude extraordinaire qu'on remarquait dans tous les esprits. Le mysticisme, répandu dans le peuple par l'esprit des croisades, avait déjà porté son fruit le plus effrayant, la haine de la loi (2), l'enthousiasme sauvage de la liberté politique et religieuse. Ce caractère démagogique du mysticisme, qui devait

feriez ces choses ? et le Roy respondit que il ne savoit se la reine le vourroit faire, pour ce que elle estoit sa dame. » Ibid., 73.

(1) Math. Paris, p. 601. *Oculus in terram defixis, cum summâ tristitiâ et crebris suspiriis imaginabatur captionem suam, et per eam christianitatis generalem confusionem.* — Si solus opprobrium et perterer adversitatem et non redundarent peccata mea in ecclesiam universalem, æquanimiter sustinerem. Sed heu mihi ! tota Christianitas per me induit confusionem. — On chanta une messe de Saint-Esprit pour le calmer, et il en reçut quelque consolation.

(2) Périisse la loi, vive la grace ! Luther.

se produire nettement dans les jacqueries des siècles suivans , particulièrement dans la révolte des paysans de Souabe, en 1525 , et des anabaptistes, en 1538 , il apparut déjà dans l'insurrection des *Pastoureux* (1), qui éclata pendant l'absence de saint Louis. C'étaient les plus misérables habitans des campagnes, des bergers surtout, qui, entendant dire que le roi était prisonnier, s'armèrent, s'attroupèrent, formèrent une grande armée, déclarèrent qu'ils voulaient aller le délivrer (2). Peut-être fut-ce un simple prétexte, peut-être l'opinion que le pauvre peuple s'était déjà formée de Louis, lui avait-elle donné un immense et vague espoir de soulagement et de délivrance. Ce qui est certain, c'est que ces bergers se montraient partout ennemis des prêtres et les massacraient ; ils conféraient eux-mêmes les sacremens.

(1) *Math. Paris*, p. 550, sqq. — Aux premiers soulèvemens du peuple de Sens, les rebelles se créèrent un clergé, des évêques, un pape avec ses cardinaux. *Continuateur de Nangis*, 1315. — Les *pastoureux* avaient aussi une espèce de tribunal ecclésiastique. *Ibid.*, 1320. — Les *Flandrains* s'étaient soumis à une hiérarchie, à laquelle ils durent de pouvoir prolonger long-temps leur opiniâtre résistance. *Grandes chron. de Flandres*, XIV<sup>e</sup> siècle. — Les plus fameux *Routiers* avaient pris le titre d'archi-prêtres. *Froissart*, vol. I, ch. 177. — Les *Jacques* eux-mêmes avaient formé une monarchie. *Ibid.*, ch. 184. — Les *Maillotins* s'étaient de même classés en dizaines, cinquantes et centaines. *Ibid.*, ch. 182-3-4. *Juven. des Ursins*, ann. 1382, et *Anon. de saint Denis*, *hist. de Ch.* VI. *Monteil*, t. I, p. 286.

(2) *Math. Paris*, p. 550. *Multiplicati sunt vehementer, adeo ut ad centum millia et plures recensiti, signa sibi facerent militaria, et in signo eorum agnus vexillifer figurabatur.*

Ils reconnaissaient pour chef un homme inconnu, qu'ils appelaient le grand maître de Hongrie (1). Ils traversèrent impunément Paris, Orléans, une grande partie de la France. On parvint cependant à dissiper et détruire ces bandes (2).

Saint Louis de retour sembla repousser longtemps toute pensée, toute ambition étrangère; il s'enferma avec un scrupule inquiet dans son devoir de chrétien, comprenant toutes les vertus de la royauté dans les pratiques de la dévotion, et s'imputant à lui-même comme péché tout désordre public. Les sacrifices ne lui coûtèrent rien pour satisfaire cette conscience timorée et inquiète. Malgré ses frères, ses enfans, ses barons, ses sujets, il restitua au roi d'Angleterre le Périgord, le Limousin, l'Agénois, et ce qu'il avait en Quercy et en Saintonge, à condition que Henri renoncât à ses droits sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou [1258]. Les provinces cédées ne le lui pardonnèrent jamais, et quand il fut canonisé, elles refusèrent de célébrer sa fête.

Cette préoccupation excessive des choses de la conscience aurait ôté à la France toute action extérieure. Mais la France n'était pas encore dans la

(1) Il prétendait avoir à la main une lettre de la Vierge Marie, qui appelait les bergers à la Terre-Sainte, et pour accréditer cette fable, il tenait cette main constamment fermée. *Ibid.*

(2) *Ibid.* *Dispersi sunt, et quasi canes rabidi passim detruncati.*

main du roi. Le roi se resserrait, se retirait en soi. La France débordait au dehors.

D'une part, l'Angleterre gouvernée par des Poitevins, par des Français du midi, s'affranchit d'eux par le secours d'un Français du Nord, Simon de Montfort, comte de Leicester, second fils du fameux Montfort, chef de la croisade des Albigeois. De l'autre côté, les Provençaux sous Charles d'Anjou, frère de saint Louis, conquièrent le royaume des Deux-Siciles, et consommèrent en Italie la ruine de la maison de Souabe.

Le roi d'Angleterre, Henri III, avait porté la peine des fautes de Jean. Son père lui avait légué l'humiliation et la ruine. Il n'avait pu se relever qu'en se mettant sans réserve entre les mains de l'église ; autrement les français lui prenaient l'Angleterre, comme ils avaient pris la Normandie. Le pape usa et abusa de son avantage, il donna à des Italiens tous les bénéfices d'Angleterre, ceux même que les barons normands avaient fondés pour les ecclésiastiques de leur famille. Les barons ne souffraient pas patiemment cette tyrannie de l'Église, et s'en prenaient au roi qu'ils accusaient de faiblesse. Serré entre ces deux partis, et recevant tous les coups qu'ils portaient, à qui le roi pouvait-il se fier ? à nul autre qu'à nos Français du midi, aux Poitevins surtout, compatriotes de sa mère.

Ces méridionaux, élevés dans les maximes du droit romain, étaient favorables au pouvoir mo-



narchique, et naturellement ennemis des barons. C'était l'époque où saint Louis accueillait les traditions du droit impérial, et introduisait bon gré malgré l'esprit de Justinien dans la loi féodale. En Allemagne, Frédéric II s'efforçait de faire prévaloir les mêmes doctrines. Ces tentatives eurent un sort différent; elles contribuèrent à l'élévation de la royauté en France, et la ruinèrent en Angleterre et en Allemagne.

Pour imposer à l'Angleterre l'esprit du Midi, il eût fallu des armées permanentes, des troupes mercenaires, et beaucoup d'argent. Henri III ne savait où en prendre; le peu qu'il obtenait, les intrigans qui l'entouraient mettaient la main dessus. Il ne faut pas oublier d'ailleurs une chose importante, c'est la disproportion qui se trouvait nécessairement alors entre les besoins et les ressources. Les besoins étaient déjà grands; l'ordre administratif commençait à se constituer; on essayait des armées permanentes. Les ressources étaient faibles, ou nulles; la production industrielle, qui alimente la prodigieuse consommation du fisc dans les temps modernes, avait à peine commencé. C'était encore l'âge du privilège; les barons, le clergé, tout le monde, avaient à alléguer tel ou tel droit pour ne rien payer. Depuis la grande charte surtout, une foule d'abus lucratifs ayant été supprimés, le gouvernement anglais semblait

n'être plus qu'une méthode pour faire mourir le roi de faim (1).

La Grande Charte ayant posé l'insurrection en principe et constitué l'anarchie, une seconde crise était nécessaire pour asseoir un ordre régulier, pour introduire entre le roi, le pape et le baronage, un élément nouveau, le peuple, qui peu à peu les mit d'accord. A une révolution, il faut un homme ; ce fut Simon de Montfort ; ce fils du conquérant du Languedoc était destiné à poursuivre sur les ministres poitevins d'Henri III la guerre héréditaire de sa famille contre les hommes du Midi. Marguerite de Provence, femme de saint Louis, haïssait ces Montfort (2), qui avaient fait tant de mal à son pays. Simon pensa qu'il ne gagnerait rien à rester à la cour de France, et passa en Angleterre. Les Montfort, comtes de Leicester, appartenaient aux deux pays. Le roi Henri combla Simon ; il lui donna sa sœur, et l'envoya en Guyenne réprimer les troubles de ce pays. Simon s'y conduisit avec tant de dureté qu'il fallut le rappeler. Alors il tourna contre le roi. Ce roi n'avait jamais été plus puissant en apparence, ni plus faible en réalité. Il s'imaginait qu'il pourrait acheter pièce à pièce les dépouilles de la maison de Souabe. Son frère, Richard de Cornouaille, venait d'acquérir, argent comptant, le titre d'em-

(1) C'est l'opinion d'Hallam lui-même.

(2) Naugis, *ad ann.* 123c.

pereur, et le pape avait concédé à son fils celui de roi de Naples. Cependant toute l'Angleterre était pleine de troubles. On n'avait su d'autre remède à la tyrannie pontificale que d'assassiner les courriers, les agens du pape; une association s'était formée dans ce but (1). En 1258, un *parlement* fut assemblé à Oxford; c'est la première fois que les assemblées prennent ce titre (2). Le roi y avait de nouveau juré la grande charte, et s'était mis en tutelle entre les mains de vingt-quatre barons. Au bout de six ans de guerres, les deux partis invoquèrent l'arbitrage de saint Louis. Le pieux roi, également inspiré de la Bible et du droit romain, décida qu'*il fallait obéir aux puissances*, et annula les statuts d'Oxford, déjà cassés par le pape. Le roi Henri devait rentrer en possession de toute sa puissance, sauf les chartes et louables coutumes du royaume d'Angleterre antérieures aux statuts d'Oxford [1264].

Aussi les confédérés ne prirent cette sentence arbitrale que comme un signal de guerre. Simon

(1) À la tête se trouvait Robert Thwinge, chevalier du Yorkshire, qu'une provision papale avait privé du droit d'être à un bénéfice provenant de sa famille. Ces associés, bien qu'ils ne fussent que quatre-vingts, parvinrent, par la célérité et le mystère de leurs mouvemens, à persuader au peuple qu'ils étaient en bien plus grand nombre. Ils assassinèrent les courriers du pape, écrivirent des lettres menaçantes aux ecclésiastiques étrangers, etc. Au bout de huit mois, le roi interposa son autorité, Thwinge se rendit à Rome, où il gagna son procès, et conféra le bénéfice, etc. Lingard, III, 161.

(2) Guizot, *Essais sur l'histoire de France*, p. 458.

de Montfort eût recours à un moyen extrême. Il intéressa les villes à la guerre, en introduisant leurs représentans dans le parlement. Étrange destinée de cette famille! Au douzième siècle, un des ancêtres de Montfort avait conseillé à Louis-le-Gros, après la bataille de Brenneville, d'armer les milices communales. Son père, l'exterminateur des Albigeois, avait détruit les municipales du midi de la France. Lui, il appela les communes d'Angleterre à la participation des droits politiques, essayant toutefois d'associer la religion à ses projets, et de faire de cette guerre une croisade (1).

Quelque consciencieuse et impartiale que fût la décision de saint Louis, elle était téméraire, ce semble; l'avenir devait juger ce jugement. C'était la première fois qu'il sortait de cette réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée. Sans doute, à cette époque, l'influence du clergé d'une part, de l'autre celle des légistes, le préoccupaient de l'idée du droit absolu de la royauté. Cette grande et subite puissance de la France, pendant les discordes et l'abaissement de l'Angleterre et de l'Empire, était une tentation. Elle portait Louis à quitter peu à peu le rôle de médiateur pacifique qu'il s'était contenté autrefois de jouer entre le pape et l'Empereur. L'illustre et infortunée maison de Souabe

(1) La veille de la bataille de Lewes, il ordonna à chaque soldat de s'attacher une croix blanche sur la poitrine et sur l'épaule, et d'employer le soir suivant à des actes de religion.

était abattue ; le pape mettait à l'encan ses dépouilles. Il les offrait à qui en voudrait, au roi d'Angleterre, au roi de France. Louis refusa d'abord pour lui-même, mais il permit à son frère Charles d'accepter. C'était mettre un royaume de plus dans sa maison, mais aussi sur sa conscience le poids d'un royaume. L'Église, il est vrai, répondait de tout. Le fils du grand Frédéric II, Conrad, et le bâtard Manfred, étaient, disait-on, des impies, des ennemis du pape, des princes plus mahométans que chrétiens (1). Cependant, tout cela suffisait-il pour qu'on leur prit leur héritage ? et si Manfred était coupable, qu'avait-il fait le fils de Conrad, le pauvre petit Corradino, le dernier rejeton de tant d'empereurs ? Il avait à peine trois ans.

Ce frère de saint Louis, ce Charles d'Anjou, dont son admirateur Villani a laissé un portrait si terrible, cet *homme noir, qui dormait peu* (2).

(1) Ils avaient, comme leur père, confié la justice même à des Sarrasins.

(2) « Ce Charles fut sage et prudent dans les conseils, preux dans les armes, sévère, et fort redouté de tous les rois du monde, magnanime, et de hautes pensées qui l'égalaient aux plus grandes entreprises ; inébranlable dans l'adversité, ferme et fidèle dans toutes ses promesses, parlant peu et agissant beaucoup, ne riant presque jamais, décent comme un religieux, zélé catholique, âpre à rendre justice, féroce dans ses regards. Sa taille était grande et nerveuse, sa couleur ollvâtre, son nez fort grand. Il paraissait plus fait qu'aucun autre seigneur pour la majesté royale. Il ne dormait presque point. Il fut prodigue d'armes envers ses chevaliers ; mais avide d'acquérir, de quelque part que ce fût, des terres, des seigneuries et de l'argent, pour fournir à ses entreprises. Jamais il ne prit de plaisir

fut un démon tentateur pour saint Louis. Il avait épousé Béatrix, la dernière des quatre filles du comte de Provence. Les trois aînées étaient reines (1), et faisaient asseoir Béatrix sur un escabeau à leurs pieds. Celle-ci irritait encore l'âme violente et avide de son mari; il lui fallait aussi un trône à elle, et n'importe à quel prix. La Provence comme l'héritière de Provence, devait souhaiter une consolation pour l'hymen odieux qui la soumettait aux Français; si les vaisseaux de Marseille assujétie portaient le pavillon de France, il fallait qu'au moins ce pavillon triomphât sur les mers, et humiliât ceux des Italiens.

Je ne puis raconter la ruine de cette grande et malheureuse maison de Souabe, sans revenir sur ses destinées, qui ne sont autres que la lutte du sacerdoce et de l'empire. Qu'on m'excuse de cette digression. Cette famille périt; c'est la dernière fois que nous devons en parler.

La maison de Franconie et de Souabe d'Henri IV à Frédéric Barberousse, de celui-ci à Frédéric II, et jusqu'à Corradino en qui elle devait s'éteindre, présenta, au milieu d'une foule d'actes violens et tyranniques, un caractère qui ne permet pas de rester indifférent à son sort: ce caractère est l'héroïsme des affections privées.

aux mimes, aux troubadours et aux gens de cour. » *Giov. Villani*, liv. VII, c. 1, ap. *Sismondi*, *Républiques italiennes*, III, 329.

(1) Femmes des rois de France, d'Angleterre, et de l'empereur Richard de Cornouailles.

C'était le trait commun de tout le parti gibelin : le dévouement de l'homme à l'homme. Jamais, dans leurs plus grands malheurs, ils ne manquèrent d'amis prêts à combattre et mourir volontiers pour eux. Et ils le méritaient par leur magnanimité. C'est à Godefroi-de-Bouillon, au fils des ennemis héréditaires de sa famille, qu'Henri IV remit le drapeau de l'Empire; on sait comment Godefroi reconnut cette confiance admirable. Le jeune Corradino eut son Pylade dans le jeune Frédéric d'Autriche, enfans héroïques que le vainqueur ne sépara pas dans la mort. La patrie elle-même, que les Gibelins d'Italie troublèrent tant de fois, elle leur était chère, alors même qu'ils l'immolaient. Dante a placé dans l'enfer le chef des Gibelins de Florence, Farinata degli Uberti. Mais, de la façon dont il en parle, il n'est point de noble cœur qui ne voudrait place à côté d'un tel homme sur la couche de feu. « Hélas ! dit l'ombre héroïque, je n'étais pas seul à la bataille où nous vainquîmes Florence, mais au conseil où les vainqueurs proposaient de la détruire, je parlai seul et la sauvai (1). »

Un tout autre esprit semble avoir dominé chez les Guelfes. Ceux-ci, vrais italiens, amis de l'Eglise tant qu'elle le fut de la liberté, sombres niveleurs,

(1) Dante, inferno, c. X :

Ma fu 'io so colà dove sofferto  
Fu per ciascun di torre via Fiorenza,  
Colui che la difesi aviso aperto.

voués au raisonnement sévère, et prêts à immoler le genre humain à une idée. Pour juger ce parti, il faut l'observer, soit dans l'éternelle tempête qui fut la vie de Gênes, soit dans l'épuration successive, par où Florence descendit comme dans les cercles d'un autre enfer de Dante, des Gibelins aux Guelfes, des Guelfes blancs aux Guelfes noirs, puis de ceux-ci sous la Terreur de la *Société guelfe*, jusqu'à ce qu'elle parvint au fond de cet abîme démagogique, où un cardeur de laine fut un instant gonfalonier de la république. Là, elle demanda, comme remède, le mal même qui lui avait fait horreur dans les Gibelins, la tyrannie; tyrannie violente, et puis tyrannie douce, quand le sentiment s'émoûssa.

Ce dur esprit guelfe, qui n'épargna pas même Dante, qui fit sa route et par l'alliance de l'Église, et par celle de la France, crut atteindre son but dans la proscription des nobles. On rasa leurs châteaux hors des villes; dans les villes, on prit leurs maisons fortes; on les mit si bas, ces nobles hommes, ces héros, ces Uberti de Florence, ces Doria de Gênes, que dans cette dernière ville on anoblissait pour dégrader, et que pour récompenser un noble, on l'élevait à la dignité de plébéien. Alors les marchands furent contents et se crurent forts. Ils dominèrent les campagnes à leur tour, comme avaient fait les citoyens des villes antiques. Toutefois, que substituèrent-ils à la noblesse, au principe militaire qu'ils avaient détruit ? dessol-



dat de louage qui les trompèrent, les rançonnèrent et devinrent leurs maîtres, jusqu'à ce que les uns et les autres furent accablés par l'invasion des étrangers.

Telle fut, en deux mots, l'histoire du vrai parti italien, du parti guelfe. Quant au parti gibelin ou allemand, il périt ou changea de forme dès qu'il ne fut plus allemand et féodal. Il subit une métamorphose hideuse, devint tyrannie pure, et renouvela, par Eccelino et Galeas Visconti, tout ce que l'antiquité avait raconté ou inventé des Phalaris et des Agathocle.

L'acquisition du royaume de Naples qui, en apparence, élevait si haut la maison de Souabe, fut justement ce qui la perdit. Elle entreprit de former le plus bizarre mélange d'éléments ennemis, d'unir et de mêler les Allemands, les Italiens et les Sarrasins. Elle amena ceux-ci à la porte de l'Église; et par ses colonies mahométanes de Luceria et de Nocera (1), elle constitua la papauté en état de siège. Alors devait commencer un duel à mort. D'autre part, l'Allemagne ne s'accommoda pas mieux d'un prince tout Sicilien, qui voulait faire prévaloir chez elle le droit romain, c'est-à-dire, le nivellement de l'ancien Empire; la seule loi de succession, en rendant les partages égaux entre les frères, eût divisé et abaissé toutes les

(1) 1223, 1247. Nocéra fut surnommée *Nocera de Pagani*. Simondi, Républiques italiennes, II, 440.

grandes maison . La dynastie de Souabe fut haïe en Allemagne comme italienne, en Italie comme allemande ou comme arabe ; tout se retira d'elle. Frédéric II vit son beau-père , Jean de Brienne, saisir le temps où il était à la Terre-Sainte, pour lui enlever Naples. Son propre fils, Henri, qu'il avait désigné son héritier, renouvela contre lui la révolte d'Henri V contre son père, tandis que son autre fils, le bel Enzo, était enseveli pour toujours dans les prisons de Bologne (1). Enfin , son chancelier, son ami le plus cher, Pierre des Vignes, tenta de l'empoisonner (2). Après ce dernier coup, il ne restait plus qu'à se voiler la tête, comme César aux Ides de Mars. Frédéric abjura toute ambition, demanda à résigner tout pour se retirer à la Terre-Sainte (3) ; il voulait , du moins , mourir en paix. Le pape ne le permit pas.

Alors, le vieux lion s'enfonça dans la cruauté ; au siège de Parme, il faisait chaque jour décapiter quatre de ses prisonniers (4). Il protégea l'horrible Eccelino, lui donna le vicariat de l'Empire, et l'on vit par toute l'Italie mendier leur pain des

(1) A la mort de Corradino il voulut s'échapper , enfermé dans un tonneau ; mais une boucle de ses cheveux le trahit. « Ah ! il n'y a que le roi Enzo qui puisse avoir de si beaux cheveux blonds !..... » — On a une lettre de Frédéric aux Bolognais , pour leur rappeler l'inconstance de la fortune et leur redemander son fils en les menaçant de tout son courroux. Petri de Vineis , l. II , c. 34.

(2) Math. Paris, ap. Sismondi , Républ. ital. III , 77.

(3) Ibid. , 80.

(4) Sismondi , Républ. ital. III, 86.

hommes, des femmes mutilés, qui racontaient les vengeances du vicaire impérial (1).

Frédéric mourut à la peine (2), et le pape en

(1) Voy. *Rolandinus, de factis in marchia Tarvisina* ; *Monachus Patavinus, Sismondi, Républ. ital., III, 109, sqq., 208.*

(2) « Frédéric, dit Villani (l. VI. c. 1.), fut un homme doué d'une grande valeur et de rares talens ; il dut sa sagesse autant aux études qu'à sa prudence naturelle. Versé en toute chose, il parlait la langue latine, notre langue vulgaire (l'italien), l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Abondant en vertus, il était généreux, et à ces dons il joignait encore la courtoisie ; guerrier vaillant et sage, il fut aussi fort redouté. Mais il fut dissolu dans la recherche des plaisirs ; il avait un grand nombre de concubines, selon l'usage des Sarrasins ; comme eux, il était servi par des Mamelucs ; il s'abandonnait à tous les plaisirs des sens, et menait une vie épicurienne, n'estimant pas qu'aucune autre vie dût venir après celle-ci.... Aussi ce fut la raison principale pour laquelle il devint l'ennemi de la sainte Église..... »

« Frédéric, dit Nicolas de Jamsilla (*Hist. Conradi et Manfredi, t. VIII, p. 495.*) fut un homme d'un grand cœur ; mais la sagesse, qui ne fut pas moins grande en lui, tempérât sa magnanimité, en sorte qu'une passion impétueuse ne déterminât jamais ses actions, mais qu'il procédât toujours avec la maturité de la raison.... Il était zélé pour la philosophie ; il la cultiva pour lui-même, il la répandit dans ses états. Avant le temps heureux de son règne, on n'aurait trouvé en Sicile que peu ou point de gens de lettres ; mais l'Empereur ouvrit dans son royaume des écoles pour les arts libéraux et pour toutes les sciences ; il appela des professeurs de différentes parties du monde, et leur offrit des récompenses libérales. Il ne se contenta pas de leur accorder un salaire, il prit sur son propre trésor de quoi payer une pension aux écoliers les plus pauvres, afin que dans toutes les conditions les hommes ne fussent point écartés par l'indigence de l'étude de la philosophie. Il donna lui-même une preuve de ses talens littéraires, qu'il avait surtout dirigés vers l'histoire naturelle, en écrivant un livre sur la nature et le soin des oiseaux, où l'on peut voir combien l'Empereur avait fait de progrès dans la philosophie. Il chérissait la justice, et la respectait si fort, qu'il était

poussa des cris de joie. Son fils Conrad n'apparut dans l'Italie que pour mourir aussi (1). Alors l'empire échappa à cette maison ; le frère du roi d'Angleterre et le roi de Castille se crurent tous deux empereurs. Le fils de Conrad , le petit Conradino, n'était pas en âge de disputer rien à personne ; mais le royaume de Naples resta au bâtard Manfred, au vrai fils de Frédéric II, brillant, spirituel, débauché, impie comme son père , homme à part, que personne n'aima ni ne haït à demi. Il se faisait gloire d'être bâtard , comme tant de héros et de dieux payens (2). Tout son appui était dans les Sarrasins, qui lui gardaient les places et les trésors de son père. Il ne se fiait guère qu'à eux , il en avait appelé neuf mille encore de

permis à tout homme de plaider contre l'Empereur , sans que le rang du monarque lui donnât aucune faveur auprès des tribunaux, ou qu'aucun avocat hésitât à se charger contre lui de la cause du dernier de ses sujets. Mais , malgré cet amour pour la justice , il en tempérait quelquefois la rigueur par sa clémence. » (Traduction de Sismondi. Remarquez que Villani est guelfe, et Jamsilla gibelin.)

(1) Au printemps de l'an 1254, il n'avait que vingt-six ans. Jamsilla, t. VIII, p. 507; Sismondi, Rép. ital., III, 143.

(2) Voici le portrait qu'en font les contemporains, Math. Spinelli, Ricordon, Summonte, Collonueio, etc. Il était doué d'un grand courage, aimait les arts, était généreux et avait beaucoup d'urbanité. Il était bien fait, et beau de visage ; mais il menait une vie dissolue ; il déshonora sa sœur, mariée au comte de Caserte : il ne craignait ni Dieu ni les saints : il se lia avec les Sarrasins , dont il se servit pour tyranniser les ecclésiastiques, et s'adonna à l'astrologie superstitieuse des Arabes. — Il se vantait de sa naissance illégitime , et disait que les grands naissaient d'ordinaire d'unions défendues. Michaud, V, 43.

Sicile, et dans sa dernière bataille, c'est à leur tête qu'il chargeait l'ennemi (1).

On prétend que Charles d'Anjou dut sa victoire à l'ordre déloyal qu'il donna aux siens, *de frapper aux chevaux* (2). C'était agir contre toute chevalerie. Au reste, ce moyen était peu nécessaire; la gendarmerie française avait trop d'avantage sur une armée composée principalement de troupes légères. Quand Manfred vit les siens en fuite, il voulut mourir et attacha son casque, mais il tomba par deux fois. *Hoc est signum Dei*, dit-il; il se jeta à travers les Français et y trouva la mort. Charles d'Anjou voulait refuser la sépulture au pauvre excommunié; mais les Français eux-mêmes apportèrent chacun une pierre, et lui dressèrent un tombeau (3).

(1) Dans sa fuite, en 1254, il ne trouva de refuge qu'à Luceria. Les Sarrasins l'y accueillirent avec des transports de joie. Avant la bataille, Manfred envoya des ambassadeurs pour négocier. Charles répondit : « Va dire au sultan de Nocéra que je ne veux que bataille, et qu'aujourd'hui même je le mettrai en enfer ou il me mettra en paradis. » Sismondi, Rép. ital., III, 153, 347.

(2) Ibid., 348. V. aussi Descr. victor. obt. per Carol., ap. Duchesne, V, 845.

(3) Le légat du pape le fit déterrer, et jeter sur les confins du royaume de Naples et de la campagne de Rome. — Dante, Purgatorio, c. III.

Biondo era e bello et di gentile aspetto...  
Poi sorridendo disse : io son Manfredi...  
Se 'l pastor di Cosenza ch' alla caccia,  
Di me fu messo per Clemente, allora  
Avesse in Dio ben letta questa faccia,

Cette victoire facile n'adoucit pas davantage le farouche conquérant de Naples. Il lança par tout le pays une nuée d'agens avides, qui fondant comme des sauterelles, mangèrent le fruit, l'arbre, et presque la terre (1). Les choses allèrent si loin que le pape lui-même, qui avait appelé le fléau, se repentit, et fit des remontrances à Charles d'Anjou. Les plaintes retentissaient dans toute l'Italie, et au-delà des Alpes. Tout le parti gibelin de Naples, de Toscane, Pise surtout, implorait le secours du jeune Corradino. La mère de l'héroïque enfant le retint long-temps, inquiète de le voir si jeune encore entrer dans cette funèbre Italie, où toute sa famille avait trouvé son tombeau. Mais dès qu'il eut quinze ans, il n'y eut plus moyen de le retenir. Son jeune ami, Frédéric d'Autriche, dépouillé comme lui de son héritage, s'associa à sa fortune (2). Ils passèrent les Alpes avec une nombreuse chevalerie. Parvenus à peine dans la Lombardie, le duc de Bavière s'alarma, et laissa le jeune fils des Empe-

L'ossa del corpo mio sariano ancora  
In co del ponte presso a Benevento,  
Sotto la guardia della grave mora.  
Or le bagna la pioggia e muove 'l vento...

(1) A tous les emplois qui existaient dans l'ancienne administration, Charles avait joint tous les emplois correspondans qu'il connaissait en France, en sorte que le nombre des fonctionnaires était plus que doublé. Sismondi, t. III, p. 357, d'après Malaspina, l. III, c. 16.

(2) Sismondi, Rép. ital., III, 371.

reurs poursuivre son périlleux voyage, avec trois ou quatre mille hommes d'armes seulement. Quand ils passèrent devant Rome, le pape qu'on en avertit dit seulement : Laissons aller ces victimes (1).

Cependant la petite troupe avait grossi : outre les Gibelins d'Italie, des nobles espagnols réfugiés à Rome avaient pris parti pour lui, comme dans un duel ils auraient tiré l'épée pour le plus faible. Il y avait une grande ardeur dans cette armée. Les Espagnols seuls se rallièrent et furent écrasés.

Corradino était pris, l'héritier légitime, le dernier rejeton de cette race formidable ; grande tentation pour le féroce vainqueur. Il se persuada sans doute par une interprétation forcée du droit romain, qu'un ennemi vaincu pouvait être traité comme criminel de lèse-majesté, et d'ailleurs l'ennemi de l'Église n'était-il pas hors de tout droit ? On prétend que le pape le confirma dans ce sentiment et lui écrivit : *Vita Corradini mors Caroli* (2). Charles nomma parmi ses créatures des juges pour faire le procès à son

(1) Ptolomæi Luc. Hist. Eccles., l. XXII, c. 36. Raynaldi, § 20, p. 161. Sismondi, III, 380.

(2) Giannone, l. XIX, c. 4. M. Sismondi croit devoir rejeter cette tradition. Plusieurs écrivains assurent que le pape reprocha amèrement à Charles la mort de Corradino. Sismondi, Schmidt, et la plupart des historiens modernes qui ont parlé de Conradin, ont trop négligé de faire usage de Joannes Vitoduranus. Nous y reviendrons ailleurs.

prisonnier. Mais la chose était si inouïe qu'entre ces juges mêmes il s'en trouva pour défendre Corradino, les autres se turent. Un seul condamna, et il se chargea de lire la sentence sur l'échafaud. Ce ne fut pas impunément. Le propre gendre de Charles d'Anjou, Robert de Flandre, sauta sur l'échafaud, et tua le juge d'un coup d'épée, en disant; « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si noble et si gentil seigneur ! »

Le malheureux enfant n'en fut pas moins décapité avec son inséparable ami, Frédéric d'Autriche. Il ne laissa échapper aucune plainte : « O ma mère, quelle dure nouvelle on va vous rapporter de moi ! » Puis il jeta son gant dans la foule, ce gant, dit-on, fidèlement ramassé, fut porté à la sœur de Corradino, à son beau-frère le roi d'Arragon. On sait les Vêpres siciliennes.

Un mot encore, un dernier mot sur la maison de Souabe. Une fille en restait, qui avait été mariée au duc de Saxe, quand toute l'Europe était aux pieds de Frédéric II. Lorsque cette famille tomba, lorsque les papes poursuivirent par tout le monde ce qui restait *de cette race de vipères* (1), le Saxon se repentit d'avoir pris pour femme la fille de l'Empereur. Il la frappa brutalement, il fit plus, il la blessa au cœur en plaçant à côté d'elle dans son propre château et à sa table une odieuse concubine, à laquelle il voulait la forcer

(1) De Vipero semine Fredérici secundi.



de rendre hommage. L'infortunée , jugeant bien que bientôt il voudrait son sang, résolut de fuir. Un fidèle serviteur de sa maison lui amena un bateau sur l'Elbe , au pied de la roche qui dominait le château. Elle devait descendre par une corde , au péril de sa vie. Ce n'était pas le péril qui l'arrêtait ; mais elle laissait un petit enfant. Au moment de partir, elle voulut le voir encore, et l'embrasser , endormi dans son berceau. Ce fut là un déchirement !... Dans le transport de la douleur maternelle , elle ne l'embrassa pas, elle le mordit. Cet enfant vécut : il est connu dans l'histoire sous le nom de *Frédéric-le-Mordu* ; ce fut le plus implacable ennemi de son père.

Jusqu'à quel point saint Louis eut-il part à cette barbare conquête de Charles d'Anjou, il est difficile de le déterminer. C'est à lui que le pape s'était adressé pour avoir vengeance de la maison de Souabe , « comme à son défenseur , comme à son bras droit (1). » Nul doute qu'il n'ait du moins autorisé l'entreprise de son frère. Le dernier et le plus sincère représentant du moyen-âge devait en épouser aveuglément la violence religieuse. Cette guerre de Sicile était encore une croisade. Faire la guerre aux Hohenstaufen , alliés des Arabes , c'était encore combattre les infidèles ; c'était une œuvre

(1) *Tanquam ad defensionis suæ dexteram.* Nangis , ap. *Preuves des Libertés de l'Église gallicane.* t. 1, p. 6.

pieuse d'enlever à la maison de Souabe cette Italie du Midi qu'elle livrait aux Arabes de Sicile, de fermer l'Europe à l'Afrique, la chrétienté au mahométisme. Ajoutez que le principe du moyen-âge, déjà attaqué de tout côté, devenait plus âpre et plus violent dans les âmes qui lui restaient fidèles. Personne ne veut mourir, pas plus les systèmes que les individus. Ce vieux monde, qui sentait la vie lui échapper tout-à-l'heure, se contractait et devenait plus farouche. Commençant lui-même à douter de soi, il n'en était que plus cruel pour ceux qui doutaient. Les âmes les plus douces éprouvaient sans se l'expliquer le besoin de se confirmer dans la foi par l'intolérance.

Croire et frapper, se donner bien de garde de raisonner et de discourir, fermer les yeux pour anéantir la lumière, combattre à tâtons, telle était la pensée enfantine du moyen-âge. C'est le principe commun des persécutions religieuses et des croisades. Cette idée s'affaiblissait singulièrement dans les âmes au treizième siècle. L'horreur pour les Sarrasins avait diminué (1); le découra-

(1) Saint Louis montra pour les Sarrazins une grande douceur. « Il fesait riches mont de Sarrazins que il avait fêt baptisier, et les assemblait par mariages avec que crestiennes... Quand il estait outre mer, il commanda et fist commander à sa gent que ils n'occissent pas les femmes ne les enfanz des Sarrazins; ainçois les preissent vis et les amenassent pour fère les baptisier. Ausinc il commandoit en tant comeil pooit, que les Sarrazins ne fussent pas occis, mès fussent

gement était venu, et la lassitude. L'Europe sentait confusément qu'elle avait peu de prise sur cette massive Asie. On avait eu le temps, en deux siècles, d'apprendre à fond ce que c'était que ces effroyables guerres. Les croisés qui, sur la foi de nos poèmes chevaleresques, avaient été chercher des empires de Trébisonde, des paradis de Jéricho, des Jérusalem d'émeraude et de saphir, n'avaient trouvé qu'âpres vallées, cavalerie de vautours, tranchant acier de Damas, désert aride, et la soif sous le maigre ombrage du palmier. La croisade avait été ce fruit perfide des bords de la mer Morte, qui aux yeux offrait une orange, et qui dans la bouche n'était plus que cendre. L'Europe regarda de moins en moins vers l'Orient. On crut avoir assez fait, on négligea la Terre-Sainte, et quand elle fut perdue, c'est à Dieu qu'en s'en prit de sa perte : « Dieu a donc juré, dit un troubadour, de ne laisser vivre aucun chrétien, et de faire une mosquée de Sainte-Marie de Jérusalem? Et puisque son fils, qui devrait s'y opposer, le trouve bon, il y aurait de la folie à s'y opposer. Dieu dort, tandis que Mahomet fait éclater son pouvoir. Je voudrais qu'il ne fût plus

pris et tenu en prison. Et aucune fois forfesaït l'en en sa court d'es-cueles d'argent ou d'autres choses, de telle manière ; et donques libenolez rois le souffroit débonnèrément, et donnait as larrons aucune somme d'argent, et les envéoit outre mer ; et ce fist-il de plusieurs. Il fut tosjors à autrui mont plein de miséricorde et piteux. » Le Confesseur, p. 302, 368.

question de croisade contre les Sarrasins, puisque Dieu les protège contre les chrétiens (1). »

Cependant la Syrie nageait dans le sang. Après les Mongols, et contre eux, arrivèrent les Mameluks d'Égypte; cette féroce milice, recrutée d'esclaves, et nourrie de meurtres, enleva aux chrétiens les dernières places qu'ils eussent alors en Syrie, Césarée, Arzuf, Saphet, Japha, Belfort, enfin la grande Antioche, tombèrent successivement (2). Il y eut je ne sais combien d'hommes égorgés, pour n'avoir pas voulu renier leur foi; plusieurs furent écorchés vifs. Dans la seule Antioche, dix-sept mille furent passés au fil de l'épée, cent mille vendus en esclavage (3).

A ces terrible nouvelles, il y eut en Europe tristesse et douleur, mais aucun élan. Saint Louis seul reçut la plaie dans son cœur. Il ne dit rien, mais il écrivit au pape qu'il allait prendre la croix Clément IV, qui était un habile homme et plus légiste que prêtre, essaya de l'en détourner (4); il semblait qu'il jugeât la croisade de notre point de vue moderne, qu'il comprit que cette dernière entreprise ne produirait rien encore.

(1) Le Chevalier du Temple, ap. Raynouard, Choix des poésies des Troubadours, IV, 131.

(2) Marin. Sanuto, *Secreta fidel. crucis*, l. III, P. XII, c. 4-9.

(3) *Ibid.*, c. 9. *Usque XVII millia personarum interfecta sunt, et ultra centum millia captivata sunt; et facta est civitas tam famosa, quasi solitudo deserti.*

(4) Gaufred. de Bell. loc., *vita et convers. S. Lud.*, c. 37, ap. Duchesne, V, 461. *Clement. epist.* 169.

**Mais il était impossible que l'homme du moyen-âge, son vrai fils, son dernier enfant abandonnât le service de Dieu, qu'il reniât ses pères, les héros des croisades, qu'il laissât au vent les os des martyrs, sans entreprendre de les inhumer. Il ne pouvait rester assis dans son palais de Vincennes, pendant que le Mameluk égorgéait les chrétiens, ou tuait leurs âmes en leur arrachant leur foi. Saint-Louis entendait de la Sainte Chapelle les gémissemens des mourans de la Palestine, et les cris des vierges chrétiennes. Dieu reniôen Asie, maudit en Europe pour les triomphes de l'infidèle, tout cela pesait sur l'âme du pieux roi. Il n'était d'ailleurs revenu qu'à regret de la Terre-Sainte. Il en avait emporté un trop poignant souvenir ; la désolation d'Égypte, les merveilleuses tristesses du désert, l'occasion perdue du martyr, c'étaient là des regrets pour l'âme chrétienne.**

**Le 25 mai 1267, ayant convoqué ses barons dans la grande salle du Louvre, il entra au milieu d'eux tenant dans ses mains la sainte couronne d'épines. Tout faible qu'il était et maladif par suite de ses austérités, il prit la croix, il la fit prendre à ses trois fils, et personne n'osa faire autrement (1).**

(1) Au monastère de Roisumont, où il aidait les moines à bâtir, il forçait ses frères d'en faire autant : « Li benoiez rois prenoit la civière, et la portoit charchiée de pierres, et aloit devant, et un moise portoit derrière... Et pourceque ses frères voloient aucunes fois parler et crier et jouer, li benoiez rois leur disoit : « Les moines tiennent orendoit silence, et ausi la devon nos tenir. » Et comme les frères

Ses frères , Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou l'imitèrent bientôt, ainsi que le roi de Navarre, comte de Champagne, ainsi que les comtes d'Artois, de Flandre, le fils du comte de Bretagne, une foule de seigneurs, puis les rois de Castille, d'Aragon, de Portugal et les deux fils du roi d'Angleterre. Saint Louis s'efforçait d'entraîner tous ses voisins à la croisade, il se portait pour arbitre de leurs différens, il les aidait à s'équiper. Il donna soixante-dix mille livres tournois aux fils du roi d'Angleterre. En même temps pour s'attacher le Midi, il appelait pour la première fois les représentans des bourgeois aux assemblées des sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire. C'est le commencement des états de Languedoc.

La croisade était si peu populaire que le sénéchal de Champagne, Joinville, malgré son attachement pour le saint roi, se dispensa de le suivre. Ses paroles, à ce sujet, peuvent être données pour comme l'expression de la pensée du temps :

« Avint ainsi comme Dieu vout que je me dormis à matines, et me fu avis en dormant que je véoie le roy devant un autel à genoillons, et m'estoit avis que pluseurs prélas revestus le vestoient d'une chesuble vermeille de sarge de Reins. » Le chapelain de Joinville lui expliqua que ce rêve si-

du benolez roy charchassent mout leurs civières et se vosissent reposer en mi la voie, ainçois que ils venissent au mur, il leur disoit : « Les moines ne se reposent pas, ne vous ne vos devès pas reposer. » Le Confesseur, p. 334.

gnifait que le roi se croiserait , et que la serge de Reims voulait dire que la croisade « serait de petit exploit. » — « Je entendi que touz ceulz firent péché mortel , qui li loèrent l'allée. » — « De la voie que il fist à Thunes ne weil-je riens conter ne dire, pource que je n'i fu pas , la merci Dieu (1). »

Cette grande armée, lentement rassemblée, découragée d'avance , et partant à regret , traîna deux mois dans les environs malsains d'Aigues-Mortes. Personne ne savait encore de quel côté elle allait se diriger. L'effroi était grand en Égypte. On ferma la bouche pelusiaque du Nil, et depuis elle est restée comblée (2). L'empereur grec, qui craignait l'ambition de Charles d'Anjou , envoya offrir la réunion des deux Églises.

Cependant l'armée s'embarqua sur des vaisseaux génois. Les Pisans, gibelins et ennemis de Gênes, craignirent pour la Sardaigne , et fermèrent leurs ports. Saint Louis obtint à grand'peine que ses malades, déjà fort nombreux , fussent reçus à terre. Il y avait plus de vingt jours qu'on était en mer. Il était impossible , avec cette lenteur, d'atteindre l'Égypte ou la Terre-Sainte. On persuada au roi de cingler vers Tunis. C'était l'intérêt de Charles d'Anjou, souverain de la Sicile. Il fit croire à son frère que l'Égypte tirait de grands secours de Tunis (3); peut-être s'imagina-

(1) Joinville, p. 153-154.

(2) Michaud, IV, 439.

(3) De plus , les pirates de Tunis nuisaient beaucoup aux navires

t-il, dans son ignorance , que de l'une il était facile de passer dans l'autre. Il croyait d'ailleurs que l'apparition d'une armée chrétienne déciderait le soudan de Tunis à se convertir. Ce pays était en relation amicale avec la Castille et la France. Naguère saint Louis faisant baptiser à Saint-Denis un juif converti, il voulut que les ambassadeurs de Tunis assistassent à la cérémonie, et il leur dit ensuite : « Rapportez à votre maître que je désire si fort le salut de son âme, que je voudrais être dans les prisons des Sarrasins pour le reste de ma vie et ne jamais revoir la lumière du jour, si je pouvais, à ce prix, rendre votre roi et son peuple chrétiens comme cet homme (1). »

Une expédition pacifique qui eût seulement intimidé le roi de Tunis et l'eût décidé à se convertir, n'était pas ce qu'il fallait aux Génois, sur les vaisseaux desquels saint Louis avait passé; la plupart des croisés aimaient mieux la violence. On disait que Tunis était une riche ville, dont le pillage pouvait les dédommager de cette dangereuse expédition. Les Génois, sans égard aux vues de saint Louis, commencèrent les hostilités, en s'emparant des vaisseaux qu'ils rencontrèrent devant Carthage. Le débarquement eut lieu

chrétiens. Marin. Sanuto, l. III, P. XII, c. 10. Guill. Nangis, *Annal. du règne de saint Louis* (éd. 1761), p. 27.

(1) Gaufréd. de Bello. loc., vita. S. Lud., ap. Duchesne, V, 462.



sans obstacle ; les Maures ne paraissaient que pour provoquer , se faire poursuivre et fatiguer les chrétiens. Après avoir languï quelques jours sur la plage brûlante , les chrétiens s'avancèrent vers le château de Carthage. Ce qui restait de la grande rivale de Rome, se réduisait à un fort gardé par deux cents soldats. Les Génois s'en emparèrent ; les Sarrasins , réfugiés dans les voûtes ou les souterrains , furent égorgés ou suffoqués par la fumée ou la flamme. Le roi trouva ces ruines pleines de cadavres, qu'il fit ôter pour y loger avec les siens (1). Il devait attendre à Carthage son frère, Charles d'Anjou, avant de marcher sur Tunis. La plus grande partie de l'armée resta sous le soleil d'Afrique, dans la profonde poussière du sable soulevé par les vents, au milieu des cadavres et de la puanteur des morts. Tout autour rôdaient les Maures qui enlevaient toujours quelqu'un. Point d'arbres , point de nourriture végétale ; pour eau, des mares infectes, des oiternes pleines d'insectes rebutans. En huit jours, la peste avait éclaté ; les comtes de Vendôme, de la Marche, de Viane, Gaultier de Nemours, maréchal de France ; les sires de Montmorency, de Piennes, de Brissac, de Saint-Briçon, d'Apremont , étaient déjà morts. Le légat les suivit bientôt. N'ayant plus la force de les ensevelir , on les jetait dans le canal, et les eaux en étaient couvertes. Cepen-

(1) Joinville, p. 156.

dant le roi et ses fils étaient eux-mêmes malades : le plus jeune mourut sur son vaisseau, et ce ne fut que huit jours après que le confesseur de saint Louis prit sur lui de le lui apprendre. C'était le plus chéri de ses enfans ; sa mort, annoncée à un père mourant, était pour celui-ci une attache de moins à la terre, un appel de Dieu, une tentation de mourir. Aussi, sans trouble et sans regret, accomplit-il cette dernière œuvre de la vie chrétienne, répondant les litanies et les psaumes, dictant pour son fils une belle et touchante instruction, accueillant même les ambassadeurs des Grecs, qui venaient le prier d'intervenir en leur faveur auprès de son frère Charles d'Anjou, dont l'ambition les menaçait. Il leur parla avec bonté, il leur promit de s'employer avec zèle, s'il vivait, pour leur conserver la paix ; mais, dès le lendemain, il entra lui-même dans la paix de Dieu (1).

Dans cette dernière nuit, il voulut être tiré de son lit et étendu sur la cendre. Il y mourut, tenant toujours les bras en croix. « Et el jour le lundi, li benoiez rois tendi ses mains jointes au ciel, et dist : Biau sire Diex, aies merci de ce peuple qui ici demeure, et le condui en son pais, que il ne chiée en la main de ses anemis, et que il ne soit contreint renier ton saint non . »

« En la nuit devant le jour que il trespasast, endementières ( tandis ) que il se reposoit, il sous-

(1) Sismondi, VIII, 189.

pira et dit bassement : « O Jérusalem ! ô Jérusalem (1) ! »

La croisade de saint Louis fut la dernière croisade. Le moyen-âge avait donné son idéal, sa fleur et son fruit : il devait mourir. En Philippe-le-Bel, petit-fils de saint Louis, commencent les temps modernes ; le moyen-âge est souffleté en Boniface VIII, la croisade brûlée dans la personne des Templiers.

L'on parlera long-temps encore de croisade, ce mot sera souvent répété : c'est un mot sonore, efficace, pour lever des décimes et des impôts. Mais les grands et les papes savent bien entre eux ce qu'ils doivent en penser (2). Quelque temps après [1327], nous voyons le vénitien Sanuto proposer au pape une croisade commerciale : « Il ne suffisait pas, disait-il, d'envahir l'Égypte, il fallait la ruiner. » Le moyen qu'il proposait, c'était de rouvrir au commerce de l'Inde la route de la

(1) Petri de Condeto epist., ap. Spicilegium (ed. in-fol.), III, 667.

(2) Pétrarque (Bâle, p. 421) raconte qu'une fois on délibérait à Rome sur le chef que l'on donnerait à une croisade. Don Sanche, fils d'Alphonse, roi de Castille, fut choisi. Il vint à Rome, et fut admis au consistoire, où l'élection devait se faire. Comme il ignorait le latin, il fit entrer avec lui un de ses courtisans pour lui servir d'interprète. Don Sanche ayant été proclamé roi d'Égypte, tout le monde applaudit à ce choix. Le prince, au bruit des applaudissemens, demanda à son interprète de quoi il était question. Le pape, lui dit l'interprète, vient de vous créer roi d'Égypte ; il ne faut pas être ingrat, répondit don Sanche, lève-toi et proclame le saint-père calife de Bagdad. Michaud, V, 129.

Perse, de sorte que les marchandises ne passassent plus par Alexandrie et Damiette (1). Ainsi s'annonce de loin l'esprit moderne; le commerce, et non la religion, va devenir le mobile des expéditions lointaines.

Que l'âge chrétien du monde ait eu sa dernière expression en un roi de France, ce fut une grande chose pour la monarchie et la dynastie. C'est là ce qui rendit les successeurs de saint Louis si hardis contre le clergé. La royauté avait acquis, aux yeux des peuples, l'autorité religieuse et l'idée de la sainteté. Le vrai roi, juste et pieux, équitable juge du peuple, s'était rencontré. Quelle put être sur les consciencieuses déterminations de cette âme pure et candide, l'influence des légistes, des modestes et rusés conseillers qui, plus tard, se firent si bien connaître; c'est ce que personne ne pouvait apprécier encore. Nous-même nous n'essayons pas de le faire ici. Ce grand sujet doit être présenté dans son rapport avec les époques antérieures et subséquentes de notre législation (voyez le III<sup>e</sup> volume).

(1) *Marini Sausti Secreta fidelium crucis* (edid. Bongars, Hanau, 1611). Le premier livre est consacré à l'exposition de ce projet, le second, une discussion des moyens à employer pour l'exécution de la croisade; le troisième, une histoire des établissemens et des expéditions en Orient. Sausto y avait joint des cartes de la Méditerranée, de la Terre-Sainte et de l'Égypte. — Le pape loua fort le projet, tous les princes chrétiens l'accueillirent, et ne le suivirent pas. Sausto s'adressa à l'empereur de Constantinople, et passa sa vie à prêcher ainsi la croisade.

L'intérêt de la royauté n'étant alors que celui de l'ordre, le pieux roi se voyait sans cesse conduit à lui sacrifier les droits féodaux, que par conscience et désintéressement il eût voulu respecter. Tout ce que ses habiles conseillers lui dictaient pour l'agrandissement du pouvoir royal, il le prononçait pour le bien de la justice. Les subtiles pensées des légistes étaient acceptées, promulguées par la simplicité d'un saint. Leurs décisions, en passant par une bouche si pure, prenaient l'autorité d'un jugement de Dieu.

• Mainte foiz avint que en esté, il aloit seoir au boiz de Vinciennes après sa messe, et se acostoit à un chesne et nous fesoit seoir entour li; et tout ceulz qui avoient à faire venoient parler à li; sans destourbier de huissier ne d'autre. Et lors il leur demandoit de sa bouche : A yl ci nul qui ait parti ? Et cil se levoient qui partie avoient; et lors il disoit : Taisiez vous touz, et en vous deliverra l'un après l'autre. Et lors il appelloit monseigneur Pierre de Fonteinnes et monseigneur Geffroy de Villette, et disoit à l'un d'eulz : Délivrez moi ceste partie. Et quant il véoit aucune chose à amender en la parole de ceulz qui parloient pour autrui, il meisme l'amendoit de sa bouche. Je le vi aucune foi en esté, que pour délivrer sa gent, il venoit ou jardin de Paris, une cote de chamelot vestu, un seurecot de tyreteinne sanz manches, un mentel de cendal noir entour son col, moult bien pigné et sanz coife, et un

chapel de paon blanc sur sa teste, et fesoit estendre tapis pour nous seoir entour li. Et tout le peuple qui avait à faire par devant li, estoit entour li en estant (debout) et lors il les faisoit délivrer, en la manière que je vous ai dit devant du bois de Vinciennes (1). »

En 1256 ou 1257, il rendit un arrêt contre le seigneur de Vesnon, par lequel il le condamna à dédommager un marchand, qui en plein jour avait été volé dans un chemin de sa seigneurie. Les seigneurs étaient obligés de faire garder les chemins depuis le soleil levant jusqu'au soleil couché (2).

Enguerrand de Coucy, ayant fait pendre trois jeunes gens qui chassaient dans ses bois, le roi le fit prendre et juger ; tous les grands vassaux réclamèrent et appuyèrent la demande qu'il faisait du combat. Le roi dit : « Que es fèz des povres, des églises, ne des personnes dont on doit avoir pitié, l'en ne devoit pas ainsi aler avant par gage de bataille, car l'on ne trouveroit pas de legier (facilement) aucun qui se vousissent combattre pour teles manières de persoues contre es barons du royaume.... »

« Quant les barons ( dit-il à Jean de Bretagne ), qui de vous tenaient tout nu à nu sanz autre

(1) Joinville, p. 13.

(2) Hénault, t. I. — On trouve un arrêt semblable rendu contre le comte d'Artois en 1287. Bouchel, p. 243.

moien, aportèrent devant nos lor complainte de vos méésmes, et ils offroient à prouver lor entencion en certains cas par bataille contre vos; ainçois respondites devant nos, que vos ne deviez pas aler avant par bataille, mès par enquestes en tele besoigne; et disiez encore *que bataille n'est pas voie de droit* (1). » Jean Thourot, qui avait pris vivement la défense d'Enguerrand de Coucy, s'écria ironiquement : « Si j'avais été le roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car un premier pas fait, le second ne coûte plus rien. » Le roi qui entendit ce propos le rappela : « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons ? Certainement, je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

Quelques gentilshommes qui avaient pour cousin *un mal homme et qui ne se vouloit chastier*, demandèrent à Simon de Nielle, leur seigneur, et qui avait haute justice en sa terre, la permission de le tuer, de peur qu'il ne fût pris de justice et pendu à la honte de la famille. Simon refusa, mais en référa au roi; le roi ne le voulut pas permettre; « car il voloit que toute justise fut fête des malféteurs par tout son royaume en apert et devant le pueple, et que nule justice ne fût fête en report (secret) (2).

(1) Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite (éd. 1761), p. 379-80. — Entre autres peines que saint Louis infligea à Enguerrand, il lui ôta toute haute justice de bois et de viviers, et le droit de faire emprisonner ou mettre à mort.

(2) Le Confesseur, p. 383.

Un homme étant venu se plaindre à saint Louis de son frère Charles d'Anjou qui voulait le forcer à lui vendre une propriété qu'il possédait dans son comté, le roi fit appeler Charles devant son conseil : « et li benoiez rois commanda que sa possession lui fust rendue, et que il ne li feist d'ore en avant nul ennui de la possession puisque il ne la voloit vendre ne eschangier (1). »

Ajoutons encore deux faits remarquables qui prouvent également que, pour se soumettre volontiers aux avis des prêtres ou des légistes, cette âme admirable conservait un sens élevé de l'équité qui, dans les circonstances douteuses, lui faisait immoler la lettre à l'esprit.

Regnault de Tire apporta une fois à saint Louis une lettre par laquelle le roi avait donné aux héritiers de la comtesse de Boulogne le comté de Dammartin. Le sceau était brisé, et il ne restait que les jambes de l'image du roi. Tous les conseillers de saint Louis lui dirent qu'il n'était pas tenu à l'exécution de sa promesse. Mais il répondit : « Seigneurs, veez ci séel, de quoi je usoy avant que je alasse outremer, et voit-on cler par ce séel que l'empreinte du séel brisé est semblable au séel entier; par quoy je n'oseroie en bonne conscience ladite contrée retenir (2). »

Un vendredi-saint, tandis que saint Louis li-

(1) Ibid., p. 381.

(2) Joinville, p. 15.



sait le psautier, les parens d'un gentilhomme détenu au châtelet vinrent lui demander sa grâce, lui représentant que ce jour était un jour de pardon. Le roi posa le doigt sur le verset où il en était : « *Beati qui custodiunt iudicium, et justitiam faciunt in omni tempore.* » Puis il ordonna de faire venir le prévôt de Paris, et continua sa lecture. Le prévôt lui apprit que les crimes du détenu étaient énormes. Sur cela saint Louis lui ordonna de conduire sur-le-champ le coupable au gibet (1).

Cette élévation d'esprit qui mettait l'équité au-dessus du droit, saint Louis la dut sans doute en grande partie aux Franciscains et Dominicains dont il s'entourait. Dans les questions épineuses il consultait saint Thomas (2). Il envoyait des Mendians pour surveiller les provinces, à l'imitation des *missi dominici* de Charlemagne (3). Cette

(1) Ægidii de Musis chronic., ap. Art de vérif. les Dates, VI, 8.

(2) Guill. de Thoco, vit. S. Thom. Aquin. : De rege Francie S. Ludovico dicitur quòd semper in rebus arduis dicti Doctoris requiebat consilium, quòd frequenter expertus fuerat esse certum..... Cum primò Parisiis de aliquibus arduis et necessariis in crastino deberet habere consilium, de serò mandabat prædicto Doctori ut illà nocte super dubio imminentis casus mente intenderet, ut quòd esset utile respondendum, in crastino cogitaret.

(3) Math. Paris, ad ann. 1247, p. 493. — Par son testament [1269], il leur légua ses livres et de fortes sommes d'argent, et institua pour nommer aux bénéfices vacans un conseil composé de l'évêque de Paris, du chancelier, du prieur des Dominicains, et du gardien des Franciscains. Bulæus, III, 1269. — Après la première croisade, il eut toujours deux confesseurs, l'un dominicain, l'autre franciscain. Gaufred, de Bell. loc. ap. Duchesné, V, 451. — Le confesseur de la reine Marguerite rapporte qu'il eut la pensée de se faire

Église mystique le rendait fort contre l'Église épiscopale et pontificale; elle lui donna le courage de résister au pape en faveur des évêques, et aux évêques eux-mêmes.

Les prélats du royaume s'assemblèrent un jour, et l'évêque d'Auxerre dit en leur nom à saint Louis : « Sire , ces seigneurs qui ci sont , arcevesques, evesques , m'ont dit que je vous deisse que la chrestienté se périt entre vos mains. » Le roi se signa et dist : « Or me dites comment ce est ? » « Sire, fist-il, c'est pour ce que en prise si pou les excommeniemens hui et le jour , que avant se lessent les gens mourir excommenies , que il se facent absodre, et ne veulent faire satisfaction à l'Esglise. Si vous requièrent, sire , pour Dieu et pour ce que faire le devez , que vous commandez à vos prévoz et à vos baillifs, que touz ceulz qui se soufferront escommeniez an et jour , que on les contraigne par la prise de leur biens à ce que il se facent absoudre. » A se respondi le roys que il leur commanderoit volontiers de touz ceulz dont on

dominicain, et que ce nefut qu'avec peine que sa femme l'en empêcha. — Il eut soin de faire transmettre au pape le livre de Guillaume de Saint-Amour. Le pape l'en remercia, en le priant de continuer aux moines sa protection. Bulæns, III, 313. — Dans une lettre adressée au pape par des professeurs de l'Université, où ils refusent d'admettre les Mendians dans leur sein, on voit que saint Louis leur avait donné des gardes : « Quoniam ipsi, de mandato domini regis, paratam semper habeant ad nutum suum multitudinem armorum, undè etiam solennitates magisteriorum suorum nuper sine nobis cum armatis plurimis celebrare cœperunt... » Ibid., 290.

le feroit certain que il eussent tort... Et le roy dist que il ne le feroit autrement; car ce seroit contre Dieu et contre raison, se il contreignoit la gent à eulz absoudre, quand les clers leur feroient tort (1).

La France, si long-temps dévouée au pouvoir ecclésiastique, prenait au treizième siècle un esprit plus libre. Ce royaume, allié du pape et guelfe contre les empereurs, devenait d'esprit gibelin. Il y eut toujours néanmoins une grande différence. Ce fut par les formes légales qu'elle poussa cette opposition, qui n'en fut que plus redoutable. Dès le commencement du treizième siècle, les seigneurs avaient vivement soutenu Philippe-Auguste contre le pape et les évêques. En 1225, ils déclarent qu'ils laisseront leurs terres, ou prendront les armes si le roi ne remédie aux empiétements du pouvoir ecclésiastique; l'Église, acquérant toujours et ne lâchant rien, eût en effet tout absorbé à la longue. En 1246, le fameux Pierre Mauclerc forme, avec le duc de Bourgogne, et les comtes d'Angoulême et de Saint-Pol, une ligue à laquelle accède une grande partie de la noblesse. Les termes de cet acte sont d'une extraordinaire énergie. La main des légistes est visible; on croyait lire déjà les paroles de Guillaume de Nogaret (2).

(1) Joinville, p. 14.

(2) « Attendu que la superstition des clers (oubliant que c'est par la guerre et le sang répandu, sous Charlemagne et d'autres, que

Saint Louis s'associa, dans la simplicité de son cœur, à cette lutte des légistes et des seigneurs contre les prêtres, qui devait tourner à son pro-

le royaume de France a été converti de l'erreur des gentils à la foi catholique), absorbe tellement la juridiction des princes séculiers, que ces fils de serfs jugent selon leur loi les libres, et fils de libres, bien que, suivant la loi des premiers conquérans, ce soient eux plutôt que nous devrions juger... Nous tous, grands du royaume, considérant attentivement que ce n'est pas par le droit écrit, ni par l'arrogance cléricale, mais par les sueurs guerrières qu'a été conquis le royaume... nous statuons que personne, clerc ou laïc, ne traîne à l'avenir qui que ce soit devant le juge ordinaire ou délégué, sinon pour hérésie, pour mariage et pour usure, à peine pour l'infracteur de la perte de tous ses biens, et de la mutilation d'un membre; nous avons envoyé à cet effet nos mandataires, afin que notre juridiction revive et respire enfin, et que ces hommes enrichis de nos dépouilles soient réduits à l'état de l'Église primitive, qu'ils vivent dans la contemplation, tandis que nous mènerons, comme nous le devons, la vie active, et qu'ils nous fassent voir des miracles que depuis si long-temps notre siècle ne connaît plus. » Trésor des ch., Champagne, VI, n° 84; et ap. Preuves des libertés de l'Église gallicane, I, 99.

1247. Ligue de Pierre de Dreux Mauclerc, avec son fils le duc Jean, le comte d'Angoulême et le comte de Saint-Pol, et beaucoup d'autres seigneurs, contre le clergé.

« A tous ceux qui ces lettres verront, nous tuit, de qui le seel pendent en cet présent escrip, faisons à sçavoir que nous, par la foy de nos corps, avons fiancez sommes tenu, nous et notre hoir, à tousiours à aider li uns à l'autre, et à tous ceux de nos terres et d'autres terres qui voudront estre de cette compagnie, à pourchacier, à requerre et à défendre nos drois et les leurs en bonne foy envers le clergié. Et pour ce que griesve chose seroit, nous tous assembler pour ceste besogne, nous vous eleu, par le commun assent et octroy de nous tous, le duc de Bourgogne, le comte Perron de Bretagne, le comte d'Angolesme et le comte de Saint-Pol; ... et si aucuns de cette compagnie estoient excommuniez, par tort conneu par ces quatre, que le clergié si feist, il feist, il ne laissera pas aller son droict ne sa querele pour

fit (1); il s'associait avec la même bonne foi à celle des juristes contre les seigneurs. Il reconnut au suzerain le droit de retirer une terre donnée à l'Église. Il publia, un an avant sa mort, la fameuse pragmatique, fondement des libertes de l'Église gallicane.

Plongé à cette époque dans le mysticisme, il lui en coûtait moins, sans doute, d'exprimer une opposition si solennelle à l'autorité ecclésiastique. Les revers de la croisade, les scandales dont le siècle abondait, les doutes qui s'élevaient de toutes parts, l'enfonçaient d'autant plus dans la vie intérieure. Cette âme tendre (2) et pieuse, blessée au dehors dans tous ses amours, se retirait

l'excommunication, ne pour autre chose que on li face, etc. » *Preuv. des lib. de l'Égl. gallic.*, I, 99. Voy. aussi p. 95, 97, 98.

(1) En 1240, le pape ayant manifesté le projet de rompre les trêves conclues entre lui et Frédéric II, saint Louis, pour l'en empêcher, fait arrêter les subsides qu'il avait fait lever sur le clergé de France par son légat. *Math. Paris* (éd. 1644), p. 366. — En 1247, le pape envoie les frères Prêcheurs et Mineurs en France pour emprunter de l'argent au clergé, promettant de rendre tout fidèlement. « *Quod cum regi Francorum innotuisset, suspectam habens Romanæ Curie avaritiam, prohibuit: ne quis Prælati regni sui sub penâ amissionis omnium bonorum suorum, taliter terram suam depauperaret.* Ibid., p. 485.

(2) Lorsque saint Louis eut résolu de retourner en France: « Lors me dit robe entre ly et moy sanz plus, et me mist mes deux mains entre les seues, et le légat que je le convoiasse jusques à son hostel. Lors s'enclost en sa garde commensa à plorer moult durement; et quant il pot parler, si me dit: « Seneschal, je sui moult lie, si en rent grâces à Dieu, de ce que le Roy et les autres pélerins eschangent du grant péril là où vous avez esté en celle terre; et moult sui à mésaise de crier de ce que il me convendra lessier vos saintes compaignies, et aler à la court de Rome, entre cel desloial gent qui y sont. »

au dedans et cherchait en soi. La lecture et la contemplation devinrent toute sa vie. Il se mit à lire l'Écriture et les Pères, surtout saint Augustin. Il fit copier des manuscrits (1), se forma une bibliothèque : c'est de ce faible commencement que la Bibliothèque Royale devait sortir. Il se faisait faire des lectures pieuses pendant le repas, et le soir au moment de s'endormir (2). Il ne pouvait rassasier son cœur d'oraisons et de prières. Il restait souvent si longtemps prosterné, qu'en se relevant, dit l'historien, il était saisi de vertige, et disait tout bas aux chambellans : « Où suis-je ? » Il craignait d'être entendu de ses chevaliers (3).

Mais la prière ne pouvait suffire au besoin de

(1) « Il aimoit mieux faire copier les manuscrits què de se les faire donner par les couvens, afin de multiplier les livres. » Gaufred. de Bello loco, ap. Duchesne, V. 457.

(2) Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 322 : S'estude il mettait à lire Sainte Ecriture, car il avoit la Bible glosee, et originaux de saint Augustin et d'autres sainz, et autres livres de la Sainte Escripiture, esquez il lisoit et fesoit lire mont de foiz devant lui el teus d'entre disner et heure de dormir..... Quant il convenoit que il dormist si demoroit il pou en son dormir.

(3) Ibid., 525. « Quand li chapelains se départoit d'ilecques (de la Chapelle). li benoiez Rois demouroit seel ilecques ou delez son lit, et estoit ilecques en orison par lonc tens, enclin à terre, en tenant ses coutes au banc, si longuement que il ennuioit mout à la mesniee de sa chambre qui l'attendoient par dehors... Il estoit en oroisons delez son lit si souvent, que ses esperiz estoient si afcbleioez et sa vene, pource que il gisoit enclin à terre et le chief encliné delez terre, que quant il se levoit il ne savoit revenir à son lit, ainçois demandoit à aucun de ses chambellans qui l'avoit atendu, quant il revenoit d'ouroison et li disoit : « Où suis-je ? » à basse voiz, toutes voies, por les chevaliers qui gisoient en sa chambre.

son cœur. « Li benoiez rois désirroît merveillement grâce de lermes, et se compleignoît à son confesseur de ce que lermes li défailloient, et li disoit débonnèremment, humblement et privéement, que quant l'en disoit en la létanie ces mox : Biau sire Diex, nous te prions que tu nous doignes fontaine de lermes, li sainz rois disoit dévotement : O sire Diex, je n'osè requerre fontaine de lermes ; ainçois me soufisissent petites gouttes de lermes à arouser la sécherèce de mon cuer.... Et aucune foiz reconnut-il à son confesseur privéement, que aucune foiz li donna à nostre sires lermes en oroison : lesqueles, quant il les sentoît courre par sa face souef ( doucement ), et entrer dans sa bouche, eles li sembloient si savoureuses et très douces, non pas seulement au cuer, mès à la bouche (1). »

Ces pieuses larmes, ces mystiques extases, ces mystères de l'amour divin, tout cela est dans la merveilleuse petite église de saint Louis, dans la Sainte-Chapelle. Eglise toute mystique, tout arabe d'architecture, qu'il fit bâtir au retour de la croisade par Eudes de Montreuil, qu'il y avait mené avec lui. Un monde de religion et de poésie, tout un Orient chrétien est en ces vitraux, fragile et précieuse peinture que l'on néglige trop et que le vent emportera quelque jour. Mais la Sainte-Chapelle n'était pas encore assez retirée, et pas

(1) Le Confesseur, p. 324.

même Vincennes, dans ses bois alors si profonds. Il lui fallait la Thébàide de Fontainebleau, ses déserts de grès et de silex, cette dure et pénitente nature, ces rocs retentissans, pleins d'apparitions et de légendes. Il y bâtit un ermitage dont les murs ont servi de base à ce bizarre labyrinthe, à ce sombre palais de volupté, de crime et de caprice, où triomphe encore la fantaisie italienne des Valois.

Saint Louis avait élevé la Sainte-Chapelle pour recevoir la sainte couronne d'épines venue de Constantinople. Aux jours solennels, il la tirait lui-même de la châsse, et la montrait au peuple. A son insu, il habitua le peuple à voir le roi se passer des prêtres. Ainsi David prenait lui-même sur la table les pains de propositions. On montre encore, au midi de la petite église, une étroite cellule qu'on croit avoir été l'oratoire de saint Louis.

Dès le vivant de saint Louis, ses contemporains, dans leur simplicité, s'étaient douté qu'*il était déjà saint*, et plus saint que les prêtres. « Tant com il vivoit, une parole pooit estre dite de li, qui est escrite de saint Hylaire : « ô quant très parfèt » homme lai, duquel les prestres méésmes désir- » rent à s'ensivre la vie ! » Car mout de prestres et de prelaz desirroient estre semblablès au beneoit roi en ses vertuz et en ses meurs ; car l'on croit méesmement que il fust saint dès que il vivoit (1). »

(1) Le Confesseur, p. 371. — Il fesoit fère le service Dieu si solemp-



Tandis que saint Louis enterrait les morts, « il uecques estoient présens tous revestu, li arcevesques de Sur et li évesques de Damiète, et leur clergié, qui disoient le service des mors; mès ils estupoient leur nez pour la puour; mais onques ne fu veu au bon roy Loys estouper le sien, tant le faisoit fermement et dévotement (1). »

Joinville raconte qu'un grand nombre d'Arméniens qui allaient en pèlerinage à Jérusalem, vinrent lui demander de leur faire voir *le saint roi*. — « Je alai au roy là où il se séoit en un paveillon, apuié à l'estache (colonne) du paveillon, et séoit ou sablon sanz tapiz et sanz nulle autre chose desouz li. Je li dis : « Sire, il a là hors un grant peuple de la grant Herménie qui vont en Jérusalem, et me proient, sire, que je leur face monstrer la *saint Roy*; mès je ne bée jà à baisier vos os (cependant je ne désire pas encore avoir à baisier vos reliques). » Et il rist moult clèrement, et me dit que je les alasse querre; et si fis-je. Et quant ils orent veu le roy, ils le commandèrent à Dieu et le roy eulz (2). »

nelmen tet si par loisir, que il ennuioit ausi comme à touz les autres pour la longueur de l'office. Ibid., p. 311.

(1) Guill. de Nangis, Annales, p. 225.

(2) Joinville, p. 118. (Ce passage est tronqué dans l'édition Petitot, t. II, p. 562.) Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter à ces citations un passage admirable du Confesseur de la reine Marguerite: « Le tens de croissence covenable à travaux endurer, à engins embesoigner, à cors par œuvres exerciter, premier jour très bons à chetiz mortels, ne foy pas le besoiet saint Loys en vain; sinçois le trespassa très saintement, comme cil qui savait bien que les meilleurs choses s'envolent et les pires choses remei-

Cette sainteté apparaît d'une manière bien touchante dans les dernières paroles qu'il écrivit pour sa fille. « Chière fille, la mesure par laquelle nous devons Dieu amer, est amer le sanz mesure (1). »

Et dans l'instruction à son fils Philippe :

« Se il avient que aucune querele qui soit meué entre riche et povre viege devant toi, sostien la querele de l'estrange devant ton conseil, ne montre pas que tu aimmes mout ta querele, jusques à tant que tu connoisses la vérité, car cil de ton conseil pourroient estre cremeteus (craintifs) de parler contre toi, et ce ne dois tu pas vouloir. Et se tu entens que tu tiegnes nule chose à tort, ou de ton tens, ou du tens à tes ancesseurs, fai le tantost rendre, combien que la chose soit grant, ou en terre, ou en deniers, ou en autre chose (2). » — « L'amour qu'il avait à son peuple parut à ce qu'il dit à son aîné filz en une moult grant maladie que il ot à Fontenne Bliaut. « Biau filz, fit-il, je te pri que tu te faces amer au peuple de ton royaume; car vraiment je aimeraie mieu que un Escot venist d'Escosse et gouvernast le peuple du royaume bien et loïalement,

guent. Tout ausi comme en la cruche pleine : que le premier qui est très par, en court hors, et ce qui est troublé s'assict; tout ausi en sage d'omme, ce qui est très bon est le commencement et le tens de jeunesse. »  
p. 301.

(1) Le Confesseur, p. 327.

(2) Ibid., p. 331.

que tu le gouvernasses mal apertement (1).

Belles et touchantes paroles! il est difficile de les lire sans être ému. Mais en même temps l'émotion est mêlée de retour sur soi-même et de tristesse. Cette pureté, cette douceur d'âme, cette élévation merveilleuse où le christianisme porta son héros, qui nous la rendra?... Certainement la moralité est plus éclairée aujourd'hui; est-elle plus forte? Voilà une question bien propre à troubler tout sincère ami du progrès. Personne plus que celui qui écrit ces lignes ne s'associe de cœur aux pas immenses qu'a faits le genre humain dans les temps modernes, et à ses glorieuses espérances. Cette poussière vivante que les puissans foulaient aux pieds, elle a pris une voix d'homme, elle a monté à la propriété, à l'intelligence, à la participation du droit politique. Qui ne tressaille de joie en voyant la victoire de l'égalité?... Je crains seulement qu'en prenant un si juste sentiment de ses droits, l'homme n'ait perdu quelque chose du sentiment de ses devoirs. Le cœur se serre quand on voit que, dans ce progrès de toute chose, la force morale n'a pas augmenté. La notion du libre arbitre et de la responsabilité morale semble s'obscurcir chaque jour. Chose bizarre! à mesure que diminue et s'efface le vieux fatalisme de climats et de races qui passait sur l'homme antique, succède et grandit comme un

(1) Joinville, p. 4, éd. 1761.

fatalisme d'idées. Que la passion soit fataliste, qu'elle veuille tuer la liberté, à la bonne heure ; c'est son rôle, à elle. Mais la science elle-même, mais l'art... Et toi aussi, mon fils ?... Cette larve du fatalisme, par où que vous mettiez la tête à la fenêtre, vous la rencontrez. Le symbolisme de Vico et d'Herder, le panthéisme naturel de Schelling, le panthéisme historique d'Hegel, l'histoire de races et l'histoire d'idées qui ont tant honoré la France, ils ont beau différer en tout ; contre la liberté, ils sont d'accord. L'artiste même, le poète, qui n'est tenu à nul système, mais qui réfléchit l'idée de son siècle, il a de sa plume de bronze inscrit la vieille cathédrale, de ce mot sinistre : *Α'νάγκη*.

Ainsi vacille la pauvre petite lumière de la liberté morale. Et cependant la tempête des opinions, le vent de la passion soufflent des quatre coins du monde... Elle brûle, elle, veuve et solitaire, chaque jour, chaque heure, elle scintille plus faiblement. Si faiblement scintille-t-elle, que dans certains momens, je crois, comme celui qui se perdit aux catacombes, sentir déjà les ténèbres et la froide nuit... Peut-elle manquer ? Jamais sans doute. Nous avons besoin de le croire, et de nous le dire, sans quoi nous tomberions de découragement. Elle éteinte, grand Dieu, préservez-nous de vivre ici-bas !



## CHAPITRE IX.

**LUTTE DES MENDIANS ET DE L'UNIVERSITÉ.—SAINT-THOMAS.**

**—DOUTES DE SAINT LOUIS.—LA PASSION, COMME PRINCIPE  
D'ART AU MOYEN-ÂGE.**

L'ÉTERNEL combat de la grâce et de la loi fut encore combattu au temps de saint Louis, entre l'Université et les ordres mendiants. Voici l'histoire de l'Université : au douzième siècle, elle se détache de son berceau de l'École du parvis Notre-Dame, elle lutte contre l'évêque de Paris ; au treizième, elle guerroye contre les Mendiants agens du pape, au quatorzième contre le pape lui-même. Ce corps formait une rude et forte démagogie, où quinze ou vingt mille jeunes gens de toute nation s'exerçaient à l'exercice dialectique, cité sauvage dans la cité qu'ils troublaient de leurs

violences et scandalisaient de leurs mœurs (1). C'était là toutefois depuis quelque temps la grande gymnastique intellectuelle du monde. Dans le treizième siècle seulement, il en sortit sept papes (2) et une foule de cardinaux et d'évêques. Les plus illustres étrangers, l'espagnol Raymond Lulle et l'italien Dante, venaient à trente et quarante ans s'asseoir au pied de la chaire de Duns Scot. Ils tenaient à honneur d'avoir disputé à Paris. Pétrarque fut aussi fier de la couronne que lui décerna notre Université que de celle du Capitole. Au seizième siècle encore, lorsque Ramus rendait quelque vie à l'Université en attendant la Saint-Barthélemi, nos écoles de la rue du Fouarre furent visitées de Torquato-Tasso. Pur raisonnement toutefois, vaine logique, subtile et stérile chicane (3), nos *artistes* (les dialecticiens de l'U-

(1) Jacob. Vitriac., ap. Bulæus, II, 687 : *Meretriccs publicæ ubique clerics transeuntes quasi per violentiam pertrahcbant. In unâ autem et eâdem domo scholæ erant superiùs, prostibula inferiùs.*

(2) L'anti-pape Anaclet, Innocent II, Célestin II (disciple d'Abalard), Adrien IV, Alexandre III, Urbain III et Innocent III. Bulæus, II. 554.

(3) Pierre le Chantre, et d'autres écrivains contemporains rapportent le trait suivant : « En 1171, maître Silo, professeur de philosophie, pria un de ses disciples mourant de revenir lui faire part de l'état où il se trouverait dans l'autre monde. Quelques jours après sa mort, l'écolier lui apparut revêtu d'une cape toute couverte de thèses, « de sophismatibus descripta et flammâ ignis totâ confecta. » Il lui dit qu'il venait du purgatoire, et que cette chappe lui pesait plus qu'une tour : « Et est mihi data ut eam portem pro gloriâ quam in sophismatibus habui. » En même temps il laissa tomber

niversité se donnaient ce nom) devaient être bientôt primés. Les vrais artistes au treizième siècle, orateurs, comédiens, mimes, prédicateurs populaires et enthousiastes, c'étaient les Mendians. Ceux-ci parlaient d'amour et au nom de l'amour. Ils avaient repris le texte de saint Augustin : « Aimez et faites ce que vous voudrez. » La sèche logique, qui avait eu de si grands effets au temps d'Abailard, ne suffisait plus. Le monde, fatigué dans ce rude sentier, eût mieux aimé se reposer avec saint François et saint Bonaventure sous les mystiques ombrages du Cantique des Cantiques, ou rêver avec un autre saint Jean une foi nouvelle et un nouvel Évangile.

Ce titre formidable, *Introduction à l'Évangile éternel* (1), fut mis en effet en tête d'un livre par

une goutte de sa sueur sur la main du maître; elle le perça d'outre en outre. Le lendemain Silo dit à ses écoliers :

Lino cox ranis, cras corvis, vanaque vanis ;  
Ad logicem pergo, quæ mortis non timet ergo.

et il alla s'enfermer dans un monastère de Citeaux. » Bulæus, II, 393.

(1) *Introductorius ad Evangelium æternum.* « L'Évangile perdurable. » (Roman de la Rose, ap. Bulæus, III. 199.) On trouve dans les registres de l'Inquisition de Rome vingt-sept propositions condamnées, extraites du livre de Jean de Parme. « Quod novum Testamentum est evacuandum, sicut vetus est evacuatum. — Quòd quantumcumque Deus affligat Judæos in hoc mundo, illos tamen salvabit, quibus benefaciet manentibus in Judaismo, etc. — Quòd Evangelium J.-C. neminem ducit ad perfectum. — Quod spiritalis intelligentia novi Testamenti non est commissa Papæ Romano, sed tan-



Jean de Parme , général des Franciscains. Déjà l'abbé Joachim de Flores, le maître des mystiques, avait annoncé que la fin des temps était venue. Jean professa que, de même que l'ancien testament avait cédé la place au nouveau , celui-ci avait aussi fait son temps ; que l'Évangile ne suffisait pas à la perfection ; qu'il avait encore six ans à vivre , mais qu'alors un Évangile plus durable allait commencer , un Évangile d'intelligence et d'esprit ; jusque là l'Église n'avait que la lettre (1).

tùm litteralis. — Quòd recessus ecclesiæ Græcorum à Romanâ ecclesiâ fuit bonus. — Quòd populus Græcus magis ambulat secundùm spiritum quàm populus Latinus. — Quòd Christus est apostoli ejus non fuerunt perfecti in viâ contemplativa. — Quòd activa vita usque ad tempus abbatis Joachim ( celui à qui Jean emprunta en partie ses doctrines ) , fructuosa fuit, sed nunc fructuosa non est. » Les moines remplaceront dans la nouvelle loi le clergé séculier, etc. , etc. ( Bulæus , Histoire Univers. , Paris , III , 292 sqq. ) — Amaury de Chartres avait déjà soutenu des doctrines analogues. Guill. de S. Amore, c. 8 : « Jàm transacti sunt anni LV, quòd aliqui laborabant ad mutandum Evangelium , quod dicunt fore perfectius, melius et dignius, quod appellant *Evangelium spiritûs sancti*, s. *Evangelium æternum*. — Le pape avait écrit à l'évêque de Paris , de faire détruire ce livre sans bruit. Mais l'Université , déjà en querelle avec les ordres Mendians , le fit brûler publiquement au parvis Notre-Dame. Jean de Parme se démit du généralat. Saint Bonaventure , qui lui succéda, commença une enquête contre lui , et fit jeter en prison deux de ses adhérens. L'un y passa dix-huit ans , l'autre y mourut. Voy Math. Paris, ann. 1256 ; Richerius ( ap. d'Achery Spicileg, II ), l. IV, c. 37 ; S. Thomas Aquin., opusc. XIX, c. 24 ; Nic. Eymericus in Directorio Inquisitorum, P. II, qu. 9 ; Echardus, *Scr. Dominic.*, I, 202 ; d'Argentré, *Collectio judicior.*, I, 163, etc. , etc.

(1) Hermann. Cornerus, ap. Eccardi, *hist. med. ævi*, II, 849 : .... Item dicit Evangelium æternum esse spirituale, Evangelium Christi

Ces doctrines, communes à un grand nombre de Franciscains, furent acceptées aussi par plusieurs religieux de l'ordre de Saint-Dominique. C'est alors que l'Université éclata. Le plus distingué de ses docteurs était un esprit fin et dur, un Franc-Comtois, un homme du Jura, Guillaume de Saint-Amour. Le portrait de cet intrépide champion de l'Université s'est vu longtemps sur une vitre de la Sorbonne (1). Il publia contre les Mendians une suite de pamphlets éloquens et spirituels, où il s'efforçait de les confondre avec les Béghards et autres hérétiques, dont les prédicateurs étaient de même vagabonds et mendians : *Discours sur le publicain et le pharisien; Question sur la mesure de l'aumône et sur le mendiant valide; Traité sur les pé-*

litterale.—Quod tertius status mundi, qui proprius est S. Spiritus, erit sine ænigmate et sine figuris... et veritas duorum Testamentorum sine velamine apparebit. — Quod sicut in principio primi status.... Abraham, Isaac et Jacob.... et sicut in principio novi... Zacharias, Johannes Baptista, homo Christus Jesus ... sic in principio tertii, erunt tres similes illorum, scilicet vir indutus lineis (Joachim), et angelus quidam habens falcem acutam (Dominicus), et alius angelus habens signum Dei vivi (Franciscus). Et habebit similiter angelus duodecim ... sicut Jacob in primo, Christus in secundo. — Quod Evangelium æternum traditum sit et commissum principaliter illi ordini qui integratur et procedit æqualiter ex ordine laicorum et clericorum, quem ordinem appellat independentium. — Quod novum Testamentum non durabit in virtute sua, nisi per sex annos proximè futuros, scilicet usque ad annum 1260. — Ecclesia Romana litteralis est et non spiritualis. — Quod papa græcus magis ambulat secundum Evangelium quam papa latinus.

(1) Ce portrait a été gravé en tête de ses œuvres. (Constance, 1632, in-4°.)

*riis præditi à l'Église pour les derniers temps* (1), etc. Sa force est dans l'écriture qu'il possède et dont il fait un usage admirable; ajoutez le piquant d'une satire, qui s'exprime à demi-mot. Malheureusement il est trop visible que l'auteur a un autre motif que l'intérêt de l'Église. Il y avait entre les Universitaires et les Mendians concurrence littéraire, et jalousie de métier. Les Mendians avaient obtenu une chaire à Paris, en 1230, époque où l'Université, blessée de la dureté de la régente, se retira à Orléans et à Angers (2). Ils l'avaient gardée cette chaire, et l'Université ne brillant point en présence de deux ordres, dont le savant était Albert-le-Grand, et le logicien saint Thomas.

Ce grand procès fut débattu à Anagni par devant le pape. Guillaume de Saint-Amour eut pour adversaires le dominicain Albert-le-Grand, archevêque de Mayence, et saint Bonaventure, général des Franciscains (3). Saint Thomas recueillit

(1) *Concio de publicano et pharisæo ; De quantitate elemosynæ, De valido mendicante questiones, Tractatus de periculis novissimorum temporum ex scripturis sumptus, etc.* Le dernier de ces ouvrages fut aussitôt traduit en vers français. « *Quantquam Anagninæ damnatus, nihilominus à petulante juventute in linguam Gallinam, inque rythmos vernaculos translatus est, ut facilius à populo intelligeretur.* » Bulaeus, III, 348.—On le réimprima à Rouen, sous Louis XIII; mais le conseil privé en défendit le débit par arrêt du 14 juillet 1633.

(2) Bulaeus III, 138.

(3) Les ordres Mendians étaient fort effrayés. « *Cùm prædicto volumini respondere fuisset prædicto doctori (Thomæ), non sine sim-*

lit de mémoire toute la discussion, et en fit un livre. Le pape condamna Guillaume de Saint-Amour, mais en même temps, il censura le livre de Jean de Parme, frappant également les raisonneurs et les mystiques, les partisans de la lettre et ceux de l'Esprit (1).

Ce milieu si difficile à tenir, où l'Eglise essaya de s'établir et de s'arrêter sans glisser à droite ni à gauche, il fut tracé par saint Thomas; c'est là sa gloire immense. Venu à la fin du moyen-âge, comme Aristote à la fin du monde grec, il fut l'Aristote du christianisme, en dressa la législation, essayant d'accorder la logique et la foi pour la suppression de toute hérésie. Le colossal monument qu'il a élevé, ravit le siècle en admiration. Albert-le-Grand déclara que saint Thomas avait fixé la règle qui durerait jusqu'à la consommation des temps (2). Cet homme extraordi-

*gultu et lacrymis, assignatum, qui de statu ordinis et pugnâ adversariorum tam gravium dubitabat, Fr. Thomas ipsum volumen accipiens et se fratrum orationibus recommendans...* » Guill. de Thoco, vit. S. Thomæ, ap. Acta SS. Martis, I.

(1) Il condamna publiquement Guillaume de Saint-Amour, et Jean de Parme avec moins d'éclat. Bulæus, III, 329.

(2) *Processus de S. Thom. Aquin., ap. Acta SS. Martis, I, p. 714 : « Concludit quòd Fr. Thomas in scripturis suis imposuit finem omnibus laborantibus usque ad finem sæculi, et quòd omnes deinceps frustra laborarent. »* — Les Dominicains décidèrent dans deux chapitres tenus, l'un à Paris, en 1286, l'autre à Carcassonne, en 1342, « que les frères suivraient fidèlement la doctrine de saint Thomas, et que si quelque maître, bachelier ou frère, s'en écartait, il serait par là même suspendu de ses fonctions. » Martene, *Thes. anecd.*, IV, 1817. Holstenii *cod. regul.*, ed. Brockie, IV, 114.

naire fut absorbé par cette tâche terrible, rien autre ne s'est placé dans sa vie; vie tout abstraite, dont les seuls événemens sont des idées. Dès l'âge de cinq ans, il prit en main l'écriture, et ne cessa plus de méditer (1). Il était du pays de l'idéalisme, du pays où fleurissent l'école de Pythagore et l'école d'Élée, du pays de Bruno et de Vico. Aux écoles, ses camarades l'appelaient le grand bœuf muet de Sicile (2). Il ne sortait de ce silence que pour dicter, et quand le sommeil fermait les yeux du corps, ceux de l'âme restaient ouverts, et il continuait de dicter encore. Un jour, étant sur mer, il ne s'aperçut pas d'une horrible tempête; une autre fois, sa préoccupation était si forte, qu'il ne lâcha point une chandelle allumée qui brûlait dans ses doigts (3). Saisi du danger de l'Église, il y rêvait toujours et même à la table de saint Louis. Il lui arriva un jour de frapper un grand coup sur la table, et de s'écrier : « Voici un argument invincible contre les Manichéens. » Le roi ordonna qu'à l'instant cet argument fût écrit (4). Dans sa lutte avec le Manichéisme, saint Thomas était soutenu par saint Augustin; mais

(1) Acta SS. p. 660.

(2) Ce mot est significatif pour qui a présente la figure rêveuse et monumentale des grands bœufs de l'Italie du sud. » Fuit (S. Thomas) magnus in corpore et rectæ staturæ, ... coloris triticeæ, ... magnum habens esput., aliquantulum calvus. Fuit tenerrimæ complexionis in carne. » Acta SS., p. 672. — « Fuit grossus. » Processus de S. Thom., ibid.

(3) Acta SS., p. 672, 674.

(4) Ibid., page 673.

dans la question de la grâce, il s'écarte visiblement de ce docteur ; il fait part à la liberté. Théologien de l'Église, il fallait qu'il soutînt l'édifice de la hiérarchie et du gouvernement ecclésiastique. Or si l'on n'admet la liberté, l'homme est incapable d'obéissance, il n'y a plus de gouvernement possible. Et pourtant, s'écarter de saint Augustin, c'était ouvrir une large porte à celui qui voudrait entrer en ennemi dans l'Église. C'est par cette porte qu'est entré Luther.

Tel est donc l'aspect du monde au treizième siècle. Au sommet, *le grand bœuf muet de Sicile*, ruminant la question. Ici l'homme et la liberté, là Dieu, la grâce, la prescience divine, la fatalité ; à droite l'observation qui proteste de la liberté humaine, à gauche la logique qui pousse invinciblement au fatalisme. L'observation distingue, la logique identifie ; si on laisse faire celle-ci, elle résoudra l'homme en Dieu, Dieu en la nature ; elle immobilisera l'univers en une indivisible unité, où se perdent la liberté, la moralité, la vie pratique elle-même. Aussi le législateur ecclésiastique se roidit sur la pente, combattant par le bon sens sa propre logique, qui l'eût emporté. Il s'arrêta, ce ferme génie, sur le tranchant du rasoir entre les deux abîmes, dont il mesurait la profondeur. Solennelle figure de l'église, il tint la balance, chercha l'équilibre, et mourut à la peine. Le monde qui le vit d'en bas, distinguant, raisonnant calculant dans une région supé-

rieure, n'a pas su tous les combats qui purent avoir lieu au fond de cette abstraite existence.

Au dessous de cette région sublime, battaient le vent et l'orage. Au dessous de l'Ange il y avait l'Homme, la morale sous la métaphysique, sous saint Thomas saint Louis. En celui-ci, le treizième siècle a sa Passion ; Passion de nature exquise, intime, profonde, que les siècles antérieurs avaient à peine soupçonnée. Je parle du premier déchirement que le doute naissant fit dans les âmes ; quand toute l'harmonie du moyen-âge se troubla, quand le grand édifice dans lequel on s'était établi, commença à branler, quand les saints criant contre les saints, le droit se dressant contre le droit, les âmes les plus dociles se virent condamnées à juger, à examiner elles-mêmes. Le pieux roi de France, qui ne demandait qu'à se soumettre et croire, fut de bonne heure forcé de lutter, de douter, de choisir. Il lui fallut, humble qu'il était et défiant de soi, résister d'abord à sa mère ; puis se porter pour arbitre entre le pape et l'empereur, juger le juge spirituel de la chrétienté, rappeler à la modération celui qu'il eût voulu pouvoir prendre pour règle de sainteté. Les Mendians l'avaient ensuite attiré par leur mysticisme ; il entra dans le tiers-ordre de Saint-François, il prit parti contre l'Université. Toutefois le livre de Jean de Parme, accepté d'un grand nombre de Franciscains, dut lui donner d'étranges défiances. On aperçoit dans

les questions naïves qu'il adressait à Joinville toute l'inquiétude qui l'agitait. L'homme auquel le saint roi se confiait peut être pris pour le type de l'honnête homme au treizième siècle. C'est un curieux dialogue entre le mondain loyal et sincère, et l'âme pieuse et candide, qui s'avance d'un pas dans le doute, puis recule, et s'obstine dans la foi.

Le roi faisait manger à sa table Robert de Sorbonne et Joinville : « Quant le roi estoit en joie, si me disoit : Seneschal, or me dites les raisons pourquoy preudomme vaut mieux que beguin (dévot). Lors si encommençoit la noise de moy et de maistre Robert. Quand nous avions grant pièce desputé, si rendoit sa sentence et disoit ainsi : « Maistre Robert, je vourroie avoir le nom de preudomme, mès que je le feusse, et tout le remenant vous demourast : car *preudomme* est si grant chose et si bonne chose, que ucis au nommer emplist-il la bouche (1). »

« Il m'appela une foiz et me dit : Je n'ose parler à vous pour le sutil sens dont vous estes, de chose qui touche à Dieu ; et pour ce ai-je appelé ces frères qui ci sont, que je vous weil faire une demande : la demande fu tele : Seneschal, fit-il, quel chose est Dieu, etc... (2). »

(1) Joinville, (éd. 1761), p. 7.

(2) Joinville, p. 6. Il demanda ensuite à Joinville lequel il aimerait mieux d'avoir commis un péché mortel ou d'être lepreux. Joinville répond qu'il aimerait mieux avoir fait trente péchés mortels. — « Et quand les frères



Saint Louis raconte à Joinville, qu'un chevalier assistant à une discussion entre des moines et des Juifs, posa une question à un des docteurs juifs, et sur sa réponse, lui donna sur la tête un coup de son bâton qui le renversa.—« Aussi vous di je, fist li roys, que nul, se il n'est très bon clerc, ne doit desputez à eulz; mès l'omme lay, quant il ot mesdire de la loy crestienne, ne doit pas défendre la loy crestienne, sinon de l'épée, de quoi il doit donner parmi le ventre dedens, tant comme elle y peut entrer (1). »

Saint Louis disait à Joinville qu'au moment de la mort, le diable s'efforce d'ébranler la foi de l'agonisant : « Et pour ce se doit on garder et en tele manière deffendre de cest agait (piège), que en die à l'ennemie quand il envoie tele temptacion, va t'en, doit on dire à l'ennemi : Tu ne me tenteras jà à ce que je ne croie fermement touz les articles de la foy, etc.... (2) »

« Il disoit que foi et créance estoit une chose où nous devons bien croire fermement, encore n'en feussions nous certains mez que par oir dire (3). »

s'en furent partis, il m'appela tout seul, et me fit seoir à ses piez, et me dit : « Comment me deistes vous hier ce? » Et je li dis que encore li disois-je, et il me dit : « Vous destes comme hastiz musarz; car nulle si laide mezelerie n'est comme d'estre en péchié mortel, etc. »

(1) Id., p. 12. En la doctrine que il lessa au roi Phelipe, son fruz, il y avait une clause contenue, qui est telle: « Fai à ton pooir les bourgeois et les autres mal genz chacier de ton royaume, si que la terre soit de ce bien purgée. » Le Confesseur, p. 305.

(2) Joinville, p. 10.

(3) Id., ibid. — G. Villani, XIII, 200; On vint un jour lui dire que

Il raconta à Joinville qu'un docteur en théologie vint trouver un jour l'évêque Guillaume de Paris, et lui exposa en pleurant qu'il ne pouvait « son cœur ahurter à croire au sacrement de l'autel. » L'évêque lui demanda si lorsque le diable lui envoyait cette tentation, il s'y complaisait : le théologien répondit qu'elle le chagrînait fort, et qu'il se ferait hacher plutôt que de rejeter l'Eucharistie. L'évêque alors le consola en lui assurant qu'il avait plus de mérite que celui qui n'a point de doutes (1).

Quelque légers que paraissent ces signes, ils sont graves, ils méritent attention. Lorsque saint Louis lui-même était troublé, combien d'âmes devaient douter et souffrir en silence ! Ce qu'il y avait de cruel, de poignant dans cette première défaillance de la foi, c'est qu'on hésitait à se l'avouer. Aujourd'hui nous sommes habitués, endurcis aux tourmens du doute, les pointes en sont émoussées. Mais il faut se reporter au premier moment où l'âme vivante encore et tiède de foi et d'amour, sentit glisser en soi le froid acier. Il y eut déchirement, mais il y eut surtout horreur et surprise. Voulez-vous savoir ce qu'elle éprouva, cette âme candide et croyante ? Rappelez-vous vous-même le moment où la foi vous

La figure du Christ avait apparu dans une hostie ; « Que ceux qui doutent aillent le voir, dit-il ; pour moi, je le vois dans mon cœur. »

(1) Joinville, p. 10-11.

manqua dans l'amour, où s'éleva en vous le premier doute sur l'objet aimé.

Placer sa vie sur une idée, la suspendre à un amour infini, et voir que cela vous échappe ! Aimer, douter, se sentir haï pour ce doute, sentir que le sol fuit, qu'on s'abîme dans son impiété, dans cet enfer de glace où l'amour divin ne luit jamais... et cependant se raccrocher aux branches qui flottent sur le gouffre, s'efforcer de croire qu'on croit encore, craindre d'avoir peur, et douter de son doute... Mais si le doute est incertain, si la pensée n'est pas sûre de la pensée, celan'ouvre-t-il pas au doute une région nouvelle, un enfer sous l'enfer ?... Voilà la tentation des tentations; les autres ne sont rien à côté. Celle-ci resta obscure, elle eut honte d'elle-même, jusqu'aux quinzième et au seizième siècles. Luther est là-dessus un grand maître; personne n'a eu une plus horrible expérience de ces tortures de l'âme: « Ah ! si saint Paul vivait aujourd'hui, que je voudrais savoir de lui-même quel genre de tentation il a éprouvé. Ce n'était pas l'aiguillon de la chair, ce n'était point la bonne Tiécla, comme le rêvent les papistes.... Jérôme et les autres Pères n'ont pas connu les plus hautes tentations; ils n'en ont senti que de puérides, celles de la chair, qui pourtant ont bien aussi leurs ennuis. Augustin et Ambroise ont eu la leur; *ils ont tremblé devant le glaive....* Celle-là, c'est quelque chose de plus haut que le désespoir causé par les pé-

chés... lorsqu'il est dit : Mon Dieu , mon Dieu , pourquoi m'as-tu délaissé ; c'est comme s'il disait : « Tu m'es ennemi sans cause. » Ou le mot de Job : « Je suis juste et innocent. »

Le Christ lui-même, dont Job était la figure , a connu cette angoisse du doute, cette nuit de l'âme, où pas une étoile n'apparaît plus sur l'horizon. C'est là le dernier terme de la Passion , le sommet de la croix. Mais tout ce qui a précédé cette borne des douleurs, tout ce que contient ce mot de Passion , dans ses sens divers , populaire et mystique, c'est ici qu'il faudrait essayer de le dire. Dans cet abîme est la pensée du moyen-âge. Cet âge est contenu tout entier dans le christianisme, le christianisme dans la Passion. La littérature , l'art , les divers développemens de l'esprit humain , du troisième siècle au quinzième, tout est suspendu à ce mystère. Éternel mystère, qui pour avoir eu son idéal au Calvaire, n'en continue pas moins encore. Oui, le Christ est encore sur la croix, et il n'en descendra point. La Passion dure et durera. Le monde a la sienne , et l'humanité dans sa longue vie historique , et chaque cœur d'homme dans ce peu d'instans qu'il bat. A chacun sa croix et ses stigmates. Les miennes datent du jour où mon âme tomba dans ce corps misérable, que j'achève d'user en écrivant ceci. Ma Passion commença avec mon Incarnation. Pauvre âme , qu'avais-tu fait pour traîner cette chair ? Vierge , tu fus lancée , comme Ève dans le jardin des séductions,

ignorante et passionnée, avide et timide, toute prête à la tentation et à la chute. Vivre, c'est déjà un degré dans la passion.

Puis, cette âme, condamnée à l'hymen de la matière, s'est matérialisée volontairement. Elle a pris goût à son supplice, elle l'a embrassé, elle s'y est plongée. Elle s'est mise à voyager par la boue des carrefours, mangeant, buvant, jouissant à chaque porte, comme ces dieux incarnés de l'Inde, qui, pour mieux simuler l'humanité, se souillent des voluptés humaines; ou si l'on veut, comme le prophète condamné à représenter par des infamies symboliques l'adultère de Jérusalem infidèle au divin Époux.

Ceci est la Passion orientale, l'immolation de l'âme à la nature, le suicide de la liberté. Mais la liberté est vivace, elle ne veut pas mourir. Elle s'indigne contre la nature, et d'abord, elle repousse ses menaces. Elle roidit ses bras contre les lions de Némée et les hydres de Lerne. Tous les travaux que lui impose la marâtre, elle les accomplit. Elle dompte et pacifie le monde. Voilà la passion héroïque, voilà la force, commencement de la vertu.

Encore, si tout était fini avec cette lutte extérieure. Mais que sera-ce, si l'ennemi reste en nous? si l'âme est vaincue par l'amour? si le fort trouve en soi sa défaite, si Hercule revêt lui-même la tunique brûlante, si le sage Merlin, pour obéir à sa Viviane, se couche lui-même dans

son tombeau ? Ce délire , les hommes l'appellent encore *Passion*. Celle-ci est antique , je pense ; ah ! dites-moi quand elle doit finir ?

Contre cet ennemi nouveau, *Hercule* n'eut d'asile que son bûcher. C'est par cette dernière épreuve, par la flamme purifiante des abstinences solitaires que passèrent pendant de longs jours les héros de la vie intérieure, les athlètes de la moralité, ces solitaires chrétiens, ces Richis de l'Inde abimés dans la pénitence, dont l'âme acquit, disent-ils, une telle puissance que les sept mondes auraient tourné en poudre, au froncement de leur sourcil. Mais il y a encore quelque chose de plus haut que de briser sept globes, c'est de vivre pur dans l'impureté du monde, de l'aimer et de mourir pour lui.

Cette force douce et calme, cette sérénité victorieuse, la nature en rugit. L'infini matériel, en face de cet infini moral, se compare avec trouble et dépit. Que peut-il dans sa force brutale, dans sa grandeur massive ? Il ne peut que frapper. Mettez donc d'un côté en armes tous les rois, tous les peuples, et si ce n'est assez, que tous les globes tombent. En face, le roseau pensant. Voilà un étrange combat, et tel que Dieu seul serait digne d'y assister, si Dieu même ne combattait.

Elle frappe, la masse, elle brise, elle écrase..... Mais c'est l'enveloppe qu'elle a écrasée. Celle-ci détruite, l'esprit s'envole en bénissant son cruel

libérateur ; il l'illumine et le sanctifie : tel est l'idéal de la Passion, la Passion divine. La merveille, c'est que cette Passion n'est pas toute passive. La Passion est action par le libre consentement, par la volonté du Patient ; c'est même l'action par excellence, le *drame* pour employer le mot grec. La Passion, quoi qu'on ait dit, est, entre tous les sujets, le sujet *dramatique*.

Quoique la Passion soit active et volontaire, par cela seul que cette volonté est dans un corps, cette âme dans une enveloppe, ce Dieu dans un homme, il y a un moment de crainte et de doute. C'est là le tragique, le terrible du drame, c'est ce qui fait craquer le voile du temple, ce qui couvre la terre de ténèbres, c'est ce qui me trouble en lisant l'Évangile, et qui aujourd'hui encore fait couler mes larmes. Que Dieu ait douté de Dieu ! qu'elle ait dit, la sainte victime : « Mon père ! mon père ! m'avez-vous donc délaissé ? »

Toutes les âmes héroïques, qui osèrent de grandes choses pour le genre humain, ont connu cette épreuve ; toutes ont approché plus ou moins de cet idéal de douleur. C'est dans un tel moment que Brutus s'écriait : « Vertu, tu n'es qu'un nom. » C'est alors que Grégoire VII disait : « J'ai suivi la justice et fui l'iniquité. Voilà pourquoi je meurs dans l'exil. »

Mais d'être délaissé de Dieu, d'être abandonné à soi, à sa force, à l'idée du devoir contre le choc du monde, c'est là une colossale grandeur.

C'est là apprendre le vrai mot de l'homme , c'est goûter cette divine amertume du fruit de la science, dont il était dit, au commencement du monde : « Vous saurez que vous êtes des dieux , vous deviendrez des dieux. »

Voilà tout le mystère du moyen âge, le secret de ses larmes intarissables et son génie profond. Larmes précieuses , elles ont coulé en limpides légendes, en merveilleux poèmes, et s'amoncelant vers le ciel elles se sont cristallisées en gigantesques cathédrales qui voulaient monter au Seigneur !

Assis au bord de ce grand fleuve poétique du moyen-âge , j'y distingue deux sources diverses à la couleur de leurs eaux. Le torrent épique, échappé jadis des profondeurs de la nature payenne, pour traverser l'héroïsme grec et romain, roule mêlé et troublé des eaux du monde confondues. A côté coule plus pur le flot chrétien qui jaillit du pied de la croix.

Deux poésies, deux littératures : l'une chevaleresque, guerrière, amoureuse ; celle-ci est de bonne heure aristocratique ; l'autre toujours religieuse et populaire.

La première aussi est populaire à sa naissance. Elle s'ouvre par la guerre contre les infidèles , par Charlemagne et Roland. Qu'il ait existé chez nous dès-lors et même avant, des poèmes d'origine celtique où les dernières luttes de l'Occident contre les Romains et les Allemands, aient



été célébrées par les noms de Fingal ou d'Arthur, je le crois volontiers. Mais il ne faudrait pas s'exagérer l'importance du principe indigène, de l'élément celtique. Ce qui est propre à la France, c'est d'avoir peu en propre, d'accueillir tout, de s'approprier tout, d'être la France, et d'être le monde. Notre nationalité est bien puissamment attractive, tout y vient bon gré mal gré; c'est la nationalité la moins exclusivement nationale, la plus humaine. Le fonds indigène a été plusieurs fois submergé, fécondé par les alluvions étrangères. Toutes les poésies du monde ont coulé chez nous en ruisseaux, en torrens. Tandis que des collines de Galles et de Bretagne distillaient les traditions celtiques, comme la pluie murmurante dans les chênes verts de mes Ardenues, la cataracte des romans carlovingiens tombait des Pyrénées. Il n'est pas jusqu'aux monts de la Souabe et de l'Alsace qui ne nous aient versé par l'Ostrasie un flot des Nibelungen. La poésie érudite d'Alexandre et de Troie débordait, malgré les Alpes, du vieux monde classique. Et cependant du lointain Orient, ouvert par la croisade, coulaient vers nous, en fables, en contes, en paraboles, les fleuves retrouvés du paradis (1).

(1) Sans parler des travaux anciens de Faucher, Tresson, Saint-Palais, le grand d'Assy, Barbaban, Méon, etc. Nous mentionnerons ceux de Becker et de Goerres, ceux de MM. Fauriel, Monin, Quinet, et du dernier éditeur de Warton.—Voyez aussi M. P. Paris, Introduction au roman de *Berte*, adressée à M. de Montmerqué : « A la suite du roman du *Renard* ont paru, sous vos auspices, et notre premier opéra comique (*le Jeu de*

L'Europe se sut Europe en combattant l'Afrique et l'Asie : de là Homère et Hérodote : de là nos poèmes carlovingiens, avec les guerres saintes d'Espagne, la victoire de Charles Martel, et la mort de Roland. La littérature est d'abord la conscience d'une nationalité. Le peuple est unifié en un homme. Roland meurt aux passages solennels des montagnes qui séparent l'Europe de l'africaine Espagne. Comme les Philènes divinisés à Carthage, il consacre de son tombeau la limite de la patrie. Grande comme la lutte, haute comme l'héroïsme, est la tombe du héros,

*Robin et Marion*), et notre premier drame (*le Jeu d'Adam le Bossu d'Arras*). M. de Roquefort a, de son côté, offert en tribut les poésies de *Marie de France*, et M. Crapelet le gracieux roman du *Châtelain de Coucy*. M. F. Michel, non content d'avoir publié le roman du *Comte de Poitiers* et celui de *la Violette*, va mettre au jour, aidé de la science d'un estimable orientaliste, un poème de *Mahomet*, destiné à nous faire connaître l'opinion que l'on se formait dans l'Occident, au treizième siècle, de la religion et de la personne du législateur arabe. M. Bourdillon s'occupe de faire une édition du *Chant de Roncevaux*, et M. Robert, connu pour son travail sur *La fontaine*, doit bientôt publier le beau roman de *Partenope de Blois*. Cependant M. Raynouard met la dernière main au *Glossaire des langues vulgaires*, et l'abbé de la Rue surveille l'impression d'un grand ouvrage sur *les bardes, les jongleurs et les trouvères*. — De Larue, *Bardes armoricains*, p. 64. « Combien de romans de la Table-Ronde n'avons-nous pas encore en latin? Nennius, le Faux Gildas, le Brut d'Angleterre, la Vie de Merlin, ses Prophéties, le roman du Chevalier au Lion, celui de Joseph d'Arimatie, etc., ne sont-ils pas dans toutes les grandes bibliothèques? N'y trouve-t-on pas également en latin le roman de Charlemagne par Turpin, et celui du Voyage de cet empereur à Jérusalem, le roman d'Ogier le Danois, celui d'Amis et Amilion, celui d'Athis et de Porphilias, *alias* du Siège d'Athènes, ceux d'Alexandre, du Dolopathos, etc., etc.? Enfin, n'avons-nous pas un grand nombre de nos fabliaux dans le *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, et dans le *Gesta Romanorum*? »

son gigantesque *tumulus* ; ce sont les Pyrénées elles-mêmes. Mais le héros qui meurt pour la chrétienté, est un héros chrétien, un Christ guerrier, barbare ; comme Christ, il est vendu avec ses douze compagnons ; comme Christ, il se voit abandonné, délaissé. De son calvaire pyrénéen, il crie, il sonne de ce cor qu'on entend de Toulouse à Saragosse. Il sonne, et le traître Ganelon de Mayence, et l'insouciant Charlemagne ne veulent point entendre. Il sonne, et la chrétienté pour laquelle il meurt, s'obstine à ne pas répondre. Alors, il brise son épée, il veut mourir. Mais il ne mourra, ni du fer sarrazin ni de ses propres armes. Il enfle le son accusateur, les veines de son col se gonflent, elles crèvent, son noble sang s'écoule ; il meurt de son indignation, de l'injuste abandon du monde.

Le retentissement de cette grande poésie devait aller s'affaiblissant de bonne heure, comme le son du cor de Roland, à mesure que la croisade, s'éloignant des Pyrénées, fut transférée des montagnes au centre de la Péninsule, à mesure que le démembrement féodal fit oublier l'unité chrétienne et impériale qui domine encore les poèmes carlovingiens. La poésie chevaleresque, éprise de la force individuelle, de l'orgueil héroïque, qui fut l'âme du monde féodal, prit en haine la royauté, la loi, l'unité. La dissolution de l'empire, la résistance des seigneurs au pouvoir central sous Charles-le-Chauve et les derniers

Carlovingiens, fut célébrée dans Gérard de Roussillon, dans les Quatre-fils-Aymon, galoppant à quatre sur un même coursier ; pluralité significative. Mais l'idéal ne se pluralise pas ; il est placé dans un seul, dans Renaud ; Renaud de *Montauban* (1), le héros sur sa montagne, sur sa tour ; dans la plaine, les assiégeans, roi et peuple, innombrables contre un seul, et à peine rassurés. Le roi, cet homme-peuple, fort par le nombre, et représentant l'idée du nombre, ne peut être compris de cette poésie féodale ; il lui apparaît comme un lâche (2). Déjà Charlemagne a

(1) Pléonasme. *Alban, Alp*, veut dire *mont*, dans les langues celtiques.

(2) Passage de *Guill. au court nez* (Paris, introd. de Berte aux grands pieds), cité dans *Gérard de Nevers*.

Grant fu la cort en la sale à Loon,  
Moult ot as tables oiseax et venoison.  
Qui que manjast la char et le poisson,  
Onques Guillaume n'en passa le menton :  
Ains menja tourte, et but aigue à foison.  
Quant mengier orent li chevalier baron,  
Les napes otent escuier et garçon.  
Li quens Guillaume mist le roi à raison :  
— « Qu'as en pensé, » dit-il, « li fiés Charlon ?  
» Secores-moi vers la geste Mahon. »  
Dist Loéis : « Nous en consillerons,  
» Et le matin savoir le vous ferons  
» Ma volonté, se je irai o non. »  
Guillaume l'ot, si taint come charbon ;  
Il s'abaissa, si a pris un baston.  
Puis dit au roi : « Vostre fiez vos rendon,  
» N'en tenrai mès vaillant une esperon,

fait une triste figure dans l'autre cycle ; il a laissé périr Roland. Ici, il poursuit lâchement Renaud, Gérard de Roussillon, il prévaut sur eux par la ruse. Il joue le rôle du légitime et indigne Eurysthée, persécutant Hercule et le soumettant à de rudes travaux.

Cette contradiction apparente entre l'autorité et l'équité, qui n'est ici, après tout, que la haine de la loi, la révolte de l'individuel contre le général, elle est mal soutenue par Renaud, par Gérard, par l'épée féodale. Le roi, quoi qu'ils en disent, est plus légitime ; il représente une idée plus générale, plus divine. Il ne peut être dépossédé que par une idée plus générale encore. Le roi prévaudra sur le baron, et sur le roi le peuple. Cette dernière idée est déjà implicitement dans un drame satirique qui, de l'Asie à la France, a été accueilli, traduit de toute nation ; je parle du dialogue de Salomon et de Morolf. Morolf est un Esope, un bouffon grossier, un rustre, un *vilain* ; mais tout vilain qu'il est, il embarrasse par ses subtilités, il humilie sur son trône le bon roi Salomon. Celui-ci, doté à plaisir de tous les dons, beau, riche, tout puissant, surtout savant et sage, se voit vaincu par ce rus-

» Ne vostre a mi ne serai ne veste hom,  
» Et si venrez, o vous voillez o non. »

(MS. de *Gérard de Nevers*, n° 7428, XIII<sup>e</sup> siècle, corrigé sur le texte le plus ancien du MS. de *Guillaume au Cornés*, n° 6995.)

tre malin (1). Contre l'autorité, contre le roi et la loi écrite, l'arme du féodal Renaud, c'est l'épée, c'est la force; celle du bouffon populaire, tout autrement perçante, c'est le raisonnement et l'ironie.

Le roi doit vaincre le baron, non seulement en puissance, mais en popularité. L'épopée des résistances féodales doit perdre de bonne heure tout caractère populaire, et se confiner dans la sphère bornée de l'aristocratie. Elle doit pâlir surtout dans le Midi, où la féodalité ne fut jamais qu'une importation odieuse, où domina toujours dans les cités l'existence municipale, reste vivace de l'antiquité.

La pensée commune des deux cycles de Roland et de Renaud, c'est la guerre, l'héroïsme : la guerre extérieure, la guerre intérieure. Mais l'idée de l'héroïsme veut se compléter, elle tend à

(1) Roquefort, p. 196, note 3. « Le dit Marcoult et Salomon, n° 7218, et fonds de Notre-Dame N. n° 2, a sans doute été fait d'après le titre d'un ancien ouvrage, *Contradictio Salomonis*. Ce roman l'un des plus anciens de l'Europe, paraît tiré des sources grecques ou plutôt asiatiques; il fut d'abord traduit en latin, ensuite dans la plupart des idiomes vulgaires. Déjà, à la fin du cinquième siècle, le pape Gélase le mit au nombre des livres apocryphes. Guillaume de Tyr en parle, mais il se trompe lorsqu'il croit pouvoir le retrouver dans les antiquités judaïques de Josèphe. Au surplus, ce roman existe en anciens vers allemands et français : c'est le *Bertoldo* des Italiens, qui de toutes les versions est devenue la plus célèbre, parce qu'une société de gens de lettres conçut l'idée de le continuer et de le mettre en stances. Cet essai, exécuté d'une manière assez bizarre, nous a cependant procuré un très bon Dictionnaire des dialectes italiens. »

l'infini. Elle étend son horizon ; l'inconnu poétique qui flottait d'abord aux deux frontières, aux Ardennes, aux Pyrénées, recule vers l'Orient, comme celui des anciens poussa vers l'Occident avec leur Hespérie, de l'Italie à l'Espagne, et de l'Espagne à l'Atlantide. Après les Iliades viennent les Odyssees. La poésie s'en va cherchant aux terres lointaines. — Que cherche-t-elle ? L'infini, la beauté infinie, la conquête infinie. On se souvient alors qu'un Grec, un Romain, ont conquis le monde. Mais l'Occident n'adopte Alexandre et César qu'à condition qu'ils deviennent occidentaux. On leur confère l'ordre de chevalerie. Alexandre devient un paladin ; les Macédoniens, les Troyens sont aïeux des Français ; les Saxons descendent des soldats de César, les Bretons de Brutus. La parenté des peuples indo-germaniques que la science devait démontrer de nos jours, la poésie l'entrevoit dans sa divine prescience.

Pendant le héros n'est pas complet encore. En vain, pour y atteindre, le moyen-âge s'est exhaussé sur l'antiquité. En vain pour compléter la conquête du monde, Aristote devenu magicien a conduit par l'air et l'Océan l'Alexandre chevaleresque (1). L'élément étranger ne suffisant pas,

(1) Voyez le poème d'Alexandre, par Lambert-le-Court et Alexandre de Paris, né à Bernai. Le poète prétend ne donner qu'une traduction du latin. — Il y a aussi une Alexandriade latine (plusieurs fois imprimée), publiée en 1189 par un chanoine d'Amiens. Gautier de Châtillon, né à Lille ; dans les écoles, on l'expliquait

on remonte au vieil élément indigène, jusqu'au dolmen celtique, jusqu'au tombeau d'Arthur (1). Arthur revient, non plus ce petit chef de clan, aussi barbare que les Saxons ses vainqueurs; non, un Arthur épuré par la chevalerie. Il est bien pâle, il est vrai, ce roi des preux, avec sa reine Geneviève et ses douze paladins autour de la Table-Ronde. Ceux-ci, qu'apportent-ils au monde, après ce long sommeil où la femme assoupit Merlin? Ils rapportent l'amour de la femme, c'est là leur idée héroïque; toujours la femme, toujours Ève, ce décevant symbole de la nature, de la sensualité payenne, qui promet la joie infinie, et qui tient le deuil et les pleurs. Qu'ils aillent donc, tristes amans, dans les forêts à l'aventure, faibles et agités, tournant dans leur interminable épopée, comme dans ce cercle de Dante où flottent les victimes de l'amour au gré d'un vent éternel.

de préférence aux auteurs anciens. — Les vers de l'Alexandriade française cités par Legrand d'Aussy (Notices et Extraits des Mss. de la Bibl. Roy.) sont élégans et sonores :

Si long comme il estoit, mesura la campagne...

M'espée maert de fain, et ma lance de soi, etc.

(1) Le principal dépôt des traditions bretonnes du moyen-âge est l'ouvrage du fameux Geoffroy de Monmouth. Sur la véracité de cet auteur et les sources où il a puisé, voyez Ellis, *Intr. metrical romances*; Turner, *Quarterly review*, janvier 1820; Delarue, *Bardes armoricains*; et surtout la dernière édition de Warton [1824], avec notes de Douce et de Park; voyez aussi les critiques de Ritson, quelques passages des poésies de Marie de France, publiés par M. de Roquefort, 1820, etc.



Que servaient ces formes religieuses, ces initiations, cette table des douze, ces agapes chevaleresques à l'image de la cène ? Un effort est tenté pour transfigurer tout cela, pour corriger cette poésie mondaine, et l'amener à la pénitence. A côté de la chevalerie profane qui cherchait la femme et la gloire, une autre est érigée. On lui permet à celle-ci les guerres et les courses aventureuses. Mais l'objet est changé. On lui laisse Arthur et ses preux, mais pourvu qu'ils s'amendent. La nouvelle poésie les achemine, dévots pèlerins, au mystérieux Temple où se garde le trésor sacré. Ce trésor, ce n'est point la femme ; ce n'est point la coupe profane de Dschesmschid, d'Hyperion, d'Hercule. Celle-ci est la chaste coupe de Joseph et de Salomon, la coupe où Notre-Seigneur fit la cène, où Joseph d'Arimathie recueillit ou son précieux sang. La simple vue de cette coupe, ou Graal, prolonge la vie de Titurel pendant cinq cents années. Les gardiens de la coupe et du temple, les Templistes, doivent rester purs. Ni Arthur, ni Parceval, ne sont dignes de la toucher. Pour en avoir approché, l'amoureux Lancelot reste comme sans vie pendant trente-quatre jours. La nouvelle chevalerie du Graal est conférée par des prêtres ; c'est un évêque qui fait Titurel chevalier. Cette poésie sacerdotale place si haut son idéal qu'il en est stérile et impuissant. Elle a beau exalter les vertus du Graal, il reste solitaire ; les enfans de Parceval, de Lancelot et de Gauvain

peuvent seuls en approcher. Et quand on veut enfin réaliser le vrai chevalier, le digne gardien du Graal, on est obligé de prendre un sir Galahad, parfait de tout point, saint dès son vivant, mais fort ignoré. Ce héros obscur, mis au monde tout exprès, n'a pas grande influence.

Telle fut l'impuissance de la poésie chevaleresque. Chaque jour plus sophistiquée et plus subtile, elle devint la sœur de la Scholastique, une Scholastique d'amour comme de dévotion. Dans le Midi, où les jongleurs la colportaient en petits poèmes par les cours et les châteaux, elle s'éteignit dans les raffinemens de la forme, dans les entraves de la versification la plus artificielle et la plus laborieuse qui fut jamais. Au Nord, elle tomba de l'épopée au roman, du symbole à l'allégorie, c'est-à-dire au vide. Décrépité, elle grimaça encore pendant le quatorzième siècle dans les tristes imitations du triste roman de la Rose, tandis que par-dessus s'élevait peu à peu l'aigre voix de la dérision populaire dans les contes et les fabliaux.

La poésie chevaleresque devait se résigner à mourir. Qu'avait-elle fait de l'humanité pendant tant de siècles ? L'homme qu'elle s'était plu dans sa confiance à prendre simple, ignorant encore, muet comme Parceval, brutal comme Roland et Renaud, elle avait promis de l'amener par les degrés de l'initiation chevaleresque à la dignité de héros chrétien, et elle le laissait faible, dé-

couragé, misérable. Du cycle de Roland à celui du Graal, sa tristesse a toujours augmenté. Elle l'a mené errant par les forêts, à la poursuite des géans et des monstres, à la recherche de la femme. Ce sont les courses de l'Hercule antique, et aussi ses faiblesses. La poésie chevaleresque a peu développé son héros; elle l'a retenu à l'état d'enfant, comme la mère imprévoyante de Parceval qui prolonge pour son fils l'imbécillité du premier âge. Aussi la laisse-t-il là, cette mère. De même que Gérard de Roussillon a quitté la chevalerie et s'est fait charbonnier, Renaud de Montauban se fait maçon, et porte des pierres sur son dos pour aider à la construction de la cathédrale de Cologne (1).

Le chevalier se fait homme, se fait peuple, se donne à l'Église. C'est qu'en l'Église seule est alors l'intelligence de l'homme, sa vraie vie, son repos. Pendant que cette vierge folle de l'épopée chevaleresque court par les monts et les vallées, en croupe derrière Lancelot et Tristan, la vierge sage de l'Église tient sa lampe allumée, en attendant le grand réveil. Assise près de la crèche mystérieuse, elle veille le peuple enfant qui grandit entre le bœuf et l'âne, pendant sa nuit de Noël; tout-à-l'heure les rois viendront l'adorer.

(1) Après avoir parlé de la poésie chevaleresque, je devrais passer à la poésie chrétienne, considérée dans les légendes, etc. Mais je compte approfondir ailleurs ce grand sujet. Ici, je parlerai seulement de la poésie du culte, et de l'art chrétien.

L'Église est peuple elle-même. A eux deux, ils jouent dans le temple le grand drame du monde, le combat de l'âme et de la matière, de l'homme et de la nature, le sacrifice, l'incarnation, la Passion. L'épopée chevaleresque, aristocratique, était la poésie de l'amour, de la Passion humaine, des prétendus heureux du monde. Le drame ecclésiastique, autrement dit le culte, est la poésie de ceux qui pâtissent, des patients, la Passion divine.

L'église était alors le vrai domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable mesure où il revenait le soir, n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison, à vrai dire, la maison de Dieu. Ce n'est pas en vain que l'église avait droit d'asile (1); c'était alors l'asile universel, la vie sociale s'y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait, la cloche était la voix de la cité. Elle appelait aux travaux des champs (2), aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté. En Italie, c'est dans les églises que le peuple-souverain s'assemblait.

(1) Ainsi à Paris, Saint-Jacques-la-Boucherie et Sainte-Geneviève, etc. L'abbé Lebœuf a remarqué sur la façade de cette dernière église un énorme anneau de fer où passaient leurs bras, ceux qui venaient demander asile.— C'était encore dans l'église qu'on venait déposer les malades, en particulier ceux qui étaient atteints du *mal des ardents*.

(2) La *cloche d'argent*, à Reims, sonnait le 1<sup>er</sup> mars, pour annoncer la reprise des travaux agricoles. Une autre cloche, en 1498, commença à sonner matin et soir au moment d'ouvrir et de fermer les portes de la ville et les ateliers.

C'est à Saint-Marco que les députés de l'Europe vinrent demander une flotte pour la quatrième croisade. Le commerce se faisait autour des églises ; les pèlerinages étaient des foires. Les marchandises étaient bénies. Les animaux, comme aujourd'hui encore à Naples, étaient amenés à la bénédiction ; l'Église ne la refusait point ; elle laissait *approcher ses petits*. Naguère, à Paris, les jambons de Pâques étaient vendus au parvis Notre-Dame, et chacun, en les emportant, les faisait bénir. Autrefois, on faisait mieux ; on mangeait dans l'église même, et après le repas venait la danse ; l'Église se prêtait à ces joies enfantines.

C'est qu'alors le peuple et l'Église, qui se recrutait dans le peuple, c'était même chose, comme l'enfant et la mère. Tous deux étaient encore sans défiance ; la mère voulait à elle seule suffire à son enfant. Elle l'acceptait tout entier, sans réserve :... « *Pandentemque sinus et totâ veste vocantem Cæruleum in gremium.* »

Le culte était un dialogue tendre entre Dieu, l'Église et le peuple, exprimant la même pensée. Elle, sur un ton grave et passionné tour à tour, mêlait la vieille langue sacrée et la langue du peuple. La solennité des prières était rompue, dramatisée de chants pathétiques, comme ce dialogue des Vierges folles et des Vierges sages qui nous a été conservé (1). Et quelquefois aussi, elle se fai-

(1) Monumens primitifs de la langue romane, publiés par M. Raynouard, dans son grand ouvrage.

sait petite, la Grande, la Docte, l'Éternelle, elle bégayait avec son enfant. Elle lui traduisait l'ineffable en puériles légendes, telles qu'il les lui fallait encore. Elle lui parlait et elle l'écoutait. Le peuple élevait la voix, non pas le peuple fictif qui parle dans le chœur, mais le vrai peuple venu du dehors, lorsqu'il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende (1), brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'église le hideux dragon du péché, il le traînait, soulé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup de la prière qui doit l'immoler (2). Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des idiots, *fatuorum* (3). Cette imitation de l'orgie

(1) Je parlerai ailleurs de cette belle légende.

(2) A Tarascon, le *drac* ; à Metz, le *graouilli* ; à Rouen, la *gargouille* ; à Paris, le monstre de la Bièvre, etc. Voy. plus haut p. 63, note. On voit la gargouille sur les sceaux de Rouen. Archives du royaume.

(3) Voy. Ducange, verb. *kalendæ, servulus, abbas cornardorum* ; Lobineau, Hist. de Paris, I, 224 ; Dutillet, Mémoires pour servir à l'histoire de la Fête des Fous ; Flögel, Geschichte des Grotteskomiichen ; Marlot, Metropolis Remensis historia, Millen, Description d'un dyptique qui renferme un missel de la Fête des Fous. Le légat, Pierre de Capone, défendit en 1198 la célébration de cette fête dans le diocèse de Paris. Mais elle ne cessa guère en France que vers 1444. On la trouve en Angleterre, en 1530. — En 1671, les enfans de chœur de la Sainte-Chapelle prétendaient encore commander le jour des Saints-Innocens, et occupaient les

payenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisaient aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-innocens et aussi aux jours où l'humanité, sauvée du démon, tombait dans l'ivresse de la joie, à Noël et à Pâques. Le clergé lui-même y prenait part. Ici les chanoines jouaient à la balle dans l'église, là on traînait outrageusement l'odieux hareng du carême (1). La bête comme l'homme était réhabilitée. L'humble témoin de la naissance du Sauveur, le fidèle animal qui de son haleine le réchauffa tout petit dans la crèche, qui le porta avec sa mère en Égypte, qui l'amena triomphant dans Jérusalem, il avait sa part de la joie (2). So-

premières stalles, avec la chape et le bâton cantoral. Morand, Histoire de la Sainte-Chapelle, p. 222.

(1) Voyez plus haut, p. 99, note, l'indication des fêtes burlesques qui subsistent en partie dans nos provinces.

(2) A Beauvais, à Autun, etc., on célébrait la Fête de l'Âne. — Rubricæ MSS. festi asinorum, ap. Ducange : « In fine missæ sacerdos versus ad populum vice : *Ite, missa est, ter hinhamabit; populus verò vice: Deo gratias, ter respondebit: Hinhom, hinham, hinham.* » On chantait la prose suivante :

Orientis partibus  
Adventavit asinus  
Pulcher et fortissimus  
Sarcinis aptissimus.  
Hez, sire asnes, car chantez  
Belle bouche rechignez,  
Vous aurez du foin assez  
Et de l'avoine a plantez.  
Lentus erat pedibus  
Nisi foret baculus  
Et eum in clunibus

briété patience, ferme résignation, le moyen-âge, plus juste que nous, distinguait en l'âne je ne sais combien de vertus chrétiennes. Pourquoi eût-on rougi de lui ? le Sauveur n'en avait pas

*Pungeret acculeus.*

*Hez, sire asnes, etc.*

*Hic in collibus Sichem*

*Jàm nutritus sub Ruben,*

*Transiit per Jordanem,*

*Saliit in Bethleem.*

*Hez, sire asnes, etc.*

*Ecce magnis auribus*

*Subjngalis filius*

*Asinus egregius*

*Asinorum dominus.*

*Hez, sire asnes, etc.*

*Salta, vincit himulos*

*Damas et capreolos,*

*Super dromedarios*

*Velox Madianeos.*

*Hez, sire asnes, etc.*

*Aurum de Arabiâ,*

*Thus et myrrham de Saba*

*Tulis in ecclesiâ*

*Virtus asinaria.*

*Hez, sire asnes, etc.*

*Dùm trahit vehicula*

*Multâ cum sarcinulâ,*

*Illius mandibula*

*Dura terit pabula.*

*Hez, sire asnes, etc.*

*Cum aristis hordeum*

*Comedit et corduum;*

*Triticum è paleâ*

*Segregat in arcâ.*

*Hez, sire asnes, etc.*

*Amen dicas Asine (hic genuflectebatur)*

*Jàm satur de gramine :*

*Amen, amen itera,*

*Aspernare vetera.*



rougi (1)... Plus tard, les naïvetés tournèrent en dérisions, et l'église fut obligée d'imposer silence au peuple, de l'éloigner, de le tenir à distance. Mais aux premiers siècles du moyen-âge, quel mal en tout cela ? Tout n'est-il pas permis à l'enfant ? L'Église s'effarouchait si peu de ces drames populaires qu'elle en reproduisait sur ses murailles les traits les plus hardis. A Rouen (2) un cochon joue du violon, à Chartres c'est un âne (3). A Essone, un évêque tient une marotte (4). Ailleurs, ce sont les images des vices et des péchés sculptées dans la liberté d'un pieux cynisme (5). Le courageux artiste n'a pas reculé devant l'inceste de Loth, ni les infamies de Sodôme (6).

Hex val bez val hex va hex !  
Biax sire asnes car allez  
Belle bouche car chantez.

(MS. du treizième siècle, ap. Ducange, Glossar.)

(1) *Nostrî nec pœnitet illas, nec te pœniteat pecoris, divine poëta.*  
Virg. 10 Eclog.

(2) Au portail septentrional de la cathédrale (portail des Libraires).

(3) Sur un contrefort du clocher vieux.

(4) A l'église de Saint Guenault. Millin, Voyage, t. I. p. 10, et planche IV.

(5) Voyez les stalles de Notre-Dame de Rouen, de Notre-Dame d'Amiens, de Saint-Guenault d'Essone, etc. Saint Bernard écrit vers 1125, à Guillaume de saint Thierry : « A quoi bon tous ces monstres grotesques en peinture ou en bosse qu'on met dans les cloîtres à la vue des gens qui pleurent leurs péchés ? A quoi sert cette belle difformité, ou cette beauté difforme ? Que signifient ces signes immondes, ces lions furieux, ces centaures monstrueux ? » Ed. Mabillon, p. 559.

(6) C'était le sujet d'un bas-relief extérieur de la cathédrale de Reims, que l'on a ts'ace ?

Il y avait alors dans l'Église un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puériorité touchante. Personne ne riait en Allemagne quand le nouveau curé, au milieu de sa messe d'installation, allait prendre sa mère par la main et dansait avec elle. Si elle était morte, elle était sauvée sans difficulté; il mettait *sous le chandelier l'âme de sa mère*. L'amour de la mère et du fils, de Marie et de Jésus, était pour l'Église une riche source de pathétique. Aujourd'hui encore à Messine, le jour de l'Assomption, la Vierge, portée par toute la ville, cherche son fils comme la Cérés de la Sicile antique cherchait Proserpine; enfin, quand elle est au moment d'entrer dans la grande place, on lui présente tout-à-coup l'image du Sauveur; elle tressaille et recule de surprise, et douze oiseaux qui s'envolent de son sein, portent à Dieu l'effusion de la joie maternelle (1).

A la Pentecôte, des pigeons blancs étaient lâchés dans l'église parmi des langues de feu, les fleurs pleuvaient, les galeries intérieures étaient illuminées (2). A d'autres fêtes, l'illumination

(1) J. Blunt, *vestiges of ancient manners and customs discoverable in modern Italy and Sicily*; London, 1825, p. 158.— Comment M. Blunt n'a-t-il vu là qu'une momerie ridicule?

(2) A la Sainte-Chapelle on voyait descendre de la voûte la figure d'un ange tenant un biberon d'argent, avec lequel il versait de l'eau sur les mains du célébrant. Morand, *Hist. de la Sainte-Chapelle*, p. 180.— A Reims, le jour de la Dédicace, on plaçait un cierge allumé entre chaque arcade.

était au-dehors (1). Qu'on se représente l'effet des lumières sur ces prodigieux monumens, lorsque le clergé, circulant par les rampes aériennes, animait de ses processions fantastiques les masses ténébreuses, passant et repassant le long des balustrades, sous ces ponts dentelés, avec les riches costumes, les cierges et les chants; lorsque la lumière et la voix tournaient de cercle en cercle, et qu'en bas, dans l'ombre, répondait l'océan du peuple. C'était là le vrai drame, le vrai Mystère, la représentation du voyage de l'humanité à travers les trois mondes, cette intuition sublime que Dante reçut de la réalité passagère pour la fixer et l'éterniser dans la *Divina commedia*.

Ce colossal théâtre du drame sacré est rentré, après sa longue fête du moyen-âge, dans le silence et dans l'ombre. La faible voix qu'on y entend, celle du prêtre, est impuissante à remplir des voûtes dont l'ampleur était faite pour embrasser et contenir le tonnerre de la voix du peuple. Elle est veuve, elle est vide, l'église. Son profond symbolisme, qui parlait alors si haut, il est devenu muet. C'est maintenant un objet de curiosité scientifique, d'explications philosophiques, d'interprétations Alexandrines. L'église est un musée gothique que visitent les habiles : ils tournent autour,

(1) Sur la galerie de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, était une vierge et deux anges portant des chandeliers; après Laudes de la Sexagesime, le chevecier y mettait deux cierges. Gilbert, Description de Notre-Dame de Paris.

regardent irrévérencieusement, et louent au lieu de prier. Encore savent-ils bien ce qu'ils louent ! Ce qui trouve grâce devant eux, ce qui leur plaît dans l'église, ce n'est pas l'église elle-même ; ce sera le travail délicat de ses ornemens, la frange de son manteau, sa dentelle de pierre, quelque ouvrage laborieux et subtil du gothique en décadence.

Hommes grossiers, qui croyez que ces pierres sont des pierres, qui n'y sentez pas circuler la sève et la vie ! chrétiens ou non, révérez, baisez le signe qu'elles portent ; ce signe de la passion, c'est celui du triomphe de la liberté morale. Il y a ici quelque chose de grand, d'éternel, quel que soit le sort de telle ou telle religion. L'avenir du christianisme n'y fait rien. Qu'il soit désormais religion ou philosophie, qu'il passe du sens mystique au sens rationnel, il faudra toujours adorer en ces monumens la victoire de la moralité humaine. Ce n'est pas en vain que Christ a dit : « Que ces pierres deviennent du pain ! » La pierre est devenue pain, le pain est devenu Dieu, la matière esprit, le jour où le sacrifice les a honorés, justifiés, transfigurés, transsubstantiés. Incarnation, passion, deux mots identiques, qui s'expliquent par un troisième : transsubstantiation. A trois degrés différens, c'est la lutte, l'hymen, l'identification des deux substances : dramatique et douloureux hymen dans lequel l'esprit descend et la matière souffre. Le médiateur est le sacri-

fice, la mort, la mort volontaire. Il y a du sang dans ces noces. Ce jour terrible, ce jour mémorable, c'était hier, c'est aujourd'hui, et demain, et toujours. Le drame éternel se joue chaque jour dans l'église. L'église est ce drame elle-même. C'est un Mystère pétrifié, une Passion de pierre, ou plutôt c'est le patient. L'édifice tout entier, dans l'austérité de sa géométrie architecturale, est un corps vivant, un homme. La nef, étendant ses deux bras, c'est l'Homme sur la croix; la crypte, l'église souterraine, c'est l'Homme au tombeau; la tour, la flèche, c'est encore lui, mais debout, et montant au ciel. Dans ce chœur, incliné par rapport à la nef, vous voyez sa tête penchée dans l'agonie (1); vous reconnaissez son sang dans la pourpre ardente des vitraux.

Touchons ces pierres avec précaution, marchons légèrement sur ces dalles. Tout cela saigne et souffre encore. Un grand mystère se passe ici. J'y vois partout la mort, et je suis tenté de pleurer. Cependant cette mort immortelle dont l'art inscrit l'image dans une efflorescente végétation, cette fleur de l'âme, ce divin fruit du monde, que la nature décore de ses feuilles et de ses roses, ne serait-ce pas, sous forme funéraire, la vie et l'amour? « Je suis noire, mais je suis belle, »

(1) Le chœur incline au N. O. dans les églises de Notre-Dame de Paris, de Notre-Dame et de Saint-Ouen de Rouen, de Quimper, etc.

dit l'amante du Cantique des Cantiques. Ces voûtes sombres peuvent voiler l'hymen. Roméo et Juliette ne s'unissent-ils pas dans un tombeau? Dououreuse est l'étreinte, le baiser amer, l'amante sourit dans les pleurs. Cette voûte immense dont le mystère est enveloppé, est-ce un linceul; est-ce une robe nuptiale?... Oui, c'est la robe de la nature, le vieux voile d'Isis, où toute créature est brodée. Ce vivant feuillage, où l'art a tissé les bêtes de la terre et les oiseaux du ciel, c'est son manteau à elle, son amoureuse tunique. Il est vêtu de son amante (1).

La solennelle et sainte comédie roule le cercle de son drame divin dans le drame naturel que jouent le soleil et les étoiles. Elle marche de la vie à la mort, de l'incarnation à la passion, à la résurrection, pendant que la nature tourne de l'hiver au printemps. Quand le semeur a enfoui le grain dans la terre pour y porter la neige et les frimas, Dieu s'enfouit dans la vie humaine, dans un corps mortel, et plonge ce corps au sépulcre. Ne craignez rien, le grain germera de terre, la vie du tombeau, Dieu de la nature. Au souffle du printemps soufflera l'Esprit. Quand les derniers nuages auront fui, dans le ciel transfiguré vous distinguez l'Ascension. Enfin, au temps de la moisson, la créature elle-même, mûrie par le rayon divin

(1) Montaigne, au sujet d'un manteau de son père qu'il aimait à porter :  
« Je m'enveloppais de mon père. »

qui la traversa, monte avec la Vierge au Seigneur (1).

Comment l'humanité avait-elle atteint ce merveilleux symbolisme? Comment l'art avait-il cheminé dans sa longue route pour arriver si haut? je dois essayer de le dire. Mon sujet le veut ainsi; bien loin de m'en écarter en ceci, j'y entre au contraire davantage, j'y descends, j'y pénètre. Le moyen-âge, la France du moyen-âge, ont exprimé dans l'architecture leur plus intime pensée. Les cathédrales de Paris, de Saint-Denis, de Reims, ces trois mots en disent plus que de longs récits. De tels monumens sont de grands faits historiques. Que dois-je faire? les décrire? les comparer aux monumens analogues des autres pays? Cette description, cette comparaison même n'en donnerait qu'une connaissance extérieure, superficielle, confuse. Il faut aller plus loin, fouiller plus avant, il faut atteindre le principe de leur formation, la loi physiologique qui a présidé à cette végétation d'une nature particulière. Ainsi par delà la classification artificielle et extérieure de Tournefort, la science a trouvé le sys-

(1) Le zodiaque et l'Évangile alternaient sur le portail et dans les roses des églises. Ainsi, à Notre-Dame de Paris, de Saint-Denis, de Reims, de Chartres, etc., à chacun des signes du zodiaque correspondent des bas-reliefs représentant les travaux de chaque mois. A Notre-Dame de Paris, la série s'ouvre par l'histoire d'Adam, pour indiquer que c'est depuis sa chute que l'homme est condamné au travail. — Souvent aussi on voit aux stalles des figurines qui représentent les arts et métiers; voyez les stalles de Saint-Denis, transportées du château de Gaillon; et celles des cathédrales de Rouen, de Chartres, etc.

tème de Linnée et de Jussieu. La loi organique de l'architecture gothique, j'ai dû la chercher d'une part dans le génie du christianisme, dans son principal mystère, la Passion de l'autre dans l'histoire de l'art, dans sa féconde métempsycose.

*Ars*, en latin, est le contraire d'*in-ers* ; c'est le contraire de l'inaction, c'est l'action. En grec, action se dit *drame*. Le drame est l'action, ou l'art par excellence, le principe et la fin de l'art. L'art, l'action, le drame, sont étrangers à la matière. Pour que l'inerte matière devienne esprit, action, art, pour qu'elle s'humanise et s'incarne, il faut qu'elle soit domptée, qu'elle souffre. Il faut qu'elle se laisse diviser, déchirer, battre, sculpter, tourner. Qu'elle endure le marteau, le ciseau, l'enclume, qu'elle crie, siffle, gémisses. Voilà sa Passion. Lisez dans la ballade anglaise le *Martyre de grain d'orge*, ce qu'il souffrit sous le fléau, sur la grille, dans la cuve. De même le raisin au pressoir. Le pressoir est souvent la figure de la croix du Fils de l'homme. Homme, raisin, grain d'orge, tous prennent dans la torture leur forme la plus élevée; grossiers naguère et matériels, ils deviennent esprit. La pierre aussi s'anime et se spiritualise sous le fer, sous l'ardente et sévère main de l'artiste. L'artiste en fait jaillir la vie. Il est fort bien nommé au moyen-âge : « Le maître des pierres vives, » *Magister de vivis lapidibus* (1).

(1) Surnom d'un des architectes que Ludovic Sforza fit venir d'Allemagne



Cette lutte dramatique entre l'homme et la nature, c'est pour elle tout à la fois Passion et incarnation, destruction et génération. A eux deux, ils engendrent un fruit commun ; mêlé du père et de la mère : Nature humanisée, matière spiritualisée, art. Mais de même que le fruit de la génération représente plus ou moins le père ou la mère, et donne tour à tour les deux sexes ; de même dans le produit mixte de l'art, domine plus ou moins l'homme ou la nature. Ici le signe viril, et là, le féminin. Il faut distinguer des caractères sexuels en architecture, comme en botanique et en zoologie.

Cela est frappant dans l'Inde. Elle présente alternativement des monumens mâles et femelles. Ceux-ci, vastes cavernes, vulves profondes de la nature au sein des montagnes, ont reçu dans leurs ténèbres la fécondation de l'art ; elles aspirent l'homme et tendent à l'absorber dans leur sein. D'autres monumens représentent l'élan de l'homme vers la nature, la véhémence aspiration de l'amour. Ils se dressent en luxurieuses pyramides qui voudraient féconder le ciel. Aspiration, respiration, vie mortelle et mort féconde, lumière et ténèbres, mâle et femelle, homme et nature, activité, passivité ; pour total, le drame du monde, dont l'art est la sérieuse parodie.

Oui, en face de cette toute-puissante nature

pour fermer les voûtes de la cathédrale de Milan. Gaet. Franchetti, Storia e descrizione del duomo di Milano, 1821.

qui se joue de nous dans la décevante fantasmagorie de ses ouvrages, nous érigions une nature façonnée par nous. A cette solennelle ironie du monde, à cette éternelle comédie, qui, tout en amusant l'homme, s'en joue et s'en moque, nous opposons, nous, notre Melpomène. L'homicide et charmante nature, qui nous sourit en nous écrasant, nous lui en voulons si peu que nous mettons tout notre plaisir à la suivre, à l'imiter. Spectateurs et victimes du drame, nous nous y mêlons de bonne grâce, nous dignifions la catastrophe, en la comprenant, en l'acceptant, en l'idéalisant.

La fécondité de ce double drame semble avoir été saisie des Indiens. Le figuier indien, le bôdhi, l'arbre-forêt, qui de chaque rameau jette en terre un arbre, cette arcade des arcades, cette pyramide des pyramides, est l'abri sous lequel le Dieu parvint, disent-ils, à l'état parfait de la comtemplation, à l'état du *bôdhi*, du bouddiste, du sage-absolu. Tel Dieu, tel arbre; leur nom devient identique, la fécondité naturelle, et la fécondité intellectuelle. Cet arbre en lequel il y a tant d'arbres, cette pensée en laquelle il y a tant de pensées, ils s'élèvent ensemble, ils aspirent à l'être; c'est l'idéal de la fécondité, de la création. Aspiration, agrégation, voilà les principes mâles et femelles, paternel et maternel, les deux principes du monde, et du petit monde de l'art. Disons mieux, l'unique principe : aspiration de l'agrégation, de tous en un, de tous vers l'un, comme tendent

vers la pointe toutes les lignes de la pyramide.

La forme pyramidale, la pyramide abstraite, réduite à ses trois lignes, c'est le triangle. Dans le triangle ogival, dans l'ogive, deux lignes sont courbes, c'est-à-dire composées d'un infini de lignes droites. Cette aspiration commune de lignes infinies en nombre, qui est le mystère de l'ogive, elle apparaît dans l'Inde et la Perse (1); elle domine dans notre Occident au moyen-âge. Aux deux bouts du monde, se présente l'effort de l'infini vers l'infini, autrement dit, la tendance universelle, *catholique*. C'est la répétition sans fin du même dans le même (2), répétition échelonnée

(1) John Crawford, *Journal of an embassy to the court of Ava, in year 1827*; in-4°, 1829, p. 64 : « Dans tous les temples anciens prévaut l'arche gothique; les bâtimens modernes ne présentent point ce caractère. » — M. Lenormant croit l'ogive originaire de la Perse; le palais de Sapor, et les autres monumens des Sassanides offrent partout cette figure. Il serait logique en effet que cette forme mystique eût été créée par le peuple mystique (Voy. Chardin). M. Lenormant a trouvé en Egypte des ogives du neuvième siècle. La Sicile et Naples auraient été l'anneau qui reunit l'architecture orientale et occidentale.

(2) Rapport de M. Eug. Barnouf, sur la collection des vues de l'Inde, par Daniel, 5 novembre 1827 (*Journal Asiatique*, t. XI, p. 316) : « Les monumens religieux, dessinés par l'auteur, appartiennent à toutes les parties de la presque île, mais surtout aux environs de Bénarès, au Bibar, au Maduré, où n'a pas pénétré la conquête musulmane, et à l'extrémité méridionale de la péninsule. En examinant ces vastes constructions sous un point de vue général, toutes paraissent empreintes d'un caractère commun, et qui les distingue essentiellement des monumens de l'architecture grecque; tandis que ces derniers sont composés de parties inséparables de l'accord desquelles résulte l'harmonie du tout, qui ne seraient rien hors de l'ensemble, et sans lesquelles l'ensemble ne serait pas, les temples hindous les plus gigantesques sont formés de la réunion, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'addition de parties toutes identiques les unes aux

dans une même ascension. Mettez donc, comme dans les monumens indiens, pyramide sur pyramide, lingam sur lingam; entassez, comme dans nos cathédrales, ogives et roses, flèches et tabernacles, églises sur églises; et que l'humanité ne s'arrête dans l'érection de sa pieuse Babel, que quand les bras lui tomberont.

Il y a loin pourtant de l'Inde à l'Allemagne, de la Perse à la France. Identique dans son principe, l'art varie sur la route, il s'est enrichi de ses variations, et nous en a apporté le riche tribut. L'Inde a contribué, mais la Grèce aussi, Rome aussi; sans doute d'autres élémens encore.

D'abord au sortir de l'Asie, le temple grec, simple réunion de colonnes sous le triangle aplati du fronton présente à peine un souvenir de l'aspiration au ciel qui caractérisait les monumens de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte. L'aspiration

autres, et qui pourraient rester indépendantes de l'édifice auquel elles appartiennent, parce qu'elles en reproduisent exactement toutes les proportions. Chaque monument est donc, pour ainsi dire, le total d'un plus ou moins grand nombre d'autres monumens construits de la même manière, mais dans des dimensions diverses, de sorte que leur réunion forme, non pas un ensemble, mais une aggrégation en tout semblable à chacune des parties qui la composent. Ce caractère qu'on n'a peut-être pas observé assez attentivement, se retrouve dans les moindres détails de la sculpture des indiens, par exemple dans les statues singulières de leurs divinités que l'artiste a surchargées de dessin des mêmes attributs mille fois répétées. Sans rechercher ici comment ce système d'architecture a pu être inspiré aux Hindous par la vue des scènes naturelles qui les environnent, et surtout par les idées originales, sinon toujours justes, qui dominent tout leur système religieux, nous dirons qu'il est impossible de ne pas en être frappé à la vue des monumens dessinés par M. Daniel. »

disparaît ; la beauté est ici dans l'agrégation, dans l'ordre ; mais l'agrégation même est faible. Cette phalange de colonnes , cette république architecturale , n'est pas encore unie , fermée par une voûte. Dans l'art grec , comme dans la société grecque , le lien est imparfait. On sait combien le monde Hellénique fut peu uni , malgré ses amphictyonies. Républiques et républiques , cités et cités , peu d'ensemble. La colonie même ne tient à la métropole que par un souvenir religieux et filial.

Le monde Étrusque et Romain est autrement serré ; de même aussi l'art italique. Ici l'arcade reparait , elle se croise , la voûte se ferme ; en d'autres termes , l'agrégation se fortifie , l'aspiration en haut veut reparaitre. Tel art , telle société. Ici , il y a hiérarchie sociale ; la force d'association est grande. La métropole garde sous soi ses colonies , quelque éloignées qu'elles soient , elles restent *dans la cité*. Pour exprimer un tel monde , la colonne ne suffit pas , pas même l'arcade. Voyez les monumens de Trèves et de Nîmes , avec leurs doubles et triples étages d'arcades et de portiques ; tout cela ne sera pas encore assez pour représenter ce qui va venir. L'Orient a donné la nature , la Grèce la cité , Rome la cité du droit. L'Occident et le Nord vont en faire la cité de Dieu.

On sait que l'Église chrétienne n'est primitivement que la basilique du tribunal romain. L'É-

glise s'empare du prétoire même où Rome l'a condamnée. La cité divine envahit la cité juridique. Ici l'avocat est le prêtre, le préteur est Dieu. Le tribunal s'élargit, s'arrondit et forme le chœur. Cette église, comme la cité romaine, est encore restreinte, exclusive; elle ne s'ouvre pas à tous. Elle prétend au mystère, elle veut une initiation. Elle aime encore ténèbres des catacombes où elle naquit; elle se creuse de vastes cryptes qui lui rappellent son berceau. Les catéchumènes ne sont pas admis dans l'enceinte sacrée, ils attendent encore à la porte. Le baptistère est au dehors, au dehors le cimetière; la tour elle-même, l'organe et la voix de l'église, s'élève à côté. La pesante arcade romane scelle de son poids l'église souterraine, ensevelie dans ses mystères. Il en va ainsi, tant que le christianisme est en lutte, tant que dure la tempête des invasions, tant que le monde ne croit pas à sa durée. Mais lorsque l'ère fatale de l'an mil a passé, lorsque la hiérarchie ecclésiastique se trouve avoir conquis le monde, qu'elle s'est complétée, couronnée, fermée dans le pape, lorsque la chrétienté, enrôlée dans l'armée de la croisade, s'est aperçue de son unité, alors l'église secoues on étroit vêtement, elle se dilate pour embrasser le monde, elle sort des cryptes ténébreuses. Elle monte, elle soulève ses voûtes, elle les dresse en crêtes hardies, et dans l'arcade romaine reparait l'ogive orientale.

La hiérarchie romaine a entassé arcade sur

arcade, la hiérarchie sacerdotale entasse ogive sur ogive, pyramide sur pyramide, temple sur temple, cité sur cité. Le temple, la cité elle-même, ne sont plus ici qu'un élément. Le monde chrétien contient tous les mondes qui ont précédé; le temple chrétien contient tous les temples. La colonne grecque y est, mais colossale, exfoliée en une gerbe de gigantesques colonnettes. L'arc romain s'y retrouve, plus solide à la fois et plus hardi (1). Dans la flèche reparait l'obélisque égyptien, mais l'obélisque monté sur un temple. Les figures des anges, des prophètes, debout sur les contreforts, semblent crier la prière aux quatre vents, comme l'imam sur les minarets. Les arcs-boutans qui montent aux combles de la nef (2) avec leurs balustrades légères, leurs roues rayonnantes, leurs ponts den-

(1) Les voûtes cintrées sont sujettes à fléchir au sommet. — Les voûtes gothiques ne sont presque jamais construites en pierres de taille, mais en petites pierres mêlées de beaucoup de mortier; et pourtant dans plusieurs églises, la voûte n'a pas plus de six pouces d'épaisseur; elle n'en a que trois ou quatre à Notre-Dame de Paris. Aussi dans cette dernière église, la charpente ou *forêt* repose uniquement sur les murs latéraux, et passe au-dessus de la voûte sans s'y appuyer. Elle porte une toiture de plomb du poids de quarante-deux mille deux cent quarante livres, surmontée jadis d'un élégant clocher de cent quatre pieds de hauteur. Gilbert, Description de Notre-Dame de Paris.

(2) Ce fut au douzième siècle (denzième époque du style ogival primitif), que l'on commença à projeter en l'air les arcs-boutans. Au onzième siècle on les cachait encore sous la toiture des ailes. — Alors les contreforts s'élevèrent comme des tours au-dessus de la toiture des ailes et se couronnèrent de clochetons. On creusa des niches aux pieds droits des contreforts, on dentela les arcades, on les perça de trifles et de roses. Camont, II, p. 238. Voyez aussi les planches magnifiques de Boisserée, Description de la cathédrale de Cologne.

telés, semblent l'échelle de Jacob, ou ce pont aigu des Persans, par où les âmes sont obligées de franchir l'abîme, au risque de perdre l'équilibre sous le poids de leurs péchés.

Voilà un prodigieux entassement, une œuvre d'Encelade. Pour soulever ces rocs à quatre, à cinq cents pieds dans les airs (1), les géans, ce semble, ont sué... Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa.... Mais non, ce n'est pas là une œuvre de géans, ce n'est pas un confus amas de choses énormes, une agrégation inorganique... Il y a eu là quelque chose de plus fort que le bras des Titans... Quoi donc ? le souffle de l'Esprit. Ce léger souffle qui passa devant la face de Daniel, emportant les royaumes, et brisant les empires, c'est lui encore qui a gonflé les voûtes, qui a soufflé les tours au ciel. Il a pénétré d'une vie puissante et harmonieuse toutes les parties de ce grand corps, il a suscité d'un grain de sénevé la végétation du prodigieux arbre. L'esprit est l'ouvrier de sa demeure. Voyez comme il travaille la figure humaine dans laquelle il est enfermé, comme il y imprime la physionomie, comme il en forme et déforme les traits; il creuse l'œil de méditation, d'expérience

(1) Cette hauteur de cinq cents pieds semblerait avoir été l'idéal auquel aspirait l'architecture allemande. Ainsi les tours de la cathédrale de Cologne devaient, d'après les plans qui subsistent encore, s'élever à cinq cents pieds allemands ( quatre cent quarante-trois pieds de Paris); la flèche de Strasbourg est haute de cinq cents pieds de Strasbourg ( quatre cent quarante-cinq pieds de Paris). Fiorillo, *Geschichte der zeichnenden Kuuste in Deutschland*, I, p. 411.



et de douleurs, il laboure le front de rides et de pensées; les os même, la puissante charpente du corps, il la plie et la courbe au mouvement de la vie intérieure. De même, il fut l'artisan de son enveloppe de pierre, il la façonna à son usage, il la marqua au-dehors, au-dedans de la diversité de ses pensées; il y dit son histoire, il prit bien garde que rien n'y manquât de la longue vie qu'il avait vécue, il y grava tous ses souvenirs, toutes ses espérances, tous ses regrets, tous ses amours. Il y mit, sur cette froide pierre, son rêve, sa pensée intime. Dès qu'une fois il eut échappé des catacombes, de la crypte mystérieuse où le monde payen l'avait tenu (1), il la lança au ciel cette crypte; d'autant plus profondément elle descendait, d'autant plus haut elle monta; la flèche flamboyante échappa comme le profond soupir d'une poitrine oppressée depuis mille ans. Et si puissante était la respiration, si fortement battait ce cœur du genre humain, qu'il fit jour de toutes parts dans son enveloppe; elle éclata d'amour pour recevoir le regard de Dieu. Regardez l'orbite amaigri et profond de la croisée gothique, de cet *œil ogival* (2), quand il fait ef-

(1) À peine pourrait-on citer quelques exemples de cryptes postérieures au douzième siècle. Caumont, *Antiquités monumentales*, t. II, p. 123. C'est au onzième, douzième et treizième siècles qu'a lieu le grand élan de l'architecture ogivale. — La plus grande crypte qui soit en France est celle de la cathédrale de Chartres. Voy. Gilbert, *Notice historique et descriptive sur Notre-Dame de Chartres*, p. 76.

(2) On donne pour racine au mot *ogive* le mot allemand *aug*,

fort pour s'ouvrir, au onzième siècle. Cet œil de la croisée gothique, est le signe par lequel se classe la nouvelle architecture (1). L'art ancien, adorateur de la matière, se classait par l'appui matériel du temple, par la colonne, colonne toscane, dorique, ionique. L'art moderne, fils de l'âme et de l'esprit, a pour principe, non la forme, mais la physionomie, mais l'œil; non la colonne, mais la croisée; non le plein, mais le vide. Aux douzième et treizième siècles, la croisée, enfoncée dans la profondeur des murs, comme le solitaire de la Thébàïde dans une grotte de granit, est toute retirée en soi; elle médite et rêve. Peu à peu elle avance du dedans au dehors, elle arrive à la superficie extérieure du mur. Elle rayonne en belles roses mystiques, triomphantes de la gloire céleste. Mais le quatorzième siècle est

œil; les angles curvilignes ressemblent aux coins de l'œil. Gilbert, Description de Notre-Dame de Paris, p. 56. — Dans l'architecture ogivale primitive, les fenêtres étaient étroites et allongées; les antiquaires anglais leur ont donné le nom de *lancettes*. Souvent deux lancettes s'assemblent et s'encadrent dans une arcade principale. Entre les sommités des lancettes géminées, et celle de l'arcade principale, il reste un espace dans lequel on a presque toujours ouvert un trèfle, un quatre-feuilles ou une rosace. Caumont, p. 251.

(1) C'est du moins le principal élément de la classification que nos antiquaires de Normandie ont cru pouvoir établir après avoir comparé plus de douze cents églises de différens âges. La gloire d'avoir donné un principe scientifique à l'histoire de l'art gothique, revient à la province qui offre le plus de monumens en ce genre. A la tête de nos antiquaires normands, je dois citer MM. Auguste Prévost et de Caumont,

à peine passé, que ces roses s'altèrent ; elles se changent en figures flamboyantes ; sont-ce des flammes, des cœurs ou des larmes ? Tout cela peut être à la fois.

Même progrès dans l'agrandissement successif de l'église. L'esprit, quoi qu'il fasse, est toujours mal à l'aise dans sa demeure ; il a beau l'étendre (1), la varier, la parer, il n'y peut tenir, il étouffe. Non, tant belle soyez-vous, merveilleuse cathédrale, avec vos tours, vos saints, vos fleurs de pierres, vos forêts de marbre, vos grands christes dans leurs auréoles d'or, vous ne pouvez me contenir. Il faut qu'autour de l'église nous bâtissions de petites églises, qu'elle rayonne de chapelles (2). Au delà de l'autel, dressons un autel, un sanctuaire derrière le sanctuaire ; cachons derrière le chœur la chapelle de la Vierge ; il me semble que là nous respirerons mieux ; là il y aura des genoux de femme pour que l'homme y pose sa tête qu'il ne peut plus soutenir, un voluptueux repos par delà la croix, l'amour par delà la mort... Mais que cette chapelle est petite encore, comme ces murs font obstacle... Faudrait-il donc que le sanctuaire échappât du sanctuai-

(1) Au treizième siècle, le chœur devint plus long qu'il n'était comparativement à la nef. On prolongea les collatéraux autour du sanctuaire, et ils furent toujours bordés de chapelles. Caumont, p. 236.

(2) Ce fut surtout au onzième siècle qu'on employa généralement cette disposition. Ibid., p. 122.

re, que l'arche se replaçât sous les tentes, sous le pavillon du Ciel ?

Le miracle, c'est que cette végétation passionnée de l'esprit, qui semblait devoir lancer au hasard le caprice de ses jets luxurieux, elle se développa dans une loi régulière. Elle dompta son exubérante fécondité au nombre, au rythme d'une géométrie divine. La géométrie et l'art, le vrai et le beau se rencontrèrent. C'est ainsi qu'on a calculé dans les derniers temps que la courbe la plus propre à faire une voûte solide était justement celle que Michel-Ange avait choisie comme la plus belle, pour le dôme de Saint-Pierre.

Cette géométrie de la beauté éclate dans le type de l'architecture gothique, dans la cathédrale de Cologne (1); c'est un corps régulier qui a crû dans la proportion qui lui était propre, avec la régularité des cristaux. La croix de l'église normale est strictement déduite de la figure par laquelle Euclide construit le triangle équilatéral (2).

Ce triangle, principe de l'ogive normale, peut

(1) Les maîtres de cette ville ont bâti beaucoup d'autres églises. Jean Hültz, de Cologne, continue le clocher de Strasbourg. — Jean de Cologne, en 1369, bâtit les deux églises de Campen, au bord du Zuiderzée sur le plan de la cathédrale de Cologne. — Celle de Prague s'élève sur le même plan. — Celle de Metz y ressemble beaucoup. — L'évêque de Burgos, en 1442, emmène deux tailleurs de pierres de Cologne, pour terminer les tours de sa cathédrale. Ils font les flèches sur le plan de celle de Cologne. — Des artistes de Cologne bâtissent Notre-Dame de l'Épine, à Châlons-sur-Marne. Boisserée, p. 15.

(2) Nous empruntons cette observation, et généralement tous les

s'inscrire à l'arc des voûtes ; il tient ainsi l'ogive également éloignée et de la disgracieuse maigreur des fenêtres aiguës du nord , et du lourd aplatissement des arcades byzantines. Le nombre dix et le nombre douze, avec leurs subdiviseurs et leurs multiples dominant tout l'édifice. Dix est le nombre humain, celui des doigts; douze le nombre divin, le nombre astronomique; ajoutez-y sept, en l'honneur des sept planètes. Dans les tours et dans tout l'édifice, les parties inférieures dérivent du carré et se subdivisent en octogone; les supérieures, dominées par le triangle, s'exfolient en hexagone, en dodécagone (1). La colonne a dans le rapport de son diamètre à la hauteur les proportions de l'ordre dorique (2). La hauteur égale à la largeur de l'arcade, conformément au principe de Vitruve et de Plin. Ainsi dans ce type de l'architecture gothique, subsistent les traditions de l'antiquité.

L'arcade jetée d'un pilier à l'autre, est large de cinquante pieds. Ce nombre se répète dans tout l'édifice. C'est la mesure de la hauteur des colonnes. Les bas-côtés ont la moitié de la largeur de l'arcade, la façade en a le triple. La longueur totale de l'édifice a trois fois la largeur totale,

détails qui suivent dans la page suivante, à la Description de la cathédrale de Cologne, par Boisserée (franç. et allem.), 1823.

(1) De plus, le chœur est terminé par cinq côtés d'un dodécagone, et chaque chapelle par trois côtés d'un octogone.

(2) Ce rapport est celui de 1 à 6, et de 1 à 7.

autrement dit neuf fois la largeur de l'arcade. La largeur du tout est égale à la longueur du chœur et de la nef(1), égale à la hauteur du milieu de la voûte(2). La longueur est à la hauteur, comme deux est à cinq. Enfin l'arcade, les bascôtés se reproduisent au-dehors dans les contreforts et les arcs-boutans qui soutiennent l'édifice. Le nombre sept, le nombre des sept dons du Saint-Esprit, des sept sacremens, est aussi celui des chapelles du chœur, deux fois sept celui des colonnes qui le soutiennent.

Cette prédilection pour les nombres mystiques se retrouve dans toutes les églises. Celle de Reims a sept entrées; celle de Reims et de Chartres sept chapelles autour du chœur(3). Le chœur de Notre-Dame de Paris a sept arcades. La croisée est longue de 144 pieds [16 fois 9], large de 42 [6 fois 7]; c'est aussi la largeur d'une des tours, et le diamètre d'une des grandes roses; les tours de la

(1) Le proche, le carré de la transversale, les chapelles avec le bas côté qui les sépare du chœur, sont chacun égaux à la largeur de l'arcade principale, et en somme égaux à la largeur totale. La largeur de la transversale, ou croisée, est, avec sa longueur totale, dans le rapport de 2 à 5, et avec la largeur du chœur et de la nef, dans le rapport de 2 à 3.

(2) La hauteur des voûtes latérales égale  $\frac{2}{5}$  de la largeur totale, c'est-à-dire 2 fois  $\frac{150}{5}$  ou 60 pieds. — Pour la voûte du milieu, la largeur dans œuvre est à la hauteur dans le rapport de 2 à 7, et pour les voûtes latérales, dans le rapport de 1 à 3. — A l'extérieur, la largeur principale de l'église égale la hauteur totale. La longueur est à la hauteur dans le rapport de 2 à 5. Même rapport entre la hauteur de chaque étage et celle de l'ensemble.

(3) Voy. Povillon-Piérard, *Descrip. de Notre-Dame de Reims*; Gilbert, *Descript. de Chartres*.

même église ont 204 pieds [18 fois 12]. On y compte 297 colonnes ( $297 : 3 = 99$ , qui, divisé par 3 = 33, qui, divisé par 3 = 11), et 45 chapelles ( $5 \times 9$ ). Le clocher qui en surmontait la croisée avait 104 pieds comme la voûte principale. Notre-Dame de Reims a dans œuvre 408 pieds [34 fois 12] (1). Chartres 396 pieds [8 fois 66]. Les nefs de Saint-Ouen de Rouen, et des cathédrales de Strasbourg et de Chartres, sont toutes trois de longueur égale (244 pieds). La Sainte-Chapelle de Paris est haute de 110 pieds, longue de 110, large de 27 [3<sup>e</sup> puissance de 3].

A qui appartenait cette science des nombres, cette mathématique divine ? à aucun homme mortel, mais à l'église de Dieu. A l'ombre même de l'église, dans les chapitres et les monastères, le secret s'en transmettait avec les enseignemens des mystères chrétiens (2). L'église pouvait seule accomplir ces miracles de l'architecture. Souvent pour terminer un monument, elle y appelait tout un peuple. Cent mille hommes travaillaient

(1) La longueur extérieure est de  $438^{\circ} 8^{\circ}$  ; 438 est divisible par 3, par 2, par 4, par 12 ; divisé par 12, il donne 365,5 ; le nombre des jours de l'année plus une fraction, ce qui est un degré encore d'exactitude. — Il y a 36 piliers butans extérieurs, 34 intérieurs. — L'arcade du milieu est large de 35 pieds ; 35 statues, 21 arcades latérales.

(2) C'est une tradition, que les plus illustres évêques du moyen-âge étaient architectes et bâtissaient. Ce fut Lanfranc qui construisit la magnifique église de Saint-Etienne de Caen. — Suivant une tradition que nous avons citée plus haut, Thomas Becket bâtit une église pendant son exil, etc.

à la fois à celle de Strasburg (1), et tel était le zèle, que la nuit ne pouvait interrompre le travail ; ils continuaient aux flambeaux. Souvent encore, l'église prodiguait les siècles, elle accomplissait lentement une œuvre parfaite. Renaud de Montauban portait déjà des pierres à la cathédrale de Cologne, et on y travaille encore aujourd'hui (2). Rien ne résistait à cette force patiente.

Que l'art gothique ait eu des analogues à Byzance, dans la Perse ou l'Espagne, cela n'est pas douteux. Mais qu'importe après tout ? Il appartient au lieu où il a eu sa plus profonde racine, où il s'est approché le plus près de son idéal. Nos cathédrales normandes sont singulièrement nombreuses, belles, variées ; leurs filles d'Angleterre sont prodigieusement riches, délicatement, subtilement ouvragées. Mais le génie mystique est plus fortement marqué, ce semble, dans les églises d'Allemagne. Il y avait là une terre bien préparée, un sol fait exprès pour porter les fleurs de Christ. Nulle part l'homme et la nature, le frère et la sœur, n'ont joué, sous l'œil du Père,

(1) Voyez sur cette église, Grandidier, *Essais sur la cathédrale de Strasbourg*, Histoire de la cathédrale de Strasbourg ; Fiorillo, *Gesch. der zeichn. Kunst in Deutschland*, I, 350 sqq.

(2) La voûte du chœur est seule achevée ; elle a deux cents pieds de hauteur. M. Boisserée a ajouté à sa Description un projet de restauration et d'achèvement, d'après les plans primitifs des architectes qui ont été retrouvés, il y a peu d'années, par le plus heureux hasard. Voy. aussi Fiorillo, I, 389 423.



d'amour plus pure et plus enfantine. L'âme allemande s'est prise avec bonhomie aux fleurs , aux arbres , aux belles montagnes de Dieu , et elle en a bâti dans sa simplicité des miracles d'art , comme , à la naissance de l'enfant Jésus , ils arrangent le bel arbre de Noël , tout chargé de guirlandes , de rubans et de girandoles , pour la joie des petits enfans. C'est là que le moyen-âge enfanta des âmes d'or , qui ont passé sans qu'on en sût rien , des âmes candides , puérides à la fois et profondes , qui ont à peine soupçonné le temps , qui ne sont pas sorties du sein de l'éternité , laissant couler le monde devant elles sans distinguer dans ses flots orageux autre chose que le bleu du ciel. Comment se sont-ils appelés ? qui le sait ?... On sait seulement qu'ils étaient de cette obscure et vaste association répandue partout. Ils avaient leurs loges à Cologne et à Strasbourg. Leur signe aussi ancien que la Germanie , c'était le marteau de Thor. Du marteau payen , sanctifié dans leurs mains chrétiennes , ils continuaient par le monde le grand ouvrage du Temple nouveau , renouvelé du Temple de Salomon. Avec quel soin ils ont travaillé , obscurs qu'ils étaient et perdus dans l'association , avec quelle abnégation d'eux-mêmes , il faut , pour le savoir , parcourir les parties les plus reculées , les plus inaccessibles des cathédrales. Élevez-vous dans ces déserts aériens , aux dernières pointes de ces flèches où le couvreur ne se hasarde

qu'en tremblant , vous rencontrerez souvent solitaires sous l'œil de Dieu , aux coups du vent éternel, quelque ouvrage délicat, quelque chef-d'œuvre d'art et de sculpture, où le pieux ouvrier a usé sa vie. Pas un nom , pas un signe, une lettre : il eût cru voler sa gloire à Dieu. Il a travaillé pour Dieu seul, *pour le remède de son âme*. Un nom qu'ils ont pourtant conservé par une gracieuse préférence, c'est celui d'une vierge, qui travailla pour Notre-Dame de Strasbourg; une partie de la prodigieuse flèche fut élevée par sa faible main (1). Ainsi dans la légende, le roc que tous les efforts des hommes n'avaient pu ébranler, roule sous le pied d'un enfant (2).

C'est aussi une vierge que la patronne des *Maçons*, sainte Catherine, qu'on voit avec sa roue géométrique, sa rose mystérieuse, sur le plan de la cathédrale de Cologne. Une autre vierge, sainte Barbe, s'y appuie sur sa tour, percée d'une trinité de fenêtres. Tous ces humbles *maçons* travaillaient pour la Vierge. Leurs cathédrales, exhaussées à peine d'une toise par génération, lui adressent leurs tours mystiques. Elle seule sait tout ce qu'il y a là de vies humaines, de dé-

(1) Sabine de Steinbach, Erwin de Steinbach qui commença les tours en 1277. Elles devaient avoir cinq cent quatre-vingt-quatorze pieds de hauteur. Fiorillo, I, 356. On connaît quelques autres noms d'architectes allemands. Mon assertion n'en est pas moins vraie en général.

(2) C'est la légende du Mont Saint-Michel.

vouemens obscurs , de soupirs d'amour et de prières. *O Mater Dei !*

Sorti du libre élan mystique , le gothique , comme on l'a dit sans le comprendre , est le genre libre. Je dis libre et non arbitraire. S'il s'en fût tenu au beau type de Cologne , s'il fût resté assujéti par l'harmonie géométrique , il eût péri de langueur. Dans d'autres parties de l'Allemagne , en France , en Angleterre , moins dominé par le calcul et l'idéalisme religieux , il a reçu davantage l'empreinte variée de l'histoire. Ainsi que le droit allemand , transporté en France , perd son caractère symbolique , prend un caractère plus *réel* , plus historique , plus variable , plus susceptible d'abstractions successives , de même l'art gothique y perd de sa divinité , pour y représenter avec la pensée religieuse toute la variété des circonstances réelles , des hommes et des temps. L'art allemand , plus impersonnel , a rarement nommé les artistes ; les nôtres ont marqué nos églises de leur ardente personnalité ; on lit leur nom sur les murs de Notre-Dame de Paris , sur les tombeaux de Rouen (1) , sur les

(1) On lit sur un cercueil , à Saint-Ouen : « Hic jacet frater Johannes, Marcdargent, aliàs Roussel, quondàm abbas istius monasterii, qui incepit istam ecclesiam ædificare de novo, et fecit chorum, et capellas, et pilliaria turris et magnam partem crucis monasterii antedicti. Gilbert, Description de l'église de Saint-Ouen, p. 18. — Ce Marcdargent fut abbé de 1303 à 1339. Mais la croisée , la tour qui la surmonte , et une partie de la nef ne fut achevée qu'au commencement du seizième siècle. Id. ibid.

pierres tumulaires et les méandres de l'église de Reims (1). L'inquiétude du nom et de la gloire, la rivalité des efforts poussa ces artistes à des actes désespérés. A Caen, à Rouen, on retrouve l'histoire de Dédale tuant son neveu par envie. Vous voyez dans une église de cette dernière ville, sur la même pierre, les figures hostiles et menaçantes d'Alexandre de Berneval et de son disciple poignardé par lui. Leurs chiens, couchés à leurs pieds, se menacent encore. L'infortuné jeune homme, dans la tristesse d'un destin inaccompli, porte sur sa poitrine l'incomparable rose où il eut le malheur de surpasser son maître (2).

Comment compter nos belles églises du treizième siècle ? Je voulais du moins parler de Notre-Dame de Paris (3). Mais quelqu'un a mar-

(1) On voit dans plusieurs églises, entre autres à Chartres et à Reims, une spirale de mosaïque, ou labyrinthe, ou *dædalus*, placé au centre de la croisée. On y venait en pèlerinage ; c'était l'emblème de l'intérieur du temple de Jérusalem. Le labyrinthe de Reims porte le nom des quatre architectes de l'église. Pavillon-Pierard, Description de Notre-Dame de Reims. — Celui de Chartres est surnommé *la lieue* ; il a sept cent soixante-huit pieds de développement. Gilbert, Description de Notre-Dame de Chartres, p. 44.

(2) Berneval acheva, vers le commencement du quinzième siècle, la croisée de Saint-Ouen, et fit en 1439 la rose du midi. Son élève fit celle du nord, et surpassa son maître. Berneval le tua, et fut pendu. D. Pommeraye, Histoire de l'Abbaye de Saint-Ouen, etc., p. 196. — Le cardinal Cibo, neveu de Léon X, et abbé de Saint-Ouen, fit élever à ses dépens, en 1515, la façade principale. Gilbert, Description de Saint-Ouen, p. 23.

(3) Alexandre III posa la première pierre de Notre-Dame de Pa-

qué ce monument d'une telle griffe de lion, que personne désormais ne se hasarderait d'y toucher. C'est sa chose désormais, c'est son fief; c'est le majorat de Quasimodo. Il a bâti, à côté de la vieille cathédrale, une cathédrale de poésie, aussi ferme que les fondemens de l'autre, aussi haute que ses tours. Si je regardais cette église, ce serait comme livre d'histoire, comme le grand registre des destinées de la monarchie. On sait que son portail, autrefois chargé des images de tous les rois de France, est l'œuvre de Philippe-Auguste; le portail sud-est de saint Louis (1), le septentrional de Philippe-le-bel (2); celui-ci fut fondé de la dépouille des Templiers, pour détourner sans doute la malédiction de Jacques Molay (3). Ce portail funèbre a dans sa porte rouge le monument de Jean-sans-Peur (4), l'assassin du duc d'Orléans. La grande et lourde église, toute fleurdéliée, appartient à l'histoire plus qu'à la religion. Elle a peu d'élan, peu de ce mouvement d'ascension si frappant dans les

ris en 1163. La façade principale fut achevée au plus tard en 1223. La nef est également du commencement du treizième siècle.

(1) Il fut commencé en 1257.

(2) Il fut commencé en 1312 ou 1313.

(3) C'est au Parvis Notre-Dame qu'on le brûla. Au parvis était aussi l'échelle patibulaire de l'évêque; elle fut détruite au commencement du dix septième siècle. On y substitua, en 1767, un carcan fixé à un poteau: c'est de ce poteau que partaient toutes les distances itinéraires de la France. On l'abattit en 1790. Gilbert, Description de Notre-Dame de Paris.

(4) 1404-19.

églises de Strasbourg et de Cologne. Les bandes longitudinales qui coupent Notre-Dame de Paris, arrêtent l'élan (1) ; ce sont plutôt les lignes d'un livre. Cela raconte au lieu de prier.

Notre-Dame de Paris est l'église de la monarchie ; Notre-Dame de Reims celle du sacre. Celle-ci est achevée, contre l'ordinaire des cathédrales. Riche, transparente, pimpante dans sa coquetterie colossale, elle semble attendre une fête ; elle n'en est que plus triste, la fête ne revient plus. Chargée et surchargée de sculpturès, couverte plus qu'aucune autre des emblèmes du sacerdoce, elle symbolise l'alliance du roi et du prêtre. Sur les rampes extérieures de la croisée batifolent les diables, ils se laissent glisser aux pentes rapides, ils font la moue à la ville, tandis qu'au pied du clocher-à-l'Ange le peuple est pilorié (2).

Saint-Denis est l'église des tombeaux ; non pas une sombre et triste nécropole payenne, mais glorieuse et triomphante, toute brillante de foi et d'espoir, large et sans ombre, comme l'âme de saint Louis qui l'a bâtie, simple au-dehors, belle au-dedans, élancée et légère, comme pour moins

(1) Notre-Dame de Paris, l'ancienne collégiale de Mantes-sur-Seine, et l'église abbatiale de Saint-Remi de Reims, présentent seules deux parties d'églises élevées l'une sur l'autre. Autour de Notre-Dame de Paris règne une triple galerie. Gilbert, *Descrip. de Notre-Dame de Paris*.

(2) Voyez la note de la page 694.

peser sur les morts. La nef s'élève au chœur par un escalier qui semble attendre le cortège des générations qui doivent monter, descendre, avec la dépouille des rois.

A l'époque où nous sommes parvenus, l'architecture gothique avait atteint sa plénitude, elle était dans la beauté sévère de la virginité, moment court, moment adorable, où rien ne peut rester ici bas. Au moment de la beauté pure, il en succède un autre, que nous connaissons bien aussi. Vous savez, cette seconde jeunesse, quand la vie a déjà pesé, quand la science du bien et du mal perce dans un triste sourire, qu'un pénétrant regard s'échappe des longues paupières, alors ce n'est pas trop de toutes les fêtes pour donner le change aux troubles du cœur. C'est le temps de la parure et des riches ornemens. Telle fut l'église gothique à ce second âge; elle porta dans sa parure une délicieuse coquetterie. Riches croisées coiffées de triangles imposans (1), charmans tabernacles appendus aux portes, aux tours, comme des chatons de diamans, fine et transparente dentelle de pierre filée au fuseau des fées; elle alla ainsi de plus en plus ornée et triomphante, à mesure qu'au dedans le mal augmentait. Vous avez beau faire, souffrante beauté, le bracelet flotte autour d'un bras amaigri; vous savez trop, la pen-

(1) Ces triangles sont l'ornement de prédilection du quatorzième siècle. On les ajouta alors à beaucoup de portes et de croisées du treizième. Voyez celles de Notre-Dame de Paris.

sée vous brûle, vous languissez d'amour impuis-  
sant.

L'art s'enfonça chaque jour davantage dans cet amaigrissement. Il s'acharna sur la pierre, s'en prit à elle de la vie qui tarissait, il la creusa, la fouilla, l'amincit, la subtilisa. L'architecture devint la sœur de la scolastique. Elle divisa et subdivisa. Son procédé fut aristotélique, sa méthode celle de saint Thomas. Ce fut comme une série de syllogismes de pierres qui n'atteignaient pas leur conclusion. On trouve de la froideur dans ces raffinemens du gothique, dans les subtilités de la scolastique, dans la scolastique d'amour des troubadours et de Pétrarque. C'est ne passavoir ce que c'est que la passion, combien elle est ingénieuse, opiniâtre, acharnée, subtile et aiguë dans ses poursuites ardentes. Altérée de l'infini dont elle a entrevu la fugitive lueur, elle donne aux sens une vivacité extraordinaire, elle devient un verre grossissant, qui distingue et exagère les moindres détails. Elle le poursuit, cet infini, dans l'imperceptible bulle d'air où flotte un rayon du ciel, elle le cherche dans l'épaisseur d'un beau cheveu blond, dans la dernière fibre d'un cœur palpitant. Divise, scalpel acéré, tu peux percer, déchirer, tu peux fendre le cheveu et trancher l'atôme, tu n'y trouveras pas ton Dieu.

En poussant chaque jour plus avant cette ardente poursuite, ce que l'homme rencontra, ce fut l'homme même. La partie humaine et natu-



relle du christianisme se développa de plus en plus et envahit l'église. La végétation gothique, lassée de monter en vain, s'étendit sur la terre et donna ses fleurs. Quelles fleurs ? des images de l'homme, des représentations peintes et sculptées du christianisme, des saints, des apôtres. La peinture et la sculpture, les arts matérialistes qui produisent le fini, étouffèrent peu à peu l'architecture (1) ; celle-ci, l'art abstrait, infini, silen-

(1) La peinture sur vitres commence au onzième siècle (les Romains se servaient depuis Néron des vitres colorées surtout en bleu). Le beau rouge est plus fréquent dans les anciens vitraux ; on disait proverbialement : *Vin couleur des vitraux de la Sainte-Chapelle*. Ceux de cette église sont du premier âge ; ceux de Saint-Gervais, du deuxième et du troisième, et de la main de Vinaigrier et de Jean Cousin. Au deuxième âge, les figures devenant gigantesques, sont coupées par les vitres carrées. A cette époque, appartiennent encore les beaux vitraux des grandes fenêtres de Cologne, qui portent la date de 1509, apogée de l'école allemande, ils sont traités dans une manière monumentale et symétrique. — Angelico da Fiesole est le patron des peintres sur verre. On cite encore Guillaume de Cologne et Jacques Allemand. Jean de Bruges inventa les émaux ou verres à deux couches. — La Réforme réduisit cet art en Allemagne à un usage purement héraldique. Il fleurit en Suisse jusqu'en 1700. La France avait acquis tant de réputation en ce genre, que Guillaume de Marseille fut appelé à Rome, par Jules II, pour décorer les fenêtres du Vatican. A l'époque de l'influence italienne, le besoin d'harmonie et de clair-obscur fait employer la grisaille pour les fenêtres d'Anet et d'Écouen ; c'est le protestantisme entrant dans la peinture. En Flandre, l'époque des grands coloristes (Rubens, etc.) amène le dégoût de la peinture sur verre. Voyez dans la *Revue française* un extrait du rapport de M. Brongniart à l'Académie des Sciences sur la peinture sur verre ; voyez aussi la notice de M. Langlois sur les vitraux de Rouen, et l'ouvrage que doit publier M. de Caumont sur la peinture au moyen-âge.

cieux, ne put tenir contre ses sœurs plus vives et plus parlantes. La figure humaine varia, peupla la sainte nudité des murs. Sous prétexte de piété, l'homme mit partout son image; elle y entra comme Christ, comme apôtre ou prophète; puis en son propre nom, humblement couchée sur les tombeaux; qui eût refusé l'asile du temple à ces pauvres morts? ils se contentèrent d'abord d'une simple dalle, où l'image était gravée; puis la dalle se souleva, la tombe s'enfla, l'images devint une statue; puis la tombe fut un mausolée, un catafalque de pierres qui emplit l'église; que dis-je? ce fut une chapelle, une église elle-même. Dieu, resserré dans sa maison, fut heureux de garder lui-même une chapelle. L'homme s'était intronisé dans l'église chrétienne; que restait-il à celle-ci, sinon de redevenir payenne, de revêtir la forme du temple Hellénique?

L'architecture repose sur deux idées: l'idée naturelle, idée d'ordre; l'idée surnaturelle, celle de l'infini. Dans l'art grec, l'ordre domine l'idée naturelle et rationnelle. La puissante colonne grecque, élégamment groupée, porte à son aise un léger fronton; le faible porte sur le fort, cela est logique et humain. L'art gothique est surnaturel, surhumain. Il est né de la croyance au miraculeux, au poétique, à l'absurde. Ceci n'est pas une dérision; j'emprunte le mot de saint Augustin *Credo quia absurdum*. La maison divine, par cela qu'elle est divine, n'a pas besoin de for-

tes colonnes ; si elle accepte un appui matériel , c'est pure condescendance ; il lui suffisait du souffle de Dieu. Ces appuis, elle les réduira à rien, s'il est possible. Elle aimera à placer des masses énormes sur de fines colonnettes. Le miracle est évident. Là est pour l'architecture gothique le principe de vie ; c'est l'architecture du miracle. Mais c'est aussi son principe de mort. Ce miracle humain remplit imparfaitement la condition du miracle. L'idée du miracle, c'est celle d'un acte instantané, d'un *fiat*, d'un secours subit accordé aux nécessités du genre humain ; alors il est sublime. Un miracle régulier, comme le cours du soleil, devient trivial et sans effet. Un miracle immobile, pétrifié, sans nécessité urgente, produit tout l'effet de l'absurde. L'amour aime à croire l'absurde ; c'est encore un dévouement , une immolation. Mais le jour où l'amour manquera, l'étrangeté, la bizarrerie des formes ressortiront à loisir, et le sentiment du beau sera choqué , tout aussi bien que la logique (1).

S'il est de l'essence de l'art d'être désintéressé, d'être à soi-même son but, l'art gothique est moins art que l'art grec. Celui-ci veut le beau , rien de plus ; c'est un art jeune, qui se satisfait

(1) L'architecture tomba de la poésie au roman , du merveilleux à l'absurde , lorsqu'elle adopta les culs-de-lampe , au quinzième siècle, lorsque les formes pyramidales dirigèrent leurs pointes de haut en bas. Voyez ceux de Saint-Pierre de Caen , qui semblent prêts à vous écraser.

de la forme. Le gothique veut le bon et le saint ; l'art y est comme moyen de religion, comme puissance morale. L'art au service d'une religion de la mort, d'une morale qui prescrit l'annihilation de la chair, doit rencontrer et chérir le laid. La laideur volontaire est un sacrifice, la laideur naturelle une occasion d'humilité. La pénitence est laide, le vice plus laid. Le dieu du péché, le hideux dragon, le diable, est dans l'église, vaincu, humilié, mais enfin il y est. Le genre grec divinise souvent la bête ; les lions de Rome, les coursiers du Parthénon sont restés des dieux. Le gothique bestialise l'homme, pour le faire rougir de lui-même, avant de le diviniser. Voilà la laideur chrétienne. Où est la beauté chrétienne ? Elle est dans cette tragique image de macérations et de douleur, dans ce pathétique regard, dans ces bras ouverts pour embrasser le monde. Beauté effrayante, laideur adorable, que nos vieux peintres n'ont pas craint d'offrir à l'âme sanctifiée. Faut-il qu'il vienne un temps où l'homme y cherche autre chose, où il préfère les grâces de la vie au sublime de la mort, où il chicane sur les formes un Dieu mort pour lui ?

Dans tout le gothique, sculpture, architecture, il y avait, avouons-le, quelque chose de complexe, de vieux, de pénible. La masse énorme de l'église s'appuie sur d'innombrables contreforts, laborieusement dressée et soutenue, comme le Christ sur la croix. On fatigue à la voir entourée d'é-

tais innombrables qui donnent l'idée d'une vieille maison qui menace, ou d'un bâtiment inachevé.

Oui, la maison menaçait, elle ne pouvait s'achever. Cet art, attaquant dans sa forme, défailait aussi dans son principe social. La société d'où il est sorti, était trop inégale et trop injuste. Le régime de castes, tout atténué qu'il était par le christianisme, subsistait encore. L'Église sortie du peuple eut, de bonne heure, peur du peuple; elle s'en éloigna, elle fit alliance avec la féodalité sa vieille ennemie; puis avec la royauté victorieuse de la féodalité. Elle s'associa aux tristes victoires de la royauté sur les communes qu'elle-même avait aidées à leur naissance. La cathédrale de Reims porte au pied d'un de ses clochers l'image des bourgeois du quinzième siècle, punis d'avoir résisté à l'établissement d'un impôt (1). Cette fi-

(1) Ce sont huit figures de taille gigantesque, servant de cariatides. L'un des bourgeois tient une bourse d'où il tire de l'argent, un autre porte des marques de flétrissure; d'autres, percés de coups, présentent des rôles d'impôts lacérés. Quelques amateurs croient que ces figures font allusion à une révolte arrivée au sujet de la gabelle, en 1461, et connue sous le nom de *miquemaque*. Louis XI fit pendre deux cents des rebelles. D'autres prétendent que dès le onzième siècle les Rémois s'étant révoltés contre Gervais, leur archevêque, furent condamnés à construire le clocher à leurs dépens. Quatre statues semblables étaient placées sur des colonnes d'argent qui entouraient le maître-autel. Povillon-Piérard, Descrip. de Notre-Dame de Reims. — Sur l'histoire et les antiquités de cette ville importante, nous attendons de nouvelles lumières de M. Varin, l'un des professeurs d'histoire les plus distingués de l'Université.

gure du peuple pilorié est un stigmaté pour l'église elle-même. La voix des suppliciés s'élevait avec les chants. Dieu acceptait-il volontiers un tel hommage ? Je ne sais ; mais il semble que des églises bâties par corvées, élevées des dîmes d'un peuple affamé , toutes blasonnées de l'orgueil des évêques et des seigneurs , toutes remplies de leurs insolens tombeaux , devaient chaque jour moins lui plaire. Sous ces pierres , il y avait trop de pleurs.

Le moyen-âge ne pouvait suffire au genre humain. Il ne pouvait soutenir sa prétention orgueilleuse d'être le dernier mot du monde, la *Consummation*. Le temple devait s'élargir. L'étreinte divine que promettaient au genre humain les bras étendu du Christ, elle devait se réaliser. Dans cette étreinte devait s'opérer la merveille de l'amour, l'identification de l'objet aimant et l'objet aimé. L'humanité devait reconnaître le Christ en soi-même , apercevoir en soi la perpétuité de l'incarnation et de la passion. Il la remarqua en Job et Joseph ; il la retrouva dans les martyrs. Cette intuition mystique d'un Christ éternel , renouvelé sans cesse dans l'humanité, elle se représente partout au moyen-âge, confuse, il est vrai, et obscure , mais chaque jour acquérant un nouveau degré de clarté. Elle y est spontanée et populaire , étrangère , souvent contraire à l'influence ecclésiastique. Le peuple, tout en obéissant au prêtre, distingue fort bien du prêtre, le saint, le Christ de

Dieu. Il cultive d'âge en âge, il élève, il épure cet idéal dans la réalité historique. Ce Christ de douceur et de patience, il apparaît dans Louis-le-Débonnaire conspué par les évêques ; dans le bon roi Robert, excommunié par le pape ; dans Godefroi-de-Bouillon, homme de guerre et gibelin, mais qui meurt vierge à Jérusalem, simple *baron* du Saint-Sépulcre. L'idéal grandit encore dans saint Thomas de Kenterbury, délaissé de l'Église et mourant pour elle. Il atteint un nouveau degré de pureté en saint Louis, roi-prêtre et roi-homme. Tout-à-l'heure l'idéal généralisé va s'étendre dans le peuple ; il va se réaliser au quinzième siècle, non seulement dans l'homme du peuple, mais dans la femme, dans la femme pure, dans la Vierge ; appelons-la du nom populaire, la Pucelle. Celle-ci, en qui le peuple meurt pour le peuple, sera la dernière figure du Christ au moyen-âge.

Cette transfiguration du genre humain qui reconnut l'image de son Dieu en soi, qui généralisa ce qui avait été individuel, qui fixa dans un présent éternel ce qu'on avait cru temporaire et passé, qui mit sur la terre un ciel ; elle fut la rédemption du monde moderne, mais elle parut la mort du christianisme et de l'art chrétien. Satan poussa sur l'Église inachevée un rire d'immense dérision ; ce rire est dans les grotesques du quinzième et du seizième siècles. Il crut avoir vaincu ; il n'a jamais pu apprendre, l'insensé ; que son triomphe apparent n'est jamais qu'un moyen. Il ne

vit point que Dieu n'est pas moins Dieu, pour s'être fait humanité; que le temple n'est pas détruit, pour être devenu grand comme le monde. Il ne vit pas que, pour être immobile, l'art divin n'est pas mort, mais que seulement il reprend haleine: qu'avant de remonter vers Dieu, l'humanité a dû une fois encore descendre en soi, s'éprouver, s'examiner, se compléter dans la fondation d'une société plus juste, plus égale, plus divine.

En attendant, il faut que le vieux monde passe, que la trace du moyen-âge achève de s'effacer; que nous voyions mourir tout ce que nous aimions, ce qui nous allaita tout petit, ce qui fut notre père et notre mère, ce qui nous chantait si doucement dans le berceau. C'est en vain que la vieille église gothique élève toujours au ciel ses tours suppliantes, en vain que ses vitraux pleurent, en vain que ses saints font pénitence dans leurs niches de pierre.... « Quand le torrent de grandes eaux déborderait, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur. » Ce monde condamné s'en ira avec le monde romain, le monde grec, le monde oriental. Il mettra sa dépouille à côté de leur dépouille. Dieu lui accordera tout au plus, comme à Ézéchias, un tour de cadran.

En est-ce donc fait, hélas! n'y aura-t-il pas miséricorde? Faut-il que la tour s'arrête dans son élan vers le ciel? faut-il que la flèche retombe, que le dôme croule sur le sanctuaire, que ce ciel de pierre s'affaisse et pèse sur ceux qui l'ont adoré...



La forme finie, tout est-il fini ? N'y a-t-il rien pour les religions après la mort ? Quand la chère et précieuse dépouille, arrachée de nos mains tremblantes, descend au cercueil, ne reste-t-il rien ?... Ah ! je me fie, pour le christianisme et pour l'art chrétien, dans ce mot même que l'Eglise adresse à ses morts : « Qui croit en moi ne peut mourir. » Seigneur, le christianisme a cru, il a aimé, il a compris ; en lui se sont rencontrés Dieu et l'homme. Il peut changer de vêtement, mais périr, jamais. Il se transformera pour vivre encore. Il apparaîtra un matin aux yeux de ceux qui croient garder son tombeau, et ressuscitera le troisième jour.



---

## Eclaircissemens.

---

Ce volume, déjà trop grès, ne peut contenir les documens qui devaient le terminer ; nous les rejetons aux volumes suivans. Ils sont tirés en grande partie des Archives du royaume. Un mot seulement sur ces Archives, sur les fonctions qui ont fait à l'auteur un devoir d'approfondir l'histoire de nos antiquités, sur le paisible théâtre de ses travaux , sur le lieu qui les a inspirés. Son livre, c'est sa vie ; c'est le résultat presque nécessaire des circonstances où il s'est trouvé placé. Cette considération lui vaudra peut-être quelque indulgence auprès d'un lecteur équitable.

Employé aux Archives du royaume et professeur à l'École normale , il a depuis plusieurs années concentré ses études dans l'histoire nationale. Les faits, les idées recueillies dans ce riche dépôt des actes officiels de la monarchie, étaient, grâce à cette double position, enseignés aux jeunes professeurs, qui ont pu les répandre à leur tour sur tous les points de la France.

Le noyau des archives est le Trésor des chartes et la Collection des registres du parlement. La série des monumens judiciaires, à laquelle appartiennent ces registres , remplit la Sainte-Chapelle et les combles du Palais-de-Justice. Le Trésor des chartes, et la partie de beaucoup la plus considérable des Archives (sections historique, domaniale et topographique, législative et administrative), occupent au Marais le triple

hôtel de Clisson, Guise et Soubise; antiquité dans l'antiquité, histoire dans l'histoire. Une tour du quatorzième siècle garde l'entrée de la royale colonnade du palais des Soubise. On s'explique en entrant la fière devise des Rohan, leurs aïeux : « Roi je ne suis, prince ne daigne, Rohan je suis. »

Le *Trésor des chartes* contient dans ses registres la suite des actes du gouvernement depuis le treizième siècle, dans ses chartes les actes diplomatiques du moyen-âge, entre autres ceux qui ont amené la réunion des diverses provinces, les titres d'acquisition de la monarchie, ce qui constituait, comme on le disait, *les droits du roi*. C'était le vieil arsenal dans lequel nos rois prenaient des armes pour battre en brèche la féodalité. Fixé à Paris par Philippe-Auguste, ce dépôt fut confié tantôt au garde des sceaux, tantôt à un simple clerc du roi, à un chanoine de la Sainte-Chapelle, en dernier lieu au procureur-général. Parmi ces *trésoriers des chartes*, il faut citer un Budé, deux de Thou (1). Les destinées de ce précieux dépôt ne furent autres que celles de la monarchie. Chaque fois que l'autorité royale prit plus de nerf et de ressort, on s'inquiéta du Trésor des chartes; véritable trésor en effet où l'on trouvait des titres à exploiter, où l'on pêchait des terres, des châteaux, maintes fois des provinces. Les fils de Philippe-le-Bel, cette génération avide, firent faire le premier inventaire. Charles V,

(1) Voir la notice de Du Puy, sur l'histoire du Trésor des chartes, manuscrit in-4° de la bibliothèque du Roi; imprimé à la fin de son livre sur les Droits du Roy (1655). Voy. aussi Bonamy, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

bon clerc et vrai prud'homme, quand la France, après les guerres des Anglais, se cherchait elle-même, visita le trésor, et s'affligea de la confusion qui s'y était mise (1371); le trésor était comme la France. Sous Louis XI nouvel inventaire, autre sous Charles VIII. Sous Henri III, le désordre est au comble. De savans hommes y aident : Brisson et du Tillet, *qui travaillent pour le roi*, emportent et dissipent les pièces. Du Tillet écrivait alors son grand ouvrage de *la France ancienne*, dont il a imprimé diverses parties. Mais cet inventaire des droits de la monarchie ne fut fait que sous Richelieu. Personne ne sut comme lui enrichir et exploiter les archives : par toute la France il rasait les châteaux et il rassemblait les titres ; ce fut un grand et admirable collecteur d'antiquités en ce genre. Les limiers qu'il employa à cette chasse de diplomatique, les Du Puy, les Godefroi, les Galand, les Marca, poursuivirent infatigablement son œuvre, réunissant, cataloguant, interprétant. Un des principaux fruits de ce travail est le livre des *Droits du roy*, de Pierre Du Puy. C'est un savant et curieux livre, étonnant d'érudition et de servilisme intrépide. Vous verrez là que nos rois sont légitimes souverains de l'Angleterre, qu'ils ont toujours possédé la Bretagne, que la Lorraine, dépendance originaire du royaume français d'Austrasie et de Lotharingie, n'a passé aux empereurs que par usurpation, etc. Une telle érudition était précieuse pour le ministre déterminé à compléter la centralisation de la France. Du Puy allait, fouillant les archives, trouvant des titres inconnus, colorant les acquisitions plus ou moins légitimes ; l'archiviste cou-

quérant marchait devant les armées. Ainsi, quand on voulut mettre la main sur la Lorraine, Du Puy fut envoyé aux archives des Trois-Évêchés ; puis le duc fut sommé de montrer ses titres. Le Languedoc fut de même défié par Galand de prouver par écrit son droit de franc-aleu, de propriété libre. On alléguait en vain les droits anciens, la tradition, la possession immémoriale ; nos archivistes voulaient des écrits.

Ce magasin de procès politiques, ce dépôt de tant de droits douteux, notre Trésor des chartes était environné d'un formidable mystère. Il fallait une lettre de cachet au trésorier des chartes pour avoir droit de le consulter, et cette charge de trésorier finit par être réunie à celle de procureur-général au parlement de Paris. M. d'Aguesseau provoqua le bannissement à trente lieues de Paris contre un homme qui était parvenu à se procurer quelques copies de pièces déposées au Trésor des chartes, et qui en faisait trafic (1).

La confiscation monarchique avait fait le Trésor des chartes ; la confiscation révolutionnaire a fait nos archives telles que nous les avons aujourd'hui. Au vieux Trésor des chartes, prescrit désormais, sont venus se joindre ses frères, les trésors de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de tant d'autres monastères. Les vénérables et fragiles papyri, qui portent encore les noms de Childebert, de Clotaire, sont sortis de leur asile ecclésiastique, et sont venus comparaître à cette grande revue des morts. Dans cette concentration

(1) Voir les lettres originales de D'Aguesseau, en tête d'une copie de l'inventaire du Trésor des chartes, à la bibliothèque du Roi, fonds de Clairambaut.

violente et rapide de tant de titres, beaucoup périrent, beaucoup furent détruits : les parchemins eurent aussi leur tribunal révolutionnaire sous le titre de *Bureau du triage des titres*, tribunal expéditif, terrible dans ses jugemens ; unē infinité de monumens furent frappés d'une qualification meurtrière : *titre féodal* ; cela dit, c'en était fait. La confiscation révolutionnaire ne s'appuyant pas sur l'autorité des textes, des titres écrits, comme la confiscation monarchique, n'avait que faire de ces parchemins. Son titre unique était le Contrat social, comme le Coran pour celui qui brûla la bibliothèque d'Alexandrie.

Si la Révolution servit peu la science par l'examen et la critique des monumens, elle la servit beaucoup par l'immense concentration qu'elle opéra. Elle secoua vivement toute cette poussière : monastères, châteaux, dépôts de tout genre, elle vida tout, versa tout sur le plancher, réunit tout. Le dépôt du Louvre, par exemple, était comble de papiers, les fenêtres mêmes étaient obstruées, tandis que l'archiviste louait plusieurs pièces à l'Académie. Si l'on voulait faire des recherches, il fallait de la chandelle en plein midi. La révolution, une fois pour toutes, y porta le jour.

Les Du Puy, les Marca de cette seconde époque (je parle seulement de la science), furent deux députés de la Convention, MM. Camus et Daunou. M. Camus, gallican comme son prédécesseur Du Puy, servit la république avec la même passion que Du Puy la monarchie. M. Daunou, successeur de M. Camus, fut, à proprement parler, le fondateur des Archives, et à cette époque les Archives de France devenaient celles

du monde. Cette prodigieuse classification lui appartient. C'était alors un glorieux temps pour les Archives. Pendant que M. Daru ouvrait, pour la première fois, les mystérieux dépôts de Venise, M. Daunou recevait les dépouilles du Vatican. D'autre part, du Nord et du Midi arrivaient à l'hôtel Soubise les archives d'Allemagne, d'Espagne et de Belgique. Deux de nos collègues étaient allés chercher celles de Hollande.

Aujourd'hui les Archives de la France ne sont plus celles de l'Europe. On distingue encore sur les portes de nos salles la trace des inscriptions qui nous rappellent nos pertes : Bulles, Daterie, etc. Toutefois il nous reste encore environ cent cinquante mille cartons. Quoique les provinces refusent de laisser réunir leurs archives, quoique même plusieurs ministères continuent de garder les leurs, l'encombrement finira par les décider à se dessaisir. Nous vaincrons, car nous sommes la mort, nous en avons l'attraction puissante ; toute révolution se fait à notre profit. Il nous suffit d'attendre : « Patiens, quia æternus. »

Nous recevons tôt ou tard les vaincus et les vainqueurs. Nous avons la monarchie bel et bien enclose de l'alpha à l'oméga, la charte de Childebert à côté du testament de Louis XVI ; nous avons la république dans notre armoire de fer, clés de la Bastille (1), minute des droits de l'homme, urnes des députés, et la grande machine républicaine, le coin des assignats.

(1) Ces divers objets ont été déposés aux archives en vertu des décrets de nos Assemblées républicaines.

Il n'y a pas jusqu'au pontificat qui ne nous ait laissé quelque chose ; le pape nous a repris ses archives, mais nous avons gardé par représailles les brancards sur lesquels il fut porté au sacre de l'Empereur. A côté de ces jouets sanglans de la Providence, est placé l'immuable étalon des mesures que chaque année l'on vient consulter. La température est invariable aux Archives.

Pour moi, lorsque j'entrai la première fois dans ces catacombes manuscrites, dans cette admirable nécropole des monumens nationaux, j'aurais dit volontiers, comme cet Allemand entrant au monastère de Saint-Vannes : Voici l'habitation que j'ai choisie et mon repos aux siècles des siècles !

Toutefois je ne tardai pas à m'apercevoir dans le silence apparent de ces galeries, qu'il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis long-temps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples. D'abord, les familles et les fiefs, blasonnés dans leur poussière, réclamaient contre l'oubli. Les provinces se soulevaient, alléguant qu'à tort la centralisation avait cru les anéantir. Les ordonnances de nos rois prétendaient n'avoir pas été effacées par la multitude des lois modernes. Si on eût voulu les écouter tous, comme disait ce fossoyeur au champ de bataille, il n'y en aurait pas eu un de mort. Tous vivaient et parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues que faisait taire rudement la grande voix de la République et de l'Empire.



Doucement, messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît. Tous, vous avez droit sur l'histoire. L'individuel est beau comme individuel, le général comme général. Le Fief a raison, la Monarchie davantage, encore plus l'empire. A vous, Godefroi ! à vous, Richelieu, à vous, Bonaparte !... La province doit revivre ; l'ancienne diversité de la France sera caractérisée par une forte géographie. Elle doit reparaître, mais à condition de permettre que la diversité s'effaçant peu à peu, l'identification du pays succède à son tour. Revive la monarchie, revivè la France ! Qu'un grand essai de classification serve une fois de fil en ce chaos. Une telle systématisation servira, quoique imparfaite. Dût la tête s'emboîter mal aux épaules, la jambe s'agencer mal à la cuisse, c'est quelque chose de revivre.

Et à mesure que je soufflais sur leur poussière, je les voyais se soulever. Ils tiraient du sépulcre qui la main, qui la tête, comme dans le Jugement dernier de Michel-Ange, ou dans la Danse des morts. Cette danse galvanique qu'ils menaient autour de moi, j'ai essayé de la reproduire en ce livre. Quelques-uns peut-être ne trouveront cela ni beau ni vrai ; ils seront choqués surtout de la dureté des oppositions provinciales que j'ai signalées. Il me suffit de faire observer aux critiques qu'il peut fort bien se faire qu'ils ne reconnaissent point leurs aïeux, que nous avons entre tous les peuples, nous autres Français, ce don que souhaitait un ancien, le don d'oublier. Les chants de Roland et de Renaud, etc., ont certainement été populaires ; les fabliaux leur ont succédé ; et tout cela

était déjà si loin au seizième siècle, que Joachim Du Bellay dit en propres termes : « Il n'y a, dans notre vieille littérature, que le roman de la Rose. » Du temps de Du Bellay, la France a été Rabelais, plus tard Voltaire. Rabelais est maintenant dans le domaine de l'érudition, Voltaire est déjà moins lu. Ainsi va ce peuple se transformant et s'oubliant lui-même.

La France une et identifiée aujourd'hui peut fort bien renier cette vieille France hétérogène que j'ai décrite. Le Gascon ne voudra pas reconnaître la Gascogne, ni le Provençal la Provence. A quoi je répondrai qu'il n'y a plus ni Provence, ni Gascogne, mais une France. Je la donne aujourd'hui, cette France, dans la diversité de ses vieilles originalités de provinces. Les derniers volumes de cette histoire la présenteront dans son unité.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.





---

# Table

## DES MATIÈRES.

---

<b>CHAPITRE IV. Suites de la croisade. Les Communes.</b>	
<i>Abailard. Première moitié du douzième siècle.</i>	1
Résultat de la croisade. L'aversion de l'Europe et de l'Asie a diminué.	3
La pensée de l'égalité s'est développée.	4
Tentatives d'affranchissement. Communes.	7
Le roi s'appuie sur les communes contre les barons.	12
1108. Louis VI. Il fait ses premières armes pour l'Église et les marchands.	16
La royauté avait gagné à l'absence des seigneurs, partis pour la croisade.	18
Guerre de Louis contre les Normands. Bataille de Brenneville, 1119.	21
1115. Expédition dans le Midi.	23
2.	41.

1124.	L'empereur Henri V veut envahir la France. Toute la France s'arme pour Louis VI.	24
	La liberté se produit dans la philosophie.	25
	Mouvement de la pensée, Gerbert, Bérenger, Roscelin, écoles de droit; université de Paris.	<i>ibid.</i>
	Le breton Abailard essaie de ramener le christianisme à la philosophie. Immense popularité de son enseignement.	28
	Saint Bernard; sa puissance.	34
	Il attaque Abailard et son disciple Arnaldo de Brescia.	36
1119.	Abailard se retire à Saint-Denis.	38
	Il fonde le Paraclet pour Héloïse.	41
	Il est condamné au concile de Sens.	<i>Ibid.</i>
	Héloïse. La femme se relève par l'amour désintéressé.	42
	Robert d'Arbrissel la place au-dessus de l'homme. Ordre de Fontevrault, 1106.	46
	Progrès du culte de la Vierge.	48
	La femme règne aussi sur la terre. Elle succède, etc.	49

**CHAPITRE V. Le roi de France et le roi d'Angleterre. Louis-le-Jeune, Henri II (Plantagenet). — Seconde croisade, humiliation de Louis. — Thomas Becket, humili-**

<i>liation d'Henri ( seconde moitié du douzième siècle).</i>	53
Le roi d'Angleterre, violent, héroïque, impie.	55
Le roi de France, figure pâle et impersonnelle ; mais il a pour lui le peuple et la loi, l'Église et la bourgeoisie.	57
Il est le symbole et le centre de la nation.	<i>Ibid.</i>
1137. Dévotion de Louis VII.	59
1142. Guerre avec la Champagne. Incendie de Vitri.	61
1147. Seconde croisade, prêchée par saint Bernard. Différence entre la seconde croisade et la première.	62
L'empereur Conrad et une foule de princes prennent la croix.	65
Mauvais succès des croisés dans l'Asie Mineure.	66
Retour honteux de Louis VII.	68
La femme de Louis , Éléonore , obtient le divorce , se marie à Henri Plantagenet et lui apporte l'Aquitaine.	69
Situation de la royauté anglaise. Oppression des vaincus ; puissance de la féodalité.	70
Le roi s'appuie contre ses barons sur des mercenaires. Nécessité d'une fiscalité violente.	72
1087. Guillaume-le-Roux.	<i>Ibid.</i>

1100. Henri Beauclerc.	74
1125. Étienne de Blois. Il reconnaît pour son successeur Henri Plantagenet , comte d'Anjou.	76
1154. Henri II. Ses vastes possessions.	<i>Ibid.</i>
Les vaincus espèrent sous Henri II.	78
Résurrection du droit romain.	79
Le saxon Becket, élève de Bologne , fa- vori et chancelier d'Henri II.	82
Guerre d'Henri II contre le comte de Toulouse.	84
Henri II donne à Becket l'archevêché de Kenterbury.	86
Rôle populaire des archevêques de Ken- terbury.	
Ils défendent les libertés de Kent.	87
Becket accepte ce rôle et se brouille avec Henri.	91
1163. Henri fait signer aux évêques les coutu- mes de Clarendo.	92
Les races vaincues soutiennent Becket.	94
Becket, défenseur de leurs libertés et de la liberté de l'Église.	97
1164. Il se réfugie en France.	101
Louis VII l'accueille et le protège.	103
Il excommunie ses persécuteurs.	<i>Ibid.</i>
Le pape se déclare contre lui.	105
Entrevues de Becket et des deux rois à Chinon.	106
Becket revient à Kenterbury.	115
1170. Menaces d'Henri II. Quatre chevaliers	

normands assassinent l'archevêque dans son église. <i>Passion de Becket.</i>	117
Henri obtient son pardon du Saint-Siège.	125
Révolte de ses fils et de sa femme Éléonore.	126
Il fait pénitence au tombeau de Thomas Becket.	129
Il reprend avec énergie la guerre contre ses fils.	<i>Ibid.</i>
Caractère impie et parricide de cette famille.	131
Attachement des Méridionaux pour Éléonore de Guyenne.	135
1189. Malheur et mort de Henri II.	138
Le roi de France surtout profite de la chute du roi d'Angleterre.	139
Son dévouement à l'Église fait sa grandeur.	140
1180. Philippe-Auguste.	142
 <b>CHAPITRE VI. 1200. <i>Innocent III.</i> — <i>Le pape prévaut, par les armes des Français du Nord, sur le roi d'Angleterre, et l'empereur d'Allemagne, sur l'empire grec et sur les Albigeois. — Grandeur du roi de France.</i></b>	
Situation du monde à la fin du douzième siècle.	<i>Ibid.</i>
Révolte contre l'Église.	148



Mysticisme sur le Rhin et aux Pays-Bas.	152
En Flandre, mysticisme industriel.	155
Rationalisme dans les Alpes.	156
Vaudois.	157
Albigeois.	158
Liaison du Midi avec les Juifs et les Musulmans.	<i>Ibid.</i>
Incrédulité et corruption.	160
Littérature. Troubadours.	162
Situation politique du Midi.	163
Doctrines albigeoises, croyances manichéennes.	166
Doctrines vaudoises.	171
Danger de l'église.	175
Innocent III.	176
Prétentions croissantes du saint-siège.	180
Opposition de l'Empereur et du roi d'Angleterre.	181
Philippe-Auguste.	183
Richard-Cœur-de-Lion.	185
1187. Prise de Jérusalem.	186
Règne des Atabeks de Syrie, Zenghi et Nuhreddin.	187
Saladin.	189
Troisième croisade. Frédéric Barbe-rousse meurt en chemin.	191
Les rois de France et d'Angleterre prennent la route de mer.	<i>Ibid.</i>
Leurs querelles en Sicile.	<i>Ibid.</i>
Siège de Saint-Jean-d'Acre,	193

	Divisions des croisés. Philippe retourne en France.	196
	L'Empereur retient Richard prisonnier.	200
1199.	Retour et mort de Richard.	201
	Le divorce de Philippe - Auguste le brouille avec l'Église.	202
1202-1204.	Quatrième croisade.	<i>Ibid.</i>
	Les croisés empruntent des vaisseaux à Venise.	204
	L'empereur grec implore leur secours.	207
	Haines mutuelles des Grecs et des Latins.	209
	Siège et prise de Constantinople.	212
	Soulèvement du peuple. Murzuphle.	214
	Seconde prise de Constantinople.	215
	Partage de l'empire grec. Beaudouin de Flandre empereur.	217
 <b>SUITE DU CHAPITRE VII. — <i>Ruine de Jean. Défaite de l'empereur. Guerre des Albigeois. Grandeur du roi de France, 1204-1222.</i></b>		
	L'Église frappe d'abord le roi d'Angleterre.	222
	Danger continu des rois d'Angleterre ; mercenaires et fiscalité.	<i>Ibid.</i>
	Désharmonie croissante de l'empire anglais.	224
	Rivalité de Jean et de son neveu, Arthur de Bretagne.	225

1204.	Meurtre d'Arthur.	226
	Philippe-Auguste cite Jean devant sa cour.	227
	Jean se ligue avec l'Empereur et le comte de Toulouse.	229
	Situation précaire de l'Église dans le Languedoc.	231
	Antipathie du Nord pour le Midi.	234
	Ravages des routiers.	<i>Ibid.</i>
	Opposition des deux races dans les croisades.	235
	La croisade sera prêchée par l'ordre de Citeaux. Sa splendeur.	236
	Durando d'Huesca.	238
	Saint Dominique.	239
	Le comte de Toulouse favorise les hérétiques.	242
1208.	Assassinat du légat Pierre de Castelnau.	247
	Innocent III fait prêcher la croisade dans le nord de la France.	<i>Ibid.</i>
	A la tête des croisés, Simon de Montfort. Destinées de cette famille.	251
	Siège et massacre de Béziers.	254
	Prise de Carcassonne.	256
	Montfort accepte la dépouille du vicomte de Béziers.	257
	Siège des châteaux de Minerve et de Termes.	259
	Le comte de Toulouse se soumet à des conditions humiliantes.	261
	Siège de Toulouse.	263
	Tous les seigneurs des Pyrénées se déclarent pour Raimond.	264

Le roi d'Aragon fait défier Montfort.	265
Opposition des armées de Montfort et de don Pedro.	266
1213. Bataille de Muret .	267
Querelle de Jean et des moines de Ken- terbury.	268
Le pape se déclare contre Jean et l'ex- communie.	270
Le pape arme la France. Jean se sou- met.	272
Guerre de Philippe contre les Flamands.	273
Jean se ligue avec l'empereur Othon.	274
1212. Bataille de Bouvines.	277
1215. Soulèvement des barons d'Angleterre. Grande-Charte.	279
Louis, fils de Philippe, descend en An- gleterre.	282
1216. Mort de Jean. Mort d'Innocent III.	<i>Ibid.</i>
Doutes , et peut-être , remords du pape.	283
1222. Le Midi se jette dans les bras du roi de France.	294
Situation de l'Europe. L'avenir est au roi de France.	296
<b>CHAPITRE. VIII. Première moitié du treizième siècle. Mysticisme. Louis IX. Sain- teté du roi de France.</b>	<b>299</b>
Décadence de la papauté.	300
Ordres mendiants, dominicains et fran- ciscains.	301

	Esprit austère des Dominicains.	302
	Mysticisme des Franciscains.	303
	Légende de saint François.	<i>Ibid.</i>
	Drames et farces mystiques.	304
	Le mysticisme franciscain accueilli par les femmes.	
	Clarisses. Dévotion à la Vierge.	308
	Influencedes femmes au treizième siècle.	310
1218.	Louis VIII s'empare du Poitou et étend son influence en Flandre.	311
	Il reprend la croisade contre les Albigeois.	312
1226.	Il meurt. Régence de Blanche de Castille.	313
	Elle s'appuie sur le comte de Champagne.	314
	Ligue des barons. Pierre Mauclerc, duc de Bretagne.	315
	Nouvelle croisade en Languedoc. Soumission du comte de Toulouse.	317
	Soumission des barons.	318
1236.	Saint Louis. Situation favorable du royaume.	319
	Discrédit de l'empereur et du pape.	322
	Saint Louis hérite des dépouilles des ennemis de l'Église.	323
	Ravages des Mongols en Asie.	324
	L'empereur grec implore le secours de la France.	327
	Saint Louis retenu par la guerre contre Henri III.	329

1241.	Batailles de Taillebourg et de Saintes.	330
1258.	Prise de Jérusalem par les Mongols.	331
	Saint Louis, malade, prend la croix.	332
	Séjour des croisés en Chypre.	335
	Siège de Damiette.	337
	Défaite de Mansourah.	338
	Maladies dans le camp.	341
	Prise du roi et d'une foule de croisés.	343
	Il fortifie les places de la Terre-Sainte, et revient en France.	345
	Le mysticisme produit l'insurrection des Pastoureaux.	347
	Saint Louis restitue des provinces à l'An- gleterre.	348
	Situation de l'Angleterre sous Henri III.	349
	Il veut s'appuyer sur les hommes du Midi.	<i>Ibid.</i>
	Insurrection des barons. Montfort.	351
1258.	Statuts d'Oxford.	352
1264.	Saint Louis, pris pour arbitre, casse les Statuts.	<i>Ibid.</i>
	Montfort appelle les communes au Par- lement.	353
	Charles d'Anjou accepte la dépouille de la maison de Souabe.	354
	Caractère héroïque de cette maison gi- beline.	355
	Dur esprit des Guelfes.	356
	La maison de Souabe se rend odieuse.	358
	Conquête des Deux-Siciles par Charles d'Anjou.	362
1270.	Croisade de Tunis, et mort de Louis IX.	370

Sainteté de Louis IX. Son équité dans les jugemens. 377

CHAPITRE DERNIER. *Lutte des Mendians et de l'Université Saint Thomas. Doutes de saint Louis. La Passion comme principe d'art au moyen-âge.* 395

Lutte de l'Université contre le mysticisme. *ibid.*

Saint Thomas. 400

Doutes de saint Louis. 402

De la Passion. 404

L'épopée au moyen-âge. 413

L'Église, le culte. 425

De l'art. 436

Histoire de l'architecture. 440

Age gothique de l'architecture. 449

Causes de la décadence du gothique. 456

Le moyen-âge pouvait-il être la *Consummation* ? 467

ÉCLAIRCISSEMENS. 471

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.









NE